



Les Possibles - No. 03 Printemps 2014

Éditorial : La nouvelle trame : le chant du cygne de la croissance ?

vendredi 23 mai 2014, par [Jean Tosti](#), [Jean-Marie Harribey](#)

On se souvient que l'ancien président français Nicolas Sarkozy entendait aller « chercher la croissance avec les dents ». Le nouveau, François Hollande, est, quant à lui, contraint de voir cette croissance traîner les pieds. Il a beau s'agiter, réciter le même mantra, rien n'y fait. Il faut dire que les politiques d'austérité mises en œuvre, en France et dans toute l'Europe, en interdisent la reprise. Mais, au-delà de l'effet désastreux de ces politiques, il faut bien voir que la croissance économique forte ne reviendra plus, en tout cas sur de longues périodes, dans les pays anciennement industrialisés, pour des raisons qui tiennent à la fois à l'essoufflement des gains de productivité du travail et à la raréfaction de beaucoup de ressources naturelles. La crise systémique du capitalisme mondialisé se niche dans la conjonction de ces deux limites à l'accumulation infinie. Dans le même temps, les premiers éléments publiés du cinquième rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) confirment le risque de réchauffement de la planète dans des proportions non maîtrisables.

Le troisième numéro de la revue Les Possibles arrive dans ce contexte. Nous consacrons son dossier aux rapports entre la société et l'écologie : l'ancienne trame productiviste s'avère inadaptée, une nouvelle trame est à tisser. Christophe Bonneuil ouvre ce dossier en expliquant ce qui est désormais appelé par certains scientifiques l'Anthropocène, c'est-à-dire cette période de l'histoire de la planète où, depuis la révolution industrielle, l'homme a imprimé sa marque, au point de modifier profondément son environnement terrestre. Suivent deux articles sur la transition énergétique. L'un, de Benjamin Dessus, définit cette transition, précise sa nécessité et présente ce qu'elle pourrait être pour la France. L'autre, de Philippe Quirion, mesure ce que donnerait l'application du scénario négaWatt en termes d'emplois : selon son étude, le solde net de créations d'emplois (emplois créés moins emplois détruits) serait positif d'environ 235 000 en 2020.

Si, au vu des trente dernières années comparées aux trente précédentes dites « glorieuses », la croissance économique se ralentit très fortement en tendance, peut-on bâtir une prospérité en dehors d'elle ? Telle est la question que pose Jean Gadrey, en reprenant une thématique de Tim Jackson, mais à partir d'une méthodologie dont la discussion n'est pas close. En tout cas, si la finance capitaliste a perdu une bonne part de sa légitimité, elle n'en continue pas moins à vouloir imposer sa logique spéculative. Ainsi, Razmig

Keucheyan montre que se développent de nombreux mécanismes d'assurances contre les catastrophes, dans lesquels l'État joue un rôle important par le biais d'obligations catastrophe souveraines. La titrisation fut l'instrument par lequel la crise arriva ; la titrisation de l'assurance des catastrophes climatiques prépare la crise suivante.

Les Jeux olympiques d'hiver viennent de se terminer en Russie, et la Coupe du monde de football s'ouvrira dans quelques semaines au Brésil. Dans les deux cas, comme lors de toutes les grandes compétitions sportives, des infrastructures aussi dispendieuses qu'inutiles sont construites. Au-delà de cet aspect bien représentatif du productivisme, Michel Caillat développe une analyse originale pour décrypter et démythifier la marchandisation du sport, le pouvoir sur les corps, l'idéologie qui envahit la sphère politique et médiatique. L'auteur propose de faire du sport un objet de critique sociale à part entière. L'épuisement du paradigme productiviste engendret-il de lui-même un paradigme de substitution avec l'écologie ? Trois contributions essaient d'aborder cette question. Celle de Gustave Massiah explique que l'écologie modifie la pensée de l'émancipation et renouvelle la vision de la transition. Puisque nous faisons face à une crise de civilisation, « les enjeux de la nouvelle révolution se précisent : la définition de nouveaux rapports sociaux et culturels, de nouveaux rapports entre l'espèce humaine et la Nature, la

nouvelle phase de la décolonisation et la réinvention de la démocratie. » L'article de Fabrice Flipo essaie de définir l'écologisme en rapprochant des auteurs souvent pionniers, notamment Baudrillard, Sartre, Illich, Moscovici, Gorz. Il suggère que l'apport de l'écologisme à la quête d'émancipation se situerait dans sa subversion des signes et dans le rôle dévolu aux consommateurs, souvent délaissé, selon lui, par le marxisme traditionnel. Dans une contribution philosophique, Claude Calame retrace le parcours de la distinction entre nature et culture : de la pensée grecque à aujourd'hui, en passant par les Lumières et le structuralisme, il s'agit toujours de comprendre cette relation, qui, à la lumière de l'anthropologie, apparaît bien moins binaire qu'elle n'est souvent supposée.

Pour clore ce dossier, deux contributions reviennent sur une thématique critique de la valeur, déjà abordée dans les deux premières livraisons des Possibles. La première, de Jean-Marie Harribey, examine la question dite de la « valeur de la nature ». Il montre qu'elle ne relève pas de l'économie, qu'elle est incommensurable à la valeur économique, contrairement à la vision trouvée chez les théoriciens libéraux et chez certains théoriciens écologistes, qui représente une nouvelle forme de fétichisme. De son côté, Anselm Jappe avance qu'il y a un « double Marx » face à la crise écologique. Le premier voit le progrès dans le développement des forces productives, c'est ce que retiendra surtout le marxisme ultérieur. Le second est critique des catégories de base de la société capitaliste : la valeur et le travail abstrait, la marchandise et l'argent ; la critique de la production pour la production est donc au cœur de cette approche.

Le lien entre le dossier de ce numéro et sa partie « débats » est réalisé par l'article de Philippe Mühlstein qui propose une réflexion sur les projets d'infrastructures de transport. Peuvent-ils tous être qualifiés de « grands projets inutiles » ? Le projet ferroviaire Lyon-Turin sert ici d'exemple, que l'auteur décortique après avoir posé huit principes pour juger de la qualité et de l'opportunité de tels projets. La conclusion qui est proposée à la discussion est que, sous certaines conditions, la réalisation de la partie « fret » permettrait d'en finir avec la transformation

des vallées alpines en couloirs à camions.

Le Brésil est l'un des principaux pays émergents, mais Pierre Salama, économiste marxiste spécialiste du développement, examine minutieusement les faiblesses de ce géant, victime de la financiarisation globale et d'une désindustrialisation précoce. Ce pays connu il y a cinquante ans le début d'une dictature militaire qui dura vingt ans. Cet anniversaire est l'occasion pour Maria Aparecida Antunes Horta, interrogée par Marilza De Melo-Foucher, de parler de l'importance qu'eut l'éducation populaire dans la lutte contre la dictature.

C'est maintenant presque une tradition, la revue se fait l'écho de quelques parutions parmi les plus marquantes. Gérard Duménil et Dominique Lévy dressent, dans *La grande bifurcation*, En finir avec le néolibéralisme, une périodisation de l'histoire du capitalisme en soulignant l'évolution des structures de classes. Chacun à leur manière, Jean-Marie Harribey et Gustave Massiah disent l'intérêt de ce livre tout en mettant en discussion l'idée centrale : la sortie du néolibéralisme passera-t-elle par un compromis entre les classes populaires et les classes de cadres ?

Enfin, le refus de la marchandisation du monde, qui fut l'acte de naissance du mouvement altermondialiste, se traduit aujourd'hui par une réflexion abondante sur le concept de bien(s) commun(s). Thomas Coutrot propose un commentaire sur le dernier livre de Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun*, Essai sur la révolution au XXI^e siècle, qui propose une théorie de l'agir politique démocratique, pour fonder une alternative au néolibéralisme : selon les auteurs, « commun » est synonyme d'un régime de pratiques, de luttes, d'institutions et de recherches ouvrant sur un avenir non capitaliste.

La revue des revues, préparée par Jacques Cossart, brosse un panorama international des contradictions et fantasmes de l'idéologie néolibérale, tentant péniblement de retrouver un semblant de légitimité au système tout près d'un collapsus général. Investissements directs à l'étranger scindant les chaînes de valeur de plus en plus étroitement ; trop faible part du travail dans le revenu global constatée par l'Organisation internationale du travail ; haro sur l'impôt, la dette, et politique de l'offre,

particulièrement en France où le Président réhabilite ce « stupide » (le mot est de Marx) Say contre Keynes ; le tout dans un environnement contraint par le réchauffement du climat et la raréfaction de matières premières.

On retiendra plusieurs leçons de cet ensemble. Primo, la crise était globale, elle est devenue durable : elle est désormais notre paysage, auquel les rodomontades promettant des « inversions de courbes », les incantations au retour du paradis perdu de la croissance économique, et a fortiori les politiques austéritaires, ne changeront rien. Deuzio, la structure de classes spécifique qui a imposé sa férule sous le néolibéralisme est celle qui allie le pouvoir des actionnaires et l'action des États non plus seulement en faveur des marchés, mais pour

construire ceux-ci, à l'instar des mécanismes mis en place pour financiariser la nature, comme nouvelle étape de la financiarisation générale des sociétés. Tertio, plus que jamais, changer radicalement d'orientation, c'est-à-dire bifurquer, signifie ouvrir le temps des transitions. Sans doute est-ce la seule façon de sortir de la fausse alternative croissance forte à tout prix ou décroissance immédiate, la première vivant probablement ses derniers instants, la seconde rendant difficile, sinon impossible, l'acceptation de l'écologie par la société, notamment par les couches sociales que le capitalisme néolibéral a rendues pauvres, précaires, voire carrément exclues, « désaffiliées », comme disait le sociologue Robert Castel, grossissant le nombre de « surnuméraires », comme disait Marx. Le social et l'écologie, donc. Pas l'un sans l'autre.

Dossier : L'écologie, nouvel enjeu

La transition énergétique : pourquoi, pour qui et comment ?

vendredi 23 mai 2014, par [Benjamin Dessus](#)

Et d'abord, de quoi parle-t-on ?

De même que le terme de « développement durable » s'est banalisé en dérivant rapidement de la notion initiale d'un développement équilibré, vivable pour tous les hommes et pour la planète, vers l'exigence d'un maintien d'une croissance durable (au sens de continue), celui de « transition énergétique » est aujourd'hui passé dans le langage courant de la communication, non sans subir comme son aîné une dérive de son sens initial.

Le concept de transition énergétique est né en [Allemagne](#) au début des années 1980. Élaboré par l'association allemande [Öko-Institut](#), il a alors comme objectif *l'abandon de la dépendance aux énergies fossiles et fissiles*, qui implique le passage du système énergétique actuel utilisant des [ressources non renouvelables](#) vers un mix énergétique basé sur des [ressources renouvelables](#). Il s'agit d'une modification radicale de la politique énergétique : le passage d'une politique orientée par l'offre d'énergie à une politique déterminée par la satisfaction de la demande sociale de services énergétiques, et celui d'une production centralisée à partir de ressources épuisables à une production décentralisée et renouvelable.

Ce n'est qu'au début des années 2010 qu'on voit apparaître cette notion en France, mais dans un sens très dévoyé de son sens initial. Surfant sur la crainte légitime du réchauffement climatique, nos élites productivistes, au contraire de nos voisins allemands par exemple, réduisent rapidement l'ambition de la transition énergétique à celle de la lutte contre le réchauffement climatique, en limitant de plus la responsabilité aux émissions du seul gaz carbonique [\[1\]](#).

La transition énergétique s'identifie alors à la décarbonisation de la production d'énergie, sans s'interroger sur la maîtrise des consommations

d'énergie et sans renoncer un instant à la production d'énergie centralisée d'origine nucléaire. Ce tropisme national amènera fin 2011 les auteurs du rapport « Énergie 2050 », pourtant les premiers à évoquer l'exigence de la transition énergétique [\[2\]](#), et malgré le choc créé par l'accident de Fukushima six mois plus tôt, à consacrer l'essentiel de leur travail à l'analyse de la place du nucléaire dans le mix énergétique futur et à recommander la poursuite de la politique développée par la France jusqu'à cette date.

Trois ans plus tard, on peut encore constater les lourdes séquelles de ce détournement sémantique à travers certains des scénarios proposés au cours du débat national sur la transition énergétique (DNTE) qui, en adoptant comme seul critère la division par quatre des émissions de gaz carbonique en 2050, prétendent satisfaire aux enjeux de la transition.

Du productivisme à la transition énergétique : un peu d'histoire

Depuis des décennies, l'histoire de l'énergie est rythmée par la parution de scénarios de prévision ou de prospective de l'approvisionnement énergétique mondial. Cette histoire est très éclairante, car elle montre bien l'évolution des concepts et des préoccupations. Jusqu'au milieu des années 1980, la plupart des scénarios mondiaux, quasi-monopoles du Conseil mondial de l'énergie (CME) [\[3\]](#), étaient fondés sur l'hypothèse d'une loi quasiment inéluctable liant linéairement croissance économique et croissance énergétique : ils envisageaient sans sourciller des dépenses énergétiques mondiales supérieures à 30 Gtep (milliards de tonnes équivalent pétrole) par an en 2050 (contre 6 Gtep en 1980). Malgré le premier avertissement qu'avait constitué dès 1972 le rapport du club de Rome « Les limites de la croissance », il faut attendre le milieu des années 1980 au niveau

international pour voir apparaître des images de l'avenir énergétique dans lesquelles la croissance indéfinie des consommations d'énergie n'apparaît plus comme un dogme intangible et où la question de la demande énergétique n'est plus considérée comme une donnée exogène des scénarios présentés.

En France, cependant, à la fin des années 1970, apparaissent les premières études de la demande énergétique et les premiers scénarios alternatifs à la doxa officielle. Tout d'abord à l'Institut d'économie de l'énergie de Grenoble en 1975, avec la publication d'un petit opuscule « Alternatives au nucléaire » [4], et, en 1977, avec le développement d'une méthode qui permettait d'analyser finement l'évolution des besoins d'énergie par usage et par secteur économique, le modèle MEDEE [5]. En 1978, quelques chercheurs présentent le « projet Alter » fondé sur une stabilisation de la consommation d'énergie et un recours massif aux énergies renouvelables. En 2050, la consommation finale de la France y est limitée à 118 Mtep (contre 134 en 1975), la consommation primaire d'énergie complètement assurée par les énergies renouvelables, et, dès 2000, le nucléaire disparaît. C'est donc une rupture considérable par rapport aux scénarios officiels du Commissariat au plan de l'époque.

Cette étude a fait à l'époque l'objet de critiques très virulentes, non pas tant sur la sortie du nucléaire que sur le fait de s'interroger sur les besoins d'énergie. Par contre, l'approche décentralisée des questions énergétiques qu'envisageait le projet Alter a provoqué un engouement certain de groupes locaux de citoyens et de collectivités territoriales, qui se sont emparés des méthodes décrites pour élaborer une dizaine de « projets Alter régionaux » et ont ainsi commencé à s'approprier les questions énergétiques.

Au niveau international, la logique de scénarios centrés sur l'offre reste néanmoins dominante : le scénario de référence du CME de 1986 affiche encore une consommation mondiale d'énergie de près de 22 Gtep, toujours centrée sur l'offre d'énergie fossile, malgré une multiplication par plus de 9 du nucléaire par rapport à 1985.

C'est pourtant à la même époque que quatre chercheurs apportent des éléments entièrement nouveaux dans le débat. Le Brésilien José Goldemberg, l'Indien Amulya K. N. Reddy, le Suédois Thomas B. Johansson et l'Américain Robert H. Williams [6] proposent un scénario énergétique mondial fondé sur une analyse précise, par secteur économique et social, des déterminants de la demande d'énergie associée aux diverses étapes du développement des sociétés. Sur la base des technologies d'usage et de production de l'énergie les mieux adaptées disponibles dans les années 1980, ce scénario se montre beaucoup plus économe en énergie dès 2020, avec un très fort rééquilibrage des consommations par habitant des pays en développement par rapport à celles des pays riches. Pour la première fois, apparaissent la possibilité et la nécessité d'une diminution sensible de la consommation d'énergie des habitants du Nord pour permettre un développement contrôlé des consommations d'énergie au Sud. Et cela, sans épuiser pour autant trop vite les ressources fossiles planétaires et en laissant les énergies renouvelables prendre progressivement le relais. Les auteurs chiffrent par ailleurs, et pour la première fois, l'évolution des émissions de CO₂ associées à leur scénario.

Il faut encore attendre quatre ans pour voir apparaître les premiers scénarios énergétiques mondiaux qui prennent explicitement en compte des contraintes d'environnement global sous forme normative. C'est le cas en 1989 avec le scénario Noé [7]. Les auteurs y adoptent, en plus de la démarche développée par Goldemberg *et al.*, une démarche normative de deux problèmes d'environnement global et imposent à leur scénario deux limitations :

- le retour, au plus tard en 2100 à des émissions de CO₂ inférieures ou égales à 12 000 Mtonnes de CO₂, quantité de CO₂ considérée à cette époque comme annuellement absorbable par la biosphère ;
- l'arrêt de toute production d'énergie nucléaire au plus tard en 2100 et donc l'arrêt de la mise en route de centrales

nucléaires avant 2070 (avec une hypothèse de durée de vie de 30 ans), de façon à borner la quantité de déchets nucléaires à stocker définitivement.

Résultat : une consommation d'énergie de 11,2 Gtep en 2060 avec un profond rééquilibrage Nord-Sud, puisque les habitants du Nord voient leur consommation énergétique annuelle par tête divisée par 2,5 et que les habitants du Sud voient la leur doubler.

Ce rééquilibrage repose sur deux piliers : une forte amélioration de l'efficacité énergétique des pays riches se traduisant par une diminution de 2 à 2,5 % par an de l'intensité énergétique du PIB, mais aussi un ralentissement très net de la croissance dans ces pays (une croissance moyenne de 0,9 % par an) [8] par rapport aux anticipations des scénarios CME qui maintenaient des croissances de 2 à 2,5 %/an sur la période. Malgré l'arrêt du nucléaire en 2060, les énergies fossiles ne comptent plus que pour 55 % dans le bilan énergétique primaire en 2060, contre plus de 80 % en 1985. C'est donc l'image d'un monde beaucoup plus égalitaire et beaucoup plus sobre en énergie, remettant en question à la fois la fuite en avant technologique et la croissance minimale de l'ordre de 2 % par an, considérée à l'époque par presque tout le monde comme définitivement indispensable aux pays riches.

Ce n'est que quinze ans après l'apparition des premiers scénarios mondiaux normés par des conditions environnementales (NOE, nouvelles options énergétiques), que l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le bras armé de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les questions énergétiques, commence à prendre en compte la question du changement climatique. Claude Mandil, alors directeur exécutif de l'AIE, exposant le scénario prévisionnel de son organisme, indique clairement que ce scénario n'est pas soutenable parce que les émissions de CO₂ vont continuer à augmenter. Le travail engagé à partir de cette date fait d'abord l'objet d'un rapport [9] qui examine l'importance relative d'une dizaine de programmes d'action pour faire chuter les émissions

de près de 50 gigatonnes (Gt) de CO₂ en 2050, par rapport à un « scénario de référence » précédemment établi où elles atteignaient 62 Gt. Suivent une série de scénarios explicites, dont les implications régionales apparaissent en 2010 et 2011, intitulés « 550 ppm » et « 450 ppm », avec l'objectif affiché de ne pas dépasser une concentration de 550 ou 450 ppm de CO₂ à l'horizon 2050. Ils décrivent les évolutions énergétiques mondiales jusqu'en 2035.

Il est intéressant de comparer à l'horizon 2035 le scénario « 450 ppm » avec son prédécesseur NOE de 1989, puisque tous deux se fixent des objectifs climatiques analogues en 2050, mais se distinguent aussi bien par la répartition des consommations d'énergie que par l'approvisionnement en énergie.

La consommation des pays de l'OCDE reste à peu près stable de 2010 à 2035 dans le scénario « 450 ppm », alors qu'elle diminue de près d'un facteur 2 dans le scénario NOE. En revanche, la consommation des pays hors OCDE croît fortement dans les deux scénarios, de 40 % dans le scénario « 450 ppm » et de 30 % dans le scénario NOE.

En termes d'approvisionnement, on observe une mobilisation 50 % plus élevée d'énergies fossiles, un recours 6 fois plus important au nucléaire et un recours 2,2 fois plus faible à l'hydraulique dans le scénario « 450 ppm » que dans NOE en 2035. Par contre, les deux scénarios sont pratiquement équivalents en termes de mobilisation des autres renouvelables, mais avec beaucoup plus d'agrocarburants dans le scénario « 450 ppm ». Pour compenser le surplus d'émissions dues aux énergies fossiles, l'AIE donne un rôle majeur au captage-stockage du CO₂ (CCS) dans le sous-sol, dont l'implantation massive commence dès 2020. En 2035, le CCS du charbon atteint déjà plus d'un tiers de sa consommation.

En fait, les deux scénarios divergent donc profondément sur trois points : sur la croyance dans le dogme de la croissance économique comme élément incontournable de la survie des sociétés, y compris des plus riches, sur l'aspect négociable ou non de « notre » mode de vie, celui des couches aisées de la population des pays riches et d'une

minorité de la population des pays émergents ou en développement, enfin sur le degré de confiance dans le progrès scientifique et technique.

L'approche de l'AIE, malgré l'enseignement de la crise actuelle, ne remet jamais en cause l'hypothèse d'une croissance encore très significative des pays riches dans les 25 ans qui viennent : 2,4 % en moyenne pour l'OCDE, dont 2,6 % par an sur toute la période pour les États-Unis et 2,1 % pour l'Europe, même si celle de l'ensemble des pays hors OCDE est nettement plus élevée (4,9 %) : en 2035 le PIB/hab atteint près de 70 000 \$ aux États-Unis, 30 000 \$ en Chine, mais seulement 12 800 \$ en Inde et 4 200 \$ en Afrique.

Le scénario « 450 ppm » impose d'autre part un programme très ambitieux de captage et stockage du dioxyde de carbone dans le sous-sol terrestre, qui soulève des doutes considérables et une relance majeure du nucléaire supposant elle-même impérativement, pour éviter une pénurie d'uranium 235 au-delà de 2040, de développer le recyclage du plutonium et de l'uranium issus du retraitement du combustible irradié, et d'utiliser au plus tôt des réacteurs, inexistant à ce jour, qui permettent de valoriser d'autres combustibles comme l'uranium 238. Sans compter la concurrence d'usage des sols qu'entraînerait la culture massive de plantes pour agrocarburants.

Cette vision de l'avenir cumule donc les paris de la pleine réussite technico-économique de technologies encore à l'état de prototypes, d'une dynamique très rapide d'implantation de ces technologies, et de leur acceptation sans faille par les diverses sociétés dans un contexte de maintien des inégalités des niveaux de vie des populations.

Face à cette image productiviste, les scénarios sobres du type NOE mettent clairement la priorité sur la résorption des inégalités et la sobriété énergétique individuelle et collective et portent une attention toute particulière aux questions d'infrastructures (habitat, urbanisme, transports) et à celles d'organisation de la production et des échanges en favorisant la décentralisation et la proximité.

Derrière ces images de « sortie de crise » se profilent donc des priorités bien différentes. Pour les tenants de la *croissance verte*, c'est en fait la croissance qui reste intouchable, même pour les plus riches, y compris pour réduire les inégalités les plus criantes : au progrès technique de faire le reste, en acceptant au besoin d'échanger le risque climatique contre d'autres risques majeurs.

Pour ceux qui, en revanche, s'inquiètent du renforcement constant des inégalités et du cumul de paris scientifiques et technologiques, la sobriété des comportements est un élément indissociable de la maîtrise de l'énergie, à la fois comme moteur de réduction de ces inégalités et comme frein à « l'effet rebond » qu'engendrent les progrès d'efficacité énergétique.

Quelle transition énergétique pour la France ?

Quand le nouveau président de la République en fonction, François Hollande, annonce une conférence environnementale regroupant tous les acteurs de la société et dont la pièce maîtresse sera un vaste débat sur la « transition énergétique » pour la fin de l'année 2012, trois rapports sont sur la table :

- « Énergie 2050 », qui s'est focalisé sur la question du mix de production d'électricité à moyen et long terme pour la France.
- Un rapport de la Cour des comptes sur le coût de la filière nucléaire [10] qui met en évidence un coût du nucléaire actuel de 55 à 60 €/MWh selon les dépenses prises en compte dans le calcul et un coût de l'ordre de 70 à 90 €/MWh pour le futur EPR.
- Un rapport de l'Autorité de sûreté nucléaire [11] sur l'état de sûreté du parc français de réacteurs, avec une première analyse des mesures indispensables à prendre après l'accident de Fukushima.

Comme d'habitude en France, c'est le nucléaire qui fait donc l'objet de toutes les attentions. Mais

comme François Hollande s'est engagé sur la diminution de la part du nucléaire de 75 à 50 % en 2025 dans la consommation électrique française, ce pourcentage devient une donnée normative du débat, malgré la fragilité soulignée par quelques rares observateurs [12] d'un objectif en pourcentage d'une consommation d'électricité non définie.

Un groupe de travail « mix énergétique » du Conseil national du débat sur la transition énergétique (CNDTE) se voit proposer par différents acteurs du domaine de l'énergie 16 scénarios prospectifs, mais plusieurs d'entre eux ne concernent que le secteur électrique ou ne dépassent pas 2030. L'analyse par le groupe de travail et le comité d'experts du débat des 11 scénarios complets à horizon 2050 permet de les regrouper en 4 trajectoires principales en fonction du niveau de la consommation et du mix énergétique :

Demande forte et décarbonisation par l'électricité (DEC) : l'étalement urbain et la décohabitation (+ 30 % de logements), le développement des surfaces tertiaires, l'augmentation des trafics passagers et fret (+ 50 %) se poursuivent. La décarbonisation du système énergétique s'opère par les progrès de l'électricité. La mobilité s'appuie sur un fort développement des transports en commun électrifiés et des véhicules électriques ou hybrides. L'électricité satisfait à la moitié des besoins, le reste étant couvert par les agrocarburants et les produits pétroliers. La demande d'électricité représente la moitié de la consommation finale en 2050. La production s'appuie sur un doublement du parc nucléaire, une croissance limitée des ENR variables et une stabilité des fossiles.

Demande moyenne et diversité des vecteurs (DIV) : la consommation d'énergie finale diminue de 17 % en 2050, mais l'intensité énergétique du PIB est divisée par 2 et 70 % du parc bâti existant est rénové en 2050. Les énergies carbonées sont remplacées par la biomasse et les réseaux de chaleur, alors que le gaz issu de la biomasse se substitue en partie au gaz naturel. La mobilité des personnes n'augmente que très faiblement, mais les transports de marchandises doublent. Les véhicules à 2 l/100 km se généralisent dès 2030. La production combine un fort développement des renouvelables et des réseaux

locaux (*smart grids*, chaleur BT) et le renouvellement partiel du parc nucléaire.

Efficacité énergétique et diversité des vecteurs (EFF) : la stabilisation des surfaces tertiaires par employé, une moindre croissance du PIB, des politiques urbaines permettant de maîtriser la croissance de la mobilité des personnes, des programmes ambitieux de rénovation du parc bâti, le développement des transports urbains et une légère réduction de l'usage des véhicules particuliers permettent une diminution significative de la consommation d'énergie finale en 2050. Aux côtés de l'électricité, qui occupe une part croissante dans le bilan (40 % en 2050), les vecteurs chaleur et gaz se substituent progressivement aux énergies fossiles et favorisent la valorisation des énergies locales. La production d'électricité s'appuie sur le développement des ENR, la part du nucléaire est réduite et le recours aux fossiles diminue significativement.

Sobriété énergétique et sortie du nucléaire (SOB) : cette trajectoire conforme à la définition initiale de la transition énergétique ambitionne simultanément la sortie du nucléaire et des énergies fossiles. La réduction de la consommation repose en partie sur la recherche d'une plus grande sobriété dans les services énergétiques, individuelle mais aussi collective, le développement du recyclage et de l'écologie industrielle, la relocalisation des productions. La priorité va à la diffusion des technologies de consommation les plus efficaces, y compris dans les bâtiments existants. La production s'appuie sur une forte mobilisation des ressources renouvelables locales et le développement des vecteurs chaleur et gaz ; les énergies renouvelables se substituent progressivement au nucléaire et aux fossiles pour la production d'électricité.

Dans les deux premières trajectoires, la demande énergétique finale ne commence à connaître une lente décroissance qu'au-delà de 2020 pour finir à 135 Mtep en 2050 contre 158 Mtep en 2011. En revanche, les deux dernières atteignent environ 75 Mtep de consommation finale en 2050, (-52 % par rapport à 2011). Dès 2020, la consommation finale d'énergie a déjà chuté de 15 % environ par rapport à 2010.

Les divergences de consommation primaire entre les scénarios des différentes trajectoires sont encore plus importantes. Alors que la consommation d'énergie primaire atteint 260 Mtep dans la trajectoire « DEC » en 2050 (très voisin de celui de 2010), elle tombe à 80 Mtep dans la trajectoire « SOB » à un niveau 3,2 fois plus faible. L'essentiel de l'explication tient au recours massif à l'électricité nucléaire dans la trajectoire DEC, dont on connaît le très mauvais rendement énergétique.

Quid du respect de la consigne « facteur 4 » sur les émissions totales de gaz à effet de serre ?

L'engagement de réduction des émissions de GES de la France a été inscrit dans la loi dès 2005 (loi POPE), puis transposé dans le Code de l'énergie sous la forme d'un objectif de division par 4 par rapport à 1990 des émissions des six principaux gaz à effet de serre pour la France métropolitaine et les DOM-COM.

Il est alors intéressant de constater que les deux premières trajectoires qui ne se traduisent pas par des réductions de consommation finale d'un facteur de l'ordre de deux mais se contentent de réduction de 10 à 15 % de cette consommation finale, ne parviennent même pas une division par 4 du CO₂ de combustion, alors que la consigne s'applique à l'ensemble des gaz à effet de serre. Et comme il ne semble guère possible de réduire l'ensemble des gaz à effet de serre autres que le CO₂ lié à l'énergie d'un facteur supérieur à 2 à 2,2 par rapport à 1990 [13], la conclusion s'impose vite : les trajectoires DEC et DIV, qui prônent la décarbonisation du mix énergétique comme solution principale à l'indispensable réduction des émissions de gaz à effet de serre, se révèlent incapables de respecter le « facteur 4 » considéré comme une exigence minimale en 2050.

Cette rapide analyse permet de mieux cerner les conséquences du débat qui s'est engagé en France sur le sens à donner au terme de « transition énergétique ».

Les porteurs de l'idée d'une « transition à la française

», qui fondent principalement leur stratégie sur la décarbonisation du mix énergétique et sont conduits à proposer de faire un appel massif soit au nucléaire, soit à la capture-stockage du carbone (CCS), soit le plus souvent aux deux, ne parviennent pas à une réduction suffisante des émissions de CO₂ énergétique en 2050 pour respecter le facteur 4 sur l'ensemble des GES. Seuls ceux qui envisagent une politique volontariste de sobriété énergétique, avec pour objectif de diviser par un facteur de l'ordre de 2 des consommations finales d'énergie en 2050 par rapport à la consommation actuelle, dégagent des marges de manœuvre suffisantes pour respecter le facteur 4, avec différents mix énergétiques, avec ou sans CCS, avec ou sans nucléaire. Ce sont donc seulement ces trajectoires qui respectent la définition originale de la transition énergétique, avec la triple condition d'une sortie à terme de la dépendance aux énergies fossiles, l'arrêt à terme du nucléaire et le respect du facteur 4 de réduction des émissions de l'ensemble des GES.

Comme au niveau international, deux modes de pensée s'affrontent donc dans notre pays :

Le premier met en avant la nécessité absolue de la croissance économique comme mode de gestion principal des diverses difficultés auxquelles se heurte la société : emploi, pouvoir d'achat, réduction des inégalités, etc. Les grands déterminants de l'évolution de la demande énergétique des trente dernières années, l'étalement urbain et la décohabitation, le développement des surfaces tertiaires ou la mobilité ne sont pas mis en cause. Cette croissance ne peut s'obtenir qu'avec des consommations d'énergie finale encore importantes. D'où la notion de « croissance verte », dans laquelle le qualificatif « vert » est confondu avec le terme « décarboné » et permet d'introduire l'énergie nucléaire. La confiance dans le progrès scientifique et technique permet enfin de relativiser l'importance des objectifs environnementaux à long terme. D'ici 2050, on aurait toutes les chances d'assister à des ruptures technologiques qui permettront de contourner les différents obstacles environnementaux aujourd'hui considérés comme incontournables.

Le second mode de pensée n'affiche pas le taux de croissance de l'économie comme préoccupation principale. Il met en avant le strict respect des principes environnementaux de la transition énergétique. La gestion des problèmes sociaux et économiques (emploi, pouvoir d'achat, réduction des inégalités, etc.) repose sur la recherche systématique d'efficacité dans les usages de l'énergie, ainsi que d'effort de sobriété individuelle et collective pour minimiser les gaspillages d'énergie. Les efforts concernent autant l'innovation sociale et organisationnelle que l'innovation technique. Ils portent en priorité sur la réduction de la demande énergétique et sur l'intégration de la production

d'énergie dans l'économie locale. Enfin, aucun pari technologique important concernant l'émergence de moyens de production d'énergie en rupture n'y est effectué.

Au-delà du débat important sur la légitimité du recours au nucléaire ou d'autres technologies non encore industrialisées (stockage du CO₂ par exemple) pour satisfaire une demande d'énergie mondiale ou nationale, c'est bien le débat sur les modes de vie, l'égalité d'accès aux services énergétiques, les modes de gouvernance et le rythme nécessaires à une réelle transition énergétique qu'il s'agit d'instruire et de trancher.

Notes

[1] On sait pourtant, depuis le dernier rapport du GIEC, que le CO₂ n'est responsable que de 56 % du forçage radiatif engendré entre 1750 et 2011 par les différents gaz à effet de serre, devant le méthane (33 %), l'ozone et les HFC (6 %), le N₂O (5 %).

[2] Dans la synthèse du rapport « Énergie 2050 », on voit apparaître le terme sans qu'il soit réellement explicité : « *La dépendance mondiale aux énergies carbonées pose la question de la soutenabilité, tant sur le plan environnemental que sur celui de l'approvisionnement en matières premières. Si les réserves mondiales d'énergies fossiles apparaissent abondantes au regard des besoins futurs, les conditions de leur accès sont incertaines. La contrainte climatique devrait par ailleurs apparaître plus tôt que la contrainte géologique, incitant à la **transition énergétique*** ».

[3] Le CME regroupe l'ensemble des grands producteurs d'énergie.

[4] Issu d'un groupe d'une quinzaine de chercheurs du CNRS et de l'université.

[5] MEDEE : Modèle d'évolution de la demande d'énergie. Bertrand Château et Bruno Lapillonne.

[6] J. Goldemberg, A. Reddy, T. Johansson et R. Williams, « Energy for a sustainable world », Eastern Wiley, 1985.

[7] B. Dessus et F. Pharabod, « Jérémie et Noé, deux scénarios énergétiques mondiaux à long terme », *La Revue de l'énergie*, n°421, 1990.

[8] L'objectif de diviser par 2,5 la consommation énergétique par tête en combinant une croissance

économique de 0,9 % par an et d'une diminution de l'intensité énergétique du PIB de 2,5 % par an sur 45 ans signifie une division par 3,7 de l'intensité énergétique sur 45 ans (à population constante).

[9] Agence internationale de l'énergie, « Energy technology perspectives », 2008.

[10] M. Pappalardo, « Les coûts de la filière électro nucléaire », Cour des comptes, www.ccomptes.fr

[11] ASN : avis n° 2012 AV0139, du 31/01 /12 sur les évaluations complémentaires de la sûreté des installations nucléaires prioritaires au regard de l'accident survenu à la centrale de Fukushima-Daiichi.

[12] B. Dessus, « L'entourloupe nucléaire de François Hollande », *Politis*, n° 1170, 29 septembre 2011.

[13] C'est en particulier le cas pour le N₂O et le CH₄ qu'il est très difficile de réduire d'un facteur important sans jouer sur la production agricole.

La transition énergétique : bonne ou mauvaise pour l'emploi ?

vendredi 23 mai 2014, par [Philippe Quirion](#)

Du fait du niveau historiquement élevé du chômage, les politiques énergétiques et climatiques sont, à tort ou à raison, évaluées selon leur impact sur l'emploi. Ainsi, Henri Proglio, PDG d'EDF, a-t-il affirmé qu'en cas de sortie du nucléaire en France « un million d'emplois seraient mis en péril », ce qui a amené Anne Lauvergeon à déclarer qu'il avait « fumé la moquette » (La Tribune, 2011). Inversement, les partisans d'une sortie du nucléaire mettent en avant les créations d'emplois que ces politiques permettraient (Greenpeace International et al., 2012). Une partie de la divergence des résultats provient des différences dans le périmètre considéré : comme toute politique sectorielle, les politiques énergétiques et climatiques créent des emplois dans certaines activités et en détruisent dans d'autres. Pour calculer l'effet net sur l'emploi, il est donc nécessaire de prendre en compte à la fois les créations et les destructions d'emplois.

L'étude présentée rapidement dans cet article et plus longuement dans un document de travail du CIRED (Quirion, 2013) calcule ainsi l'effet net sur l'emploi du scénario énergétique de l'association négaWatt (2011) en référence à un scénario qui prolonge les tendances existantes. Parmi les différents scénarios énergétiques élaborés pour la France, négaWatt est l'un des seuls qui atteigne le facteur 4, c'est-à-dire qui permette de réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 75 % en 2050 par rapport à 1990, objectif officiel de la France (Salomon, 2013).

1. Méthode

La méthode retenue reprend, en l'actualisant, le principe des modèles AVATAR de l'INSEE (Riffard, 1983) et DEFI de la Direction de la Prévision (aujourd'hui DG Trésor) du ministère des Finances (Péronnet et Rocherieux, 1983).

Nous calculons un effet net sur l'emploi en France (les emplois créés et détruits à l'étranger ne sont pas comptabilisés) en appliquant la méthode suivante :

- Pour les deux scénarios, le négaWatt et le tendanciel, et pour chaque activité (construction de parc éoliens, maintenance de ces parcs, construction de nouvelles centrales nucléaires, construction d'infrastructures routières et

ferroviaires, transport ferroviaire ou routier de voyageurs...), les indicateurs physiques (énergie produite, capacités installées dans l'année, trafic en voyageurs-km ou véhicules-km...) sont extraits des tableaux de calcul des deux scénarios ou d'autres sources comme les Comptes des transports. Dans ce dernier cas, des hypothèses sont nécessaires pour passer des variables présentes dans le scénario négaWatt à celles des Comptes des transports, par exemple pour passer d'un nombre de véhicules-km en voiture à un nombre de voitures immatriculées.

- Pour chaque activité, et pour chaque année considérée, un coût unitaire est calculé (en euros par watt d'éolien installé, par tonne-kilomètre transportée...). La méthode retenue pour calculer ce coût unitaire varie selon l'activité, en fonction des sources disponibles.
- Ce coût unitaire est multiplié par l'activité de manière à calculer une demande monétaire, puis cette dernière est répartie dans une ou plusieurs des branches de la nomenclature du tableau entrées-sorties (TES), utilisé au niveau le plus désagrégé disponible (118 branches).

- Pour chaque branche, nous calculons le contenu en emploi, c'est-à-dire le nombre d'emplois (équivalent temps plein) créés en France par million d'euros de demande finale, en inversant le TES (Husson, 1994). Cette méthode permet de prendre en compte, non seulement les emplois directs (par exemple les emplois dans la branche automobile créés par l'achat d'un million d'euros d'automobiles) mais aussi toute la chaîne des emplois indirects (les emplois chez les équipementiers, chez les fournisseurs des équipementiers, chez les fournisseurs des fournisseurs, etc.), en se limitant aux emplois situés en France.
- Pour chaque activité et scénario, nous multiplions la demande monétaire adressée à chaque branche par le contenu en emploi de celle-ci. Cela permet de calculer, pour une année, une activité et un scénario, un **effet brut** sur l'emploi.
- Pour chaque activité considérée, l'un des deux scénarios est plus coûteux que l'autre et le financement de ce surcoût doit être pris en compte. On suppose que ce surcoût est payé par les ménages (en tant que contribuables, salariés, consommateurs ou actionnaires) et que ces derniers réagissent à ce surcoût en réduisant leur consommation du même montant, proportionnellement à leur vecteur de consommation initial. On calcule donc le contenu en emploi moyen de la consommation des ménages, qu'on multiplie par le surcoût mentionné ci-dessus, ce qui permet de calculer un effet dit « induit » sur l'emploi. Par rapport au scénario tendanciel, le scénario négaWatt entraîne à la fois des dépenses supplémentaires (énergies renouvelables, isolation, transports en commun...) et des économies (d'énergie en particulier). Si les premières sont plus élevées que les

secondes, le financement du surcoût va entraîner une baisse de l'activité dans le reste de l'économie et donc des destructions d'emplois « induites ». Dans le cas contraire, les ménages bénéficient de pouvoir d'achat supplémentaire, d'où des créations d'emplois « induites ». L'addition de l'**effet brut** et de cet **effet induit** donne un **effet net** sur l'emploi.

2. Résultats agrégés

Comme indiqué ci-dessus, l'effet net sur l'emploi correspond au solde des emplois créés, des emplois détruits et de l'effet induit, cela pour le scénario négaWatt par rapport au tendanciel. Le tableau 1 ci-dessous présente cet effet net et sa décomposition, pour 2020, 2025 et 2030.

Les quatre premières lignes du tableau indiquent, à un niveau relativement agrégé, les principales activités où le niveau d'emploi est plus élevé dans le scénario négaWatt que dans le tendanciel. De manière peu surprenante, il s'agit des énergies renouvelables, de la rénovation thermique des bâtiments, des modes de transports peu gourmands en énergie (ferroviaire, fluvial et transport routier de voyageur) et de la sensibilisation-information.

Les quatre lignes suivantes indiquent les principales activités où le niveau d'emploi est plus faible dans le scénario négaWatt que dans le tendanciel. Il s'agit des énergies non renouvelables (fossiles et nucléaire), des bâtiments neufs, du transport par route (fabrication d'automobiles, infrastructures routières, fret routier) et du transport aérien.

L'avant-dernière ligne présente l'effet induit sur l'emploi, qui est positif, ce qui signifie que les dépenses agrégées sont plus faibles dans le scénario négaWatt que dans le tendanciel : même si le premier entraîne bien sûr davantage de dépenses dans les énergies renouvelables, la rénovation thermique des bâtiments ou les transports en commun, il entraîne des économies encore plus importantes dans d'autres activités, comme le transport aérien ou le

fret routier. Ces économies nettes libèrent du pouvoir d'achat chez les ménages, qui augmentent leurs dépenses de consommation de manière homothétique à leur consommation à l'année de base, d'où une hausse de l'emploi répartie dans l'ensemble de l'économie. La dernière ligne du tableau indique l'effet net, qui est simplement la somme des éléments précédents.

Tableau 1. Effet sur l'emploi du scénario négaWatt par rapport au tendanciel (en milliers d'emplois équivalent temps plein — ETP)

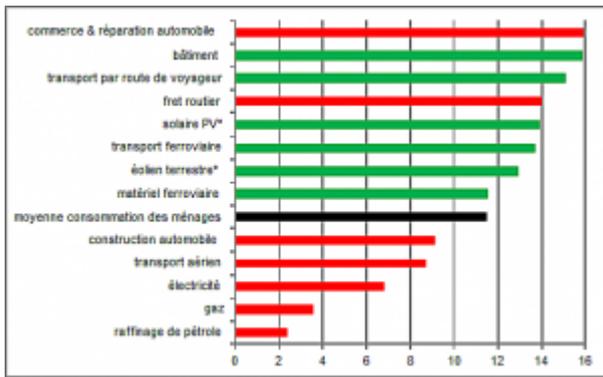
{{}}	2020	2025	2030
énergies renouvelables	187	249	335
rénovation des bâtiments	213	460	473
transports en commun, fret ferroviaire & fluvial	69	141	248
sensibilisation et information	6	6	5
énergies non renouvelables, réseaux gaz et électricité	-45	-108	-116
bâtiments neufs	-124	-279	-404
transport routier sauf transports en commun	-141	-243	-366
transport aérien	-27	-47	-72
effet induit	97	261	527
effet net sur l'emploi	235	439	632

Lecture : en cas de mise en œuvre du scénario négaWatt, en 2020, le nombre d'emplois dus à l'activité dans les énergies renouvelables serait supérieur de 187 000 à ce qu'il serait en cas de mise en œuvre du scénario tendanciel. Inversement, le nombre d'emplois dus au transport aérien serait inférieur de 27 000. Parce que le coût global est plus faible dans le scénario négaWatt, 97 000 emplois seraient créés par la réallocation des sommes économisées (effet induit). L'effet net global serait de + 235 000 emplois.

Parmi les activités créatrices d'emplois, la première est la rénovation thermique des logements, ce qui s'explique en partie par l'ampleur du programme de rénovation et en partie par le contenu en emploi élevé de la branche bâtiments. Les énergies renouvelables représentent le second gisement, suivies des modes de transports en développement : ferroviaire, fluvial et transports en commun.

Les activités en décroissance ont été regroupées en six catégories. Tout d'abord, des emplois disparaissent bien sûr dans les énergies non renouvelables, qui sont remplacées par les économies d'énergie et les renouvelables. Néanmoins, ces pertes d'emplois restent inférieures aux créations d'emplois dans les renouvelables, qui présentent un contenu en emplois supérieur. Ensuite, des pertes d'emplois (par rapport au scénario tendanciel) ont lieu dans la construction de bâtiments neufs. En effet, le nombre de m² construits est plus faible que dans le scénario tendanciel. Enfin, le transport routier (sauf transports en commun) et le transport aérien régressent.

Comme le montre la dernière ligne du tableau 1, le résultat net sur l'emploi est très positif. L'explication est simple : la plupart des branches dont l'activité se développe (en vert sur la figure 1) présentent un contenu en emplois plus élevé que celles (en rouge) dont l'activité se réduit. De plus, le contenu en emplois de la plupart de ces dernières est inférieur à celui de la consommation moyenne des ménages (en noir). Si, par exemple, les ménages réduisent leurs dépenses en gaz d'un million d'euros et que, conformément à nos hypothèses, ils augmentent leur consommation de ce même montant, et ce de manière homothétique entre les différentes branches de l'économie, l'effet net sur l'emploi sera égal à la différence de contenu en emplois entre la branche « gaz » et la moyenne de la consommation des ménages, soit $11,5 - 3,6 = 7,9$ emplois créés.



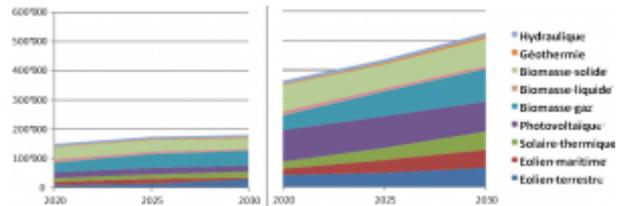
En rouge, les branches dont l'activité est plus faible dans le scénario négaWatt que dans le tendanciel ; en vert celles dont l'activité est plus forte. Les branches signalées par * ne figurent pas dans la comptabilité nationale ; leur contenu en emplois est calculé comme une moyenne pondérée de celui des branches auxquelles ces activités font appel.

3. Zooms sectoriels

Ici, nous présentons les emplois, directs et indirects, générés par l'activité dans chacun des secteurs considérés, à la fois dans le scénario négaWatt et dans le tendanciel. Il s'agit d'un effet brut, au sens où les chiffres présentés dans cette partie n'incluent pas l'effet induit, c'est-à-dire la destruction d'emplois générée par le financement des activités considérées ; cet effet induit est présenté de manière agrégé et non détaillé secteur par secteur.

Énergies renouvelables

Dès 2020, les emplois dans ce secteur font plus que doubler dans le scénario négaWatt par rapport au tendanciel (Figure 2). Dans le scénario négaWatt, les emplois sont répartis dans un grand nombre d'énergies renouvelables : principalement la biomasse solide et le photovoltaïque en 2020, puis une croissance de l'éolien maritime et de la biomasse sous forme de gaz et du solaire thermique à l'horizon 2030.

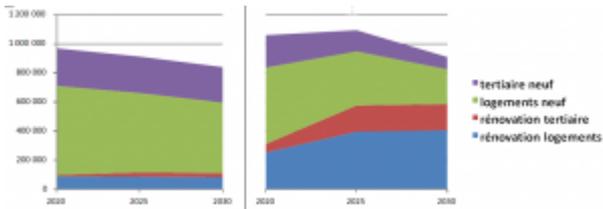


Bâtiment

Dans le résidentiel comme dans le tertiaire, deux effets s'opposent. D'une part, le scénario négaWatt est marqué par un plus grand nombre de rénovations thermiques, qui sont aussi plus ambitieuses, donc plus coûteuses. Il en découle un effet brut sur l'emploi positif. D'autre part, il prévoit moins de constructions, dans le résidentiel comme dans le tertiaire, d'où un effet opposé. Le premier effet domine et, en 2025-2030, l'effet brut en comparaison avec le scénario tendanciel atteint environ 300 000 emplois, un chiffre proche de celui obtenu pour les renouvelables.

Précisons que les chiffres indiqués ici n'incluent pas la rénovation non thermique (travaux d'entretien, transformation de bureaux en logements...). En effet, il n'est pas évident de savoir si la mise en œuvre du scénario négaWatt accroîtrait ou réduirait ces travaux.

Notre approche sous-estime certainement les gains d'emplois dans le scénario négaWatt, car, le TES ne distinguant pas la rénovation de la construction neuve, nous supposons que ces deux activités présentent le même contenu en emplois (9 emplois directs et 7 indirects, soit au total 16 emplois par million d'euros de demande finale). Or, une étude pour le SRCAE Rhône-Alpes estime qu'un programme de rénovation thermique créerait 13 emplois directs par million d'euros (CERA, 2011, p. 96), soit 4 de plus que dans notre estimation. En effet, par rapport à la construction neuve, le coût de la rénovation comporte une plus grande part de main-d'œuvre et une plus faible part de matériaux à faible contenu en emplois (béton, tuiles et briques, acier...).



Transports

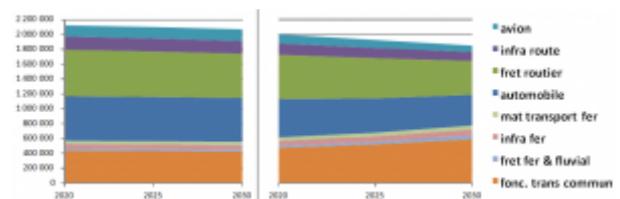
Contrairement aux deux domaines précédents, l'effet brut est négatif dans les transports (Figure 4) : le développement des transports en commun et du fret ferroviaire et fluvial ne compense pas complètement la baisse d'activité du fret routier, de l'aérien, des infrastructures routières et de l'automobile. Pourtant, le contenu en emplois des branches de transport qui se développent (transport en commun par route, transport ferroviaire, matériel ferroviaire...) est plus élevé que la moyenne, ce qui n'est pas le cas de toutes celles qui régressent. En particulier, le transport aérien et la construction automobile présentent un contenu en emplois bien inférieur à la moyenne. Cette baisse du nombre d'emplois dans les transports vient de ce qu'une partie de la baisse de l'activité de ces branches n'est pas compensée par du report modal : l'activité des transports, qu'on la mesure en unités physiques (tonnes-kilomètres et voyageurs-kilomètres) ou en euros, régresse.

Cependant, il existe de bonnes raisons de penser que ces résultats surestiment les pertes d'emplois bruts dans le scénario négaWatt. D'une part, entre notre année de base (2005) et 2011, l'industrie automobile a perdu 22 % de ses effectifs alors que la dépense des ménages en véhicules neufs, déflatée par l'indice des prix à la consommation, augmentait de 5%. Aussi, le contenu en emplois de cette activité est certainement plus faible qu'en 2005 et par conséquent notre calcul surestime les pertes d'emplois dans ce secteur.

D'autre part, nous prenons en compte un surcoût de fabrication (et donc des emplois supplémentaires) pour les voitures électriques et hybrides rechargeables, mais pas pour les voitures à combustible liquide ou gazeux, faute d'estimation disponible. Or, la baisse de la consommation unitaire des véhicules passe par une baisse de la masse de

ces véhicules, mais aussi par la généralisation d'innovations techniques qui génèrent un surcoût de fabrication et des emplois supplémentaires. Pour cette raison, une étude récente (Cambridge Econometrics, 2013) conclut qu'une baisse des émissions unitaires des voitures et utilitaires légers aurait un impact largement positif sur l'emploi en Europe.

Enfin, les pertes dans le fret routier sont sans doute surestimées car nous supposons l'emploi proportionnel aux tonnes-km transportées, alors que le ratio emploi/(t.km) est plus faible pour les poids lourds que pour les utilitaires légers. Or, dans le scénario négaWatt, l'activité diminue beaucoup plus dans les premiers que dans les seconds. Malheureusement, nous sommes contraints par le manque de désagrégation du TES qui ne distingue pas, dans le fret routier, transport à courte et à longue distance.

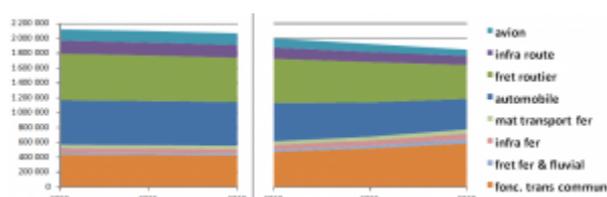


Énergies non renouvelables et réseaux d'énergie

Naturellement, l'effet brut sur l'emploi est négatif pour les énergies non renouvelables, sauf temporairement pour le gaz naturel fossile dont la consommation, en 2020 et 2025, est légèrement supérieure dans le scénario négaWatt (Figure 5). De même, à l'horizon considéré, le démantèlement des centrales nucléaires crée davantage d'emplois dans ce scénario. Cependant, cela ne suffit pas à compenser les pertes d'emplois bruts dues à la non-construction des EPR (un par an dans le scénario tendanciel à partir de 2023), à l'absence d'investissements lourds pour accroître la durée de vie des autres centrales nucléaires et à la baisse de la consommation d'électricité, de produits pétroliers et de charbon.

En revanche, sous les hypothèses retenues ici, dans le scénario négaWatt, le coût d'investissement, et donc l'emploi brut, sont légèrement supérieurs dans

le réseau de gaz et largement supérieurs dans le réseau électrique. En effet, ce dernier doit s'adapter pour transporter et distribuer la production issue des sources renouvelables. La baisse de la consommation d'électricité et en particulier celle de la demande en pointe, du fait d'un moindre recours au chauffage électrique à effet Joule, limite ce surcoût mais ne l'annule pas. Contrairement au coût d'investissement, le coût de fonctionnement des réseaux est quasiment identique entre les deux scénarios et n'est donc pas pris en compte.



Conclusion

Dans cette étude, nous quantifions l'effet net sur l'emploi d'une transition énergétique ambitieuse, en l'occurrence celle quantifiée dans le scénario négaWatt, à l'aide d'une méthode simple et transparente : nous raisonnons à dépense agrégée constante, et considérons que la transition énergétique entraîne une réallocation de la demande entre les branches. Aussi, l'impact sur l'emploi dépend du contenu en emplois des branches qui se développent, relativement à celles qui régressent. Nous concluons que la mise en œuvre d'un tel scénario permettrait une création d'emplois importante, de l'ordre de 235 000 en 2020, même en prenant en compte les emplois détruits dans les branches dont l'activité devrait décroître.

Cette étude repose sur certaines hypothèses et méthodes naturellement contestables, mais qui ont déjà été utilisées par des dizaines de travaux antérieurs, en Europe comme aux États-Unis. La méthode employée ne vaut que si un chômage important subsiste à l'horizon considéré ; dans le cas contraire, la demande de travail poussera les salaires à la hausse, ce qui n'est pas pris en compte ici. Cependant, c'est justement dans une telle situation de chômage élevé qu'il est utile d'analyser les

politiques climatiques sous l'angle de leur effet sur l'emploi, car c'est là que le coût du chômage, pour les chômeurs et pour la collectivité, est le plus important. De nombreuses études ont montré que le chômage entraîne un coût bien au-delà de la perte de salaire : dégradation du lien social, souffrance psychologique... (Masur et Posner, 2012). Quantifier ces coûts est difficile, ce qui explique qu'ils soient peu pris en compte dans les analyses coûts-bénéfices. Pourtant, les études existantes aboutissent à des chiffres très importants. Sur cette base, Masur et Posner (2012) proposent de valoriser dans les analyses coûts-bénéfices chaque emploi net pour un montant compris entre 35 000 et 100 000 dollars US. La création de 235 000 emplois supplémentaires serait ainsi valorisée à hauteur de 11 à 31 milliards d'euros.

Les limites de cette étude sont de deux ordres. Premièrement, elle ne prend pas en compte les rétroactions macroéconomiques que l'on trouve dans les modèles d'équilibre général ou macroéconomiques, ce qui constitue le prix à payer pour bénéficier d'un niveau élevé de désagrégation (118 branches) et d'une plus grande transparence. De plus, les résultats obtenus sont cohérents avec les évaluations macroéconomiques récentes, comme celles du scénario énergétique de l'Ademe ou de la feuille de route européenne (Callonnec et al., 2013 ; Cambridge Econometrics, 2013). Deuxièmement, et de manière symétrique, elle ne quantifie pas les emplois directs aussi finement qu'une étude technico-économique comme celle de l'Ademe (2012). Pour plusieurs activités parmi les plus importantes en termes de coût, cela sous-estime probablement le nombre d'emplois créés. Ainsi, la rénovation thermique des logements présente sans doute un contenu en emplois supérieur à la construction neuve, mais le niveau de détail disponible dans le tableau entrées-sorties ne permet pas de prendre en compte cette différence. Cependant, nous considérons que notre approche procure un bon équilibre entre niveau de détail technique et exhaustivité des mécanismes économiques considérés.

Dans certaines branches de l'économie, la politique climatique entraîne une réduction de l'emploi par

rapport au scénario tendanciel. Même si, comme nous l'avons vu, l'effet net global sur l'emploi est très positif, il importe de développer les dispositifs permettant l'adaptation et la sécurisation des travailleurs face aux mutations structurelles des compétences qui découleront des politiques climatiques, suivant en cela les recommandations formulées par la CES (2008) ou le Expert Group on New Skills for New Jobs (2010) auprès de la Commission européenne.

Enfin, au-delà du nombre d'emplois créés, la dimension qualitative des emplois est essentielle. Cependant, la qualité d'un emploi comporte de nombreux éléments : intérêt de l'emploi aux yeux des travailleurs, sécurité d'emploi, ergonomie, taux d'accidents du travail, existence de parcours qualifiants... Aussi, cette dimension demande des études spécifiques pour chacun des secteurs affectés par la transition énergétique.

Références

- Ademe, 2012, « [Marchés, emplois et enjeu énergétiques des activités liées à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables : situation 2010-2011 – prévisions 2012](#) ».
- Association négaWatt, 2011, « [Scénario négaWatt 2011](#) ».
- Callonnec G., G. Landa, P. Malliet, F. Reynès, 2013, « [Les effets macroéconomiques des scénarios énergétiques de l'Ademe](#) », *Revue de l'énergie*, 615 : 344-358.
- Cambridge Econometrics et al., 2013, « [Employment Effects of selected scenarios from the Energy roadmap 2050 Final report for the European Commission](#) ».
- Cambridge Econometrics and Ricardo-AEA, 2013, « [An economic assessment of low carbon vehicles](#) ».
- CERA, 2011, « [Analyse de l'offre et de la demande sur les marchés de l'éco-](#)

[rénovation et plan d'actions pour le schéma régional climat air énergie](#) ».

- CES (Confédération européenne des syndicats), Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud (ISTAS), Social Development Agency (SDA), Syndex, Wuppertal Institute, 2008, « [Changement climatique et emploi - Impact sur l'emploi du changement climatique et des mesures de réduction des émissions de CO2 dans l'Union européenne à 25 à l'horizon 2030](#) ».
- Expert Group on New Skills for New Jobs, 2010, « [New Skills for New Jobs : Action Now](#) ». Report for the European Commission
- Greenpeace International, European Renewable Energy Council and Global Wind Energy Council, 2012, « [Energy Revolution 2012](#) ».
- Husson M., 1994. « [Le contenu en emploi de la demande finale](#) », *Revue de l'IRES* 14 : 49-83.
- Masur J.S. and E.A. Posner, 2012, « [Regulation, unemployment, and cost-benefit analysis](#) », *Virginia Law Review* 98:579-634.
- Péronnet F. et F. Rocherieux, 1983, « [Le modèle DEFI : Problématique, principaux concepts et applications](#) », *Économie et prévision* 58 : 3-20.
- Quirion P. 2013, « [L'effet net sur l'emploi de la transition énergétique en France : Une analyse input-output du scénario négaWatt](#) », CIRE Working Paper 2013-46.
- Riffard J.-P., 1983, « Un outil d'analyse du système productif : le modèle AVATAR », *Courrier des statistiques* 26 : 33-36.
- Salomon T., 2013, « [Analyse comparative des émissions de GES entre Scénarios](#) », Contribution au Groupe experts - Débat national sur la transition énergétique.
- La Tribune, 2011, « [Selon Anne](#)

[Lauvergeon, Henri Proglia, PDG d'EDF, 'a](#)

[fumé la moquette' »](#), 26 novembre.

Comment penser une « prospérité sans croissance » ?

vendredi 23 mai 2014, par [Jean Gadrey](#)

Je mettrai l'accent dans cet article non pas sur des scénarios de transition (il en existe d'excellents dans certains secteurs : agriculture, énergie, bâtiments, transports...), mais sur les catégories de pensée et sur leur renouveau selon moi nécessaire. Je retiens pour commencer une hypothèse que je développerai peu, car je l'ai fait dans d'autres écrits, dont mon livre *Adieu à la croissance : la voie d'une « prospérité sans croissance »*, en référence au titre du livre de Tim Jackson, est nécessaire, désirable, et crédible. Elle ne pourra pas être empruntée sans une forte réduction des inégalités.

Cette voie est nécessaire. De nombreux constats l'indiquent. D'abord, de fortes corrélations passées et récentes existent entre la pression écologique des humains et la croissance économique mondiale. Ensuite, d'autres résultats montrent que, indépendamment de l'écologie, la croissance n'apporte plus rien ou plus grand-chose dans les pays riches en termes de « développement humain », de bien vivre et de lien social [1].

Cette voie est, ou peut être, désirable. Le terme même de prospérité choisi par Tim Jackson correspond à cette conviction. *Prosperare*, en latin, c'est « rendre heureux ». C'est lié à l'espoir ou à la confiance dans l'avenir, sans connotation d'abondance matérielle.

Enfin cette voie est crédible, moyennant bien évidemment des réorientations profondes elles aussi crédibles. C'est ce que montrent les scénarios auxquels je faisais allusion. En passant, si une voie absolument nécessaire pour éviter le pire était inenvisageable, je ne sais pas ce qu'il faudrait en conclure sur notre avenir et celui de nos descendants...

Mais cette voie ne pourra pas être empruntée sans une forte réduction des inégalités, pas seulement les inégalités économiques. Je renvoie sur ce point à mon livre et, plus récemment, à ce papier d'Eloi Laurent, accessible en ligne, mais en langue anglaise : « *Inequality as pollution, pollution as inequality* » [2].

1. Quatre catégories pour penser autrement le « progrès » ou le bien vivre

Pour penser une « bonne société s'inscrivant dans la durée », mais aussi une bonne économie, il faudrait privilégier d'autres catégories, non économiques, relevant d'abord de la philosophie morale et politique et de disciplines autres que l'économie.

Je retiens quatre hypothèses, autour de quatre catégories non économiques : 1) prendre soin au-dessus de produire, 2) biens communs à préserver au-dessus de biens privés à accumuler, 3) qualités au-dessus de quantités, 4) sobriété matérielle plutôt que démesure. La question de la justice traverse ces quatre catégories, mais je ne l'évoquerai pas dans les limites de cet article.

Ces quatre catégories entretiennent de fortes relations et peuvent former l'ébauche d'un système ou cadre cognitif. Aucune des quatre ne supprime la catégorie « ancienne » à laquelle je l'oppose, mais chacune désigne un basculement des priorités, selon moi nécessaire pour penser et donc réussir la « transition ».

Pour résumer la façon dont les nouvelles catégories ont une priorité sur les anciennes sans les abolir, il faudrait selon mes hypothèses :

1. mettre l'activité dite de production (économique ou non) au service du « prendre soin » ;
2. conditionner la production et l'usage des

biens privés à l'intégration de biens communs ;

3. produire et consommer des quantités sous condition de qualités diverses, dont des qualités écologiques dites de soutenabilité ;
4. conceptualiser la sobriété individuelle et collective comme exigence de recours mesuré à des ressources matérielles limitées, mais ne concernant pas des activités, plaisirs ou passions dans d'innombrables domaines autres que la consommation matérielle.

1.1. « Prendre soin » au-dessus de « produire »

Selon cette hypothèse, les économies et sociétés du futur seront non plus dominées par les catégories de production et de consommation croissantes de quantités, mais d'abord des économies et des sociétés du « prendre soin ». Je m'inspire très librement, en étendant sa portée, de la sociologie et de la philosophie du « care ». En voici cinq axes :

- Prendre soin des personnes, de leur santé, éducation, culture, bien-être, avec le souci non seulement d'aider ces personnes mais surtout de favoriser leur autonomie et leur activité propre, leurs « capacités ». Prendre soin du travail aussi, de sa qualité et de son sens. Prendre soin de soi aussi...
- Prendre soin du lien social, à préserver et renforcer, de la solidarité de proximité à des solidarités plus globales, et de l'accès à des droits universels liés à des biens communs ;
- Prendre soin des choses et des objets, pour les faire durer, les utiliser, les concevoir et les produire à cet effet, les recycler lorsque cela s'y prête ;
- Prendre soin de la nature et des biens communs naturels, dans toutes les activités humaines, afin de rester dans les limites des écosystèmes et de transmettre

aux générations futures des patrimoines naturels en bon état ;

- Prendre soin de la démocratie, vivante et permanente, bien au-delà de la démocratie à éclipse des élections, souvent décevante ou trompeuse. C'est peut-être le premier des biens communs, ou le plus transversal. Il faudrait lui associer le « prendre soin des savoirs », en tout cas de ceux qui correspondent, ou devraient correspondre, à des biens communs.

Depuis plus de deux siècles, les idées économiquement et politiquement dominantes ont affirmé le primat de la production, entendue comme production dans la sphère économique et monétaire (il a fallu attendre 1976 pour que la production non marchande des administrations publiques soit intégrée dans le PIB, ce qui est légitime et important, mais donne une idée des présupposés initiaux du grand projet des comptes nationaux, si indispensables soient-ils à l'analyse). La richesse des sociétés a alors été assimilée à sa richesse économique, par la suite comptabilisée dans le PIB. La croissance des « volumes » est devenue une finalité ultime et le critère central de progrès, ou dans le meilleur des cas sa condition impérative. Ce mode de pensée a conduit à ne pas voir ce que l'on perd en route, les dommages collatéraux de la croissance de la production, dommages sociaux, écologiques et humains. Ils sont en train de devenir massifs et centraux.

1.2. Biens communs à préserver au-dessus de biens privés à accumuler

Ce que l'on perd en chemin, dans les sociétés de croissance, ce sont souvent des patrimoines ou des biens communs dont certains sont essentiels pour inscrire les sociétés dans la durée, et dont aucun n'est comptabilisé dans le PIB.

Les biens communs désignent [\[3\]](#) des qualités d'ordre collectif jugées d'intérêt commun,

accessibles à tous, dont la gestion est commune et passe par la coopération d'acteurs multiples. Ils sont donc trois fois « communs » : intérêt collectif, accessibilité commune, responsabilité commune.

Prenons un exemple, celui de la qualité de l'air en ville. Ce n'est pas un bien public au sens usuel d'une infrastructure publique prise en charge par les pouvoirs publics. Il existe un grand nombre de parties prenantes de la « production » et gestion de cette qualité. Les citoyens, ménages, associations, entreprises, organismes divers sont amenés à coopérer comme « co-concepteurs, coproducteurs et coresponsables, y compris comme fournisseurs de ressources financières et non financières, aux côtés des pouvoirs publics comme financeurs partiels, coordinateurs, incitateurs, éducateurs, législateurs, etc. Il s'agit d'un bien commun, ni privé, ni public.

Cette catégorie est essentielle pour penser une transition écologique, énergétique, climatique, parce que, au-delà de cet exemple, presque tous les grands enjeux écologiques constituent des qualités d'intérêt général dont il faut « prendre soin » en commun par la coopération d'acteurs multiples. C'est vrai aussi d'enjeux sociaux majeurs, dont la protection sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes, etc.

Les biens communs (écologiques et sociaux) ne s'opposent pas systématiquement aux biens privés. L'objectif d'une transition écologique et sociale bien menée devrait être non seulement de prendre soin des biens communs en tant que tels, comme la qualité de l'eau, de l'air, de la biodiversité ou de la protection sociale, mais surtout d'enrichir la production des biens privés (et publics) en biens communs écologiques et sociaux via notamment des normes plus exigeantes (haute qualité sociale et environnementale).

Dans d'autres cas toutefois, la préservation et la gestion coopérative des biens communs vont s'avérer incompatibles avec leur gestion capitaliste. La « déprivatisation » de l'eau, de l'énergie, de la finance, entre autres, ou le refus de la privatisation de la protection sociale, sont des exemples de combats nécessaires. L'accent mis sur les biens communs va dans le sens non seulement de la réduction de la

sphère capitaliste, celle dont les acteurs visent à (presque tout) privatiser, mais aussi dans le sens de la démarchandisation (et parfois de la gratuité) de biens associés à des droits universels existants ou à conquérir. Il faudrait ajouter à ces considérations un bien commun économique et social central : la monnaie, aujourd'hui non seulement privatisée, mais dont la gestion est dominée par la loi de la « valeur pour l'actionnaire ». Aucune prospérité sans croissance n'advientra vraiment, en dépit d'expériences partielles ou locales concluantes, sans une socialisation de la monnaie et du système financier, pouvant passer par une articulation de monnaies locales et de monnaies communes à de larges espaces.

1.3. Qualités plutôt que quantités (une extension de la catégorie précédente)

Les constats statistiques de découplage, dans les pays riches, entre la croissance économique et de multiples variables associées à l'idée de bien vivre conduisent tous à cette idée : ont été oubliées en route d'innombrables qualités sacrifiées sur l'autel des quantités produites et consommées sous contrainte de gains de productivité. Qualité de vie, du travail, de l'emploi, des écosystèmes, du climat, des biens et des services, etc. Une partie de ces qualités sont des biens communs, d'autres relèvent notamment de la « qualité de service », services des prestataires ou services rendus par des biens, leur « valeur d'usage » ou mieux leur valeur dans l'usage.

La prospérité sans croissance est une transformation de nature qualitative. Les quantités (produites, consommées, de travail...) n'y prennent sens que sous des conditions ou normes de qualité. L'économie elle-même (section suivante) y est pensée comme une économie des qualités, des qualités dont on ne peut juger qu'à l'aune d'une économie comme science morale et politique.

1.4. Sobriété matérielle plutôt que démesure ou ébriété matérielles

Je me permets de renvoyer à ce texte : « La sobriété : une riche idée ! » [4]. Il y est montré que, loin d'être seulement une injonction individuelle pouvant parfois

se révéler culpabilisante, la sobriété regroupe nombre de priorités écologiques collectives presque unanimement admises : l'économie « de fonctionnalité » et tous les usages partagés, l'économie « circulaire », le recyclage et la réparation, les circuits courts, la valorisation des activités gratuites, le combat contre le culte de la vitesse, etc.

2. Cette voie implique de « faire de l'économie » avec d'autres concepts et catégories, au-delà du PIB, de la croissance et des gains de productivité

Dans les raisonnements économiques usuels, ceux qui fondent les scénarios des politiques à venir en reproduisant ceux du passé, la croissance est supposée fournir les « marges de manœuvre » de toute l'action publique et des stratégies privées. Elle dépend largement des gains de productivité du travail, mais ces derniers suppriment du travail à quantités produites identiques. Pour ajouter du travail dans l'économie, il faut donc que la croissance soit plus importante que les gains de productivité.

Compte tenu de la révision précédemment proposée des grandes catégories permettant de penser autrement le « progrès », ces concepts économiques clés vont devoir eux aussi passer au second plan au bénéfice d'autres concepts. En tenant compte de travaux existants et des quatre grandes catégories que j'ai mises en avant, je propose de premiers points d'appui pour une telle révision.

Il faut selon moi réformer le cœur du raisonnement, à savoir le triptyque croissance, gains de productivité, volume de travail requis. Il me semble inadapté à une économie des qualités, du prendre soin, des biens communs et de la sobriété énergétique et matérielle. Voici deux arguments liés entre eux. Le premier concerne le culte des gains de productivité, le second la relation supposée entre la croissance et l'emploi. La possibilité de scénarios de prospérité sans croissance passe par ces deux critiques et par des propositions alternatives.

2.1. Le culte des gains de productivité et le rendement décroissant du concept

Il s'agit d'une croyance forte et ancienne, traversant presque tous les courants de pensée et courants politiques, à l'exception des familles diverses de la pensée écologique, et encore... car même André Gorz faisait des gains de productivité un des leviers d'une quête de l'autonomie et d'une prise de distance avec la société « travailliste ».

Selon cette croyance, les gains de productivité du travail sont libérateurs car ils permettent par définition de produire autant ou plus avec moins de travail. Ils libèrent les humains des « corvées productives » parce qu'il y a « substitution du capital au travail ». Ils autorisent donc la réduction du temps de travail, la progression du temps libre, l'élévation du « niveau de vie » et/ou l'affectation de richesses économiques en expansion à des besoins collectifs, à la protection sociale, et même à la réduction des inégalités via « le partage des gains de productivité ». Ils résument donc le « progrès des forces productives ».

L'illustration la plus éclatante serait la suivante : pour nourrir la population d'un pays, il fallait jusqu'au XIX^e siècle que la grande majorité des individus travaille la terre, et la travaille durement. Aujourd'hui, dans les pays les plus « riches », 1 % à 2 % de la population active, soit moins de 0,5 % de la population totale, sont employés dans une agriculture devenue à 90 % industrielle et chimique, et suffisent en gros à répondre aux besoins alimentaires de toute la société, permettant même que 20 à 30 % de la nourriture achetée finisse dans les poubelles...

Pourtant, cet hymne puissant aux gains de productivité, ici agricoles, ailleurs industriels, s'accompagne de fausses notes devenues dissonances puis musique alternative. Ces gains s'accompagnent de pertes, et ces dernières deviennent massives. Pour une raison simple : pour produire plus de quantités avec autant de travail, ce qui est la définition des gains de productivité, il faut, sauf exceptions, plus de matériaux, d'eau, d'énergie, avec plus de pollutions et d'émissions. On pompe de

plus en plus dans des biens communs disponibles en quantité limitée, dont les plus décisifs depuis les Trente Glorieuses ont été les énergies fossiles, pétrole en tête. Ce sont elles qui ont propulsé vers le haut les gains de productivité industriels et agricoles. Et qui ont de ce fait propulsé aussi vers le haut les émissions de gaz à effet de serre et quelques autres « dommages collatéraux » devenus des risques centraux.

Mais ce qui perturbe le plus les économistes, majoritairement indifférents aux enjeux écologiques, est le constat que les gains de productivité s'effondrent, décennie après décennie, depuis les « Trente Glorieuses » : 5 % par an en moyenne entre 1949 et 1973, 3 % entre 1973 et 1989, 2 % entre 1989 et 2009. Ils ont désormais retrouvé les niveaux du XIX^e siècle, avant le pétrole et l'électricité, soit 1 % par an.

Or ce que, pour l'instant, ces économistes refusent d'admettre, c'est que le déclin des gains de productivité, tels qu'ils sont définis et mesurés, reflète essentiellement le déclin du concept, ses rendements intellectuels décroissants pour penser les transformations contemporaines des activités économiques et les grandes transformations à venir. Pourquoi le déclin du concept ? Plusieurs arguments interviennent, mais les deux plus importants sont les suivants.

D'abord, les économies contemporaines sont toutes caractérisées par le fait que les activités de service y occupent entre 75 % et 80 % de l'emploi. Or, les plus gros bataillons de cet emploi tertiaire sont constitués de services, publics, privés, ou associatifs où l'on ne peut pas, ou presque pas, réaliser de gains de productivité sans dégrader la qualité : éducation, santé, justice, services aux personnes âgées et à la petite enfance, services sociaux, recherche, etc. Mais c'est vrai aussi de services privés où la « relation de service » est déterminante et où la substitution du capital au travail a soit des perspectives limitées, soit des incidences négatives sur la qualité ou sur l'utilité sociale. On rejoint d'ailleurs ici l'une des dimensions du « prendre soin ».

Précisons encore, moyennant une brève incursion dans la technique : pour pouvoir définir et mesurer

aussi bien la croissance « en volume » que les gains de productivité, il faut impérativement s'appuyer sur la notion d'unités produites et de prix unitaires, afin de construire des indices de prix, lesquels serviront à « déflater » les mesures en valeur monétaire courante. Or, depuis des décennies, les statisticiens rencontrent un problème insurmontable, à nouveau mentionné dans le « rapport Stiglitz » (2009) : personne ne sait définir, dans de très nombreux services qui ont connu une forte expansion, ce que sont les unités produites, donc les prix unitaires, donc les « volumes ».

Que sont les « unités produites » dans l'enseignement, la santé, la recherche, l'action sociale, les services aux personnes âgées, mais aussi les banques, les assurances, la protection sociale, le conseil, voire le commerce de détail ? On ne sait pas, et pourtant ces activités où « on ne sait pas » représentent désormais la majorité des activités et de la valeur ajoutée, donc du PIB. Comment définir des gains de productivité ou un taux de croissance en volume dans ces activités ? On ne sait pas plus. L'évaluation « à prix constants » perd son sens lorsqu'on ne sait pas répondre à la question : le prix constant de quoi ? Les comptes nationaux en volumes et les mesures des gains de productivité globaux ont été mis au point avec des références industrielles et agricoles dans une période particulière. Celles des activités de service qui résistent à la rationalisation industrielle, en dépit de tentatives pour y introduire des pratiques productivistes, résistent aussi à leur inscription dans cette conceptualisation d'origine industrielle. Les conventions retenues par les comptes nationaux confrontés à cette difficulté reviennent plus ou moins, faute de pouvoir disposer d'unités de produits séparables de leurs producteurs, à prendre des unités de prestations de services, soit très souvent... le temps de travail des prestataires (enseignants, aides à domicile, etc.). On met alors au numérateur du ratio de productivité presque la même chose qu'au dénominateur...

Le deuxième argument à l'appui du déclin du concept de productivité est écologique. Car ce qui est vrai de ces services et de leur qualité l'est aussi de la qualité écologique des produits et des processus, enjeu

majeur de la période à venir. Les gains de productivité tels qu'on les mesure sont parfaitement indifférents aux « externalités environnementales ». Ils ne tiennent aucun compte par exemple des bilans carbone, des bilans de la consommation d'eau dans la production, de la déforestation liée à certaines productions ou des substances chimiques nocives embarquées dans d'innombrables produits de consommation courante, perturbateurs endocriniens, substances cancérigènes ou mutagènes, etc.

Au total, les gains de productivité passent, sauf exceptions, à côté des quatre exigences principales que sont la priorité au « prendre soin », l'attention aux biens communs, la qualité plutôt que la quantité, et la sobriété énergétique et matérielle. Ils ne sont plus émancipateurs.

Remarque : l'interprétation précédente d'un lien entre le déclin des gains de productivité et le déclin du concept lui-même fait l'objet de controverses parmi les économistes hétérodoxes, y compris ceux qui s'intéressent de près aux enjeux écologiques et qui partagent l'exigence d'une autre vision du « progrès ». Selon certains, on pourrait « sauver » le concept de gains de productivité, tout comme celui de croissance, moyennant des innovations méthodologiques et statistiques leur permettant de tenir compte des gains de qualité et de soutenabilité écologique. Je n'entrerai pas ici dans cette controverse, qui revêt des aspects très techniques. J'ai précisé mes convictions à plusieurs reprises sur mon blog [5]. Mais pour le dire de façon illustrée, il est selon moi illusoire et dangereux de vouloir faire entrer dans des prix fictifs ou corrigés toutes les externalités environnementales qui font qu'une fraise produite en Andalousie sur la base de la destruction de la qualité organique des sols, avec force pesticides et engrais azotés, une consommation d'eau considérable, des transports réfrigérés sur longue distance, et des conditions de travail indécentes, est différente (bien que moins chère sur les étals) d'une fraise de saison issue de l'agriculture biologique de proximité. Il s'agit d'une tentation de l'économisme prétendant pouvoir tout traduire en valeur monétaire.

2.2. La relation supposée entre la croissance et l'emploi

La question qui revient constamment dans les débats publics est celle de l'emploi dans un tel « modèle » ou dans la transition vers ce modèle. Créer des emplois sans croissance ? Les gens sont incrédules, mais ils le sont parce que presque tous les économistes et les responsables politiques affirment que c'est impossible. Ces économistes ont d'ailleurs raison s'agissant du passé : avec les gains de productivité des décennies passées, à une époque – celle des « Trente Glorieuses » de la « production de masse industrielle et agricole » – où la signification de ces gains était moins altérée qu'aujourd'hui, il était impossible d'ajouter des emplois sans croissance, sauf à réduire la durée du travail plus vite que les gains de productivité.

Le problème est que l'usage des raisonnements économiques du passé est incompatible avec les exigences et les urgences du présent et du futur. Le mieux pour prendre conscience de cette impasse est de partir d'un exemple, celui de la production agricole, que j'ai déjà emprunté car c'est le secteur qui a connu depuis 60 ans les gains de productivité les plus énormes, plus que l'industrie, tout en multipliant les dommages collatéraux sur l'environnement et sur la santé.

Supposons qu'on remplace progressivement l'agriculture industrielle par de l'agriculture biologique ou agro-écologie de proximité. À production identique en quantités, il faudrait en moyenne 30 à 40 % d'emplois en plus. Les comptes nationaux actuels nous diraient alors que la croissance de ce secteur « en volumes » est nulle (mêmes quantités produites) et que la productivité du travail baisse fortement. Pourtant, on aurait créé de nombreux emplois, il y aurait plus de valeur ajoutée agricole, et surtout la qualité et la durabilité de la production auraient été bouleversées positivement.

Passer à une économie des qualités, de la soutenabilité, du prendre soin et des biens communs écologiques et sociaux sous condition de justice est très probablement bon pour l'emploi, croissance ou pas, mais mauvais pour les chiffres de productivité,

parce que ces derniers ignorent ces catégories nouvelles.

La liste est longue des productions et des secteurs où une stratégie de montée en qualité et en durabilité restera invisible dans nos comptabilités. Les grands gisements d'emploi et de valeur ajoutée du futur résideront dans des transformations qualitatives « hors croissance », dans une économie dont le principe sera de « prendre soin » des personnes (des services de bien-être sans visée de productivité), des biens, de la nature et de la cohésion sociale. La prospérité sans croissance mais riche en emplois et en biens communs (et « pauvre en injustices ») repose sur cette réorientation, couplée avec une poursuite du mouvement historique de réduction de la durée du travail (RTT). Cette dernière exigence doit être aujourd'hui politiquement et moralement dissociée de toute référence à la croissance et à la productivité, d'abord parce qu'il y a cinq à six millions de chômeurs, et parce que ce résultat, qui ronge la société, est le fruit de décennies où l'on a mis en avant la croissance (reposant essentiellement sur des gains de productivité) comme principale solution, au lieu du partage équitable. Un remède qui rend de plus en plus malade devrait être abandonné.

Deux chiffres sur la RTT : la durée annuelle moyenne du travail des salariés était d'environ 1800 heures en 1970. Elle a régulièrement diminué jusqu'en 2002, et, depuis, elle stagne autour de 1400 heures, tous types de salariés confondus, y compris les petits boulots à temps très partiel. Si on en était resté à la durée de 1970, il y aurait aujourd'hui des millions de chômeurs en plus des cinq à six millions actuels (si l'on compte tous les chômeurs, et pas seulement ceux au sens du BIT).

Deuxième chiffre. Si l'on divise le volume total de travail en France par la population active, chômeurs

BIT compris, on obtient environ 31,5 heures par semaine, et moins de 30 heures en tenant compte des chômeurs « non BIT ». En Allemagne, ce chiffre est de 29 heures. En d'autres termes, un « partage du travail équitable » entre tous ceux qui ou bien ont un emploi ou bien aspirent à en avoir, aboutirait à une semaine de 30 heures environ. L'idée d'un autre partage du travail, plus égalitaire, sans perte de salaire pour l'immense majorité, sur « toute la vie », avec comme mesure phare la semaine de 32 heures, n'est peut-être pas à la mode, mais il va bien falloir s'affranchir de la mode de la pensée unique travailliste qui fait exploser le chômage bien plus sûrement que la « panne de croissance », laquelle, probablement, va s'installer dans la durée, s'agissant de la croissance quantitative ou « en volume ».

Enfin, au delà de l'éthique du partage, une telle réduction serait favorable, moyennant des dispositifs innovants, à la participation des citoyens à la vie démocratique et militante, à la vie associative, à la « croissance » des innombrables richesses non marchandes et souvent non monétaires issues du bénévolat coopératif. Ce serait bon également pour réduire la pression écologique, car une corrélation significative existe entre cette dernière et la durée du travail. [6]

Bien entendu, dans le même temps, l'emploi devra diminuer progressivement (mais avec des conversions négociées, limitant les réductions d'emplois et préservant la sécurité professionnelle des salariés sur leur territoire) dans certains secteurs à forte pression écologique ou haut niveau d'émissions et de pollutions : énergies fossiles, transports routiers, industrie automobile, etc. Mais ce que montrent les meilleurs scénarios dont on dispose, c'est que ces pertes d'emplois seraient plus que compensées par les créations dans les secteurs porteurs de la transition.

Notes

[1] Voir, outre les livres déjà cités, celui de Richard Wilkinson et Kate Pickett, *Pourquoi l'égalité est meilleure*

pour tous, Les Petits matins, 2013, ainsi que mon livre *Adieu à la croissance*, *op. cit.*

[2] E. Laurent, « [Inequality as pollution, pollution as inequality, The social ecologicus nexus](#) », september 2013.

[3] Je m'inspire ici de réflexions collectives menées depuis plusieurs années dans la région Nord-Pas-de-Calais, plus que de travaux théoriques, quel que soit leur intérêt.

[4] J. Gadrey, « [La sobriété : une riche idée !](#) », 14 février 2014.

[5] Voir par exemple ce billet : « [Alain Lipietz et le découplage entre croissance économique et réduction de l'empreinte écologique](#) ».

[6] Devetter François-Xavier, Rousseau Sandrine, « Working time and sustainable consumption », *Review of Social Economy*, vol. 69, n° 3, 2011.

L'État comme interface entre le capitalisme et la nature

vendredi 23 mai 2014, par [Razmig Keucheyan](#)

L'exploitation des ressources naturelles est, depuis toujours, une condition nécessaire de l'accumulation du capital. Comme l'a encore récemment montré Timothy Mitchell dans son livre *Carbon Democracy*, aucun secteur des sociétés modernes n'échappe à l'emprise des énergies fossiles (charbon, pétrole), y compris les institutions démocratiques qui s'y sont développées [1]

L'apparition de ces institutions a en effet été rendue possible par l'existence de certains types de conflits sociaux depuis le XIX^e siècle, lesquels auraient été inconcevables sans le système énergétique à base de carbone dominant depuis deux siècles.

À l'époque moderne, le rapport entre le capitalisme et la nature n'est jamais immédiat. L'État exerce une fonction d'intermédiaire ou d'interface entre les deux. Toute l'histoire de l'État moderne peut être relue à la lumière de cette idée. En régime capitaliste, le rapport entre l'accumulation du capital et la nature est toujours amorti ou articulé par l'État. Pourquoi ? D'abord, parce que la logique du capital est aveugle et sans limite. Livrée à elle-même, elle tire profit des ressources – naturelles ou autres – à sa disposition jusqu'à les épuiser. Elle est de surcroît incapable de gérer les effets néfastes du processus productif : pollutions, épuisement des stocks, atteintes à la santé, crises économiques, conflits... Pour tout cela, il y a l'État. En régulant l'accès aux ressources et en prenant en charge les conséquences négatives du développement, celui-ci œuvre en faveur des intérêts de long terme des classes dominantes et permet que la nature puisse être exploitée durablement.

L'État capitaliste a toutefois également pour fonction de construire la nature. Afin d'être exploitée durablement, celle-ci doit d'abord être organisée ou « configurée ». Par exemple, sur le plan légal, l'État émet des droits de propriété sur les espèces naturelles ou sur les particules de CO₂, dans le cadre de la marchandisation de la biodiversité ou des marchés carbone. Il autorise ainsi les opérateurs privés à tirer profit de leur commerce. Ou encore sur le plan statistique : compter et administrer les

ressources naturelles est une obsession de l'État depuis au moins les physiocrates au xviii^e siècle (physiocratie signifie « gouvernement par la nature »). L'État organise donc la nature et la met à disposition du capital. Générer de la valeur capitaliste suppose de produire et détruire sans cesse de la nature. Le capital n'y parvient cependant pas seul, il a besoin pour cela du concours d'une entité à laquelle il puisse confier les tâches qu'il ne peut accomplir : l'État. Le capitalisme, la nature et l'État, constituent par conséquent, à l'époque moderne, un indissociable triptyque. C'est la raison pour laquelle la question centrale pour tout mouvement écologiste digne de ce nom est la question de l'État.

La micro-assurance au secours de la profitabilité

L'un des secteurs où cette imbrication du marché, de l'État et de la nature apparaît aujourd'hui le plus clairement est celui de l'assurance, et plus particulièrement de la *micro-assurance*. De quoi s'agit-il ?

En cas de catastrophe naturelle et/industrielle, les assureurs tendent à majorer les primes d'assurance, les élevant parfois à des prix prohibitifs. Cela produit des effets d'exclusion, désincitant les individus à s'assurer du fait de primes excessives, ce qui rétrécit le marché et oblige les assureurs à augmenter encore leurs primes du fait d'une demande insuffisante. Ce problème est particulièrement aigu dans les pays pauvres. L'existence d'un marché de l'assurance suppose la présence d'un nombre suffisant de personnes disposant des moyens de s'assurer, sans

quoi les risques sont insuffisamment diversifiés et donc les assureurs dans l'incapacité de rembourser en cas de catastrophe. Dans les pays en développement, le seuil minimal est rarement atteint. Il arrive de surcroît que le cadre légal y soit défaillant, or l'émergence d'un marché de l'assurance en l'absence de cadre légal stable est problématique. La « financiarisation » de l'assurance des risques climatiques est une manière pour les sociétés d'assurance et les gouvernements de contourner ces obstacles.

Un exemple. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a émis un dérivé climatique en faveur du gouvernement éthiopien, afin que celui-ci puisse soutenir sa population en cas de sécheresse et de perte de récoltes [2]. L'Éthiopie est la proie de sécheresses récurrentes, aggravées par le changement climatique. Celles-ci donnent lieu à des famines, que le gouvernement éthiopien n'a pas les moyens de gérer et qui sont souvent prises en charge par le secteur de l'humanitaire. Le dérivé climatique émis par le PAM se présente comme une alternative à la fois à l'aide gouvernementale directe et à l'aide humanitaire. Il s'agit d'une forme d'assurance appelée *index based insurance*. *Index based* signifie que son déclencheur est une échelle graduée, par exemple de température ou de pluviométrie, qui, si elle dépasse un certain seuil, libère une indemnité. Des systèmes assurantiels de ce genre existent également en Bolivie, en Inde et au Soudan, et sont activement promus par les organisations internationales. Ils participent d'un système en pleine effervescence à l'heure actuelle, à savoir la *micro-assurance*, qui est l'équivalent pour le secteur de l'assurance du microcrédit [3]. La micro-assurance est symptomatique de la *financiarisation de la vie quotidienne* à l'œuvre à l'heure actuelle [4]. La multiplication des catastrophes naturelles dues au changement climatique promet à ce secteur un avenir radieux.

La micro-assurance, comme son nom l'indique, porte sur de petits montants et concerne des populations pauvres, qui toutefois peuvent encourir des pertes importantes du fait de désastres naturels. Comme dans le cas du microcrédit, la gestion est communautaire, au sens où la responsabilité du

paiement des primes est collectivement contrôlée. Elle concerne divers aléas : santé, pertes de récolte ou de bétail, inondations... et inclut entre 150 et 200 millions de personnes à ce jour. Munich Re – le plus gros réassureur au monde – a publié plusieurs volumes consacrés à la micro-assurance en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT) [5]. Cette collaboration entre le privé et le public, en l'occurrence les organisations internationales, est une constante du secteur de l'assurance. L'objectif affiché, comme toujours, est de protéger les plus pauvres, mais capter les primes, fussent-elles microscopiques, de millions de paysans pauvres à travers le monde n'est pas étranger à l'intérêt du n° 1 mondial de la réassurance pour ce secteur... La micro-assurance peut être considérée comme une forme d'« accumulation par dépossession », au sens de David Harvey [6]. Le principe est toujours le même : en période de déclin du taux de profit, de crise du capitalisme, comment rendre profitables des secteurs de la vie sociale et de la population qui jusque-là échappent au marché ?

La profitabilité est une construction politique. Les organisations internationales qui œuvrent dans le domaine du développement, associées aux entreprises privées, développent depuis une décennie environ des « modèles de marché pour les pauvres [7] ». Cette démarche s'inscrit dans l'idéologie de l'*empowerment* □ ou « responsabilisation » □ des pauvres, supposée leur faire reprendre le contrôle de leurs existences. Le microcrédit et la micro-assurance procèdent de cette approche. La méthode mise en œuvre consiste à rendre solvables □ et donc profitables – des secteurs de la population qui, étant trop pauvres, ne peuvent être intégrés au marché faute de moyens. Deux conditions doivent être réunies pour cela. D'abord, les marchés pour les pauvres doivent être déployés à large échelle, c'est-à-dire concerner des millions d'individus. Le montant d'une prime d'assurance que peut s'autoriser un paysan indien ou bolivien est extrêmement bas. Ensuite, l'agrégation des primes recueillies par les assureurs pour qu'ils puissent couvrir maladies et catastrophes, et au passage empocher des bénéfiques, doit être d'un niveau suffisant. Conclusion : les primes doivent être

nombreuses. Que ces modèles de marché s'adressent à des pays très peuplés rend l'opération non seulement faisable, mais financièrement juteuse pour les assureurs.

L'intégration des pauvres dans le marché de l'assurance suppose souvent que les primes d'assurance soient subventionnées par l'État, au moins au début. C'est le mécanisme dit des « partenariats public-privé », ou « PPP », qui est l'un des piliers du régime assurantiel néolibéral et dont on trouve aujourd'hui des manifestations dans tous les secteurs de l'économie, par exemple dans la construction des écoles ou la gestion des prisons. Un autre géant de la réassurance, Swiss Re, a publié en 2011 un rapport intitulé « Closing the financial gap. New partnerships between the public and the private sectors to finance disaster risks [8] ». Le « gap » financier évoqué dans ce titre est celui qui sépare les paysans pauvres des pays en développement de l'assurabilité, c'est-à-dire de la rentabilité pour les assureurs. Selon Swiss Re, c'est aux États de combler ce « gap », c'est-à-dire d'amener le paysan pauvre ou l'habitant du bidonville global au marché, afin que les assureurs puissent l'assurer. Le réassureur suisse avance plusieurs arguments pour convaincre les États. Un paysan non assuré est par exemple moins productif. Sujet aux aléas de la nature ou de la maladie, il aura tendance à moins investir dans l'outillage, et les engrais et donc sa productivité à stagner. En outre, il est de toute façon en dernière instance à la charge de l'État, car si sa récolte est détruite ou s'il tombe malade, c'est son soutien qu'il sollicitera. C'est la raison pour laquelle Swiss Re suggère que l'État rende ces assurances privées obligatoires. Comme l'a montré Michel Foucault, le néolibéralisme a peu à voir avec le « laissez-faire » et tout à voir avec l'intervention permanente de l'État en faveur des marchés.

La privatisation de l'assurance : les obligations catastrophe « souveraines »

L'importance de l'État comme interface ou intermédiaire entre le capitalisme et la nature se constate également dans le cas d'une autre catégorie

d'instruments financiers « branchés sur la nature » : les « obligations catastrophe » (*cat bonds* en anglais), et particulièrement les obligations catastrophe dites « souveraines ».

Une obligation est un titre de créance ou une fraction de dette échangeable sur un marché financier, et qui est l'objet d'une cotation ayant un prix, lequel fluctue. Une obligation peut être publique, c'est alors un bon du trésor, ou elle peut être émise par une organisation privée. Les obligations catastrophe sont des fractions de dette dont la particularité est de procéder non d'une dette contractée par un État pour renouveler ses infrastructures, ou par une entreprise pour financer l'innovation, mais de la nature et des catastrophes qui y surviennent. Leur sous-jacent, en somme, est la nature. Elles concernent une catastrophe naturelle qui n'est pas encore survenue, dont il est possible mais pas certain qu'elle survienne, et dont on sait qu'elle occasionnera des dégâts matériels et humains importants. L'objectif des obligations catastrophe est de disperser les risques naturels aussi largement que possible dans l'espace et le temps, de sorte à les rendre financièrement insensibles.

La plupart des obligations catastrophe émises jusqu'à présent l'ont été par des assureurs et des réassureurs, désireux de se protéger face aux coûts potentiels de catastrophes. Une tendance se fait cependant jour depuis le milieu des années 2000, consistant pour des États à émettre des obligations catastrophe. C'est ce que les théoriciens de l'assurance appellent les obligations catastrophe « souveraines », comme on parle de dette souveraine [9]. Cette tendance est activement encouragée par des organisations internationales opérant dans le secteur de l'économie, au premier rang desquelles la Banque mondiale et l'OCDE. Les Nations unies disposent également d'un secrétariat à la réduction des risques, créé en 1999, qui met en œuvre une United Nations International Strategy for Disaster Reduction (UNISDR) [10].

Le Mexique a ainsi émis en 2006 une obligation catastrophe qui lui permet de se couvrir en cas de tremblement de terre. En 2009, le pays a décidé d'inclure dans le dispositif les ouragans, ce qui a

donné lieu à un programme dit « multi-cat », autrement dit qui couvre une multiplicité de catastrophes potentielles [11]. Le Mexique est vulnérable à de nombreux aléas, naturels ou non. Les ouragans, particulièrement dans la région du golfe du Mexique, mais aussi les séismes, les glissements de terrain, ou encore l'activité volcanique, le volcan Popocatépetl qui surplombe la ville de Mexico s'étant par exemple récemment remis en activité. Le séisme de magnitude 8,1 qui a frappé Mexico en septembre 1985 a fait plus de 10 000 morts et 30 000 blessés, et les dommages ont été estimés à 5 milliards de dollars.

Au Mexique comme ailleurs, l'État est l'assureur en dernier ressort en cas de catastrophe naturelle. L'indemnisation des victimes se fait sur le budget fédéral, c'est-à-dire en dernière instance l'impôt, sur la base d'un principe de solidarité nationale consubstantiel à l'État-nation moderne. Ce principe est le même qui prévaut, dans certains pays, dans des secteurs comme la santé ou les retraites. La montée en puissance de l'humanitaire à partir du dernier quart du xxe siècle complète ce dispositif par une part privée, gérée par des organisations non gouvernementales, dont l'ampleur est souvent proportionnelle à l'émoi suscité par la catastrophe dans l'opinion publique internationale. Des organisations internationales comme la Banque mondiale ou le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sont également susceptibles d'intervenir.

Au Mexique, le grand nombre de catastrophes naturelles a conduit le gouvernement à mettre en place, en 1996, un Fonds pour les désastres naturels, dit « Fonden » (*Fondo de desastres naturales*). Ce fonds intervient à la fois sur le court et le long terme : il procure de l'aide financière d'urgence aux sinistrés dans les premiers moments qui suivent une catastrophe et finance ensuite la reconstruction des infrastructures. Le Fonden est un fonds juridiquement indépendant, mais financé sur le budget de l'État. Jusqu'au début des années 2000, le système a convenablement fonctionné, en raison de désastres naturels aux coûts relativement bas. Cependant, à partir de ce moment, une série de catastrophes aux coûts exorbitants s'est abattue sur

le pays. C'est ainsi qu'en 2005, par exemple, le gouvernement fédéral avait prévu de consacrer 50 millions de dollars à l'aide en cas de catastrophe et qu'il a fini par en dépenser 800 millions [12].

C'est dans ce contexte que l'idée de titriser l'assurance des catastrophes climatiques du Mexique s'est fait jour. Sous l'égide de la Banque mondiale, dans un rôle de « coordinateur global », les protagonistes du programme « multi-cat » ont entamé un cycle de réunions et de négociations. Autour de la table, rien que des gens sérieux : le ministère des Finances du Mexique, Goldman Sachs et Swiss Re Capital Markets, chargés de vendre le programme aux investisseurs. Munich Re est également partie prenante, ainsi que deux grands cabinets d'avocats états-uniens, Cadwalader, Wickersham & Taft et White & Case. L'agence de modélisation en charge de mettre en place les paramètres de déclenchement de l'obligation catastrophe est Applied insurance research (AIR). Elle a élaboré deux modèles, l'un pour les séismes, l'autre pour les ouragans, en spécifiant à chaque fois la localisation géographique de l'événement (sa trajectoire pour l'ouragan) et ses caractéristiques physiques : magnitude sur l'échelle de Richter et profondeur dans le premier cas, vitesse du vent dans le second. Une fois le cat bond enregistré aux îles Caïman par Goldman Sachs et Swiss Re, sous la forme d'un *special purpose vehicle*, il a été vendu aux investisseurs au cours d'un *road show* – c'est ainsi que l'on appelle la présentation d'un nouveau produit financier sur le marché – organisé par les banques.

À chaque fois qu'une catastrophe frappe le Mexique, l'agence AIR se livre à des calculs pour déterminer si elle répond aux paramètres établis par les contractants et conduire à la mise à disposition du montant financier. Ainsi, un séisme a touché l'État de Baja California en avril 2010, les villes de Calexico et Mexicali en particulier, mais son épicentre se trouvait au nord de la zone délimitée par le cat bond [13]. Par conséquent, l'argent de l'obligation n'a pas été libéré et le Mexique a continué à payer des intérêts. De même, un ouragan a frappé l'État de Tamaulipas en juin 2010, mais sa puissance était inférieure au seuil prédéterminé ; là encore, l'argent n'a pas été libéré. Il est fréquent que des négociations aient lieu lorsque

frappe une catastrophe. En 1999, de longs pourparlers ont eu lieu entre assureurs et assurés pour savoir si Lothar et Martin, des ouragans qui ont traversé la France, constituaient un ou deux ouragans [14]. Les assureurs insistèrent sur le fait qu'il s'agissait d'un seul événement climatique, afin de n'avoir à payer les indemnités qu'une fois.

La mise en place de *cat bonds* souverains s'opère également en Asie. C'est ce que révèle un rapport de l'ASEAN paru fin 2011 [15]. L'ASEAN est l'association des nations d'Asie du Sud-est. Elle inclut la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, le sultanat de Brunei, le Vietnam, la Birmanie, le Cambodge, le Laos et les Philippines. Cette région est très exposée aux catastrophes naturelles et il est probable que le changement climatique augmentera encore le nombre et la puissance des catastrophes à venir. Dans la mesure où certains des pays de l'ASEAN sont musulmans – l'Indonésie est le plus grand pays musulman au monde – ce sont les principes de l'assurance islamique, le *Takaful*, qui s'appliquent. On peut relever au passage que l'assurance islamique connaît aujourd'hui une croissance annuelle de 25 %, alors que le marché de l'assurance traditionnelle a cru en moyenne de 10 % au cours des dernières années [16]. Swiss Re fait ainsi beaucoup d'efforts pour renforcer sa « Sharia credibility », selon sa propre expression.

Le système assurantiel préconisé par ce rapport de l'ASEAN inclut trois niveaux. Le premier concerne les risques récurrents mais de faible ampleur, de type glissements de terrain ou inondations locales. Dans ce cas, le financement se fait sur le budget de l'État, en prévoyant des enveloppes qui lui sont spécifiquement consacrées. Les montants financiers en jeu sont parfois importants, mais pas suffisamment pour mettre en péril la stabilité financière d'un État. Le deuxième niveau, qui renvoie aux tremblements de terre ou aux inondations plus importantes, fait appel aux « crédits contingents » de la Banque mondiale. La Banque mondiale émet des « options de tirage différé pour les risques liés aux catastrophes [17] ». Celles-ci permettent à un pays de recevoir une aide financière rapide en cas de catastrophe. Elles sont assorties de conditions, comme toujours lorsque la Banque mondiale prête de

l'argent. Outre le versement d'intérêts, un pays qui y prétend doit mettre en place un « programme de gestion des risques appropriés », qui implique notamment le développement de partenariats avec le privé, et doit encourager l'émergence de marchés privés de gestion des risques catastrophiques. Ces crédits contingents peuvent s'élever jusqu'à 500 millions de dollars. Le troisième niveau concerne les risques peu fréquents mais dont les conséquences sont désastreuses : tremblements de terre majeurs, cyclones tropicaux, tsunamis, etc. Ce troisième étage est celui de la haute finance : vu les coûts induits par ces catastrophes, seule cette dernière est susceptible d'y faire face.

Le Mexique et les pays asiatiques ne sont pas les seuls à avoir mis en place des *cat bonds* souverains. La Turquie, le Chili, ou encore l'État de l'Alabama aux États-Unis, durement affecté par l'ouragan Katrina en 2005, l'ont également fait sous une forme ou une autre.

Crise écologique et crise de la dette

L'émission d'obligations catastrophe « souveraines » par les États a une raison profonde, dont l'examen permet de mettre en rapport les questions écologiques avec le capitalisme et ses crises, et particulièrement avec la crise de la dette actuelle.

Un des objectifs du programme « multi-cat » mexicain, de l'aveu même de ses concepteurs, est de « protéger les finances publiques » du pays émetteur, ou encore, d'« immuniser leur politique fiscale [18] ». Le rapport de l'ASEAN parle quant à lui de renforcer la « résilience financière » des pays membres, de « protéger les équilibres fiscaux de long terme », en financiarisant l'assurance des risques climatiques. Ces programmes obligatoires ont été finalisés en 2009, alors que fait rage la plus grave crise du capitalisme depuis la Grande dépression des années 1930. Une caractéristique de la crise actuelle est l'augmentation vertigineuse des dettes souveraines, c'est-à-dire de l'endettement des États du centre de l'économie mondiale, États-Unis et Union européenne en tête. Cet endettement est le fruit de baisses d'impôts massives, d'inspiration néolibérale,

pour les plus riches, de diminutions significatives des rentrées fiscales du fait du ralentissement de la croissance, et du sauvetage des banques et d'autres institutions financières par l'État au moment de la crise.

La crise des dettes souveraines intervient dans le contexte de ce que certains auteurs, parmi lesquels James O'Connor et Wolfgang Streeck, ont appelé la « crise fiscale de l'État ». Cette expression désigne le fait que les États n'ont plus les moyens financiers de leurs politiques et qu'il s'agit là d'une donnée *structurelle*, et non pas seulement passagère, apparue depuis le dernier quart du xxe siècle. Cette donnée structurelle a été encore aggravée par la crise des dettes souveraines.

Selon Streeck, les États sont aujourd'hui placés devant deux obligations mutuellement contradictoires : d'une part, consolider leurs finances publiques, ce qui doit leur permettre notamment d'emprunter à des taux d'intérêt plus bas que les taux actuels, la réduction des déficits et de la dette étant imposée par les marchés. De l'autre, continuer à procurer à leurs populations des niveaux d'investissement public dans l'éducation, la santé, les retraites... élevés, les attentes des populations en termes de bien-être, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale au moins, ne cessant d'augmenter [19]. En période de taux de croissance historiquement bas depuis plusieurs décennies, ces deux obligations sont impossibles à concilier. C'est ce qui conduit Streeck, qui s'inspire sur ce point d'O'Connor, à affirmer que le capitalisme et la démocratie ne seront plus compatibles pour longtemps.

La crise fiscale de l'État est étroitement liée à la crise environnementale. Du fait de la crise fiscale qu'ils traversent, les États sont de moins en moins capables d'assumer le coût assurantiel des catastrophes climatiques par des moyens conventionnels, c'est-à-dire principalement par l'impôt. Ils le seront d'autant moins que le nombre et la puissance de ces catastrophes iront en augmentant, du fait du changement climatique. C'est là le point de fusion de la crise écologique et de la crise financière. Un tel constat vaut pour toutes les

régions du monde, mais à plus forte raison pour les plus fragiles des États. Les pays en développement sont souvent les plus durement frappés par les catastrophes climatiques, non seulement parce que c'est là que celles-ci ont lieu, mais également parce que les moyens dont ils disposent pour y faire face sont bien inférieurs à ceux que possèdent les pays développés. La montée du niveau des mers affecte les Pays-Bas aussi bien que le Bangladesh. Il est toutefois de toute évidence préférable d'y être confronté dans le premier de ces pays plutôt que dans le second. L'île antillaise de Grenade est un cas instructif. Cette île est frappée en 2004 par l'ouragan Ivan, alors qu'elle est endettée à hauteur de 90 % de son PIB. Incapable de faire face aux dépenses induites par cette catastrophe, compte tenu de son niveau d'endettement, elle est forcée de se déclarer en défaut un an plus tard.

La crise fiscale incite les États à financiariser de plus en plus l'assurance des risques climatiques. La titrisation est conçue comme une alternative à l'impôt et à la solidarité nationale. La crise fiscale de l'État, la crise environnementale et la financiarisation sont donc trois phénomènes étroitement liés. Cet argument peut être généralisé. À l'origine, l'exploitation de la nature ne coûte rien ou presque. Avec le temps, l'épuisement des ressources conduit toutefois à leur renchérissement, alors que la gestion des effets néfastes du développement – lutte contre les pollutions, frais liés à la santé des salariés, accidents atomiques... – coûte elle aussi de plus en plus cher. Cette tendance pèse à la baisse sur le taux de profit. Que fait alors le capitalisme ? Il transfère le coût croissant de la reproduction des conditions de production à l'État. C'est la logique même de ce système : socialisation des coûts, privatisation des bénéfices. L'augmentation des coûts relatifs aux conditions de production plonge l'État dans une crise fiscale. Les rentrées fiscales n'augmentent pas au même rythme que les dépenses, ce d'autant plus qu'à partir des années 1970, le taux de croissance des pays anciennement développés est en berne. Les finances publiques sont par conséquent structurellement déficitaires.

La crise fiscale de l'État le conduit à emprunter de plus en plus sur les marchés financiers, afin de

financer ses dépenses et investissements et de rétablir fictivement l'équilibre de ses comptes. C'est l'une des causes de la financiarisation du capital [20]. Cette financiarisation procède – notamment – du renchérissement des conditions de production et des

coûts croissants générés par l'exploitation de la nature. Le capitalisme exploite la nature, ce qui occasionne des dépenses de plus en plus importantes pour l'État, qui s'en remet aux marchés financiers pour y faire face.

Notes

[1] Timothy Mitchell, *Carbon democracy. Le pouvoir politique à l'ère du pétrole*, La Découverte, Paris, 2013.

[2] Koko Warner *et al.*, « Adaptation to climate change. Linking disaster risk reduction and insurance », *United Nations international strategy for disaster reduction secretariat* (UNISDR), 2009, p. 4.

[3] Voir Wendy J. Werner, « Micro-insurance in Bangladesh. Risk protection for the poor ? », *Journal of Health, Population, and Nutrition*, vol. 27, n° 4, 2007.

[4] Voir Randy Martin, *The Financialization of Daily Life*, Temple University Press, Philadelphie, 2002.

[5] Voir les deux gros volumes copublés en 2006 par Munich Re et l'Organisation internationale du travail (OIT), intitulés *Protecting the Poor. A Microinsurance Compendium*, disponibles à l'adresse : <www.munichre-foundation.org/home/Mi...> . On lira par exemple la contribution de Thomas Loster et Dirk Reinhardt, « Microinsurance and climate change ».

[6] David Harvey, *Le Nouvel impérialisme*, Les Prairies ordinaires, Paris, 2010.

[7] Michèle Laubscher, « Modèles de marché pour les pauvres », *Global. Globalisation et politique Nord-Sud*, n° 40, été 2011.

[8] Voir le document publié par Swiss Re, « Closing the financial gap. New partnerships between the public and the private sectors to finance disaster risks », 2011. Disponible à l'adresse : <<http://media.swissre.com/documents/...>> .

[9] Voir David Croson et David Richter, « Sovereign cat bonds and infrastructure project financing », *Risk Analysis*, vol. 23, n° 3, 2003.

[10] Voir le site : <<http://www.unisdr.org/>> .

[11] Erwann Michel-Kerjan *et al.*, « Catastrophe financing for governments. Learning from the 2009-2012 multicat program in Mexico », *loc. cit.*, p. 25.

[12] *Ibid.* p. 24.

[13] *Ibid.*, p. 36.

[14] Arthur Charpentier, « Insurability of climate risks », *loc. cit.*, p. 100.

[15] ASEAN, « Advancing disaster risk financing and insurance in ASEAN countries. Framework and options for implementation », avril 2012. Disponible à l'adresse : <www.gfdrr.org/sites/gfdrr.org/files...> .

[16] Voir Swiss Re, « Insurance in the emerging markets : overview and prospects for Islamic insurance », n° 5, 2008. Disponible à l'adresse : <<http://media.swissre.com/documents/...>> .

[17] Voir Banque mondiale, *Manuel du service de la dette*, juin 2009. Disponible à l'adresse : <<http://siteresources.worldbank.org/...>> , p. 19-20.

[18] Erwann Michel-Kerjan *et al.*, « Catastrophe financing for governments. Learning from the 2009-2012 multicat program in Mexico », *loc. cit.*, p. 3.

[19] Sur le cas allemand, voir Wolfgang Streeck, « Endgame ? The fiscal crisis of the German state », in Alister Miskimmon, William E. Paterson et James Sloam (dir.), *Germany's Gathering Crisis. The 2005 Federal Election and the Grand Coalition*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2009.

[20] Voir aussi Costas Lapavitsas, « Financialised capitalism. Crisis and financial expropriation », *Historical Materialism*, vol. 17, n° 2, 2009.

Sport, infrastructures et totalitarismes

vendredi 23 mai 2014, par [Michel Caillat](#)

Personne ne peut le nier : le sport sature notre espace et notre temps. Or, malgré ses centaines de millions de licenciés sur la planète (15 millions en France), ses milliers d'heures d'antenne à la radio et à la télévision, ses milliards de téléspectateurs, son intégration totale à « l'économie-monde », son implacable marchandisation, sa puissance idéologique, son pouvoir sur les corps, son vocabulaire qui inonde la sphère politique et médiatique, malgré son omniprésence dans la vie quotidienne, il reste un sujet méconnu et tabou. La place centrale qu'il a prise dans nos sociétés semble le protéger de la critique.

Une des propriétés importantes du champ sportif – plus que de tout autre – réside dans le fait qu'il enferme de l'impensable, c'est-à-dire des choses qu'on ne discute même pas, qui sont admises comme allant de soi. Sportifs et non-sportifs, hommes politiques, intellectuels et militants dits progressistes « glissent » sur l'institution, soit par amour aveugle (« *Ne touchez pas à ma religion* »), soit par dangereux désintérêt de connaissance (« *Le sport, je m'en moque, ça ne m'intéresse pas* »), avec souvent, en plus, la peur de se désolidariser d'activités massives dites populaires et festives.

L'aveuglement

Serait-ce donc mépriser le peuple que de tenter de lui faire prendre conscience des enjeux du phénomène de masse dominant de notre temps ? Sa popularité permet-elle de l'exonérer de toute analyse et de toute critique ? N'est-il pas temps de désenchanter le monde du sport en se posant un certain nombre de questions : pourquoi a-t-il pris une place aussi considérable dans notre quotidien ? Qu'est-ce qui fait courir les foules derrière des équipes ? Comment expliquer que tant de salariés s'identifient à des champions qui gagnent en un ou deux mois ce qu'ils ne gagneront pas durant toute leur vie ? Pourquoi les inégalités colossales, les tricheries et la corruption violemment condamnées ailleurs sont-elles si facilement tolérées dans le milieu sportif ? Qu'en est-il de l'idéal proclamé quand s'étalent en permanence l'argent fou, les faits de violence, le dopage, le racisme, le sexisme ? Bref, quelles valeurs véhicule

réellement le sport ? Quelle est sa philosophie ? L'esprit olympique – et plus globalement l'idéal sportif – est-il autre chose qu'une pure construction idéologique ?

Le sport reste un impensé parce qu'il fait l'objet non pas de connaissances mais de croyances, d'adoration aveugle ou de rejet irréflecté. Il est toujours vu comme un divertissement, un jeu neutre et innocent alors qu'il est – on peut utiliser le terme qu'on veut – une institution, un appareil idéologique, une superstructure ou, comme l'aurait dit l'ethnologue Marcel Mauss, un « *fait social total* » c'est-à-dire un phénomène aux multiples implications politiques, idéologiques, économiques, sociales, mythologiques et culturelles.

La banalisation du mot « sport », c'est-à-dire son extension à toutes les formes de pratiques physiques, anéantit la réflexion. Si toute activité physique est qualifiée de sport, alors le débat est impossible. Le sport doit être bien défini : c'est un ensemble de situations motrices, compétitives, codifiées et institutionnalisées. Loin d'être une question mineure, il est la réfraction symbolique d'une « civilisation » donnée : celle façonnée par le capitalisme. Il joue un rôle important dans la reproduction sociale en distillant les valeurs de l'idéologie dominante et en leur donnant une existence pratique quasi naturelle dans l'organisation de la compétition, double parfait de la compétition économique. Mais le sport ne pourrait pas fonctionner sans un « esprit du sport », c'est-à-dire sans une adhésion subjective des individus.

Quand le social sportif s'incorpore et s'intériorise, il se transforme en inconscient social.

Les programmes de grands travaux (édification de stades monumentaux et de salles majestueuses) illustre malheureusement cette radicale incapacité à comprendre le monde sportif, mais plus encore la forte volonté du plus grand nombre de ne rien en savoir. Tous les grands événements conduisent les gouvernements à faire une démonstration de leur puissance à travers une politique de construction d'équipements démesurés qui doit être combattue pour des raisons économiques, écologiques et politiques. La multiplication des organisations d'épreuves nationales et internationales accroît le phénomène de sportivisation des nations, c'est-à-dire à la fois l'omniprésence du sport dans la vie des populations, l'extension de son influence à l'ensemble des activités du pays, mais aussi le quadrillage des pays par des temples, cathédrales et mecques où les « dieux du stade » se retrouvent devant des foules de fidèles hystériques et en extase.

Dès l'origine du sport moderne, à la fin du XIX^e siècle, les conditions matérielles de la pratique se sont posées. Il faut offrir aux sportifs la possibilité d'évoluer dans le cadre d'espaces fermés. Des stades, des salles, des pistes, voient le jour et cet environnement original « *fabrique des conduites de vie* », comme l'écrit fort justement l'architecte Marc Perelman [1]. La construction des équipements sportifs est comme le sport en général : ni neutre, ni anodine. Malheureusement, ce processus d'édification de gigantesques « machines à jouer » idéales pour fabriquer des comportements types est rarement à l'origine de fortes mobilisations. Le Stade de France est un bel exemple de consensus inavoué. Implanté sur le site de la Plaine Saint-Denis, il a fait l'objet dans les années 1990 de querelles politiques sur son emplacement mais jamais ne fut publiquement débattue la nécessité de ce projet mirifique de « Grand stade » dans une zone à la population souvent mal logée et sans travail. En octobre 1993, seuls le choix du Premier ministre Edouard Balladur, opposé au projet « socialiste » de Melun-Sénart, et le coût (365 millions d'euros hors taxes) furent mis en question.

Vingt ans plus tard, le projet de grand stade de rugby dont l'inauguration est prévue fin 2017 ne soulève pas davantage de protestations. Le site de Ris-Orangis-Évry (Essonne), terre de prédilection du Premier ministre Manuel Valls, a été préféré en 2012 à l'autre finaliste, Thiais-Orly (Val-de-Marne). Ce stade fait l'objet d'un débat public confiné, donc peu audible. D'une capacité de plus de 80 000 places, il sera financé par la FFR (Fédération française de rugby), sur ses fonds propres (200 millions) et par le recours à l'emprunt (400 millions). Un projet de naming (forme de sponsorship consistant pour un stade ou une salle à intégrer pour une durée déterminée le nom d'une grande marque) est à l'étude. Mais la facture ne s'arrête pas là. Les collectivités territoriales s'engagent à couvrir l'emprunt et à financer les acquisitions foncières ainsi qu'une partie des ouvrages et travaux nécessaires à l'accès au site et aux parkings pour un montant évalué, en juin 2012, à 118 millions d'euros.

Coûts financiers et écologiques

Comme toujours, dès qu'il s'agit d'organisation d'événements ou de constructions d'équipements sportifs, l'aspect rentable de l'opération est avancé : « *Le business plan, établi par la FFR et conforté par un cabinet de stratégie de renommée internationale, confirme la viabilité économique du projet* » peut-on lire sur le site de la fédération qui ajoute : « *Le Grand Stade de la FFR constitue une opportunité unique de développement pour le territoire d'accueil. Ce projet d'investissement privé va générer immédiatement et à moyen terme d'importantes retombées économiques tant en matière d'emplois que de création de richesses. Seront également à prendre en compte les autres investissements privés sur les opérations de logements, de commerces et d'hôtels prévues dans la programmation urbaine autour du stade.* » Discours typique de défense des constructions colossales où la propagande pro-sportive vante, contre toute évidence, l'impact positif des méga-événements sur l'économie du pays. Non seulement on connaît les dangers à terme des partenariats public-privé (PPP) mais, l'histoire le montre, on feint d'ignorer les vraies retombées économiques souvent surévaluées pour

des raisons politiques. Dans l'anonymat des « beautés sportives », une fois de plus, on va privatiser les bénéfices et socialiser les pertes.

Tous ces projets sont défendus au nom des plus belles causes : créer un lieu de vie à partir duquel la ville va se redéfinir, fonder un cœur d'activités, aménager un espace de convivialité pour les familles, saisir l'occasion rare d'affirmer une ambition architecturale, créer des emplois, et surtout montrer la crédibilité du pays et sa capacité à rayonner sur le plan international. Certains voient même dans ces infrastructures démentielles « un signe de civilisation ».

Généralement, les critiques formulées portent d'une part sur le coût financier, d'autre part sur les destructions écologiques des projets. À Sotchi, par exemple, les Jeux olympiques les plus chers de l'histoire ont coûté près de 40 milliards d'euros. Trois fois plus que prévu. Démesure, corruption, expropriations, pollution ont accompagné ce chantier pharaonique sans soulever de vives protestations à l'extérieur de la Russie. Les ONG (organisations non gouvernementales) ont parlé de la compétition olympique la plus polluante de l'histoire et déploré des dégâts parfois irréversibles pour l'écosystème local sans être écoutées. Les atteintes permanentes aux droits de l'homme et les lois homophobes n'ont pas non plus perturbé les amoureux du sport (champions, dirigeants, journalistes, personnel politique) qui ont participé dans la bonne humeur à la grande fête universelle de la fraternité et de la loyauté. « *Et maintenant, place au sport* » nous a dit dans une formule terrible et absurde la ministre Valérie Fourneyron à la veille de l'ouverture des Jeux dans la Russie de Vladimir Poutine.

Les droits des sportifs passent toujours avant les droits de l'Homme. À Berlin en 1936 comme à Moscou en 1980, à Sotchi en 2014 comme à Pékin en 2008. Rappelez-vous : « *J'invite les sportifs à accompagner la Chine vers l'ouverture, la tolérance, vers le progrès, vers le respect des valeurs qui sont les nôtres (...). J'aurai l'occasion de parler de tous les sujets* », déclarait le président de la République Nicolas Sarkozy en août 2008. Discours médiocre, banal dont chacun peut mesurer aujourd'hui l'inanité et

l'imposture.

La Coupe du monde au Brésil (12 juin-13 juillet 2014) ne fera sans doute pas davantage réagir le monde du sport. 11 milliards de dollars ont été investis dans cette organisation de prestige deux ans avant les Jeux olympiques de Rio. La révolte sociale autour de la santé, de l'éducation, contre les privatisations et pour la défense des services publics, assez forte en 2013, sera sans doute étouffée par tous les moyens au moment de la compétition. Le gouvernement a déjà répondu à toute critique sur cet argent mal dépensé : « *Ce serait recevable si nous avions réduit les investissements dans l'éducation et la santé pour construire des stades. Mais c'est l'inverse que nous avons fait. L'étincelle des manifestations de juin 2013 a été la question des tarifs des transports publics, précisément le principal poste d'investissement pour le Mondial. Ce mouvement de protestation aux revendications très diverses, transports, puis santé et éducation, n'était pas centré sur la Coupe du monde mais il a coïncidé avec la tenue de la Coupe des confédérations. La majorité des participants soutenaient le Mondial.* » Luis Fernandes, le représentant du gouvernement au sein du Comité local d'organisation du Mondial, risque malheureusement d'avoir raison.

En France, le discours répétitif sur le manque de grandes infrastructures (indispensables si le pays veut être compétitif !) ne choque pas grand monde. Une pétition contre la rénovation et la construction des stades pour l'Euro 2016 a recueilli 200 signatures en deux ans [2]. Il est à noter qu'au même moment, plus de 50 000 personnes ont signé la pétition contre l'agrandissement du stade Roland Garros cher aux amoureux du tennis. Une pétition intéressante mais qui limite le débat à des frontières bien définies, sans remettre en cause l'idéologie même des projets. On peut y lire : « *Est-il raisonnable que la FFT envisage de saccager le jardin et les Serres d'Auteuil alors qu'il existe d'autres solutions d'agrandissement ? Est-il même raisonnable, à l'ère du Grand Paris, d'envisager un agrandissement du stade Roland-Garros actuel, alors qu'avec ses 8,5 hectares on ne trouvera jamais sur place l'espace lui permettant de rivaliser avec les trois autres sites du Grand Chelem, qui s'étendent sur 17 à 20 hectares ?* »

L'interrogation sur « l'idéologie des arènes sportives », ces puissants appareils de coercition spatiale, n'est pas posée. Pour l'Euro 2016 en France, ce qui préoccupe un peu – et ce n'est pas rien – ce sont les deux milliards d'euros qui vont être engloutis dans des stades réservés à l'élite à l'heure où les terrains, gymnases des villes et des villages sont très souvent vétustes, dégradés, voire délabrés. Le choix des grands équipements est évidemment un choix politique. Et ce qui vaut pour les stades vaut pour les salles. Le rapport Arenas 2015 [3], remis en 2010 à la ministre Rama Yade, en dit long sur la philosophie de ce type de projet, où dominent les mots rentabilité, compétitivité, zone de chalandise, clientèle (et non plus spectateurs), et où est encouragée exclusivement la pratique de haut niveau, le sport spectacle et le « sport fric ».

Les arènes totalitaires

Dans toutes les analyses, il manque le plus souvent l'essentiel : le sens qu'il faut donner à la mise en place de ces infrastructures, le rôle politique qu'elles ont joué hier et joueront demain en tant que phénomène d'écrasement des consciences. Car, derrière les discours sur les choix plastiques et techniques des équipements, sur leurs coûts financiers et écologiques, se cache leur fonction idéologique et pratique, à savoir l'encadrement des individus et la démonstration de force des régimes en place. Ces nouveaux édifices urbains, où s'expriment dans l'indifférence les joies du sport et la mort des classes sociales, encouragent les regroupements grégaires d'une communauté émotionnelle qui prend en compte inconsciemment les fonctions étatiques de répression, de contrôle, d'embrigadement. Il y a pénétration profonde de « valeurs » à l'intérieur des masses.

Dans un livre très riche, Daphné Bolz [4] explore cet aspect trop méconnu des régimes totalitaires : l'architecture sportive au service de l'idéologie. Dans l'Italie de Mussolini comme dans l'Allemagne de Hitler, le sport devient, « *une technique privilégiée pour uniformiser les pensées et les comportements* ». Daphné Bolz note que ce phénomène est d'autant

plus dangereux qu'il s'exprime de la façon la plus efficace : « l'imperceptibilité ». Loin d'être des espaces neutres idéologiquement, les grandes infrastructures sont l'expression concrète du politique : « *Pour toutes les dictatures, le sport est une métaphore des tranchées et une préparation aux guerres futures* ». Le fascisme et le nazisme l'ont bien compris en élaborant non seulement des programmes de formation sportive de la jeunesse, mais aussi des programmes de construction sportive sans précédent dans l'histoire.

En Italie, Mussolini inaugure en 1926 le *Littoriale* de Bologne qui peut accueillir 27 000 spectateurs. Ce premier grand stade fasciste devient le modèle type du stade dont les communes importantes doivent être équipées (des plans types sont distribués aux communes qui le demandent). Comme le note Daphné Bolz, l'inauguration des stades devient l'occasion d'organiser des fêtes fascistes. Elles doivent avoir lieu obligatoirement le jour anniversaire de la marche sur Rome, soit le 28 octobre [5]. Au total, 433 stades sont inaugurés le 28 octobre 1929. Ils servent la propagande grâce à une « *mise en scène de masses disciplinées, une mise en évidence de la bonne organisation fonctionnelle permise par le fascisme* ».

En Allemagne, après la démonstration hitlérienne des Jeux olympiques de Berlin en 1936 – des Jeux qui ont « *magnifiquement servi l'idéal olympique* » selon Pierre de Coubertin – une très forte impulsion est donnée à la création d'équipements sportifs. Pas seulement aux équipements grandioses, mais bien davantage aux équipements « légers » afin que le sport soit intégré au quotidien des populations : stades, gymnases, mais aussi piscines sortent de terre à vitesse accélérée. Chez les nazis, l'architecture a d'emblée un rôle politique car l'art doit révéler le génie aryen. Tous les régimes totalitaires utilisent le sport et ses lieux grandioses pour « montrer leurs muscles » et mettre en scène les nouveaux héros de la patrie. Le monumentalisme architectural sert au prestige national et au façonnement des masses à l'heure où l'idée de nation sportive et même de sport-nation prolifère dans tous les foyers soumis au flot planétaire d'images sportives.

Le développement d'office du sport par les gouvernements fascistes, nazis, stalinien, au point de devenir un des éléments constitutifs indispensables de ces régimes, devrait conduire à se poser cette question : est-ce un hasard si tous les États totalitaires chérissent le sport ? La réponse qu'on peut donner, au risque de secouer les habitudes de pensée et de marquer les esprits assoupis, est la suivante : si le sport est, a été et sera si facilement utilisé par les dictatures, c'est sans doute parce que ses objectifs correspondent bien aux objectifs de ces États.

Pour reprendre une expression de l'historien Zeev Sternhell, nous avançons que le sport est un « *phénomène d'imprégnation fasciste* » pour deux raisons : d'une part, on retrouve en lui certains éléments principaux du fascisme : l'obsession de la pureté de la race (« *Il faut rebronzer la race* » selon les mots de Coubertin), le redressement des faibles, le dégageant de l'élite, l'encadrement de la jeunesse, la mobilisation des masses, l'omniprésence de la propagande. D'autre part, parce qu'il véhicule toute une série de valeurs et de préjugés qu'on retrouve toujours dans les États totalitaires : le culte des forts, le nationalisme, le chauvinisme, le sens de l'ordre, le sexisme, le racisme, le dépassement de soi, la jouissance dans la souffrance. Il est significatif de remarquer que le véritable avènement du sport se constate avec l'avènement du fascisme dans les années 1930.

Il est vrai que partout, et pas seulement dans les dictatures, les classes dominantes ont parfaitement compris l'intérêt de la sportivisation de l'espace et du temps. Elle sert leur pouvoir d'autant plus facilement que les partis progressistes d'opposition n'en font pas un terrain de lutte. Or, qui conduit un combat politique contre l'injustice fondamentale de l'ordre du monde, pour des valeurs humanistes ne peut ignorer ce produit spectaculaire et idéologique qu'on appelle « le sport », produit diffusé sur toute la planète qui a partout des effets très observables sur les corps et sur les esprits. Qui ne s'indigne plus consent.

Le sport est un outil de dépolitisation par le recours à l'affectif, à l'émotionnel, à l'instinctif, l'ensemble s'effectuant au détriment de l'intelligence et de la raison. Il impose toute une série de fins indiscutées (la croissance indéfinie des performances, l'impératif permanent de compétition et de compétitivité, l'absolue nécessité de la victoire, etc.), et, du même coup, il impose un idéal humain. On nous dit : « *Le sport est populaire* ». Il l'est, mais nous serions tentés d'ajouter avec Hannah Arendt : il est populaire « *comme les plus sombres dictatures* ». Arendt avait bien vu le fait trop négligé que les plus sombres dictatures jouissent, souvent, d'un réel soutien populaire. Le fait que la majeure partie de la population fortement conditionnée accepte la société sportive telle qu'elle est ne rend pas ladite société plus rationnelle et moins critiquable.

Notes

[1] À lire, deux ouvrages importants de Marc Perelman, *Le Stade barbare, La Fureur du spectacle sportif*, Paris, Mille et une nuits, 1998, et *L'ère des stades, Genèse et structure d'un espace historique*, Gollion (Suisse), Infolio Éditions, 2010. Dans ce livre majeur, à la fois historique et sociologique, l'auteur, architecte et professeur d'esthétique, montre que le stade est devenu une puissance visuelle ostensible magnétisant les foules fascinées. La rigueur de sa géométrie en anneau participe du façonnement de la masse qui clame sa soumission à l'ordre de la compétition sportive au sein d'un espace clos et dans un temps rythmé par les prouesses des athlètes.

[2] Voir http://www.petitions24.net/non_a_leuro_2016.

[3] Voir une analyse détaillée du Rapport Arenas sur le [blog du CACS](#) (Centre d'analyse critique du sport).

[4] Daphné Bolz, *Les arènes totalitaires, Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, Paris, CNRS Éditions, 2008.

[5] La Marche sur Rome est la marche des chemises noires de [Mussolini](#) vers la capitale de l'Italie le 28 octobre 1922, qui conduira le lendemain (le 29 octobre 1922) le roi Victor-Emmanuel III à demander à Mussolini de former le nouveau gouvernement.

Le paradigme écologique et le politique

vendredi 23 mai 2014, par [Gustave Massiah](#)

L'écologie s'est imposée comme un nouveau paradigme. Ce paradigme modifie la pensée de l'émancipation et renouvelle la pensée de la transition. Dans cette contribution, nous voudrions avancer quelques réflexions autour de quatre entrées : penser la situation, ses contradictions et la nature de la crise en tant que crise de civilisation ; penser le monde à travers les débats écologistes ; penser la transition, à partir des avenir possibles ; penser le politique, la culture politique et le rapport au politique.

Penser la situation

Pour penser la situation, il faut prendre conscience du rôle central de la dimension écologique dans la crise globale. Pour définir la situation, il faut partir des grandes contradictions qui sont à l'œuvre. La crise structurelle articule quatre dimensions : économique et sociale, celle des inégalités sociales et de la précarisation ; idéologique, avec l'interpellation de la démocratie, l'idéologie sécuritaire, les poussées xénophobes et racistes, la corruption qui résulte de la fusion de la classe financière et de la classe politique ; géopolitique, avec la fin de l'hégémonie des États-Unis, la crise du Japon et de l'Europe et la montée de nouvelles puissances ; écologique, avec la mise en danger de l'écosystème planétaire. La crise écologique est la dernière arrivée. Comme l'a explicité Fernand Braudel, l'organisation du monde est entrée en contradiction avec l'écosystème planétaire ; et c'est la première fois dans l'histoire de l'humanité.

Dans chacune des crises particulières qui marquent les déclinaisons de la crise globale, les implications de l'écologie sont considérables. Ainsi des crises financière, boursière, économique, alimentaire, de l'emploi, énergétique, climatique, immobilière, etc. La dimension écologique joue un rôle dans la genèse et l'approfondissement de la crise globale. La crise écologique mondiale est devenue patente. Il s'agit autant de l'aggravation de la crise écologique que de la prise de conscience de cette dimension. L'écologie fonctionne comme un paradigme nouveau qui introduit de nouveaux aiguillages dans la manière de penser le monde. Chacune des dimensions de la crise

doit être appréciée dans son rapport à l'écologie. L'écologie interdit d'envisager une issue à la crise économique et sociale qui reprendrait le modèle dominant de la croissance et du productivisme. Elle redessine les équilibres géopolitiques déjà confrontés au rééquilibrage économique introduit par les pays émergents ; elle définit les nouveaux enjeux mondiaux dans la crise climatique et l'accès aux ressources naturelles.

La réciproque est aussi vraie. Ainsi, la relation avec la dimension économique et sociale de la crise induit la nécessité de prendre en compte les inégalités écologiques et les inégalités sociales ; de lier écologie et social et de reconnaître que la crise écologique est une crise sociale. Ainsi, la relation avec la crise politique et écologique induit la nécessité de prendre en compte les insécurités croissantes, les dérives autoritaires, la remise en cause des droits fondamentaux et des droits environnementaux ; de lier écologie et libertés. Ainsi, la relation avec la crise géopolitique induit la nécessité de prendre en compte les risques de conflits et de guerres et les inégalités entre les pays ; de lier écologie et solidarité internationale.

La compréhension de l'écologie dans le contexte actuel ne peut être envisagée en dehors des autres dimensions de la crise. C'est ce qui caractérise la différence entre les réponses écologiques. Les premières caractérisations, et différenciations, des réponses et des politiques écologiques se définissent dans la manière de lier écologie et social, écologie et libertés, écologie et solidarité internationale.

L'écologie joue un rôle majeur dans l'hypothèse d'une

crise structurelle du capitalisme. Celle-ci résulterait de l'épuisement de la financiarisation néolibérale en tant que phase de la mondialisation capitaliste ; de la crise de l'hégémonie des États-Unis et de l'Europe et de la géopolitique occidentale ; de la crise écologique. Comme l'ont affirmé les mouvements présents au FSM de Belém, en 2009, il s'agit en fait d'une triple crise emboîtée : une crise du néolibéralisme en tant que phase de la mondialisation capitaliste ; une crise du système capitaliste lui-même qui combine la contradiction spécifique du mode de production, celle entre capital et travail, celle entre les modes de la production et les modes de la consommation et celle entre les modes productivistes et les contraintes de l'écosystème planétaire ; une crise de civilisation qui découle de l'interpellation des rapports entre l'espèce humaine et la Nature qui ont défini la modernité occidentale et qui ont marqué certains des fondements de la science contemporaine.

L'écologie intervient à chacun des niveaux de cette triple crise. Elle limite les sorties classiques de la crise du néolibéralisme en introduisant des limites à la croissance et à l'élargissement du marché illimité. Elle éclaire la crise du système capitaliste en interpellant la production, la consommation et leurs rapports. Elle met les rapports avec la Nature au centre de la crise civilisationnelle.

Penser le monde

L'écologie fonctionne comme un paradigme nouveau qui introduit de nouveaux aiguillages dans la manière de penser le monde. Parmi les débats qui ont pris de nouvelles formes, on peut citer le débat scientifique.

Le débat international sur l'écologie a déjà une histoire. En 1968, le Club de Rome prépare un rapport qui sera publié en 1972 par le *Massachusetts Institute of Technology* (MIT) sur l'épuisement des ressources non renouvelables. Ce rapport est instrumentalisé dans un débat fortement marqué idéologiquement dans la période de la crise de la décolonisation. Cette approche attribuée à la croissance démographique du Sud – la « bombe P » (pour population) – la responsabilité de la crise

écologique annoncée. Au début des années 1970, le mouvement écologiste devient de plus en plus visible, avec notamment, en 1971, la création de Greenpeace et la transformation des Amis de la Terre (qui existent depuis 1958) en Fédération Internationale de « *Friends of the Earth* ». En France, en 1974, le premier candidat écologiste à une élection présidentielle, René Dumont, est emblématique de la liaison entre l'écologie émergente et l'impératif de la solidarité internationale. C'est aussi en 1974 qu'André Gorz publie dans *Les Temps modernes* « Leur écologie et la nôtre ».

En 1976, à Vancouver, la Conférence internationale des Nations unies sur l'habitat humain propose la promotion de la durabilité écologique et sociale des villes. En 1983, les Nations unies créent la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présidée par Gro Brundtland. La commission formalise la notion de *sustainable development*, traduit en français par « développement durable ». Ses recommandations ont conduit à la convocation, en 1992 à Rio de Janeiro, du Sommet de la Terre, ou Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED).

C'est à partir du sommet de Rio que s'est noué le débat public sur l'évolution de la pensée scientifique. Au début de la conférence, des scientifiques de renom ont publié un « Appel de Heidelberg », dans lequel ils déclaraient s'inquiéter de « l'émergence d'une idéologie irrationnelle qui s'oppose au progrès scientifique et industriel et nuit au développement économique et social » et affirmaient que « l'état de nature, parfois idéalisé par des mouvements qui ont tendance à se référer au passé, n'existe pas et n'a probablement jamais existé depuis l'apparition de l'homme dans la biosphère, dans la mesure où l'humanité a toujours progressé en mettant la nature à son service et non l'inverse ». De nombreux scientifiques, liés aux mouvements sociaux et citoyens, ont réagi avec vigueur, notamment dans l'« Appel à la raison pour une solidarité planétaire » lancé par l'association de scientifiques et d'experts Global Chance, contre cette conception datée du progrès conçu comme l'alliance entre la science et l'industrie, et portée par les « comportements d'impérialisme scientifique qui prétendent sauver

l'humanité par les seules science et industrie ». Ce débat continue aujourd'hui autour de l'urgence climatique et/ou de la responsabilité des activités humaines dans cette évolution.

Pendant ce temps, des changements font leur chemin, déterminant le très long terme. Parmi ces changements, il faut noter, à travers la crise, les extraordinaires bouleversements scientifiques et techniques, particulièrement dans le numérique et les biotechnologies. La science qui a pu porter la libération contre les pouvoirs établis a été domestiquée par la marchandisation qui devient son horizon. Une large part des scientifiques a été associée au pouvoir et intégrée dans l'oligarchie des financiers, des politiques et des militaires. Les scientifiques servent de caution pour la référence au progrès et à la modernité. Toute remise en cause de ces certitudes qui éliminent le doute est taxée d'obscurantisme. La folie du possible sans limites devient le droit pour les entreprises, avec la caution des scientifiques, de ne prendre aucune précaution ; de se parer du refus des limites des scientifiques pour légitimer le refus des limites des profits. La révolution culturelle portée par l'écologie exacerbe l'affrontement entre les possibilités ; celles de la domestication de ce progrès au service de l'exploitation et de l'aliénation ou celles de nouvelles ouvertures au service de l'émancipation.

La crise climatique n'est pas la seule dimension de la crise écologique, même si elle est aujourd'hui première. L'écologie est au centre des débats dans tous les continents. Progressivement, tous les thèmes des approches écologistes prennent leur importance : les ressources en eau et la pollution des fleuves ; les ressources énergétiques et minières ; les sols et la déforestation ; le climat ; l'environnement urbain ; les installations industrielles ; les déchets. La discussion plus générale s'est engagée sur les rapports avec la Nature. La montée en puissance et en visibilité des mouvements des peuples indigènes a joué un grand rôle dans cette prise de conscience. Ainsi, Alberto Acosta, ancien président du Conseil constitutionnel en Équateur, a publié une déclaration sur la Nature comme sujet de droit. Les mouvements amazoniens ont rappelé que la destruction environnementale rapporte beaucoup à une petite

minorité, mais coûte cher à la société et à la planète. Tous les grands projets sont confrontés à des problèmes écologiques : la déforestation, les agrocarburants, les canaux et barrages en Amazonie, les droits sur les terres des peuples indigènes et des descendants africains...

Le débat sur les options techniques et les différents choix possibles rebondit sur celui sur la nature de la croissance économique. La question des inégalités est présente dans ces débats par plusieurs aspects. Entre les pays, à travers notamment la notion de dette écologique. Mais aussi dans l'articulation entre les inégalités sociales et les inégalités écologiques, qui amène à rediscuter de la définition des richesses et de leur répartition et à préciser la question des « biens communs ». Le débat sur les mobilisations écologistes mené à l'occasion du Sommet de Copenhague va s'accroître avec la préparation de la COP 21. Dans la durée, seule la mobilisation et la détermination des mouvements, leur capacité à lier les propositions aux résistances, peut conduire à modifier durablement les politiques.

Penser la transition

Pour penser la transition, il faut apprécier les futurs possibles. La crise structurelle porte la confrontation entre plusieurs futurs possibles, entre plusieurs visions du monde. La stratégie des mouvements se définit par rapport aux futurs possibles et aux conceptions qui les sous-tendent. Ils ont été précisés dans les débats du Sommet des peuples qui a été organisé par les mouvements sociaux en contrepoint de la Conférence des chefs d'État « Rio+20 », en juin 2012. Trois horizons, trois conceptions, peuvent être dégagés : le renforcement sous d'autres formes de la financiarisation et son extension à la Nature ; un réaménagement du capitalisme fondé sur une régulation publique et une modernisation sociale ; une rupture ouvrant sur une transition écologique, sociale et démocratique. Les situations concrètes sont caractérisées, dès maintenant, par des articulations spécifiques entre ces trois logiques.

La première conception, celle du renforcement du néolibéralisme, est celle de la financiarisation de la

Nature. Elle a été exposée dans le document de travail préparé par les Nations unies pour Rio+20. Dans cette vision, la sortie de la crise passe par le « marché illimité » nécessaire à la croissance. Elle fonde l'élargissement du marché mondial, qualifié de marché vert, sur la financiarisation de la Nature, la marchandisation du vivant et la généralisation des privatisations. Cette approche reconnaît que la Nature produit des services essentiels (elle capte le carbone, elle purifie l'eau, etc.). Mais elle considère que ces services sont dégradés parce qu'ils sont gratuits. Pour les améliorer, il faut les marchandiser et les privatiser. Dans cette optique, seule la propriété privée permettrait une bonne gestion de la Nature qui serait confiée aux grandes entreprises multinationales, financiarisées. Il s'agit alors de restreindre les références aux droits fondamentaux qui pourraient affaiblir la prééminence des marchés. Il s'agit de subordonner le droit international au droit des affaires.

La deuxième conception est celle du *Green New Deal*, défendue par d'éminents économistes de l'establishment comme Joseph Stiglitz, Paul Krugman et Amartya Sen, souvent qualifiés de néo-keynésiens. Elle part de l'« économie verte » qu'il s'agit de maîtriser. La proposition est celle d'un réaménagement en profondeur du capitalisme à partir d'une régulation publique internationale et d'une redistribution des revenus. Elle est encore peu audible aujourd'hui car la logique dominante, celle du marché mondial des capitaux, refuse les références keynésiennes et n'est pas prête à accepter qu'une quelconque inflation vienne diminuer la revalorisation des profits. Il faut rappeler que le *New Deal* adopté en 1933 n'a été appliqué avec succès qu'en 1945, après la Seconde Guerre mondiale.

La troisième conception a été explicitée et portée par des mouvements sociaux et citoyens dans le processus des forums sociaux mondiaux. Ils préconisent une rupture, celle de la transition sociale, écologique et démocratique. Ils mettent en avant de nouvelles conceptions en gestation, de nouvelles manières de produire et de consommer. Citons les biens communs et les nouvelles formes de propriété, la lutte contre le patriarcat, le contrôle de la finance, la sortie du système de la dette, le *buen*

vivir et l'idée que la prospérité n'est pas synonyme de la croissance, la démocratisation radicale de la démocratie, les services publics fondés sur les droits et la gratuité. Il s'agit de fonder l'organisation des sociétés et du monde sur l'accès aux droits pour tous et l'égalité des droits.

L'écologie est présente, omniprésente dans les trois scénarios. Dans le premier cas, il s'agit de poursuivre la conquête et la domestication de la Nature en accentuant la sous-estimation de l'écologie portée par le néolibéralisme. Dans le deuxième cas, l'écologie devient le facteur limitant de la croissance productiviste qui fonde la redistribution. Dans le troisième cas, elle est, dans ses relations avec les autres composantes, un des fondements de la transition.

La stratégie des mouvements est de réunir tous ceux qui refusent la première conception, celle de la financiarisation de la Nature. D'autant que l'imposition du système dominant malgré l'épuisement du néolibéralisme porte les risques d'un néo-conservatisme de guerre. Les mouvements sociaux ne sont pas indifférents aux améliorations en termes d'emploi et de pouvoir d'achat que pourrait apporter le *Green New Deal*. Mais de nombreux mouvements constatent l'impossibilité de concrétiser cette régulation publique dans les rapports de force actuels. Ils considèrent de plus que la croissance productiviste correspondant à un capitalisme, même régulé, n'échappe pas aux limites de l'écosystème planétaire. Dans la durée, la confrontation positive opposera les tenants du *Green New Deal* et ceux du dépassement du capitalisme. Les alliances concrètes dépendront des situations des pays et des grandes régions.

Le temps de la transition radicale est un temps long et n'est pas linéaire. C'est une révolution de longue durée qui passe par des moments révolutionnaires et des insurrections populaires, mais qui ne s'y résume pas. Dans une période de transition, deux questions principales se posent : comment passe-t-on d'une période à une autre ? Comment une nouvelle logique systémique apparaît-elle et s'impose-t-elle ?

Les nouveaux rapports sociaux se construisent à

partir des résistances et de la contestation, par les luttes contre les rapports dominants, la critique intellectuelle et théorique, les pratiques nouvelles qui préfigurent des dépassements des rapports existants. Le dépassement du capitalisme s'inventera dans la transition. Il réinvestit et réinvente tous les anciens rapports sociaux, y compris les rapports capitalistes. Il se construit par l'invention des nouveaux rapports qui apportent des réponses aux contradictions des rapports existants. Il crée une nouvelle situation, avec ses nouvelles contradictions. Il porte des valeurs et une rationalité nouvelles. C'est la subordination des formes anciennes à cette rationalité nouvelle qui est en œuvre. Les rapports anciens continuent à exister, mais sont transformés.

La pensée écologique participe à l'émergence de nouvelles questions et de nouvelles perspectives. Le temps de l'écologie est un temps très long, un temps quasi géologique. L'espace de l'écologie est l'espace de la planète. Non que les frontières n'aient pas leur importance, y compris l'idée même de frontière. L'écologie ne s'y résume pas et ne s'y inscrit pas. Elle porte une identité planétaire qui vient se rajouter et compléter les autres identités, les identités multiples.

Penser le politique

Le paradigme écologique n'a pas renouvelé fondamentalement le politique, même s'il y contribue par bien des aspects. Les mouvements écologistes sont très présents dans le mouvement altermondialiste et dans le processus des forums sociaux. Le mouvement altermondialiste se construit dans la convergence des mouvements autour de quelques principes, celui de la diversité et de la légitimité de toutes les luttes contre les oppressions, celui de l'orientation stratégique de l'accès aux droits pour tous et de l'égalité des droits, celui d'une nouvelle culture politique qui relie engagement individuel et collectif.

Depuis 2011, des mouvements massifs témoignent de l'exaspération des peuples. Un nouveau cycle de luttes et de révolutions a commencé il y a moins de

trois ans à Tunis, s'est étendu à la région, a traversé la Méditerranée et s'est propagé avec les « indignés » en Europe du Sud, en Espagne, au Portugal, en Grèce. Il a trouvé un nouveau souffle en traversant l'Atlantique à travers les « occupy » Wall Street, Montréal. Il a pris des formes plus larges dans de nombreux pays du monde, au Chili, au Canada, au Sénégal, en Croatie, autour de la faillite des systèmes d'éducation et de la généralisation de l'endettement de la jeunesse. Il rebondit à partir des mobilisations en Inde, en Turquie, au Brésil et en Égypte.

Ces mouvements portent explicitement le refus de la misère sociale et des inégalités, le respect des libertés et de la dignité, le rejet des formes de domination. D'un mouvement à l'autre, il y a eu des affinements sur la dénonciation de la corruption ; sur la revendication d'une « démocratie réelle ». Dans ces mouvements, l'écologie n'est pas au centre des revendications, du moins explicitement. Mais elle transparaît à travers de multiples mobilisations autour de l'accaparement des terres, de l'eau, du contrôle des matières premières, des gaz de schiste, du parc Gezi à Istanbul, de l'urbanisme des grands événements... L'écologie apparaît comme un soubassement qui participe à la radicalisation de l'ensemble des mobilisations. Le passage de l'écologie de la dimension cachée à la pleine lumière s'inscrit dans la nouvelle culture politique.

Cette culture enrichit la manière de relier les déterminants des structurations sociales : les classes et les couches sociales, les religions, les références nationales et culturelles, les appartenances de genre et d'âge, les migrations et les diasporas, les territoires. Elle expérimente de nouvelles formes d'organisation à travers la maîtrise des réseaux numériques et sociaux, l'affirmation de l'auto-organisation et de l'horizontalité. Elle tente de redéfinir, dans les différentes situations, des formes d'autonomie entre les mouvements et les instances politiques. Elle recherche des manières de lier l'individuel et le collectif. C'est peut-être à ce niveau que les réseaux sociaux divers portent de nouvelles cultures, à l'instar des collectifs de logiciels libres. La réappropriation de l'espace public est une revendication de souveraineté populaire. Les places renouvellent les agoras. Une large partie de cette

culture s'est construite en liaison avec les mouvements écologistes, à partir des remises en cause ouvertes par le paradigme écologiste.

Cette nouvelle culture politique remet en cause la dictature du pouvoir financier et la « démocratie de basse intensité » qui en résulte. La défiance par rapport aux partis et aux formes traditionnelles du politique avait été déjà marquée avec les indignés espagnols (« vous ne nous représentez pas »), les « occupy » (« vous êtes 1 %, nous sommes 99 % »). Cette défiance s'exprime par la condamnation de la corruption systémique. La fusion entre le politique et le financier corrompt structurellement la classe politique dans son ensemble. Le rejet de la corruption va au-delà de la corruption financière ; il s'agit de la corruption politique. Comment faire confiance, quand ce sont les mêmes, avec parfois un autre visage, qui appliquent les mêmes politiques, celles du capitalisme financier ? La subordination du politique au financier a remis en cause l'autonomie de la classe politique.

Ces mouvements sont spontanés, radicaux, hétérogènes. Certains affirment que ces mouvements ont échoué parce qu'ils n'ont pas de perspective ou de stratégie et qu'ils ne se sont pas dotés d'organisation. Cette critique mérite d'être approfondie. Elle n'est pas suffisante quand on sait que le plus vieux d'entre eux a trois ans. Les mouvements ne rejettent pas toutes les formes d'organisation ; ils en expérimentent des nouvelles. Celles-ci ont démontré leur intérêt dans l'organisation des mobilisations, la réactivité aux situations et l'expression de nouveaux impératifs, même si la question des formes d'organisation par rapport au pouvoir n'est pas encore entamée et laisse un goût d'inachevé.

L'affrontement idéologique et la bataille contre l'hégémonie culturelle dominante sont nécessaires et ont connu des succès. Mais ces avancées ne sont pas suffisantes. Elles ne se sont pas traduites politiquement. Les mouvements ne vont pas changer la société sans prendre en compte le politique ; sans poser la question du pouvoir et sans réinventer les formes du politique. La période récente illustre l'importance des approches sur les partis politiques

et l'État ; le temps des révolutions et les transitions ; la question démocratique et les élections.

Dans l'interpellation des pouvoirs, le rôle des partis politiques a son importance. L'altermondialisme a défendu la nécessaire indépendance des mouvements par rapport aux partis politiques. Ce qui ne suffit pas pour définir le rapport des mouvements à ces partis. Cette relation se définit concrètement dans les situations qui en caractérisent les opportunités et les contraintes. Les mouvements n'ignorent pas les partis, qui permettent souvent un passage vers des décisions politiques locales, nationales et internationales. Ils travaillent avec les partis sans en devenir les relais. L'autonomie des mouvements n'est pas tactique. Les mouvements participent à la séparation des pouvoirs nécessaire au respect des libertés individuelles et collectives, qui définit une démocratie.

L'intervention de l'écologie sur la scène politique, à travers les partis écologistes, n'a pas convaincu. Ces partis n'ont pas échappé au discrédit du politique, vérifié à travers la notabilisation et les combinaisons tortueuses. Le paradigme écologique n'a pas donné naissance à un nouveau paradigme politique. Le passage du républicanisme au socialisme avait conduit à l'obsolescence des partis républicains. La violente différenciation entre socialisme et communisme s'est vite reflétée dans le champ politique. Depuis 1970, s'est ouverte une période de quarante ans de défaites et de régressions du mouvement social dans les pays décolonisés, dans les pays qui avaient connu des révolutions et dans les pays industrialisés. Toutes les formations de la gauche traditionnelle et de l'extrême gauche apparaissent déclassées par rapport aux demandes et aux situations. L'écologie comme nouveau paradigme ne s'est pas traduite dans de nouvelles propositions politiques. Et ce n'est pas une simple question de temps. L'importance de la dimension écologique s'est imposée. Mais les partis qui s'y réfèrent n'apparaissent, ni dans leurs programmes, ni dans leurs formes d'organisation, porteurs des novations que l'on devrait attendre d'un nouveau paradigme.

C'est à travers la conception du parti politique que se

sont historiquement nouées plusieurs questions : celle d'un intellectuel collectif et organique ; le rapport à l'État et aux institutions ; la conquête du pouvoir et son contrôle ; les élections et la démocratie. La déconstruction est nécessaire pour dénouer leurs différentes fonctions. Le défi pour les mouvements est de porter un renouvellement des formes d'organisation par rapport à la capacité de résistance aux classes dominantes, à la maîtrise des affrontements dans les moments de rupture et aux formes de renouvellement du pouvoir et du politique.

Dans ce renouvellement, deux tendances doivent être prises en compte. La première porte sur le désaveu historique des partis et de la forme parti par rapport au dépassement du capitalisme, à la défaite historique du stalinisme, et au rapport au pouvoir et à la transformation de l'État. La seconde porte sur la défiance par rapport au politique et sur le désaveu populaire massif de la classe politique qui est explicité par les nouveaux mouvements.

La question politique, celle du pouvoir, ne passe pas exclusivement par la prise du pouvoir d'État, mais elle ne peut pas s'en désintéresser. Les associations spécialisées dans le politique, les partis politiques, ont concentré leurs efforts sur l'État et les institutions. La question primordiale est celle de la contradiction dialectique de l'État, instrument de la domination de la bourgeoisie et de sa reproduction, mais dans le même temps instrument de l'intérêt général et de la régulation publique et citoyenne. Si l'intervention de l'État reste indispensable, changer la société ne peut pas être confié simplement à l'État, même en faisant l'hypothèse de la révolutionnarisation de celui-ci. Les écologistes ont été vite conscients de l'importance du débat sur l'État, même si leurs critiques les ont parfois amenés à tomber dans une certaine faiblesse pour le marché. On retrouve à ce niveau le débat sur la nature des transitions.

Dans « vous ne nous représentez pas », il y a deux affirmations. La première, c'est la remise en cause de l'oligarchie et de la subordination du politique au financier. La seconde, c'est la remise en cause de la démocratie représentative, et parfois, plus largement, de la représentation. La réinvention de la

démocratie passe par plusieurs interrogations ; parmi elles la question des élections, celle de la majorité et de la démocratie mondiale.

Le débat entre démocratie représentative et démocratie directe ne peut se réduire à la démocratie participative. La question des élections n'est pas seulement une question de situations. Comme le dit, avec humour, Immanuel Wallerstein, « 99 %, c'est formidable, mais ça ne suffit pas à faire une majorité ». Mais, il y a aussi une question théorique des élections. Il est difficile d'imaginer une démocratie sans élections, et de nombreux militants se font tuer pour obtenir des élections quand des régimes dictatoriaux les interdisent ou les manipulent. Mais les élections ne suffisent pas à garantir ou même à caractériser la démocratie. Pour qu'un bouleversement porté par des mouvements se traduise par une légitimation électorale, il faut un basculement des idées et des valeurs portées par les batailles idéologiques de long terme.

Au-delà de la nécessaire démocratisation, se pose la question d'une orientation alternative à la mondialisation capitaliste. Elle comporte un enjeu majeur, celui d'une nouvelle phase de la décolonisation qui correspondrait, au-delà de l'indépendance des États, à l'autodétermination des peuples. Elle met sur le devant de la scène les questions de l'épuisement des ressources naturelles, particulièrement de l'eau, du climat, de la biodiversité, du contrôle des matières premières, de l'accaparement des terres. Elle pointe l'indispensable renouvellement culturel et civilisationnel. Les enjeux de la nouvelle révolution se précisent : la définition de nouveaux rapports sociaux et culturels, de nouveaux rapports entre l'espèce humaine et la Nature, la nouvelle phase de la décolonisation et la réinvention de la démocratie.

Quelques références

- Agarwal Anil, Narain Sunita, « Towards a greener world. Should global environmental management be built on legal convention or human rights ? »,

- Centre for Science and Environment, New Delhi, 1992 .
- Arruda Marcos, « Échanger nos visions d'une économie responsable, plurielle et solidaire », Instituto de Políticas Alternativas para o Cone Sul, Brésil, 2008.
 - Azam Geneviève, *Le temps du monde fini, vers l'après-capitalisme*, Paris, Les liens qui libèrent, 2010.
 - Combes Maxime, « Bangkok, premier état des négociations sur le climat », notes Attac et Aitec, octobre 2009.
 - Coutrot Thomas, Flacher David, Méda Dominique (dir.), *Pour en finir avec ce vieux monde. Les chemins de la transition*, Paris, Éd. Utopia, 2011.
 - Flipo Fabrice, *Nature et politique, Contribution à une anthropologie de la modernité et de la globalisation*, Éd. Amsterdam, 2014.
 - Gorz André, « Leur écologie et la nôtre », *Les Temps modernes*, mars 1974.
 - Harribey Jean-Marie, *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2013.
 - Lipietz Alain, *Qu'est-ce que l'écologie politique ? La grande transformation du XXIe siècle*, Paris, [La Découverte](#), 1999 puis [2003](#).
 - Löwy Michael, *L'écocosocialisme*, Paris, Mille et Une Nuits, 2011.
 - Massiah Gustave, « Écologie et solidarité internationale », CRID, Paris, 2009.
 - Raina Vinod, « Ecological debt », *Alternatives internationales*, Québec, nov. 2009.

Penser l'écologie comme force sociale

vendredi 23 mai 2014, par [Fabrice Flipo](#)

L'analyse du mouvement écologiste n'a pas encore trouvé de théorie qui se constitue en référence unanime, ou au moins centrale. En sociologie, les discussions tournent malgré tout autour d'Alain Touraine. Cet auteur développe deux thèses qui s'avèrent en effet pertinentes du point de vue de l'esquisse d'une philosophie politique écologiste. La première est que l'écologie s'inscrit plus généralement dans une crise de la modernité, et avec elle une crise de la sociologie, en tant que celle-ci est massivement une sociologie de la modernité. Cette analyse est juste, mais nous la laisserons de côté dans cet article. Nous nous intéresserons plutôt au second point : le fait que l'écologie soit un mouvement « culturel », au sens où il porte sur un changement dans l'ordre des valeurs, avec en point cardinal cette « valeur intrinsèque » accordée aux écosystèmes ou aux êtres vivants.

Mais Touraine n'a peut-être pas assez développé ce qu'implique une lutte, quand elle se place sur ce plan-là, des valeurs, et non plus de la valeur, au sens économique du terme. Pourquoi ne pas repartir de Marx, dont la critique du capitalisme est si pertinente ? C'est ce que nous proposons ici, dans une première partie. Puis, dans une seconde partie, nous détaillons les éléments d'une stratégie écologiste.

Penser l'écologie dans le prolongement du cadre marxien

Pour qui s'intéresse aux mouvements sociaux, la critique écologiste semble relativement facile à situer, dans le cadre théorique proposé par l'auteur du *Capital*, en reliant le moment de la production et celui de la consommation. D'un côté, la stratégie écologiste consiste à ralentir la construction d'autoroutes, développer des activités alternatives (énergies renouvelables, agroécologie, etc.) à la rationalité productiviste, qui n'a que le quantitatif pour but et aucun égard pour les écosystèmes. Cette observation explique tout d'abord pourquoi l'écologie se construit principalement hors des usines : alors que le travail est contraint de produire des marchandises qui lui échappent, il lui est difficile de construire une contestation solide sur le site de travail, pouvant être facilement marginalisé, voire mis à la porte. Elle explique aussi pourquoi un

capitalisme d'État est possible : l'abolition de la propriété privée ne suffit pas, à elle seule, à donner une direction à la production.

De l'autre côté, avec la consommation, c'est la question de la demande qui se trouve remise sur le tapis. On ne peut pas se contenter de la fable libérale qui explique que la « libre » confrontation de « l'offre » et de « la demande » constituerait l'un des piliers principaux de la démocratie universelle. Mais on ne peut pas non plus s'appuyer sur Marx, puisqu'à l'époque qui est la sienne la production industrielle sert principalement les besoins de la bourgeoisie, et non ceux de l'ensemble de la société. L'évolution ultérieure du capitalisme va largement changer les choses de ce point de vue-là. C'est dans les années 1950 et 1960 que se met en place, en France, ce que l'on va appeler la « société de consommation », provoquant une difficulté : quand le prolétariat s'enrichit, peut-il encore être porteur des aspirations universelles de l'humanité ? Et si oui, en quel sens ? Divers travaux ont essayé de surmonter le problème, prolongeant le geste de Marx.

Dans la société de consommation, les besoins ne sont pas une donnée évidente et immédiate. De plus, la « colonisation du monde vécu » (pour reprendre l'expression utilisée par Gorz et empruntée au philosophe allemand Jürgen Habermas) procède d'une autre forme d'aliénation que l'exploitation du travail. Celle-ci a lieu sans phrase, sans échanges

verbaux, elle procède d'heures de travail volées ou dévalorisées. Au contraire, le moment de la réalisation de la valeur se caractérise par une dimension symbolique très forte. Le problème est de savoir comment parvenir à contrôler la demande. Jean Baudrillard a montré [1] que le capitalisme fabrique le consommateur, en s'attribuant, notamment, via les industries culturelles et le contrôle de l'information, le monopole du code. Comme le confirme plusieurs décennies plus tard Frank Cochoy dans son *Histoire du marketing* [2], l'enjeu est de discipliner les marchés, l'imprévisibilité de la demande étant de moins en moins compatible avec l'énormité des investissements à rentabiliser. La publicité lève les inhibitions à l'achat, et se charge aussi d'ôter leur valeur aux choses dès qu'elles sont achetées, entretenant ainsi une « *tension pénurique* » [3] perpétuelle, une fuite en avant dans le « *toujours plus* » [4]. La société de consommation forge elle-même son propre mythe [5], et l'individu est invité à s'y complaire. Nous basculons dans une « *économie de l'attention* » [6] où l'enjeu est bien de mettre la main sur la « *cosmologie* » du client, afin d'en agencer la forme, susciter les désirs qui conduisent à l'achat, et pérenniser le tout, par exemple par la destruction matérielle des alternatives ou l'augmentation très forte de leur désutilité. Le lien avec la « *société de spectacle* » (Guy Debord) est évident, dès lors que le « *spectacle* » est « *un dispositif de captation de l'attention, organisant la passivité des spectateurs, les isolant les uns des autres et les faisant réagir sur commande par le biais d'émotions primaires habilement provoquées* » [7].

Gorz s'inscrit d'abord dans cette réflexion plus générale sur l'enrichissement ou l'embourgeoisement de la classe ouvrière. Il doit son cadre théorique à Sartre, lequel met en évidence trois éléments centraux en matière d'analyse du changement social. Tout d'abord, chaque individu est « *jeté* » dans la liberté, ignorant des motivations des autres et ne pouvant en avoir une idée qu'au travers de leur comportement extérieur, rendu visible par sa « *facticité* » [8]. Jean-Louis Vuillerme [9] parle à ce sujet « *d'interaction spéculaire* », pour insister sur son caractère ternaire : « *non seulement ma relation avec les choses est médiatisée par ma relation avec autrui,*

mais surtout ma relation avec autrui est médiatisée par nos interactions respectives avec les tiers. C'est en ce sens fort, exclusivement, que l'interaction sociale est triangulaire » [10]. La facticité inclut, du point de vue écologiste, notre empreinte écologique, l'ensemble des flux matériels que nos modes de vie modernes mettent en mouvement, et dont ils dépendent.

Dans ce contexte, les comportements des individus peuvent être « *sériels* » ou « *de groupe* », pour simplifier. C'est le second point. S'ils sont sériels, alors ils sont régis par les possibilités ouvertes ou fermées par le milieu, lequel doit se comprendre non seulement sur le plan matériel (murs, routes, etc.), mais aussi sur le plan symbolique (interdits, conventions, métiers, etc.). En mode sériel, les institutions « *pensent* » pour nous, pour paraphraser Mary Douglas [11], elles nous donnent des réponses qui ont été construites par d'autres. Pour déconstruire ces réponses, la série doit être défaire, au profit du groupe, fondé sur la réciprocité. Dans l'institution (série), l'individu est « *tiers-médié* », alors que dans le groupe il est « *tiers-médiateur* ». Quand la série se défait dans la réciprocité, Sartre parle de « *fusion* ».

L'aliénation s'instaure alors de manière spécifique, c'est le troisième point. Les réunions sont des processus de fusion d'ampleur limitée. Un individu qui veut changer la loi d'une série se trouve donc confronté à un problème concret et matériel, que Sartre appelle la *récurrence* : l'impossibilité de discuter avec tous les individus concernés par la loi de la série. De là le rôle crucial de l'individu que Sartre appelle le « *quasi-souverain* », qui désigne la personne jugée capable de donner une représentation synthétique de son milieu, à laquelle l'individu seul n'a pas accès, étant isolé des autres intériorités. « *Le piège de l'extéro-conditionnement est là : le souverain projette d'agir sur la série de manière à lui arracher dans l'altérité même une action totale* » [12]. L'action du quasi-souverain est indirecte : il fait obéir les individus en leur montrant que les règles qu'il érige correspondent au souhait de la majorité, nécessairement silencieuse. Le « *quasi-souverain* », ce n'est pas seulement le gouvernement, c'est toute organisation capable d'influencer le comportement

de la série, sans en modifier la nature sérielle : médias, leaders d'opinion, éditorialistes, publicitaires, etc.

Le révolté se trouve fatalement confronté à la passivité des autres, engoncés dans leur sérialité [13]. Pris un à un, les individus peuvent se dire d'accord avec le révolté. Mais, en même temps, chacun sera tenté de participer à la série, même si cela ne répond pas à ses besoins, ne serait-ce que pour essayer de changer cet ordre dans lequel il ne se reconnaît pas. Pour changer les choses, les individus doivent faire fondre la série, et donc se regrouper, pour produire une synthèse originale, différente de celle que le quasi-souverain leur donne à voir d'eux-mêmes, en les prenant un par un. Or, c'est précisément ce que refuse le quasi-souverain. Dans le cas du marché, on voit toute l'importance de l'hypothèse d'atomicité : elle permet de s'assurer que les individus restent sériels, et qu'il n'y a pas de discussion réelle des individus sur leurs besoins. La toute-puissance de la police, dans un régime autoritaire, repose aussi là-dessus : sur une méfiance instillée de manière systématique envers tout groupement d'individus, à l'exception du quasi-souverain [14].

Cette théorie éclaire de manière assez fine l'analyse de « l'autonomie » que développera par la suite en un sens plus directement écologiste Ivan Illich, dans ce qu'il appellera ses « pamphlets » [15]. Le cœur de son argumentation est un double constat que font beaucoup d'individus : d'un côté, l'accumulation des moyens ne semble plus apporter de progrès, et, de l'autre, les sociétés dites « peu développées », quand on y vit un certain temps, semblent être porteuses d'une certaine qualité de vie (hospitalité, temps, silence, etc.) dont ne disposent plus les sociétés « développées ». Cela s'explique de la manière suivante : les institutions dont les moyens augmentent (plus de vitesse pour plus de mobilité, plus de contenus d'enseignement pour plus d'éducation, plus de moyens de soins pour plus de santé) finissent toujours par se retourner contre ceux qui les produisent, au-delà d'un certain seuil : davantage de vitesse ralentit, davantage de soins rend malade et davantage de contenus d'éducation (et donc de profs, etc.) rend idiot. Pourquoi ? Parce que les moyens

rétroagissent sur les fins, et que l'accumulation de moyens finit par ne servir que le quasi-souverain. Illich ne le dit pas ainsi, mais c'est bien à cette figure sartrienne que sa démonstration aboutit.

Les outils ne sont donc pas « neutres », au sens où leur forme importerait peu et seule compterait leur « appropriation ». Forme et appropriation sont étroitement dépendantes l'une de l'autre. En favorisant l'expansion des forces productives, c'est-à-dire l'accroissement des moyens, le marxisme classique a contribué à mettre en place un milieu inévitablement inégalitaire, par le jeu de ce que Sartre appelle la « facticité » et les « contre-finalités ». Sa promesse de mettre les outils au service de tous (une fois la révolution accomplie) est ainsi rendue de plus en plus impossible. Plus le temps passe et plus l'ampleur de la correction qui sera à accomplir en arrivant au pouvoir sera importante. Il devient donc absurde de ne pas faire de critique des outils. Et s'il n'y a pas de critique des outils, c'est parce que le marxisme classique s'appuie sur la seule perspective de la lutte des classes, en une acception relativement étroite du terme. Or, le travailleur a un intérêt évident à défendre l'institution dont il dépend pour son salaire et ses conditions de travail. Il est dans une situation dans laquelle il lui est objectivement difficile de faire autrement.

L'analyse proposée par Illich intègre le moment de l'exploitation par le travail, puisque la contre-productivité est d'autant plus forte que le salaire est bas (un haut salaire achète les moyens de la contourner). Illich propose donc, dans l'esprit de Marx, une des synthèses théoriques les plus abouties en l'état. On constate alors que l'écologisme réactualise la formule que Marx empruntée à Saint-Simon dans sa *Critique du programme de Gotha* de 1875, « de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins », en tenant compte d'une efficacité écologico-sociale dans la division du travail et l'usage des outils. Une telle perspective tend à démontrer que « l'écologie » a même statut ontologique que « l'économie » : un lieu hors de l'État où s'auto-organisent les activités de la société civile. Une révolution, dans cette perspective, ne peut pas plus être une prise de pouvoir de l'État, telle qu'elle l'a été dans la perspective révolutionnaire marxiste :

c'est d'une « révolution des institutions » dont il est question, et Illich le revendique. Sa perspective est celle d'une société conviviale, « où l'outil moderne est au service de la personne intégrée à la collectivité, et non au service d'un corps de spécialistes. Conviviale est la société où l'homme contrôle l'outil » [16], c'est-à-dire les institutions, permettant de maintenir les individus dans l'état de tiers-médiateur, non réifié. Illich porte à son terme la proposition sartrienne, tout en la corrigeant de son productivisme.

Quelle stratégie émancipatrice ?

L'analyse développée par Sartre et Illich, deux auteurs dont Gorz fait la synthèse dans les années 1970, avec le succès que l'on sait, rejoint finalement le second motif dominant dans l'œuvre de Touraine : le fait que les « nouveaux mouvements sociaux » seraient désormais tournés davantage contre la technocratie et l'aliénation, et non plus seulement l'exploitation [17]. Toutefois, aucun de ces auteurs n'est toujours très clair sur l'ampleur de la transformation qui est requise, ni sur la stratégie à suivre. Il faut alors remarquer que le problème écologiste est fondamentalement différent de celui du mouvement ouvrier, quand Marx le définit comme « mouvement spontané de l'immense majorité, au profit de l'immense majorité » [18]. Les écologistes sont une « minorité active », dont le but est de faire basculer la majorité, contre le quasi-souverain, qui totalise une fausse unité. L'écologisme peut donc être appréhendé, sur le plan de la stratégie, avec les « théories de la différence » qui émergent des années 1960 à 1980 ; ce qui définit la minorité « ce n'est pas le nombre, ce sont les rapports intérieurs au nombre » [19]. La lutte d'une minorité pour faire basculer la majorité est fondamentalement différente de la lutte, massivement sérielle, de la majorité contre la minorité qui l'exploite.

Mais quels sont les facteurs qui sont décisifs, dans une tentative d'influence d'une minorité sur une majorité ? Ce ne peut être la confrontation directe, puisque la minorité démontrerait par là son faible poids, ou serait écrasée. L'objectif doit donc être de « convertir » la majorité, la masse, qui ne tient pas

toujours très fort aux normes auxquelles le quasi-souverain prétend qu'elle est attachée. Le psychologue social Serge Moscovici a proposé une contribution importante, remise en lumière par Stéphane Lavignotte, à propos des objecteurs de croissance [20]. Pour Moscovici, ce qui est déterminant, c'est le « style de comportement », qui renvoie à « l'organisation des comportements et des opinions, au déroulement et à l'intensité de leur expression, bref, à la « rhétorique » du comportement et de l'opinion ». Il identifie cinq types de comportement susceptibles d'influencer la majorité : l'investissement (par exemple, le militantisme), l'autonomie (montrer qu'on agit selon ses propres lois), la consistance (qui est indice de certitude et de cohérence), la rigidité (inaptitude au compromis) et l'équité (aptitude au compromis et à l'ouverture, au contraire). Aucun n'est plus efficace qu'un autre : la réussite ne découle pas de l'adoption d'un seul type de comportement, mais de l'adaptation du comportement à la situation [21]. Les cinq comportements sont donc susceptibles d'être facteurs d'influence, mais tout dépend de leur adéquation au contexte.

Moscovici met aussi à mal une autre idée : celle qui soutient que la norme d'objectivité serait celle qui permet d'obtenir le plus d'influence. Ce postulat consiste par exemple à fonder l'analyse d'une stratégie de pouvoir uniquement sur la connaissance objective, par exemple sur des chiffres : le chômage est haut, donc la révolte est inéluctable, etc. Moscovici montre que cette norme d'objectivité n'en est pas véritablement une. Pour parler comme Sartre, les analyses « objectives » ne saisissent que la facticité, pas la transcendance en tant que telle. Sur ce dernier point, elles sont réduites aux conjectures. Opposées aux individus comme étant leur vérité, elles ne peuvent manquer de trahir qu'elles les saisissent de l'extérieur. Pour cette raison même, elles ne peuvent totalement les convaincre. Au contraire, la norme qui permet d'obtenir la plus grande influence est celle qui respecte la transcendance des individus : c'est la norme d'originalité. L'inconvénient, du point de vue du groupe qui veut obtenir l'influence, est qu'elle conduit toujours à des résultats plus ou moins imprévus, puisque rien ne serait moins conforme à

cette norme que de demander à autrui qu'il fasse la même chose que ce que le groupe indique ! La norme d'originalité provoque la nouveauté, qui, pour rester telle, doit sans cesse se renouveler. On reconnaît là une différence avec les formes classiques du mouvement ouvrier, aux « répertoires d'action » relativement figés : grève, grève générale, manifestation. À l'inverse, le situationnisme et d'autres formes d'action spectaculaires jouent sur la surprise, la nouveauté et la symbolique pour faire passer des messages à la majorité, dont la minorité attend un soutien, en termes d'attitudes et de valeurs.

Contre la psychologie sociale classique qui prétend que la conformité est la seule modalité de l'influence, exprimant le désir de l'individu de s'intégrer au groupe, Moscovici montre qu'il existe deux autres possibilités : la normalisation et l'innovation. La conformité n'intervient que quand l'individu s'inquiète de savoir comment éviter le désaccord avec le groupe [22]. Dans ce cas, tout sert à glorifier les truismes, ce qui est étranger est qualifié de « bizarre », « primitif », « irréaliste », etc. Mais l'individu ou la minorité peuvent aussi chercher à innover. La majorité n'a pas de normes sur tout, et n'y tient pas toujours très fort. Elle n'a souvent d'unité que négative, comme indifférence et « inertie », dirait Sartre. La minorité peut alors résister, pousser de nouvelles normes, provoquer le conflit, fracturer l'unité de la majorité, qui peut n'être qu'apparente. Les progrès qu'elle fait en matière d'influence sont d'abord invisibles, car c'est dans le domaine privé qu'ils agissent en premier. Les membres de la majorité ne souhaitent pas afficher publiquement l'intérêt qu'ils portent à ces nouvelles normes, pour différentes raisons. On continue de nommer les choses de la même manière, alors qu'elles ont changé, discrètement, par un travail sourd et souterrain, se jouant au niveau des transcendances, sans que la facticité n'exprime ces changements de manière publique. Une première victoire est la normalisation. C'est une attitude qui revient à reconnaître la minorité, dans ses revendications, sans toutefois obliger la majorité à les soutenir. Les opinions sont considérées comme équivalentes, avec le souci d'éviter les extrêmes [23]. Mais l'attitude est

reconnue, elle n'est plus stigmatisée voire criminalisée, elle a ouvertement le droit de s'exprimer dans l'espace public. Et puis un beau jour la majorité a changé, elle a adopté les normes impulsées par la majorité. D'où la devise de Guillaume d'Orange : « *il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer* » [24], comme l'illustre le cas d'Alexandre Soljenitsyne que Moscovici détaille en appui à ses observations.

La non-violence est constitutive de ce mode d'action, elle n'est en rien secondaire ou « périphérique » comme le croit Jean Jacob. Elle est un trait de l'exemplarité. C'est bien au niveau des valeurs que se joue le combat, dimension qui peut passer pour « post-matérialiste », ou que le marxisme renvoyait un peu vite à une « valeur d'usage » qui se donnerait de manière univoque. La violence n'est généralement pas efficace pour une minorité active qui cherche à obtenir de la légitimité du côté de la majorité silencieuse. Elle conduit le pouvoir rentier à resserrer les rangs apeurés autour de lui. Formant une minorité, unie dans la critique d'institutions, l'écologie radicale est tentée par la sécession, par la mise en place d'institutions concurrentes, destinées à permettre aux individus de recommencer à mettre leurs capacités au bénéfice de tous, et démontrer par les actes leur inutilité aux institutions en place. D'où par exemple les mouvements « de la transition », ou les écovillages. Cette tendance est incarnée en France par le journal *Silence*, par exemple : re-localiser pour re-réguler soi-même ce qui nous échappe de toute manière, servant ainsi à la fois ses propres finalités et, par l'exemple, mettant en cause la structure des institutions établies, poussant la majorité à se poser des questions, à changer ses pratiques. C'est un engagement direct et indirect, c'est pour cette raison que les choses sont si difficiles à saisir. La minorité agit pour elle-même, en poursuivant ses propres finalités, mais elle cherche aussi à influencer les institutions existantes, allant parfois jusqu'à les pousser vers l'effondrement.

Conclusion : que faire ? La juste transition

La gauche de la gauche manque de crédibilité, parce

qu'elle manque d'une direction dans laquelle aller. Elle s'arc-boute essentiellement sur la redistribution des richesses, mais n'a pas de position claire sur ce querecouvrent ces richesses etsur les mesures concrètes permettant de la créer. La gauche aussi, d'ailleurs. À droite, c'est facile : laisser faire le capitalisme. À l'extrême droite, laisser faire tout en purgeant la société des « étrangers » qui l'empêchent de fonctionner. Pourtant, ce qui est à faire est relativement clair : engager la « juste transition », à savoir une alliance entre la bourgeoisieprogressisteet

les masses laborieuses, une formule que le marxisme connaît très bien, sur le plan historique, puisque l'essentiel du temps il a reconnu un rôle révolutionnaire à la bourgeoisie. Concrètement, ce sont des conditions de travail meilleures dans des emplois qui ont du sens. La formule est claire et compréhensible, elle permet d'amorcer un nouveau récit rendant lisibles les priorités. Éviteonsles postures, cherchons à conquérir le cœur de nos concitoyens.

Notes

[1] J. Baudrillard, *La société de consommation*, Paris, Gallimard, 1970 ; *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Paris, Gallimard, 1972 ; *Dans le miroir de la production*, Paris, Galilée, 1973.

[2] F. Cochoy, *Histoire du marketing*, Paris, La Découverte, 1999.

[3] *Ibid.*, p. 88

[4] J. Baudrillard, *op. cit.*, 1972, p. 55

[5] *Ibid.*, p. 311

[6] H. A. Simon, « Designing Organizations for an Information-Rich World », in Greenberger M. (Ed.), *Computers, Communication, and the Public Interest*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1971.

[7] P. Marcolini, *Le mouvement situationniste : une histoire intellectuelle*, Paris, L'Échappée, 2012, p. 117.

[8] J.-P. Sartre, *L'Être et le néant*, Paris, TEL-Gallimard, 1976 [1^o éd. : 1943].

[9] J.-L. Vullierme, *Le concept de système politique*, Paris, PUF, 1989.

[10] J.-P. Sartre, *Critique de la raison dialectique – tome 1*, Paris, Gallimard, 1985 [1^o éd. : 1960], p. 232.

[11] M. Douglas, *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte, 1999.

[12] J.-P. Sartre, *Op. Cit.*, 1960, p. 727

[13] *Ibid.*, p. 740

[14] *Ibid.*, p. 744

[15] Ce sont quatre livres qui couvrent chacun un domaine différent de la société : *La société sans école* (1971), *La convivialité* (1973), *Energie et équité* (1973) et *La Némésis Médicale* (1975). Les titres en anglais (*A deschooling society*, *Tools for conviviality*) sont plus conformes à la thèse d'Illich que les titres français, qui laissent penser par exemple qu'Illich aurait simplement été pour la suppression de l'école. Ici nous citons Illich I., *Œuvres complètes*, 2 tomes, Paris, Fayard, 2004, 2005.

[16] *Op. cit.*, 2005, p. 456

[17] A. Touraine, *La société post-industrielle*, Paris, Denoël, 1969, p. 14.

[18] K. Marx, *Le Manifeste du Parti Communiste*, 10/18, 1962, [1^o éd. : 1847], p. 34.

[19] G. Deleuze & F. Guattari, *Capitalisme et schizophrénie, Tome 2. Mille plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, p. 587.

[20] S. Lavignotte, *La décroissance est-elle souhaitable ?*, Paris, Textuel, « Petite Encyclopédie Critique », 2010, pp. 101-105

[21] S. Moscovici, *op. cit.*, p. 164.

[22] *Ibid.*, p. 181.

[23] *Ibid.*, p. 185.

[24] *Ibid.*, p. 60.

Pour dépasser l'opposition nature/culture : une perspective anthropologique et altermondialiste

vendredi 23 mai 2014, par [Claude Calame](#)

La distinction en contraste entre nature et culture a été, en quelque sorte, canonisée par la pensée structurale des années 1970. Du côté francophone, elle a deux sources.

On connaît la conséquence que, dans le *Discours de la Méthode* (La Haye 1637), Descartes tire de la physique comme connaissance « utile à la vie ». Portant sur « la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous environnent », soumise à des usages appropriés, elle est susceptible de nous rendre maîtres et possesseurs de la nature (1966 : 168). Non seulement notre environnement est objectivé en une nature physique, mais cette nature peut être dominée par l'homme, dans une perspective utilitariste ; dans le cas particulier il s'agit de l'alimentation et de la santé de l'homme.

La distinction en contraste entre nature et culture a été, en quelque sorte, canonisée par la pensée structurale des années 1970. Du côté francophone, elle a deux sources.

On connaît la conséquence que, dans le *Discours de la Méthode* (La Haye 1637), Descartes tire de la physique comme connaissance « utile à la vie ». Portant sur « la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous environnent », soumise à des usages appropriés, elle est susceptible de nous rendre maîtres et possesseurs de la nature (1966 : 168). Non seulement notre environnement est objectivé en une nature physique, mais cette nature peut être dominée par l'homme, dans une perspective utilitariste ; dans le cas particulier il s'agit de l'alimentation et de la santé de l'homme.

Mais il faut aussi compter avec la réflexion universalisante des Lumières européennes sur les sociétés des hommes ; et cela de deux points de vue. D'une part, objectivée, une « nature » est posée face à la raison de l'être humain ; une raison qui se définit en son autonomie, affranchie qu'elle est désormais du pouvoir divin et des instances surnaturelles. La nature devient une nature-objet sur laquelle l'homme raisonnable peut agir et dont il pourra exploiter les ressources ; selon l'une des définitions proposées par d'Alembert dans l'*Encyclopédie* (Paris

1751-1765/1772), la nature, c'est « l'ordre et le cours naturel des choses, la suite des causes secondes, ou les lois du mouvement que Dieu a établies » (c'est-à-dire la nature physique, soumise aux lois formulées par Newton). D'autre part, l'opposition entre la nature et la raison des hommes va orienter une vision anthropologique du développement de l'être humain, dans sa phylogénèse comme dans son ontogénèse : de la nature à la culture (rationnelle) et, de manière corollaire, de l'animal à l'humain. Ainsi se dessinent autant la transition européocentrée du primitif au civilisé que le passage de l'imperfection de l'enfance à la maturité de l'âge adulte.

La distinction ainsi tracée entre nature et culture n'a pas manqué d'être intégrée dans la sémantique des contraires organisée par les oppositions d'inspiration structurale. Celle-ci consacre une séparation entre deux ordres qui, en fait, vont s'avérer largement perméables.

De là le bref parcours historique et sémantique proposé ici dans une démarche d'anthropologie critique : le passage par une culture différente pour porter un regard décentré sur notre propre culture, avec ses présupposés idéologiques. Partir de la Grèce ancienne requiert une attention aux catégories propres, dans leurs définitions indigènes ; mais cela implique aussi un retour critique sur nos propres concepts : ici ceux de « nature » et de « culture »

exploités par l'idéologie néolibérale dans son effort pour imposer le productivisme le plus destructeur des hommes et de leur milieu en naturalisant les règles (« culturelles ») du marché.

1. En Grèce ancienne : du cosmos à la nature de l'homme

Quels que soient les controverses et les malentendus entraînés par sa signification, le terme *phúsis* renvoie en Grèce classique à l'idée du développement, de la formation d'un être à partir de celles de l'« accomplissement comme devenir » et du « procès comme réalisation objective ». À partir de *phúein/phúesthai* qui signifie « engendrer », « naître », « croître » et « devenir » ; sans doute le sens étymologique du terme fonde-t-il, de manière générale, ses différents emplois. Quoi qu'il en soit, les « physiciens » ou « physiologues » préplatoniciens ont tenté de décrire en termes matérialistes les différents processus d'engendrement et de développement du monde et de ses composants [1]. Cette perspective causale s'abstient de faire intervenir toute force divine ; du cosmos, elle se porte aussi sur les processus de développement de l'homme.

*Je vais te dire autre chose encore. Pour aucun
parmi les êtres mortels
il n'y a de naissance (phúsis), ni de terme à la mort
destructrice,
mais uniquement un mélange et un échange
d'éléments mélangés ;
ce sont les hommes qui dénomment cela « nature »
(phúsis).*

Tels sont les vers récités en diction épique par Empédocle (fr. 22 B 8 Diels-Kranz), dans le premier livre d'un poème didactique dénommé plus tard *Phusiká*. Naissance et mort, et par conséquent *phúsis* au sens de ce qui nous semble « naturel », ne sont que des apparences ; ce sont les apparences d'un processus physique de changement par associations et dissociations successives. C'est ainsi que le

médecin hippocratique, dans le traité qu'il consacre à la « maladie sacrée » (l'épilepsie) l'affirme d'emblée : cette maladie n'a rien de plus divin ni de plus sacré que les autres maladies. De même que toutes les autres maladies ont une origine (*phúsis*) de laquelle elles proviennent, la « maladie sacrée » a elle-même une « nature » (*phúsis*) et une « cause » (*próphasis* ; Hippocrate, *Maladie sacrée* 1, 1) – c'est-à-dire, probablement, un principe de croissance interne et une cause externe, « déclenchante ».

Le processus dynamique de développement impliqué par la notion de *phúsis* est donc reporté du cosmos sur l'homme. Or, l'idée d'une nature dynamique de l'humain s'insère dans une anthropologie en tant que conception du genre humain. Les Grecs, implicitement ou explicitement, n'ont pas manqué de se demander ce qui fait que l'homme est homme – un homme marqué par la mortalité : c'est ce qui dans l'organisation polythéiste grecque distingue l'être humain de la divinité. C'est ainsi que dans *Odyssée*, par exemple, dans la confrontation d'Ulysse avec différentes communautés d'êtres plus ou moins monstrueux, à la fois proches du divin et de l'animal, l'homme mortel se définit par son régime alimentaire [2].

2. Phúsis, nómos et environnement

La *phúsis* se définira-t-elle dès lors comme « nature » dans le contraste, cher aux sophistes, avec *nómos*, la loi ? *phúsis* comme « nature des choses » par le contraste avec le *nómos* en tant que « coutume », « règle », instituée et partagée par les hommes ?

Consacré aux airs, aux eaux et aux lieux, un autre traité hippocratique s'interroge explicitement sur les relations entre la constitution physiologique de l'homme et les qualités correspondantes de l'environnement. Le constat est double : non seulement les variations dans le mélange organique constitutif de la nature humaine ont un impact sur la morphologie et sur les dispositions morales des êtres humains ; mais morphologies et caractères des hommes varient suivant l'exposition aux vents et suivant la qualité des eaux propres aux cités qu'ils habitent. Ainsi, de manière générale, si les Européens

présentent dans leur taille et dans leur morphologie des différences plus marquées que les Asiatiques, c'est dans la mesure où ils sont soumis à un régime de saisons plus contrastées dans un environnement montagneux plus âpre (Hippocrate *Airs, eaux, lieux* 12-13). Les altérations étant plus fréquentes au moment de la coagulation du sperme dans la formation de l'embryon, les uns se caractérisent par sauvagerie, fougue, indépendance et courage belliqueux ; les autres par douceur, indolence, soumission et lâcheté. À partir d'une constitution universellement partagée, cette conception climatique de la nature humaine conduit à une série de différenciations d'ordre ethnique et culturel.

Or, qui dit relations entre physiologie et dispositions morales et culturelles dit possibilité d'interaction entre *phúsis* et *nómos*. Ainsi en va-t-il des Macrocéphales, dont la morphologie crânienne remonte à la coutume culturelle de façonner la tête des enfants par des bandes. Mais, avec le temps, le *nómos* s'est inscrit dans la « nature » (*en phúsei*) et n'a plus exercé sa contrainte (*Airs, eaux, lieux* 14, 1-5) ; avec, pour effet secondaire, d'affaiblir la morphologie du crâne caractéristique de ces Têtes Allongées ! Ainsi, régime alimentaire individuel et coutumes culturelles partagées interviennent de manière secondaire dans la définition d'une nature humaine qui se diversifie sous l'influence du climat, dans l'interaction entre l'organique et le moral, le physique et le psychique. Les communautés ethniques et culturelles composant le genre humain se définissent dans cette interaction entre un environnement physique et une physiologie humaine perméables, parce qu'elles sont fondées sur les mêmes qualités.

D'un côté, donc, la nature humaine conçue comme physiologie, morphologie et caractère en devenir ; de l'autre un environnement comme espace terrestre (*gé* et *khóra*), comme milieu dont les qualités climatiques sont celles qui fondent aussi la physiologie de l'homme. Non pas nature et culture, mais une *phúsis* dynamique et différenciée qui est aussi bien celle du monde environnant que celle de l'homme qui en tire les ressources de son *bíos*, de sa survie civilisée comme mortel. Loin de correspondre au partage moderne entre nature et culture, la collaboration

parfois contrastée entre *phúsis* et *nómos* revient en somme à la distinction entre l'inné et l'acquis : d'une part, ce qui est donné par une nature animée par un principe de génération et de développement (dans une écologie donnée) ; d'autre part, ce qui est admis et par conséquent pratiqué par les communautés des hommes, en particulier par l'effet de l'éducation.

3. Prométhée et les pratiques sémiotiques

C'est ici qu'interviennent les *tékhnai* telles que les transmet aux hommes mortels le Prométhée mis en scène par Eschyle, un peu avant la diffusion des premiers traités hippocratiques. Enchaîné à un rocher dans une région déserte et sauvage aux confins septentrionaux du monde habité, Prométhée décrit dans un scène fameuse l'état animal auquel les mortels étaient à l'origine condamnés. Vivant sous terre comme des fourmis, les humains regardaient sans voir, ils écoutaient sans entendre. Pour les tirer d'un état premier où ils sont incapables d'utiliser leur sens, le héros civilisateur invente et leur enseigne une série de savoirs et d'arts pratiques : les levers et les couchers des astres pour l'organisation des travaux des champs ; des arts mnémotechniques tels l'arithmétique et l'écriture « mémoire de toutes choses » ; les techniques de la domestication des animaux pour l'agriculture et le commerce ; les nombreuses recettes de médicaments pour se libérer des maladies ; les différents arts de la divination parmi lesquels l'interprétation des songes nocturnes ; et avant tout le feu, ce maître de « techniques (*tékhnai*) nombreuses », nécessaire notamment pour exploiter par l'artisanat les ressources sidérurgiques de la terre (*Prométhée enchaîné* 436-506 et 248-256) [3].

Savoir-faire d'ordre technique, ces *tékhnai* sont tour à tour présentées par Prométhée comme des artifices (*sophísmata*), comme des moyens ingénieux (*mechanémata*) et comme des expédients (*póroi*) permettant à tous les hommes de se tirer d'une situation d'embarras et d'impasse. Non seulement tous ces savoirs techniques relèvent de cette intelligence artisanale dont le dieu forgeron Héphaïstos

et l'astucieuse Athéna sont les maîtres à Athènes [4] ; mais, surtout, ces savoirs correspondent tous à des lectures de systèmes de signes. D'ordre sémiotique, ces arts pratiques présupposent donc que l'environnement de l'être humain constitue un système de signes. La *phúsis* est à déchiffrer par des arts de l'interprétation ; ceux-ci débouchent soit sur des pratiques permettant d'assurer la survie, soit sur la prévision d'un avenir dont l'orientation ne dépend pas des humains. Ainsi, les techniques sémiotiques et du Prométhée mis en scène par Eschyle permettent à l'homme d'assurer sa survie dans un environnement signifiant, tout en connaissant les limites d'une condition de mortel aléatoire, marquée par de nombreux renversements de fortune. Comme chez Descartes, la perspective ici est positivement utilitaire. Adossées sur la lecture d'une « nature » à interpréter comme un système de signes, les techniques prométhéennes sont présentées comme des *ophelémata* : des « avantages », des sources de profit) ; elles se caractérisent par leur utilité sociale. Fondées sur les astuces du déchiffrement prévoyant et de l'intelligence artisanale, elles rendent possible la vie civilisée des mortels.

Ainsi, les savoir-faire interprétatifs inventés et enseignés par le Prométhée d'Eschyle permettent aux hommes d'utiliser leurs capacités sensorielles vis-à-vis de leur environnement. En tirant le genre humain d'un état premier d'aveuglement (et par conséquent d'incomplétude) pour lui accorder une clairvoyance à visée interprétative, ces différents arts techniques font accéder l'homme à un état de civilisation spécifiquement humaine. La culture des hommes mortels les porte à interagir avec une « nature » qui est signifiante ; cette nature se laisse modeler par l'intelligence pratique et technique dans le sens du profit social.

4. Des Lumières aux anthropologues en passant par les romantiques

Mais revenons à l'opposition européenne entre nature et culture, telle qu'elle a été consacrée à partir de Descartes et des réflexions des Lumières : une nature soumise aux lois physiques et une culture

animée par la raison, universellement partagée, de l'homme. À l'idée d'une nature humaine créée, les Encyclopédistes vont substituer, face à une nature physique soumise aux lois mécanistes du mouvement voulues par Dieu, l'idée d'un animal humain d'emblée doué de pensée et de sociabilité. C'est un homme de parole qui, au centre du monde, façonne ce monde à son usage ; c'est un homme civil dont les arts et les sciences sont susceptibles d'imposer l'action civilisatrice de l'homme naturel contre les déviations d'une morale artificielle et dégradée. C'est désormais l'homme qui façonne la nature formant son cadre de vie, son milieu.

De plus, à l'aube du Romantisme allemand, c'est sans doute sur la dimension spirituelle conférée par Johan Gottfried Herder aux cultures humaines que se fondera la distinction décisive, tracée dans le cours du XIX^e siècle, entre *Natur-* et *Geisteswissenschaften*. Dans ce contexte, les premiers représentants de l'anthropologie culturelle et sociale ne vont pas manquer de donner de la culture une définition compréhensive qui englobe tous les aspects de la vie sociale de l'homme. Héritière de l'universalisme des Lumières, cette conception se fonde sur le postulat de l'unité d'un genre humain dont les cultures évolueraient du plus primitif au plus développé ; elles évolueraient du plus « naturel » (*die Natuvölker...*) au plus « civilisé », dans une ligne assez diversifiée pour impliquer un certain relativisme. Transmissible, la culture comme style structurant de vie en société s'avère être le propre des communautés humaines ; leurs différences ont un fondement non pas biologique, mais de l'ordre de la convention et de l'acquis. Comme ensemble autonome des phénomènes sociaux propres à un peuple, la culture est coupée de la nature.

Néanmoins, en postulant l'existence chez l'homme de besoins premiers, universaux et pré-culturels, l'anthropologie fonctionnaliste développée par Bronislaw Malinowski restitue un rôle déterminant à la nature humaine, en relation avec un environnement diversifié. La culture est envisagée par l'ethnologue des Trobriandais comme « cette totalité où entrent les ustensiles et les biens de consommation, la charte organique réglant les divers groupements sociaux, les idées et les arts, les croyances et les

coutumes » (Malinowski 1944/1968 : 35). La culture devient ainsi la réponse institutionnelle apportée, par chaque communauté singulière, aux impératifs fonctionnels découlant des exigences biologiques de l'homme dans un certain cadre de vie : réponses culturelles (subsistance, parenté, abri, protection, éducation, hygiène) à des besoins élémentaires (métabolisme, reproduction, sécurité, mouvement, croissance, santé). L'éducation joue un rôle essentiel pour « l'enseignement graduel des aptitudes du savoir, de la coutume et des principes moraux » qui fondent toute culture, dans un processus beaucoup plus étendu que chez les animaux. Dans cette visée pragmatique, la nature de l'homme fait un grand retour en tant que présupposé fonctionnel de toutes les activités de culture d'un groupe humain donné ; ces pratiques sont insérées dans un tout organique, formé d'institutions contrôlant pratiques économiques, morales et rituelles, et pourvu d'une sorte d'intentionnalité sociologique.

5. Réintégration de la nature et pratiques symboliques

Le Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes de Jean-Jacques Rousseau pourra ainsi être revisité (cf. Duchet, 1995 : 322-76). Des progrès de l'Esprit et de la Raison vers la civilité à partir d'un état de Nature qui livre l'homme sauvage aux instincts de l'animal, on est donc passé à des règles culturelles ; ces règles sont inscrites dans la nature même de l'homme, voire dans les structures inconscientes de l'esprit humain [5]. L'homme s'affirme d'emblée dans la culture. À l'écart de toute canonisation structurale de l'opposition entre nature et culture, il s'avère que toute société se fait sa propre représentation d'une culture qui prévaut sur la nature et qui distingue par exemple l'homme de l'animal. Dès lors, l'opposition entre nature et culture ne peut valoir qu'en tant que concept opératoire. D'ordre instrumental et donc relatif, le contraste structural permet par exemple de classer les différents modes symboliques selon lesquels les communautés humaines envisagent leurs rapports avec une nature envisagée dès lors comme milieu : une nature-milieu d'emblée

perméable au travail pratique et spéculatif de la culture ; une culture qui se réalise dans les systèmes de la communication des femmes, des biens et des messages, qu'ils soient verbaux ou qu'ils soient iconiques. C'est une culture qui, dans une perspective quasi prométhéenne, se réalise dans la communication pratico-symbolique.

De plus, devenue structurale et centrée sur le symbolique, l'anthropologie sociale et culturelle moderne a focalisé son attention sur les représentations qu'on se fait dans d'autres communautés de l'interaction entre nature et culture ; avec le risque de naturaliser en une opposition structurale ce qui n'est en fait qu'un instrument de pensées, qu'un concept opératoire. En fait, tel le système hippocratique, ces anthropologies indigènes intègrent l'homme et son environnement « naturel » dans un système homogène, traversé par des forces, souvent anthropomorphes, qui animent l'un comme l'autre, et par conséquent la « culture » comme la « nature ». Ces conceptions et représentations se caractérisent par la perméabilité d'ordres que la pensée occidentale s'est employée à distinguer : le physique, le biologique, l'animal, l'humain, le divin, etc.

Mais, au-delà des relations que chaque communauté humaine entretient avec une écologie physique et un environnement animal particuliers, les recherches récentes, aussi bien en biologie génétique qu'en sciences neuronales, ont à nouveau focalisé l'attention sur la nature de l'homme. Du point de vue anthropologique, il s'avère que les processus du développement neuronal et donc mental de l'homme dans son histoire collective dépendent autant de dispositifs innés et hérités que des ressources culturelles à disposition, en interaction avec différents écosystèmes. Il n'y a donc pas une nature humaine de base, il n'y a pas de constitution innée de l'homme à l'état pur ; mais il n'y a pas non plus d'en-soi de l'homme pensant, et donc de l'homme de culture (Geertz, 1973 : 55-83). La nature de l'être humain se fait et se défait dans l'exercice même de ses capacités physiologiques et neuronales (et donc mentales), et ceci dans une relation de continuité constructive avec son environnement.

Au constat philosophique de l'incomplétude de l'homme, on substituera donc l'idée de la plasticité de l'être humain, en tant qu'individu et en tant qu'espèce, en raison de dispositions génétiques et surtout neuronales aux virtualités particulièrement développées [6]. Cette plasticité dans la virtualité impose une constante construction culturelle de l'être humain, dans son identité singulière et dans son identité collective ; une construction créative et collective, notamment dans l'ordre sémiotique et esthétique de la manifestation symbolique. Du point de vue génétique, l'indispensable fabrication culturelle de l'individu procède en interaction avec son environnement épigénétique et physiologique d'une part, avec son milieu biophysique de l'autre, dans une relation complexe de continuité, de porosité et de réciprocité qui échappe à tout modèle déterministe. Dans son extrême diversification, ce processus complexe et interactif d'*anthropopoiésis* (voir Remotti in Affergan et al., 2003 : 17-74) permet de dépasser le dualisme nature/culture. Il invite à penser autant la constitution humaine que son environnement dans les termes d'une porosité et d'une plasticité interactives : les dispositions génétiques, les capacités organico-neuronales, les facultés physico-psychiques et intellectuelles de l'être humain ne peuvent se réaliser qu'en relation et en interaction aussi bien avec l'environnement biophysique qu'avec le milieu social qu'elles contribuent par ailleurs à façonner et à configurer.

6. « Par-delà nature et culture » ?

Sans doute, le caractère nécessaire et constitutif de l'interaction entre l'homme et son milieu exige-t-il le passage d'une conception philosophique à une appréhension « anthropopoiétique », et par conséquent anthropologique, de l'être humain. Sans doute, une telle perspective sur l'homme et son milieu exige-t-elle l'abandon de la coupure structurale entre nature et culture, devenues toutes deux des concepts universalisés et réifiés.

Ne conviendrait-il pas dès lors de revisiter la distinction proposée par le biologiste et philosophe Jakob von Uexküll quant au milieu ? Par rapport à la

perception et à l'action de l'homme, ne faudrait-il pas distinguer entre la *Umgebung*, l'environnement comme « donné objectif » et la *Umwelt*, le milieu comme « monde ambiant » ? Augustin Berque (2010 : 199-208) nous rappelle opportunément que la distinction recoupe en partie celle dessinée par le philosophe japonais Watsuji Tetsurô : d'une part le *shizen kankyô* comme environnement naturel, comme donné environnemental ; d'autre part le *fûdo* comme milieu humain, en tant que « climat », ambiance, mœurs – une notion à laquelle on peut attribuer une dimension spatiale en lui adjoignant le suffixe *-sei* qui indique la localité : ensemble des traits naturels et culturels d'une contrée donnée que le géographe français lui-même reprend à son compte par le concept de « médiance ».

Mais est-il possible à l'être humain de percevoir un environnement qui serait « naturel », qui serait objectivé en tant que nature ? Autant du point de vue de la théorie de la connaissance et de l'esthétique classiques que dans la perspective des sciences neuronales, la perception par le biais du corps propre implique une représentation de l'objet perçu ; elle implique la construction sensorielle et intellectuelle d'une réalité que nous objectivons comme extérieure (pour mieux agir sur elle). Ainsi, l'interaction sensorielle se double d'une interaction pratique : l'être humain, par des pratiques d'ordre culturel, tire de son environnement les ressources qui assurent sa survie matérielle avant de promouvoir son développement symbolique en société, comme être de culture. Dans cette double mesure, pour sa survie même, l'homme modifie de manière interactive son environnement animal, végétal et physique ; et ceci dans la continuité biochimique dont dépend son identité en tant qu'être humain. En raison même de l'interaction nécessaire et constitutive entre l'homme et son milieu, la *Umgebung* ne peut être *qu'Umwelt*.

C'est donc ici que peuvent intervenir Prométhée, les systèmes sémiotiques et les tékhnai, avec le regard décentré que l'approche de l'Antiquité grecque induit sur la modernité. Sans interaction avec son environnement l'être humain n'est qu'une fourmi qui voit sans voir et qui entend sans entendre – déclare le Prométhée mis en scène par Eschyle devant le public athénien du V^e siècle. Seuls les arts

techniques dépendant de l'intelligence pratique propre à l'homme lui permettent d'activer ses capacités sensorielles, de déchiffrer dans l'environnement les indices susceptibles d'en faire un ensemble signifiant, d'en tirer ses ressources de vie et les moyens de parer dans une certaine mesure aux aléas et à la finitude de la condition de mortel ; ceci sans dépasser les limites assignées à l'homme au moment de la séparation d'avec le monde des dieux : l'húbris est inscrite dans le destin de Prométhée lui-même !

Ainsi, l'appréhension sensorielle et intelligente par les hommes de leur *Umwelt* entraîne, dans des proportions et à des échéances variables, de profondes modifications dans cet environnement lui-même. S'il est vrai que le milieu façonne l'homme qui ne saurait survivre sans ces déterminations matérielles, sociales et culturelles, en retour l'action intelligente et pratique des communautés humaines contribue à constamment modifier et à modeler cet environnement. L'indispensable interaction entre l'homme et son milieu connaît une historicité plurielle ; elle a des limites.

7. Pour un « biologisme » écosocialiste

À l'égard de cette nécessaire interaction entre les êtres humains et leurs différents milieux, les développements techniques qu'a permis l'essor européen des sciences « de la nature », ont l'impact absolument décisif que l'on sait. L'objectivation d'une nature susceptible d'être dominée par la raison humaine et par ses pratiques techniciennes dans un but utilitaire a conduit à une industrialisation dont les bénéfices, en termes d'utilité sociale, ont été rapidement confisqués. Fondée sur l'idéologie capitaliste et sur le productivisme consumériste qui en découle, la réification de la nature face à la culture des hommes a permis de penser l'une et l'autre en termes de « ressources » : ressources naturelles et ressources humaines à exploiter dans la visée du rendement économique et du profit mondialisés. L'environnement terrestre et climatique subit, en concomitance avec les communautés humaines, les conséquences de plus en plus destructrices d'une

anthropologie économiste entièrement anthropocentrée, inspirée qu'elle est par le libéralisme (économique) anglo-saxon. Fondée sur la seule motivation du profit (financier) individuel et de l'accumulation capitaliste, adossée à des technologies de plus en plus sophistiquées telle l'informatisation de la communication humaine, dotée de moyens financiers et de moyens d'action publicitaire gigantesques, cette anthropologie est parvenue à imposer une marchandisation généralisée des relations humaines et des rapports de l'homme avec son milieu de vie ; ces rapports obéissent désormais aux principes naturalisés du rendement, de la concurrence, de la compétitivité et de la productivité.

En dépit des profits économistes et financiers que l'on compte en tirer, les sciences du vivant seraient sans doute susceptibles d'inverser le mouvement. Elles en font la démonstration : en rapport étroit avec l'environnement culturel et social, c'est le milieu biologique (interne et externe) qui modèle l'homme avec son corps propre et son identité individuelle. Quant à l'anthropologie culturelle, elle tente de penser en termes d'interaction ce façonnement complexe, à partir de la plasticité neuro-biologique exceptionnelle de l'être humain. Dans une perspective d'anthropologie anthropopoiétique, c'est le nécessaire façonnement de l'homme (dans son individualité biologique et neuronale) par son environnement matériel et social qui lui permet précisément, en retour, d'agir sur ce même milieu. Ce double mouvement implique sans doute une nouvelle théorie de la connaissance, non kantienne : se connaître, c'est connaître son environnement physique, biologique et culturel ; et connaître ce qui nous apparaît comme le monde extérieur, c'est le modifier tout en nous modifiant nous-mêmes – tant l'être humain, dans sa constitution biologique et neuronale, est sensible et perméable au milieu physique, biochimique, social et culturel qui soutient son existence ; et tant ce milieu est lui-même constamment refaçonné par les pratiques des hommes, suivant la connaissance qu'ils en ont et les représentations qu'ils s'en font.

« Par-delà nature et culture » ? Animisme, totémisme, analogisme ou naturalisme ? Par la

pensée d'un éco-socialisme maîtrisant l'interaction entre les communautés socio-culturelles des hommes et leur milieu, il convient désormais de dépasser les quatre paradigmes de l'être-au-monde pour l'homme, les quatre ontologies dans les rapports de l'être humain avec son environnement, selon la définition qu'en donne Philippe Descola (2005). L'entrée de l'homme dans l' « Anthropocène » pourrait contribuer au dessin d'un cinquième mode de l'être à l'environnement. [7] On pourrait dénommer ce nouveau paradigme le « biologisme ».

En effet, au tournant du siècle, à l'impact destructeur sur l'environnement et le climat des technologies mécanistes ayant permis l'industrialisation soumise au productivisme capitaliste (en concurrence avec l'emprise soviétique) se sont ajoutées les avancées des sciences de la vie, elles aussi soumises, en régime néolibéral, aux contraintes économiques du profit financier. Ainsi en va-t-il par exemple des manipulations génétiques des organismes vivants (plantes, animaux et humains) ; elle dépendent d'un savoir biologique exploité et monopolisé, sous prétexte de contribution à l'alimentation et à la santé du genre humain (on reprend implicitement Descartes !), par la logique marchande de quelques grandes multinationales qui animent une mondialisation purement économiste. « Biologisme » donc, mais pour dénoncer les faux-fuyants du développement durable ou de l'économie verte : ce ne sont que les alibis écologistes d'une pensée attachée à la croissance productiviste et à ses représentations. « Biologisme » politique et social, « biologisme » écosocialiste pour tenter de maîtriser en commun, et non pas au profit économique et financier d'une toute petite minorité, l'immanquable et nécessaire interaction entre l'homme et son environnement, entre les communautés humaines et leurs milieux.

L'anthropologue helléniste pourra dès lors conclure provisoirement avec Démocrite (fr. 68 B 33 Diels-Kranz) : « La nature (*phúsis*) et l'éducation (*didakhé*) sont comparables. En effet l'éducation façonne le rythme (*metarusmoî*) de l'homme et ce faisant elle crée la nature (*phusiopoieî*). »

Bibliographie

- Affergan F., Borutti S., Calame C., Fabietti U., Kilani M., Remotti F., *Figures de l'humain. Les représentations de l'anthropologie*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2003.
- Benveniste E., *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris (A. Maisonneuve) 1975 (éd. or. : 1948).
- Berque A., *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2010 (2^e éd.).
- Boi, L., « Interfaces sciences du vivant et sciences humaines et pensée morphologique », *Kairos* 5, 2012 : 15-30.
- Calame C., « Interprétation et traduction des cultures. Les catégories de la pensée et du discours anthropologique », *L'Homme* 163, 2002, p. 51-78.
- Calame C., *Prométhée généticien. Profits techniques et usages de métaphores*, Paris, Les Belles Lettres, 2010.
- Calame C. & Kilani M. (éds), *La Fabrication de l'humain dans les cultures et en anthropologie*, Lausanne, Payot, 1999.
- Descartes R., *Discours de la méthode*, Paris, Gallimard, 1966 (éd. or. : La Haye 1637)
- Descola Ph., *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.
- Duchet M., *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 1995 (1^{re} éd. : Paris, La Découverte, 1971).
- Lévi-Strauss C., *Les Structures élémentaires de la parenté*, Paris & La Haye, Mouton et De Gruyter, 1967 (1^{re} éd. : Paris, PUF, 1949).
- Malinowski B., *Une théorie scientifique de la culture* (1944), Paris, Maspero, 1968.
- Remotti F., « Thèses pour une perspective anthropopoiétique », in Calame & Kilani

- (edd.), 1999 : 15-31.
- Sinaï A. (ed.), *Penser la décroissance : Politiques de l'anthropocène, Nouveaux Débats* 31, 2013.
 - Vernant J.-P., « À la table des hommes. Mythe de fondation du sacrifice chez Hésiode », in Detienne M. et Vernant J.-P., *La Cuisine du sacrifice en pays grec*, Paris, Gallimard, 1979, p. 37-132.
 - Vidal-Naquet (P.), « Valeurs religieuses et mythiques de la terre et du sacrifice dans l'*Odyssée* », *Annales E. S. C.* 25, 1970, p. 1278-1297, repris dans *Le Chasseur noir. Formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, La Découverte, 1983 (2^e éd.), p. 39-68.
-

Notes

[1] Voir l'analyse sémantique du terme *phúsis* proposée par Benveniste, 1975 : 78-80.

[2] La définition par la production agricole et par le sacrifice sanglant de la civilisation dont se réclame implicitement Ulysse au cours de son périple fait l'objet de l'étude devenue classique de Vidal-Naquet 1970/1983. Pour la civilisation « au blé moulu » en relation avec l'institution du sacrifice, voir les belles pages de Vernant 1979 : 58-71.

[3] Pour le détail, voir Calame, 2010 : 36-48.

[4] Notamment par l'intermédiaire de l'intelligence artisanale qu'est la *mêtis* : voir Detienne & Vernant, 1974 : 176-200.

[5] Dans un retour implicite à l'opposition grecque entre *phúsis* et *nómos* ou à la distinction moderne entre l'inné et l'acquis, Lévi-Strauss (1967 : 10) pourra affirmer : « Tout ce qui est universel chez l'homme relève de l'ordre de la nature et se caractérise par la spontanéité, tout ce qui est astreint à une norme appartient à la culture et présente les attributs du relatif et du particulier ».

[6] Voir les études citées par Boi, 2012.

[7] On verra à ce propos en particulier la contribution de F. Flipo dans Sinaï (éd.), 2013.

Sur la valeur de la nature, éviter le fétichisme

vendredi 23 mai 2014, par [Jean-Marie Harribey](#)

Le paradoxe n'est pas mince : la plupart des économistes et, au-delà, la société presque unanime, réclament toujours plus de richesse à produire et consommer, toujours plus de valeur économique à se partager, mais peu s'interrogent sur ce que sont ces abstractions. L'objet du désir est fortement convoité, mais son analyse est refoulée. La mal nommée « science » économique a délibérément écarté tout questionnement qui aurait risqué de remettre en cause ses fondements méthodologiques.

Le moment est particulièrement opportun pour remettre au centre du débat théorique la première question de l'économie politique – l'origine et la mesure de la richesse et de la valeur dans la société – ainsi que sa critique, car le capitalisme aujourd'hui mondialisé plonge l'humanité dans une crise totalement inédite, par son ampleur, par sa durée et par sa multi-dimensionnalité.

Les contradictions sociales et écologiques ont été poussées jusqu'à un point extrême par le capitalisme néolibéral. Contradictions sociales parce que la dévalorisation de la force de travail au regard de la productivité de celle-ci provoque une situation de surproduction dans la plupart des secteurs industriels. Il en résulte chômage endémique, précarité, amenuisement de la protection sociale et inégalités croissantes puisque, dans le même temps, les classes possédantes s'enrichissent outrageusement, via les exigences exorbitantes de la finance et les allègements fiscaux dont elles bénéficient. Contradictions écologiques aussi parce que l'accumulation infinie du capital se heurte de plus en plus aux limites de la planète. De ces deux types de contradictions, qui se renforcent l'un l'autre, naissent *la difficulté et, à terme, l'impossibilité de faire produire par la force de travail toujours davantage de valeur et de la réaliser sur le marché.*

On peut ainsi réinterpréter de façon nouvelle la crise financière ouverte en 2007. Elle est l'éclatement de l'illusion entretenue par l'idéologie économique pendant les dernières décennies, consistant à penser que la finance pouvait se dégager de la contrainte sociale et de la contrainte matérielle évoquées à l'instant et devenir une source endogène et auto-suffisante de nouvelle richesse. Or, ces deux contraintes sont indépassables. C'est la raison pour laquelle on constate une grande agitation des

entreprises multinationales pour essayer de privatiser à tout prix les biens communs de l'humanité, les ressources comme les connaissances, tentative qui est devenue le nouvel horizon d'un capitalisme cherchant la sortie de sa crise. [1]

Notre démarche est d'effectuer un retour critique à l'économie politique, de façon à intégrer ensemble la question sociale et la question écologique, à partir de la théorie de la richesse et de la valeur. Le point de départ de cette recherche est l'intuition d'Aristote [2], distinguant l'*oikonomos* et la chrématistique, et définissant ce qui sera appelé plus tard la *valeur d'usage* et la *valeur d'échange*, que retiendront, d'un côté, les économistes classiques pour fonder l'économie politique et, de l'autre, Marx pour entreprendre la critique de celle-ci.

Mais l'économie politique va se séparer sur l'idée de Ricardodu travail incorporé dans la marchandise qui donne la valeur : pour lui, la valeur-travail est intrinsèque à l'objet, alors que la valeur-utilité chez Walras est intrinsèque au sujet qui va acheter l'objet. Chez Marx, c'est tout autre chose : la valeur n'est *inscrite* ni dans l'objet, ni dans la subjectivité de chaque individu ; elle s'inscrit dans les rapports sociaux et dans les représentations collectives de ces rapports, au point que celles-ci sont partie constituante de ces derniers. En d'autres termes, la valeur est une fraction du travail social. Elle est donc une catégorie socio-anthropologique et non pas

naturelle. En montrant que la nature est irréductible à du capital (1), qu'elle relève d'un registre que nous avons appelé « inestimable » (2), nous pourrions juger si la matrice conceptuelle de la critique de l'économie politique est capable de traiter la question de ladite valeur de la nature (3).

1. De l'irréductibilité de la nature à du capital

L'instrumentalisation de la nature a atteint un point tel que, jusqu'au sein du courant dominant néoclassique, les économistes se sont mis à l'heure de la défense de l'environnement, considéré comme un « capital naturel ». Selon eux, la nature possède une « valeur économique intrinsèque », qu'ils mesurent par... la réparation des dégâts qu'on lui inflige, ou bien elle « rend des services » à l'homme, que le calcul économique mesurera en termes monétaires.

1.1. Valeur économique intrinsèque de la nature ?

Au cours du dernier quart du XX^e siècle, les économistes néoclassiques soucieux d'environnement ont tenté de définir une valeur économique globale de la nature comme la somme des valeurs d'usage, d'option (valeur anticipée d'un bien naturel, inutilisé aujourd'hui, lors d'une utilisation future), de quasi-option (avantage retiré d'informations nouvelles lors d'une utilisation différée), de legs (valeur correspondant au désir de transmission aux générations futures), d'existence (en dehors de tout usage présent ou futur) et écologique (valeur liée à la préservation des écosystèmes), selon le schéma suivant :

Valeur économique globale de la nature					
Valeur d'usage	Valeur d'option	Valeur de quasi-option	Valeur intrinsèque		
Valeur d'usage	Valeur d'option	Valeur de quasi-option	Valeur de legs	Valeur d'existence	Valeur écologique

Cette démarche visant à intégrer dans un concept de valeur globale ces différents éléments, loin d'être une avancée, constitue une régression théorique car elle

commet plusieurs erreurs méthodologiques : l'addition d'éléments incommensurables, la croyance en la possibilité de mesurer l'utilité de la nature, la croyance en la possibilité de mesurer la valeur du stock de la nature ou celle des flux qui en sont issus, et le pari de la substitution du capital à la nature.

La « valorisation du vivant » est devenue le maître-mot qui préside à toutes les réunions organisées par les institutions internationales : la « valeur économique de la nature » et la « valeur des services rendus par la nature » sont désormais des sujets d'étude primordiaux de la Banque mondiale, du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), de l'OCDE, de l'Union européenne, etc., qui s'appuient sur la théorie néoclassique appliquée à l'économie de l'environnement. Mais celle-ci croit possible d'ajouter des éléments dont la mesure résulte de la prise en compte des coûts de la production réalisée par l'homme et des éléments qui ne sont pas produits et qui, en outre, relèvent du qualitatif ou de valeurs éthiques *non évaluables*. Ce parti pris conceptuel est très dangereux : si tout peut être *économiquement évalué*, tout peut être considéré comme du capital. Alors, on redéfinira la richesse comme la somme algébrique de ce que les économistes néoclassiques appellent le capital économique, le capital humain, le capital social et le capital naturel. Toutes les sortes de capitaux seraient additionnables puisqu'ils relèveraient d'une procédure de calcul analogue.

De plus, l'analyse néoclassique de l'environnement ne peut prendre en compte d'aucune manière le métabolisme au sein des écosystèmes naturels. La façon habituelle qu'a l'économie dominante d'isoler chaque élément pour en évaluer le coût, puis le prix, voire l'utilité, ne peut saisir ce qui est le plus important, à savoir les interactions qui constituent la trame de la vie, et dont la préservation conditionne sa reproduction et son équilibre.

1.2. Valeur économique des services rendus par la nature ?

La difficulté théorique autour de ladite valeur économique intrinsèque de la nature est-elle résolue par l'introduction d'un autre concept, celui des

services rendus par la nature ? Un rapport élaboré par le PNUE et l'United Nations University International Human Dimensions Programme on Global Environmental Change, en vue d'aider à la tenue de la Conférence Rio+20 de l'ONU en juin 2012, estime que la soutenabilité forte est préférable à la soutenabilité faible, mais, lorsqu'il définit les facteurs de la richesse, à savoir le capital manufacturé, le capital social, le capital humain et le capital naturel, il déclare : « On peut noter que dans cette formulation, le capital financier est une forme de capital social par la capacité de mobiliser les autres formes de capital social et les trois autres sortes de capitaux. » [3]

Autrement dit, ou bien ces chercheurs considèrent que la valeur de la nature est d'ordre économique et ils ne peuvent la déclarer intrinsèque, à la fois en tant que stock et en tant que flux, ou bien ils ne considèrent pas la valeur de la nature comme relevant de l'économie et ils la nomment intrinsèque, tout en l'ajoutant à la valeur économique. Dans les deux cas, ils échouent à sortir d'une matrice théorique qui n'a jamais su penser correctement la valeur.

À titre d'exemple, on peut relever la perle contenue dans ce passage pseudo-pédagogique dissimulant la fonction de production néoclassique Cobb-Douglas, imputant à chaque facteur une partie de la valeur créée dans le processus productif : « Imaginons le cas simple d'un berger vivant de sa capacité à produire de la laine en tondant des moutons et en lavant la laine brute. Admettons que notre berger est relativement performant à la tonte artisanale avec 10 tontes et 5 toisons propres à l'heure. Le propriétaire décide de faire une expérience en demandant au berger de tondre et laver les toisons des moutons sans utiliser d'eau. Comme c'est bien plus difficile, notre berger arrive à tondre toujours 10 moutons, mais ne peut nettoyer que 2 toisons à l'heure. Dans ce cas, la productivité de la ressource en eau correspond aux trois toisons manquantes. Une partie de la création de valeur est donc imputable à l'eau ! » [4] Et si on empêche le berger de respirer, toute la valeur était-elle auparavant créée par l'air ? En fait, le concept de facteur limitant est antagonique avec la position néoclassique et/ou néophysiciocrate, qui tente de théoriser ledit capital naturel.

Apparemment dotée d'une grande cohérence, la démarche néoclassique est en réalité très idéologique. D'abord, elle décrète que tout est réductible à de l'économique parce que la monnaie est capable d'homogénéiser les biens et les bienfaits. Ensuite, elle assimile une mesure de la valeur d'un stock à la somme des flux de « services rendus par les écosystèmes ». Enfin, le glissement est tentant de passer de la « valeur des services rendus par les écosystèmes » à la « valeur de la nature », considérée comme un « capital ».

Tim Jackson [5] a proposé une modélisation simple pour dépasser les limites de la fonction Cobb-Douglas. Une fonction de production aux rendements d'échelle constants mais avec une élasticité de substitution entre les facteurs constante et inférieure à 1 résout-elle le problème ? Certes, avec une telle élasticité inférieure à 1, on se rapproche d'une situation de complémentarité des facteurs. Mais cela signifie que la baisse de l'intensité de la production en ressources naturelles (donc ici la substitution de facteurs techniques aux ressources naturelles) sera moindre que la hausse du prix relatif des ressources naturelles aux autres facteurs. Autrement dit, les ressources naturelles s'épuisant, on aura beau avoir un prix de ces ressources qui augmente relativement au niveau général des prix, cela ne compensera pas l'insuffisante baisse de l'intensité en ressources pour pouvoir éviter une croissance absolue de la consommation de ces ressources. [6]

2. Richesse, valeur et inestimable

C'est le moment de retrouver la fécondité de l'intuition d'Aristote établissant une séparation entre ce qui relève de l'économie et ce qui n'en relève pas. Cette intuition est présente dès l'aube de la philosophie et des mathématiques. Une telle démarche épistémologique a des conséquences sur le plan stratégique, car elle permet d'attribuer des prix politiques à la préservation de la nature.

2.1. De l'incommensurabilité

La valeur d'une marchandise découlant de la

production humaine et la valeur d'un élément naturel sont-elles commensurables ? La valeur monétaire d'une marchandise dépend des conditions socio-techniques de production (la disponibilité de ressources, le travail, l'organisation et la division du travail, pour aller vite) validées par le marché. Ces conditions socio-techniques n'existent pas pour un élément naturel. Par exemple, les instances internationales veulent mesurer la valeur économique des services que les forêts rendent en multipliant la quantité de carbone captée pendant un an par le prix de la tonne de carbone échangée sur le marché des permis d'émission de gaz à effet de serre. Or, ce prix est une catégorie propre à la sphère économique, plus exactement dans ce cas à la sphère financière, dont les caractéristiques sont la volatilité et la spéculation, catégorie qui n'existe pas dans la sphère naturelle. Il n'y a donc pas d'unité de mesure qui soit commune à la sphère économique et à la sphère naturelle. L'économie et la nature sont donc incommensurables. Il s'ensuit que la définition de la richesse fondée sur l'addition *capital manufacturé + capital social + capital humain + capital naturel* n'a strictement aucun sens.

En conséquence, la supercherie de la théorie dominante de la richesse et de la valeur comporte trois aspects : elle réduit l'espace de la première à celui de la seconde ; elle subordonne le hors-économique aux critères de l'économique ; elle ignore les conditions sociales de production de la richesse et de valorisation du capital, ce qui est une manière de naturaliser les rapports humains qui, ainsi, ne sont plus sociaux.

L'exemple de la nature illustre les trois aspects de la supercherie néoclassique : les valeurs d'usage procurées par la nature sont ou bien réputées sans valeur parce que prétendument inépuisables, ou bien garanties sauvegardées par la seule instauration d'un prix fictif ; la procédure d'actualisation en vigueur dans l'économie est incapable de donner au temps biologique sa plénitude ; elle postule la substituabilité continue entre des richesses produites par l'homme et celles qui ne sont pas de son ressort. Il faut insister sur l'habileté de cet enchaînement, car celui-ci est indispensable pour imaginer la version faible de la soutenabilité du

développement. Comme le sort réservé à la biosphère transmutée en capital naturel est analogue à celui du savoir et du savoir-faire défigurés en capital humain ou encore à celui des liens sociaux transfigurés en capital social, une simple addition est censée donner une valeur à tout, une valeur au tout, puisque la magie du capital opère l'homogénéisation de l'hétérogène par excellence, par nature, oserait-on dire.

On retrouve donc le point de départ de la critique de l'économie politique. Marx a constamment répété que le travail et la terre sont les créateurs de la *richesse*, le travail créant seul la *valeur*. « Le travail n'est donc pas l'unique source des valeurs d'usage qu'il produit, de la richesse matérielle. Il en est le père, et la terre la mère, comme dit William Petty. » [7] Ou bien : « Le travail *n'est pas la source* de toute richesse. La nature est tout autant la source des valeurs d'usage (et c'est bien en cela que consiste la richesse matérielle !) que le travail, qui n'est lui-même que la manifestation d'une force matérielle, de la force de travail humaine. » [8] Et encore : « La terre peut exercer l'action d'un agent de la production dans la fabrication d'une valeur d'usage, d'un produit matériel, disons du blé. Mais elle n'a rien à voir avec la production de la *valeur du blé*. » [9] Cela devrait suffire à réfuter l'idée omniprésente dans la pensée écologiste dominante selon laquelle la théorie de la valeur de Marx ignorerait la nature, au motif qu'elle serait productrice de richesse en termes de valeurs d'usage, mais pas de valeur au sens monétaire, c'est-à-dire comme fraction du travail social, ce que n'est pas, par définition, la nature. On ne peut donc ni penser que la nature construirait sa propre valeur, ni qu'elle créerait de la valeur, ni que l'être humain révélerait sa valeur économique intrinsèque, cachée, et dont il lui reviendrait de dévoiler l'existence. En d'autres termes, croire que la catégorie « valeur » pourrait être naturelle relève du fétichisme, dans le sens où Marx le disait à propos de la marchandise, de l'argent, du capital et, de manière générale, des prétendues lois économiques : toutes ces catégories sont issues de rapports sociaux particuliers. Ici, d'une part, l'application de la catégorie socio-économique « valeur » ne peut être appliquée à la nature, et, d'autre part, parler, sans autre précision,

de « valeur » de la nature doit être strictement réservé à la construction sociale, fruit des rapports sociaux, des représentations et des pratiques la concernant. [10]

2.2. Des prix politiques pour exprimer les préférences sociales

Si le marché était capable d'orienter les sociétés vers du mieux-être, les indicateurs purement marchands ou partiellement marchands comme le PIB suffiraient pour en jaloner le parcours. Mais ce n'est pas le cas. Les sociétés peuvent certes utiliser le marché, mais elles ont besoin de se regarder et de s'analyser, d'où les nécessaires indicateurs de répartition et d'inégalités pour mesurer la soutenabilité sociale, et elles ont aussi besoin de se projeter dans l'avenir, d'où les indicateurs de soutenabilité écologique, sans que les uns ni les autres puissent être intégrés au PIB.

Si, pour engager une stratégie de soutenabilité, on attribue un prix à la nature, celui-ci aura un statut de prix politique et non économique, fixé à hauteur de la norme écologique que l'on choisit de respecter. La valeur du stock de ressources naturelles est inestimable en termes économiques – c'est-à-dire infinie si celles-ci conditionnent la survie de l'espèce humaine – et, de ce fait, elle ne peut être réduite à une catégorie économique. En revanche, la mesure de la valeur économique créée par l'exploitation de ces ressources est réductible à du travail, mais n'a rien à voir avec une pseudo-valeur économique intrinsèque des ressources. Par exemple, si l'on donne un prix à l'usage de l'eau ou à toute autre ressource naturelle incluant une taxe ou autre compensation, cela indiquera la hauteur de la norme que la société décide de fixer et de respecter. Mais cette norme n'a rien de naturel, elle est d'emblée politique. De la même façon, l'instauration d'un marché de permis négociables suppose en amont une décision politique fixant la quantité autorisée, dont la variation aura une influence sur le prix, lequel ne sera pas à proprement parler entièrement un prix de marché. Il s'ensuit une conclusion d'ordre stratégique très importante. Réfuter les concepts de valeur économique intrinsèque de la nature ou de

valeur économique des services rendus par la nature relève de l'épistémologie, mais n'implique en aucune manière de ne pas pouvoir utiliser des outils économiques pour contribuer à la régulation écologique, dès lors que des normes ont été fixées, si possible bien sûr démocratiquement.

Sans la nature, l'homme ne peut rien produire, ni en termes physiques, ni en termes de valeur économique. L'activité économique s'insère obligatoirement dans des rapports sociaux et dans une biosphère. On ne peut donc se passer de la nature pour produire collectivement des valeurs d'usage et on ne peut lui substituer indéfiniment des artefacts. Mais ce n'est pas la nature qui produit la valeur. C'est le paradoxe, incompréhensible en dehors de l'économie politique et de sa critique marxienne. S'il devient urgent de respecter les contraintes de ressources, il est erroné de croire que cela pourra se faire à partir de la prétendue « valeur économique des services rendus par la nature », car ce qui est appelé ainsi dans la littérature économique bien-pensante est en fait la valeur créée par le travail sur la base des biens naturels utilisés. Autrement dit, le circuit de la richesse en termes de valeurs d'usage permettant de satisfaire les besoins humains relie le travail et la nature, tandis que le circuit de la valeur, donc strictement économique, relie les humains entre eux et entre eux seulement.

3. Pour un retour critique à la critique de l'économie politique

Il ne suffit pas de mettre au jour les impasses de la théorie néoclassique de l'environnement et de ses avatars, qui se résument le plus souvent à un bric-à-brac hétéroclite et incohérent. Il faut disposer d'un ensemble qui tire le meilleur parti de l'économie politique et de la critique de celle-ci, de telle sorte que soient distingués l'analyse de la production qui s'effectue dans un cadre social et le respect de la nature et des écosystèmes. L'économie politique avait seulement esquissé une telle démarche, et la critique marxienne de l'économie politique est aujourd'hui confrontée à l'écologie.

3.1. L'économie politique au milieu du gué

L'économie politique est une analyse de la production et des conditions sociales de celle-ci. Elle n'est pas une analyse de la non-production, et le regretter, à l'instar des pourfendeurs de l'économie politique classique et de sa critique marxienne, ou élargir le domaine de l'économie – et ses catégories – aux phénomènes de non-production (la nature, la famille, l'éducation, la délinquance, etc.) tout en lui niant tout caractère social et historique, ne représente pas une avancée mais un recul trivial par rapport à l'économie politique.

Marx a au contraire anticipé et réfuté toutes les constructions idéologiques actuelles portant sur les prétendues « valeur économique intrinsèque » de la nature et « valeur économique des services rendus par la nature » que l'on trouve dans les expertises rendues par les organisations multilatérales au sujet du développement durable ou de la croissance verte.

Le tort des classiques, sauf de John Stuart Mill sans doute, et, au moins partiellement – mais seulement partiellement –, de Marx, fut de croire que la capacité de transformation de la nature par le travail était sans limites. La thèse du développement illimité des forces productives est, au fond, une thèse profondément hégélienne qui fait le pari idéaliste que l'homme peut s'affranchir, par son travail, de toute contrainte matérielle.

3.2. La critique de l'économie politique confrontée à l'écologie

L'agronome Daniel Tanuro émet l'hypothèse que, contrairement à l'opinion répandue, l'erreur de Marx n'est pas d'avoir « récusé toute idée de limite des ressources », mais d'avoir ignoré « le passage d'un combustible renouvelable, produit de la conversion photosynthétique du flux solaire, le bois, à un combustible de stock, produit de la fossilisation du flux solaire et par conséquent épuisable à l'échelle des temps, le charbon » [11].

En réinterprétant la portée écologiste de l'œuvre de Marx, le marxiste écologiste américain John Bellamy Foster [12] déconstruit la thèse selon laquelle Marx

et Engels se seraient rangés derrière l'entreprise de soumission et d'exploitation de la nature que menait déjà le capitalisme à leur époque, empêchant ainsi toute prise de conscience de l'écologie dans le mouvement socialiste et communiste ultérieur. À titre d'exemple de cette idéologie productiviste, est souvent cité le texte qui termine le Livre III du *Capital*, où Marx réfléchit au passage du règne de la nécessité à celui de la liberté qui ne pourrait être possible que dans une société communiste d'abondance [13]. Foster met en avant trois séries d'arguments : le concept de métabolisme chez Marx, la présence dans son œuvre du concept moderne de soutenabilité intergénérationnelle, et le dépassement de l'opposition entre anthropocentrisme et écocentrisme à travers l'idée de co-évolution humaine et naturelle. [14] En particulier, Foster montre que Marx n'a jamais cessé, depuis ses premiers travaux de jeunesse jusqu'aux œuvres de maturité, d'inscrire sa théorie critique du capitalisme dans la relation que l'homme entretient avec la nature. Cette relation est désignée par le concept de métabolisme, que Marx importe des travaux de son contemporain, le chimiste allemand Justus von Liebig.

L'opposition traditionnelle entre les partisans d'une conception de l'écologie centrée sur l'homme et ses besoins, souvent à connotation utilitariste, et ceux d'une écologie centrée sur la nature, voire sur ses droits, n'a pas de sens chez Marx, affirme Foster. On peut même selon lui trouver chez Marx l'intuition de l'inscription de l'action humaine dans la biosphère que systématiseront plus tard Georgescu-Roegen et Passet [15]. Cette coévolution ne peut être abandonnée au capitalisme car « le danger de l'aggravation des problèmes écologiques est *d'autant plus grand* que le système ne possède pas de mécanisme de régulation interne (ou externe) qui entraînerait sa réorganisation. Il n'y a pas d'équivalent écologique au cycle des affaires » [16]. Implicitement, on trouve ici une clé pour critiquer la croissance verte ou le capitalisme vert qui sont censés remédier aux dégâts du productivisme.

Foster s'écarte des thèses défendues par certains contemporains, hors du marxisme tels Herman Daly ou Juan Martinez-Alier, et même au sein du marxisme

écologique, notamment par Ted Benton, Joel Kovel, Michael Löwy ou James O'Connor. Ce dernier a soutenu que Marx aurait sous-estimé, voire ignoré, la « seconde contradiction du capitalisme », les limites naturelles, pour se concentrer sur la « première », celle de la lutte des classes, capital contre travail. Au contraire, Foster abonde la thèse que « Marx parlait de deux sortes de barrières au capital, menant toutes deux à des contradictions dans l'accumulation du capital et à des crises : des barrières générales, communes à la production en général et liées aux conditions naturelles, et les barrières plus spécifiquement historiques et inhérentes au capital lui-même » [17]. Il soutient que « malgré l'intelligence de sa 'ruse', le capital n'est jamais capable de transcender la barrière des conditions naturelles, qui se réaffirment en permanence et impliquent que 'sa production se meut dans des contradictions qui sont constamment surmontées, mais tout aussi constamment posées'. Nul penseur à l'époque de Marx, et peut-être jusqu'à aujourd'hui, n'a su aussi brillamment rendre compte de la complexité de la relation qu'entretiennent la nature et la société moderne. » [18]

Est-ce à dire que l'on peut exonérer Marx de toute critique au sujet du « développement des forces productives » ? Non, et Philippe Corcuff a sans doute raison de dire qu'il reste « une épine dans

l'écologisme de Marx : le schéma 'de la domination de la nature' dans les *Grundrisse* » [19]. Quant à Martinez-Alier, il occupe une place à part, puisqu'il s'est montré très critique vis-à-vis de l'évaluation monétaire de la nature, tout en s'écartant de la position marxienne et en plaidant pour une évaluation physique des flux tirés de la nature. [20]

La critique de l'économie politique et la critique de la critique de l'économie politique sont donc toujours à poursuivre et à renouveler. Mais il faut prendre garde où l'on met les pieds : l'utilisation des outils néoclassiques pour ce faire ne peut que conduire dans une voie sans issue. L'enseignement de la thermodynamique est à prendre en considération, non pas pour croire que la Terre est un système isolé, mais pour considérer que le temps de structuration et de complexification de la vie grâce au flux d'énergie solaire – lequel agit contre l'entropie de la matière – n'a rien à voir avec le temps de l'activité humaine infiniment plus court. C'est la raison pour laquelle nous devons compter avec la rareté des ressources et construire socialement une meilleure répartition des richesses produites comme des richesses naturelles, sans imaginer qu'il est possible d'aller jusqu'au bout des réserves de celles-ci. Mais une justification qui se fonderait sur un contresens méthodologique ramenant l'ordre naturel à l'ordre économique ne pourrait déboucher que sur une nouvelle forme de fétichisme.

Notes

[1] Voir R. Keucheyan, *La nature est un champ de bataille, Essai d'écologie politique*, Paris, La Découverte, 2014 ; « Quand la finance se branche sur la nature », *Le Monde diplomatique*, mars 2014 ; et son article dans ce numéro des *Possibles*.

[2] Aristote, *Les Politiques*, Paris, GF-Flammarion, 2^e éd. 1993, I, 9, 1257-a, p. 115-116.

[3] P. Ekins, « Safeguarding the Future of the Wealth of Nature, Sustainability, Substitutability, Measurement, Thresholds, and Aggregation Issues in Natural Capital Accounting for Human Well-being », in UNU-IHDP, UNEP, *Inclusive Wealth Report 2012, Measuring Progress Toward Sustainability*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 233, note 2.

[4] C. De Perthuis, P.-A. Juvet, *Le capital vert, Une nouvelle perspective de croissance*, Paris, O. Jacob, 2013, p. 196.

[5] T. Jackson, *Prospérité sans croissance, La transition vers une économie durable*, 2009, Bruxelles et Namur, De Boeck et Etopia, 2010.

[6] Il y a là un point d'accord entre toutes les tendances présentes au sein du courant écologiste. Restent quelques points d'ordre méthodologique en suspens. Parmi eux, figure celui de la mesure de la production et de la productivité. À notre sens, on ne peut affirmer simultanément, comme le fait Jean Gadrey dans ce numéro des *Possibles*, que les gains de productivité du travail se ralentissent dans nos économies (ce qui est vrai) et que leur mesure est devenue impossible. Ou bien on peut constater leur baisse et on est en droit de chercher le bien-être ailleurs que dans leur éternelle augmentation, ou bien les instruments de mesure sont obsolètes et on ne peut fonder sur eux la nécessaire réorientation de l'économie. S'il y a incertitude, c'est sur l'évolution future, qui doit inciter à la prudence : personne ne peut prévoir ce que deviendra le PIB si l'amélioration de la qualité se traduit par une augmentation des valeurs unitaires (pour cause de travail nécessaire supérieur) faisant plus ou moins que compenser la réduction des quantités produites. L'augmentation – pour cette raison – des prix ne serait alors pas assimilable à de l'inflation dont il faudrait déflater le taux pour calculer la variation en volume. Que les gains de productivité du travail ne mesurent pas directement les externalités est une chose, mais dire, comme Jean Gadrey, que le numérateur du ratio productivité est constitué de la même grandeur que le dénominateur (des heures de travail) est une erreur méthodologique, puisque le numérateur est la valeur ajoutée exprimée monétairement. Pour plus de détails sur ces questions, voir le chapitre 8 de *La richesse, la valeur et l'inestimable*, *op. cit.*

[7] K.Marx, *Le Capital*, Livre I, 1867, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1965, tome I, p. 571.

[8] K.Marx, *Critique du programme du parti ouvrier allemand*, dans *Œuvres*, tome I., *op. cit.*, p. 1413.

[9] K.Marx, *Le Capital*, Livre III, Paris, Éditions Sociales, 1974, tome 3, p. 195, ou dans *Œuvres*, tome II, p. 1430.

[10] Sur ces questions complexes, on ne peut que regretter pour la clarté des débats le contresens de Fabrice Flipo dans l'objection qu'il me présente dans « Marxisme, lutte des classes et écologisme », *Actuel Marx*, n° 55, premier semestre 2014, p. 170 : « Jean-Marie Harribey ajoute une autre difficulté, quand il affirme que la valeur d'usage et la valeur d'échange sont 'incommensurables'. Il rend la critique inopérante. Michel Husson avait à juste titre opposé le même argument à Jean-Marie Vincent, qui voulait 'sortir' le travail comme richesse (valeur d'usage) du règne de la valeur (c'est-à-dire de sa détermination en prix), au motif de son incommensurabilité : 'accepter la thèse de l'incommensurabilité des prix et des valeurs conduit paradoxalement à réduire la portée de la théorie critique, plutôt que de l'approfondir'. » Ce que ne saisit pas F. Flipo, c'est que ce dont parle M. Husson concerne le célèbre problème de la transformation des valeurs-travail en prix de production : selon M. Husson, il est possible de relier l'analyse de la valeur au sens du travail abstrait et les prix de production, ce qui n'a strictement rien à voir avec ladite valeur de la nature. On pourra en complément consulter le texte de Jacques Bidet, « [En solidarité avec Jean Marie Harribey, Michel Husson, Gérard Duménil et Karl Marx, à propos d'un article de Fabrice Flipo paru dans Actuel Marx\(N°55, 2014\).](#) »

[11] D. Tanuro, *L'impossible capitalisme vert*, Paris, La Découverte, Les Empêcheurs de penser en rond, 2010,

p. 269 et 272-273, 2^eéd. Paris, La Découverte, Poche, 2012, p. 201 et 204.

[12] J.-B. Foster, *Marx écologiste*, Paris, Amsterdam, 2011. A. Schmidt, *Le concept de nature chez Marx*, 1962, Paris, PUF, 1994.

[13] K. Marx, *Le Capital*, Livre III, dans *Œuvres*, *op. cit.*, tome II, p. 1487-1488.

[14] Voir J.-M. Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable*, *op. cit.*

[15] N. Georgescu-Roegen, *La décroissance, Entropie-écologie-économie*, Paris, Éd. Sang de la terre, 2^e éd. 1995 ; R. Passet, *L'économie et le vivant*, Paris, Payot, 1979, 2^e éd., Paris, Economica, 1996 ; *Les grandes représentations du monde et de l'économie à travers l'histoire, De l'univers magique au tourbillon créateur*, Paris, LLL, 2010.

[16] J.-B. Foster, *Marx écologiste*, *op. cit.*, p. 98.

[17] *Ibid.*, p. 130, note 48.

[18] *Ibid.*, p. 131.

[19] P. Corcuff, *Marx XXI^e siècle, Textes commentés*, Paris, Textuel, Petite encyclopédie critique, 2012, p. 112.

[20] J. Martinez-Alier, « Valeur économique et valeur écologique », *Écologie politique*, n° 1, 1992, p. 13-39.

Éloge de la « croissance des forces productives » ou critique de la « production pour la production » ? Le « double Marx » face à la crise écologique

vendredi 23 mai 2014, par [Anselm Jappe](#)

Heureusement, les temps sont passés où l'on pouvait l'emporter sur un adversaire dans un débat rien qu'en citant un passage approprié de Marx (ou en l'inventant, comme le faisait Althusser selon son propre aveu). Heureusement, sont aussi passés les temps où l'on devait avoir honte de se référer encore à un auteur que la chute du mur de Berlin aurait réfuté à jamais, selon la doxa néolibérale. Aujourd'hui, il est difficile de ne pas utiliser les instruments de Marx pour comprendre ce qui nous arrive, et en même temps nous ne sommes pas obligés de prendre au pied de la lettre chacune de ses phrases.

Dire cela n'est pas une invitation à un pillage de ses idées, à un usage éclectique où chacun puise chez Marx ce qui lui plaît le plus. Il ne s'agit pas non plus de débiter la lapalissade qu'il y a du bon et du moins bon chez Marx, que son œuvre, comme toute œuvre, est contradictoire et qu'il était, lui aussi, fils de son temps et en partageait les limites, notamment en ce qui concerne l'admiration excessive pour le progrès. Il est plus prometteur de distinguer entre un Marx « exotérique » et un Marx « ésotérique » : dans une partie de son œuvre – la partie quantitativement majeure – Marx est un fils dissident des Lumières, de la société du progrès et du travail, dont il prônait une organisation plus juste à réaliser à travers la lutte des classes. Dans l'autre partie, la partie « ésotérique », il critiquait les catégories de base de la société capitaliste : la valeur et le travail abstrait, la marchandise et l'argent. Il démontrait que ces modalités de la production, loin d'être des présupposés neutres ou positifs, sont déjà en tant que tels négatifs et destructeurs, mais sont aussi historiquement limités à la seule société capitaliste. Ensuite, le marxisme, dans presque toutes ses variantes, n'a retenu que le Marx exotérique et s'est battu, avec plus ou moins de succès, pour une meilleure distribution de la valeur, de la marchandise, du travail et de l'argent, en oubliant toute critique théorique ou pratique de ces catégories elles-mêmes.

Une partie de l'œuvre de Marx prône

indiscutablement le développement des forces productives comme présupposé de toute émancipation, et accuse même la bourgeoisie d'y faire obstacle. À ce titre, sa pensée participe de l'enthousiasme pour le progrès, typique de son époque. Une grande partie du marxisme historique a prolongé cette vue, notamment dans les pays du « socialisme réel ». Cependant, dans l'autre partie de son édifice théorique, Marx a analysé la « production pour la production », la production comme but en soi, finalité tautologique et autoréférentielle du système fétichiste de la production de marchandises. Il ne paraît pas possible aujourd'hui de comprendre la crise écologique, en tant qu'imbrication entre l'évolution technologique et le capitalisme, si l'on ne tient pas compte des contraintes pseudo-objectives qui dérivent de la valorisation de la valeur à travers le travail abstrait et qui poussent à consommer la matière concrète du monde pour satisfaire les exigences abstraites de la forme-marchande. Voilà en deux mots l'enjeu essentiel.

Il est fort utile de réunir, comme l'a fait Michael Löwy dans son livre sur l'écosocialisme [1], les passages où Marx exprime des doutes sur la logique productiviste et où il reconnaît que l'accumulation du capital est indifférente tant aux besoins humains qu'aux ravages infligés à la nature. Il y a des phrases où Marx et Engels indiquent dans la pollution, la dégradation de la nourriture ou dans l'épuisement des sols des effets du capitalisme. Mais ce florilège n'arrive qu'à

démontrer que Marx n'était pas productiviste jusqu'au bout et qu'il gardait des doutes. En ce qui concerne une reconnaissance explicite de la destruction des bases naturelles, il est sûr que William Morris voyait plus clair que Marx.

La véritable contribution de la critique de l'économie politique de Marx, telle qu'il l'a formulée surtout dans ses œuvres de la maturité, au débat écologique réside dans l'analyse d'un mode de production où le travail possède une double nature : abstrait et concret. Ses produits, les marchandises, ont la même double nature – valeur abstraite et valeur d'usage concrète. Il en dérive une subordination du concret à l'abstrait qui constitue le noyau de la société capitaliste et qui représente sa véritable spécificité historique. Et même si Marx lui-même n'en tire pas directement des conséquences sur le plan de ce que nous appelons aujourd'hui « écologie », ces conclusions s'imposent presque d'elles-mêmes à des lecteurs attentifs. Elles sont, à mon humble avis, indispensables pour comprendre la folle logique productiviste à laquelle nous nous trouvons soumis. Développer ce noyau de la théorie de Marx à la lumière de tout ce qui est arrivé ensuite me semble plus utile pour comprendre notre époque que, par exemple, se référer directement à la pensée proto-socialiste, ou à la thermodynamique...

Cela permettra surtout de reconnaître en quoi la catastrophe écologique est la conséquence inévitable d'une société où le concret – le travail concret, la valeur d'usage, les besoins et désirs humains – n'existe socialement qu'en tant que « représentation », incarnation, support matériel indispensable, mais « collatéral » de la seule réalité qui compte, même si c'est une réalité fantasmagorique : la valeur abstraite créée par le travail réduit à la seule dépense d'énergie humaine indifférenciée, mesurée en temps, et qui possède sa représentation visible dans l'argent. Cela constitue la structure de base de la société capitaliste, et tout le reste en dérive. Le propre de la société capitaliste n'est pas l'injustice, la domination, l'exploitation, le vol du surproduit extorqué à des individus privés de moyens de production : tout cela a existé en bien de sociétés précapitalistes. Mais c'était toujours une lutte autour de la répartition d'un produit concret, et elle se

déroulait dans des conditions qui restaient essentiellement identiques, ou ne changeaient que très lentement. Seulement, le capitalisme a déchaîné un dynamisme aveugle et illimité, une poursuite de richesse sans bornes. Tout ce qui est concret a des limites. Ce ne sont que la valorisation de la valeur à travers le travail et son accumulation en forme d'argent et de capital qui sont illimitées. Lorsque toute production ne sert qu'à augmenter la somme d'argent investie, quand le seul but est de transformer cent euros en cent vingt, ensuite en cent quarante, etc., le mode de production est gouverné par ce que Marx appelle le « sujet automate » : la valeur. Les êtres humains, même les plus puissants, se trouvent à la traîne du système qu'ils ont créé sans le savoir et qu'ils doivent alimenter chaque jour, même à leurs propres dépens, sous peine de leur ruine. Marx a donné le nom de « fétichisme de la marchandise » à cette renonciation de l'homme à ses pouvoirs. Il est évident que certains individus, certains groupes sociaux tirent beaucoup plus de bénéfices que d'autres de ce système : mais eux-mêmes n'en sont ni les créateurs ni les véritables dirigeants. Ils ne sont que les sous-officiers du capital, comme les appelait Marx.

La crise économique et écologique globale n'est pas le fruit d'une conjuration des puissants méchants et avides (même si ceux-ci peuvent en déterminer quelques développements particuliers). Dans le débat écologique, on retombe souvent dans un mélange de psychologie et de moralisme qui explique tous les maux du monde avec les agissements d'individus ou de groupes prédateurs, conçus comme une espèce de conspiration permanente : « les capitalistes », les politiciens corrompus, les banquiers, les eurocrates, le groupe Bilderberg, les impérialistes, les multinationales...

Malheureusement, des mouvements comme Occupy Wall Street se sont largement empêtrés dans ce borbier de la critique personnaliste qui peut porter aux pires populismes (le mouvement récent des *Forconiens* en Italie en a été un exemple).

Il ne vaut guère mieux de centrer l'analyse sur la seule critique des « mentalités » ou des « idéologies », par exemple en parlant du « rapport occidental à la nature » ou du « culte de l'avoire » : en effet, d'où

viennent les mentalités elles-mêmes ? Comment se sont-elles diffusées dans une société donnée ? Ainsi, on ne fait que déplacer la question.

Et, finalement, le recours à la critique marxienne de la marchandise évite de s'en prendre simplement à une prétendue « nature humaine », comme le font certains courants écologistes pour qui c'est l'être humain en tant que tel qui s'oppose à la nature et qui la détruit. La critique marxienne nous amène à concevoir que c'est la société basée sur la valeur marchande en tant que structure presque totale, ou pour mieux dire totalisante, qui a rendu si destructif l'agir humain envers la nature. Cette société existe maintenant depuis plusieurs siècles, et elle s'est étendue au globe entier. Elle n'est plus l'affaire d'un groupe restreint de « capitalistes ». Elle a colonisé toute la vie, en déterminant, à un degré majeur ou mineur, les mentalités et les comportements de presque tous les habitants de la terre. De ce point de vue, la critique marxienne ne cautionne aucune illusion quant à la facilité de sortir de l'impasse. Ni le développement durable, ni la pendaison des banquiers, ni des communautés d'autoproduction agricole, ni des protocoles climatiques ne vont résoudre les problèmes. De l'autre côté, la critique marxienne souligne que la racine du malheur moderne, c'est-à-dire le travail abstrait, la valeur, etc., sont des phénomènes *historiques*, elle rappelle que beaucoup de sociétés ont vécu différemment et qu'on pourra donc également bâtir un mode de vie sur d'autres bases : un monde où le concret n'est pas réduit à être au service d'un fétiche sans contenu s'autoreproduisant et s'accumulant sans cesse.

La crise écologique et l'épuisement des ressources naturelles ne sont pas des aspects accessoires du mode de production capitaliste et ne peuvent pas être évités en établissant un capitalisme plus « sage », modéré, vert, durable. Ces crises découlent de son principe de base : la « valeur » d'un produit sur le marché n'est déterminée que par le temps de travail vivant qui est socialement nécessaire pour sa production. La concurrence entre capitaux et la recherche permanente des gains de productivité, moteur du système capitaliste, poussent à utiliser toutes les inventions technologiques qui font économiser du travail : on produit toujours plus avec

moins de travail. Un artisan fabriquait une chemise en une heure, un ouvrier à la machine en fait dix en une heure. Mais les technologies ne créent pas de la valeur nouvelle : seul le travail humain, au moment de son exécution, a ce pouvoir. La chemise faite à la machine, dans notre exemple, ne contient que six minutes de travail, et donc de valeur. La partie de survaleur et de profit – le seul but de tout ce processus – sera forcément mince, quelque grand que puisse être le taux d'exploitation. La production de la chemise industrielle consomme autant de ressources que celle de la chemise artisanale – c'est le côté concret. Mais, côté abstrait, côté valeur, il faut en produire dix, rien que pour éviter la contraction de la masse de valeur et de survaleur, et il faut donc consommer dix fois plus de ressources pour obtenir la même quantité de valeur et de profit – et il faut créer après coup le besoin social pour dix fois plus de chemises.

Je dirais que ce petit exemple contient toute la dynamique folle du productivisme. Marx savait bien pourquoi il affirmait au début du *Capital* que la double nature du travail était sa découverte la plus importante et pourquoi il commence son exposition avec elle, bien avant de faire intervenir les classes sociales.

On peut donc difficilement expliquer la crise écologique d'une manière structurelle sans avoir recours aux motivations subjectives des acteurs, si l'on récuse les catégories de la critique marxienne de l'économie politique. Il devient alors également difficile de comprendre la force énorme de la contrainte exercée par ce mécanisme en évolution permanente. C'est ce qui manque à des larges pans de la critique anti-productiviste et qui la fait souvent apparaître tronquée, voire naïve. De l'autre côté, on n'arrive pas non plus à cerner le problème si l'on réduit la théorie marxienne à une critique de la domination personnelle exercée par les propriétaires juridiques des moyens de production, au lieu de voir dans les propriétaires, ou leurs substituts, les gestionnaires d'un procès qui les dépasse. Cette difficulté à saisir la nature profonde du mode de production capitaliste comporte ensuite régulièrement des propositions « pratiques » qui tiennent en général plus de l'alter-capitalisme que de

l'anticapitalisme, malgré leurs intentions affichées.

L'approche que je viens d'ébaucher présente donc des points de convergence et de divergence avec l'écosocialisme défendu par Löwy et la décroissance avancée par Latouche. L'écosocialisme se propose d'unir la pensée marxiste et l'écologie et rappelle le fait qu'on ne peut pas sortir du productivisme et de la croissance forcée sans sortir du capitalisme. Mais – et c'est une question de taille – qu'est-ce qu'on entend ici par capitalisme ? Et où l'écosocialisme situe-t-il l'essence de la pensée marxiste ?

Löwy cite Hervé Kempf, qui parle d'« une classe dirigeante prédatrice et cupide [qui] fait obstacle à toute velléité de transformation effective ; presque toutes les sphères de pouvoir et d'influence sont soumises à son pseudo-réalisme... cette oligarchie, obsédée par la consommation ostentatoire et la compétition somptuaire », et Löwy y ajoute « les décideurs de la planète – milliardaires, managers, banquiers, investisseurs, ministres, parlementaires et autres 'experts' » [2]. Donc, les capitalistes et les ennemis de la nature, ce sont toujours les autres ? Les immigrés et les travailleurs chinois qui se tuent au travail pour avoir leur portable ou leur voiture ne sont que victimes de la publicité ? Est-ce que ce sont seulement les riches qui détruisent la planète, comme le dit le titre du livre de Kempf ? Ou s'agit-il plutôt d'un mode de vie accepté par presque tous actuellement – ce qui cependant n'en fait pas l'expression d'une « nature humaine », mais reste spécifiquement capitaliste ? Que dire de la lutte grotesque contre l'écotaxe en Bretagne ou de la résistance qu'opposent les petits cueilleurs de cuivre au Pérou au gouvernement qui leur impose d'arrêter leurs activités, assurément très nocives, ou des ouvriers qui défendent bec et ongles leurs postes de travail cancérigènes ?

Critiquer le rôle que le mouvement ouvrier a toujours attribué au prolétariat, ou à ses successeurs, ne veut pas dire de rompre avec la théorie de Marx ! Un des premiers à le faire a été André Gorz, cité comme nom tutélaire autant par Löwy que par Latouche. Gorz a été un des premiers à démontrer que le travail ne peut pas constituer la base de l'émancipation sociale. Cependant, un autre point commun de ces

auteurs est d'insister encore sur la « sauvegarde de l'emploi » [3]. Ce qui n'est pas seulement « irréaliste » – au mauvais sens du terme – mais surtout incompatible avec l'enseignement central qu'on peut tirer de Marx : il faut rompre avec le travail comme forme d'organisation sociale et comme créateur de « valeur » – ce qui implique de penser en fonction des besoins, et non du travail.

Mais Latouche tombe dans le keynésianisme, quand il arrive aux « propositions immédiates » : sortie de l'euro, inflation contrôlée, plein emploi... et ce seraient les premiers pas pour « sortir de l'économie » [4] ! Löwy, pour sa part, parle d'une « abolition graduelle du marché » [5] – tandis que Marx avait déjà dit clairement dans sa *Critique du Programme de Gotha* que l'échange marchand doit disparaître dès le début de la transformation socialiste, et non à sa fin. Pour sa part, Latouche veut garder les biens non matériels dans une forme marchande [6] « au moins pour partie » – comme si le secteur marchand tolérait à ses côtés un secteur non marchand. Gorz avait finalement renoncé à cette idée après l'avoir défendue longtemps.

Même la meilleure autogestion démocratique de la production, « garantie sans bureaucrates », ne sert à rien si l'on ne se libère auparavant du carcan de la valeur, de l'argent, de la concurrence, du travail. Le « sujet automate » de la valeur pourra être aboli, parce qu'il n'a pas toujours existé. Mais il ne se laisse pas dicter d'autres règles. Une usine gérée par les ouvriers dans un régime qui reste basé sur le marché et la concurrence va suivre la logique de la valeur comme toute autre unité de production.

Faut-il alors abolir par décret argent et salaire, profit et travail, marchandise et échange, d'un jour à l'autre ? En vérité, sortir de l'argent et du travail n'est pas un programme « utopique », il n'est pas non plus nécessaire d'évoquer les Khmer rouges... parce que c'est le capitalisme lui-même qui se charge de ce programme. Mais il le fait d'une manière catastrophique, sans permettre de vivre sans travail et sans argent. Le défi pour une pensée et une pratique critiques aujourd'hui est plutôt de trouver des réponses à l'anomie qui en résulte.

Les décroissants et les maussiens opposent souvent Karl Polanyi ou Marcel Mauss à Marx. Effectivement, Marx n'a pas présenté une critique explicite de l'*homo œconomicus* et de l'homme prométhéen – mais la seule critique possible qui ne se limite pas à une vision « idéaliste » de l'histoire ne peut être tirée que de l'œuvre de Marx. Beaucoup de gens, de Castoriadis à Marshall Sahlins, de Louis Dumont à Habermas, et Latouche lui-même, sont partis en guerre contre l'« économicisme » marxiste – qui est un phénomène bien réel, chez les marxistes et en partie chez Marx lui-même. Mais ils n'ont pas su voir que sa meilleure critique pouvait être prononcée sur la base de la critique marxienne de l'économie politique.

La valeur de la pensée de Marx réside dans le fait de saisir la totalité du capitalisme. Cela ne veut pas dire qu'il s'agit d'une pensée qui explique tout à partir d'un seul principe, moins encore qu'elle veut être une pensée totalitaire. Mais elle reconnaît le fait que c'est le capitalisme qui est une totalité réelle, et en même temps négative et brisée – et c'est bien sa spécificité historique. Vouloir ancrer la décroissance à gauche, mais en faisant l'économie de Marx pour se référer plutôt aux premiers socialistes, signifie se priver de la seule théorie cohérente de l'ensemble capitaliste à la faveur d'autres pensées qui peuvent avoir raison contre Marx sur un point ou l'autre, mais sans jamais avancer une théorie complète.

Pour Latouche, les tentatives pour unir marxisme et écologie ne sont pas « convaincantes » [7]. En même temps, il prétend que la décroissance est le véritable héritier du marxisme, en admettant donc implicitement la dimension anti-productiviste de la pensée marxienne. Et, d'une certaine manière, il n'a pas tort : la critique de l'économie elle-même, et du travail qui la fonde, est le legs le plus profond de la théorie marxienne, comme l'ont montré, chacun à leur manière, l'École de Francfort, les situationnistes, les théoriciens de la critique de la valeur. Mais ceux-ci savaient bien que sortir de l'économie et sortir du capitalisme vont de pair, et que ce projet ne se réalisera pas sans grands conflits et luttes. Deux aspects que la décroissance esquive volontiers, tandis que l'écosocialisme en paraît plus conscient. Mais il faut dépasser l'économie, pas seulement la ré-encastrier. Et, plus que toute autre chose, il faut dépasser l'imaginaire capitaliste dans les têtes, c'est-à-dire l'identification de l'abondance marchande avec la richesse possible de la vie.

Je veux donc conclure avec un auteur qui m'est cher, lorsqu'il parlait en 1957 de « la nécessité d'envisager une action idéologique conséquente pour combattre, sur le plan passionnel, l'influence des méthodes de propagande du capitalisme évolué : opposer concrètement, en toute occasion, aux reflets du mode de vie capitaliste, d'autres modes de vie désirables ; détruire, par tous les moyens hyper-politiques, l'idée bourgeoise du bonheur » [8].

Notes

[1] Michael Löwy, *Écosocialisme, L'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*, Paris, Mille et une nuits, Fayard, 2011.

[2] M. Löwy, *Écosocialisme, op. cit.*, p. 9.

[3] « Chaque transformation du système productif ... doit se faire avec la garantie du plein emploi de la force de travail » (M. Löwy, *Écosocialisme, op. cit.*, p. 40).

[4] Serge Latouche, *Vers une société d'abondance frugale, Contresens et controverses sur la décroissance*,

Paris, Mille et une nuits, Fayard 2011, p. 23.

[5] M. Löwy, *Écosocialisme*, *op. cit.*, p. 58.

[6] S. Latouche, *Vers une société d'abondance frugale*, *op. cit.*, p. 110.

[7] S. Latouche, *Vers une société d'abondance frugale*, *op. cit.*, p. 109.

[8] Guy Debord, « [Rapport sur la construction de situations et sur les conditions de l'organisation et de l'action de la tendance situationniste internationale](#) », Texte fondateur de l'Internationale situationniste, Paris, 1957, p. 13.

Débats

Les projets d'infrastructures de transport, tous « inutiles et imposés » ?

vendredi 23 mai 2014, par [Philippe Mühlstein](#)

Les projets de nouvelles infrastructures ferroviaires suscitent des réactions tranchées et hostiles d'associations ou de partis se réclamant de l'écologie, de l'altermondialisme ou de la « gauche de gauche ». Ces réactions les conduisent à s'opposer à tous ces projets et à exiger dans tous les cas l'alternative consistant à utiliser plus intensivement les lignes ferroviaires existantes, moyennant leur modernisation. Ce systématisme accompagne un vaste amalgame de tous les projets, ferroviaires ou autres, à des « projets inutiles et imposés ». Ce vocable est mobilisateur, tant les projets plus ou moins pharaoniques, coûteux pour le contribuable et souvent très nuisants pour l'environnement, ont proliféré depuis les années 1950-60, justifiés par l'idéologie productiviste de la « croissance » qui domine encore parmi le personnel politique. Pourtant, ce vocable et cet amalgame sont réducteurs et fallacieux. Plutôt que de céder au simplisme d'une opposition systématique, ne convient-il pas d'examiner au cas par cas les projets ferroviaires pour déterminer l'intérêt d'en réaliser certains, en tout ou partie, et définir à quelles conditions précises cet intérêt pourrait se concrétiser, à la fois sur les plans écologique et social ?

Je propose ici des principes et critères pour nourrir un avis sur les projets de nouvelles lignes ferroviaires en général [1].

Au départ est la nécessité de réduire fortement les nuisances actuelles des transports, tout en répondant à de réels besoins sociaux et en s'inscrivant dans un processus de transition dont l'horizon est la transformation radicale de l'organisation socio-économique existante. J'examine ensuite le cas du projet Lyon-Turin dont la partie concernant le fret ferroviaire pourrait s'avérer pertinente selon ces critères et je réponds aux arguments des opposants à *cette partie* du projet, qui ont surtout pour origine une association italienne très active (*No-TAV*) et ont été repris sans distance critique par les associations ou partis susmentionnés. Je m'interroge sur certaines positions des *No-TAV*, très éloignées des préoccupations écologiques. Enfin, je propose quelques conditions nécessaires à un éventuel soutien, critique et vigilant, à la partie « fret » du projet Lyon-Turin.

Cet article s'appuie sur un accord avec les buts fondamentaux des mouvements écologiste, altermondialiste et social. Il apporte un éclairage

nuancé sur un projet ferroviaire particulier, en prenant notamment en compte la notion souvent négligée de transition écologique. Son ambition est de ne pas clore trop vite et schématiquement le débat afin, prosaïquement, d'éviter de « tirer sur son propre camp ».

I – Propositions de principes généraux pour des avis sur les projets ferroviaires

Se prononcer au cas par cas implique de comparer les effets sur l'environnement dans le cas où une ligne serait construite, avec ceux dans le cas où elle ne le serait pas. Les données générales permettent de nourrir les réflexions mais ne dispensent pas de recueillir le plus possible d'avis sur chaque projet, car tous les citoyens concernés, par ses inconvénients comme par ses avantages, doivent pouvoir s'exprimer et être entendus.

Les principes de base suivants, qui ne prétendent pas à l'exhaustivité, pourraient inspirer les positions à adopter quant aux projets de lignes nouvelles ferroviaires :

- Vu l'état déplorable du réseau ferroviaire, illustré notamment par les 3 500 km de ralentissements à la fin de 2013 par défaut d'entretien sur les lignes classiques, *la remise à niveau du réseau classique et le maintien en bon état des gares et des triages sont prioritaires sur la construction de nouvelles infrastructures*. Les travaux en cours sur le réseau ne permettent même pas de revenir au rythme de régénération des années 1970/80 ; le retard n'est pas rattrapé et le réseau est juste maintenu en état stable... et dégradé.
- *La remise en cause du culte énergivore et polluant de la vitesse et la diminution globale des transports de fret impliquent d'en finir avec le « bougisme » et, pour les transports indispensables et surtout durant la transition, de réorienter ceux-ci vers les modes les moins nuisants s'ils peuvent rendre le même service*. Relocaliser l'économie est nécessaire à cette diminution, car l'explosion du transport de fret sert surtout les intérêts capitalistes en facilitant la délocalisation des productions vers les pays les moins-disants en termes sociaux, fiscaux et environnementaux, tout en évitant des frais de stockage par le « juste-à-temps ». Construire une société sobre et économe impose de combattre l'idéologie (au sens marxien des idées favorables aux intérêts dominants) selon laquelle le bien-être humain nécessite plus de croissance, laquelle nécessite plus de transports. *Qu'une croissance économique infinie soit impossible dans un monde fini relève de l'évidence*.
- Le transport ferroviaire n'est pas une panacée : par exemple, rien ne remplacera le transport routier pour la desserte fine des territoires. L'hégémonie d'un mode de transport ne peut correspondre à une politique adéquate, qui doit rechercher la complémentarité en recourant à chaque mode selon son efficacité environnementale, sociale et technique.
- Une nouvelle infrastructure est défendable si elle n'accroît pas les transports, mais sert à transférer effectivement des trafics existants de l'avion, de la voiture ou du poids lourd vers le train, vu ses atouts énergétiques et environnementaux [2]. Pour cela, on ne peut « laisser faire le marché » et des *mesures réglementaires* doivent imposer ce report dans certains cas, pour raisons écologiques : *c'est une condition du soutien à la construction de lignes nouvelles*. Ces mesures ont cours en Suisse, où les poids lourds en transit doivent emprunter les services d'autoroutes ferroviaires utilisant les traversées ferroviaires alpines, construites grâce à des taxes perçues sur les poids lourds (éco-vignette) et sur les véhicules particuliers (vignette autoroutière annuelle), selon le principe du « financement intermodal » que la France devrait adopter. De même, pour les déplacements de voyageurs, il serait possible d'éliminer les relations aériennes sur les parcours où, par exemple, existe une desserte ferroviaire en 3 heures ou moins.
- *Une politique de transport écologiquement et socialement pertinente ne peut se concevoir sans politiques d'aménagement du territoire, de logement et d'urbanisme, industrielle, de fiscalité du bâti...* cohérentes avec les objectifs écologiques, énergétiques et sociaux que se donne la société par le débat public. Comme la relocalisation de l'économie, la relocalisation et la densification de l'habitat pour diminuer les déplacements

contraints de voyageurs, notamment domicile-travail, doivent être recherchées.

- Contrairement à un discours récurrent de la technocratie d'État, *on ne dépense pas trop peu pour les infrastructures de transport* : 524 milliards d'euros (valeur 2012) ont été dépensés de 1980 à 2012 en France dont 65 % pour le réseau routier (17 % pour le rail, dont moins d'un tiers pour les lignes à grande vitesse) [3] : l'actuelle hégémonie routière (près de 85 % des trafics de voyageurs et de fret) ne résulte pas du hasard, mais d'une politique pro-routière constante et tenace de tous les gouvernements successifs depuis 1945. *Il ne s'agit donc pas de dépenser plus, mais de dépenser autrement.*
- Les « partenariats public/privé » (PPP) traduisent le principe capitaliste : privatisation des profits et socialisation des pertes. À l'inverse du « développement durable », un PPP transfère une dépense vers les générations futures. Au Royaume-Uni et au Canada, on a mesuré que les investissements en PPP coûtaient environ 20 % plus cher que les mêmes investissements financés directement par l'État. Pour le rail, les PPP constituent un retour aux concessions privées d'avant la nationalisation de 1937, en plus coûteux. Vu les prévisions de trafic mensongères de RFF pour appâter les « partenaires » privés, les projets en PPP vont échouer et les contribuables devront payer pendant 25 à 45 ans pour assurer des profits, ou au moins éviter des pertes, à Vinci, Bouygues, Eiffage ou d'autres prédateurs. *Tous les projets de lignes nouvelles financés en PPP doivent être combattus.*
- Pour le fret, il convient de s'opposer aux projets d'autoroutes ferroviaires (AF) lorsqu'ils ne servent qu'à permettre aux poids lourds de franchir, sur de courtes

distances, un obstacle montagneux ou une zone sensible : l'AF constitue alors *une aide au transport routier* et pas une alternative. L'AF courte en service du sud de Chambéry (Aiton) à Orbassano, dans la banlieue de Turin, n'est donc pas une solution à généraliser et devra être prolongée, à l'instar du service plus récent entre Bettembourg (frontière luxembourgeoise) et Perpignan (frontière espagnole). Les futurs projets d'AF ne pourront être soutenus que s'ils permettent un service sur longue distance (au moins 400 à 500 km), d'une frontière à l'autre dans le meilleur des cas, c'est-à-dire *une réelle alternative au tout routier*. Toutefois, priorité doit être donnée aux différentes formes de transport ferroviaire classique de fret : wagons isolés, trains entiers et transport combiné traditionnel (chargement sur des wagons de conteneurs, de caisses mobiles ou de remorques routières). De ces principes découle qu'*aucun* des projets de lignes nouvelles actuellement proposés par RFF et la SNCF ne peut être soutenu *sans conditions*. L'examen au cas par cas permet de les préciser et d'envisager d'en soutenir certains, selon des critères d'utilité définis.

II – Le cas du projet Lyon-Turin

Les gouvernements français et italien affichent la volonté de réaliser ce projet, d'un coût total d'environ 25 milliards d'euros, sous réserve d'un financement à 40 % du coût du tunnel de base sous le Fréjus (8,5 milliards) par l'Union européenne, loin d'être acquis. En Italie, il rencontre une forte opposition de l'association activiste *No-TAV* qui exerce depuis des années une forte pression sur les associations écologistes et altermondialistes françaises, afin de les amener à rejoindre sa position, avec d'ailleurs un

certain succès. Les *No-TAV* se sont habilement focalisés sur l'opposition au projet de ligne à grande vitesse (LGV) entre Lyon et Turin (comme l'indique leur raison sociale : *TAV = Treno de alta velocità*), ce qui leur permet de recueillir plus facilement des alliés. En effet, *un TGV entre Lyon et Turin n'est à l'évidence pas justifié, vu le faible nombre de voyageurs concernés*. Il apparaît d'ailleurs, selon les études officielles, que plus qu'un projet « TGV », le Lyon-Turin est un projet « fret » : les circulations qui emprunteraient cette ligne dans le tunnel de base seraient, pour 75 %, des trains de fret et seulement pour 25 % des TGV. *L'enjeu porte sur le fret et une LGV Lyon-Turin serait inutile*.

*La question d'un éventuel soutien au projet ne porte donc ici que sur la construction d'une nouvelle infrastructure « fret » empruntant le tunnel de base sous le Mont-Cenis ainsi que, en France, les tunnels à construire sous les massifs de Belledonne et de la Chartreuse. Cette position était à l'origine celle des Verts français, qui ont fini par rejoindre l'opposition totale des *No-TAV* à l'ensemble du projet, en reprenant leurs arguments. Tout en conservant la bannière « Non au TGV » qui attire plus aisément les soutiens, les anti-Lyon-Turin ont été conduits à « enrichir » leur argumentaire afin de tenter de montrer aussi l'inutilité d'une nouvelle infrastructure ferroviaire « fret ». Examinons leurs arguments :*

- **Sous-utilisé, le tunnel actuel permettrait d'acheminer un trafic de 18,5 millions de tonnes (!) entre la France et l'Italie.**

Rappelons qu'il y passait, aux meilleurs temps du fret ferroviaire, 9 à 10 millions de tonnes de fret soit environ 1/3 du trafic (2/3 pour les poids lourds). Les plans fret destructeurs de la SNCF et la politique gouvernementale pro-routière ont fait chuter ce trafic à environ 4 millions de tonnes actuellement, soit 15 % du trafic total (85 % pour les poids lourds). La mesure des capacités disponibles actuelles dans le seul tunnel ferroviaire existant sous le Mont-Cenis ne fournit pas les tonnages potentiellement

transportables sur la ligne classique : les trains de fret viennent de loin et il convient d'examiner les capacités disponibles depuis, *a minima*, l'axe ferroviaire Nord-Sud (sillon Saône-Rhône) jusqu'à l'entrée du tunnel (une chaîne ne valant que son maillon le plus faible) pour estimer les capacités vraiment disponibles. Même modernisée, la ligne actuelle serait saturée avec le passage de 10 à 11 millions de tonnes de fret, vu l'important développement du trafic TER dans l'Ain, en Maurienne et en Tarentaise, grâce notamment au cadencement des trains, très gourmand en capacités. Cette ligne ne capterait donc en aucun cas un tonnage suffisant pour éradiquer l'excès de poids lourds dans les vallées alpines.

- **La pollution par les poids lourds dans les vallées de Chamonix et de la Maurienne ne serait pas un problème à résoudre en priorité**

au motif que, sur l'ensemble de la Savoie et de la Haute-Savoie, la pollution atmosphérique automobile serait plus importante que celle des poids lourds. Curieux argument selon lequel il faudrait laisser les camions polluer parce que les voitures, comptées sur un territoire bien plus vaste, polluent aussi...

- **Grâce à l'augmentation de la puissance des locomotives, il serait maintenant possible de faire monter des trains de fret plus lourds jusqu'à Modane.** C'est une contre-vérité car, depuis plus de 40 ans, la charge brute des trains de fret entre Saint-Michel-de-Maurienne et Modane demeure limitée à 1 600 tonnes, non pas faute de puissance des locomotives – elle a en effet sensiblement augmenté en 40 ans – mais à cause de la limite de résistance des attelages dans la forte rampe de 30 ‰, qui impose en outre le renfort en pousse (donc au moins deux locomotives pour un train

de 1 600 tonnes brutes). Les défenseurs de l'utilisation de la ligne classique ont exhumé une option technique depuis longtemps abandonnée – elle remonte au projet des années 1960 de tunnel ferroviaire sous le détroit de Gibraltar – qui consisterait à motoriser tous les wagons d'un train pour lui permettre de franchir de fortes rampes. Ce projet nécessiterait la création d'un parc de wagons motorisés qui seraient utilisés uniquement pour accéder au tunnel actuel, alors que les wagons en transit viennent souvent de très loin, sauf à transformer tous les wagons de marchandises européens – des centaines de milliers ! – pour pouvoir, comme les wagons classiques, les utiliser en banalisation ; option irréaliste, sans même évoquer son coût.

- **Le caractère douteux des prévisions officielles de forte hausse à venir du trafic de fret conduit à nier tout intérêt à une nouvelle infrastructure.** Cela revient à se satisfaire de la situation présente... inacceptable. La justification d'une nouvelle infrastructure ferroviaire ne doit certes pas s'appuyer sur l'anticipation hypothétique d'un trafic dans 30 ans d'autant que, on le sait, le promoteur d'un tel projet possède toujours les moyens de produire les prévisions de trafic qui serviront à le justifier. Le trafic routier de fret au Mont-Cenis est *grosso modo* stable depuis 20 ans (autour de 25 millions de tonnes par an) et, avec un tel trafic, la vallée de la Maurienne est un véritable couloir à camions (environ 6 000 par jour !), insupportable pour les riverains et les écosystèmes locaux [4] ; *c'est ce niveau-là de trafic routier qu'il convient de faire fortement diminuer.*
- **Il y aurait de l'amiante et des éléments**

radioactifs dans les roches du Mont-Cenis. L'amiante est un épouvantail qui fonctionne, vu les drames que cause son industrie, mais aucune étude géologique n'a indiqué une présence particulière de minerai sous le Mont-Cenis ; en trouverait-on que des techniques connues permettent de protéger un chantier de tunnel contre la contamination et d'éviter toute diffusion extérieure. Concernant la radioactivité, rien ne justifierait non plus, géologiquement, que le massif du Mont-Cenis contienne une plus forte proportion de minerai d'uranium naturel que l'ensemble du massif Alpin primaire. Nombre de tunnels de base ont été creusés récemment dans les Alpes ; curieusement, seul le tunnel ferroviaire du Lyon-Turin a soulevé ce genre de préoccupation.

- **Le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et le projet ferroviaire Lyon-Turin sont ravalés au même rang de « projets inutiles et imposés ».** Il est pourtant clair que la réalisation de l'aéroport nantais apporterait de nouveaux et forts impacts sur l'environnement local et global (effet de serre), alors que la réalisation de la ligne Lyon-Turin, par des reports de trafics de la route vers le rail, diminuerait ces impacts ; cet amalgame est donc outrancier.
- **De très nombreux riverains de la ligne Lyon-Turin subiront de graves nuisances sonores.** Le bruit est certes la principale nuisance du train, mais cette ligne serait construite en tunnel sur plus de 50 % de sa longueur en France et 85 % en Italie et l'argument pèse beaucoup moins ici que pour tous les autres projets, surtout côté italien.
- **Les travaux de percement du tunnel de base vont provoquer des nuisances dues à**

l'évacuation des roches et gravats. Il est possible, en y mettant le prix, de réduire fortement ces nuisances – provisoires – et d'éviter toute pollution des rivières et nappes phréatiques. Condamner un projet pour motif de chantier était la tactique du lobby routier parisien, qui a tenté ainsi de s'opposer à la construction du tramway du boulevard des Maréchaux au sud de Paris... que ses riverains plébiscitent aujourd'hui.

Ces arguments discutables provenant des *No-TAV* s'accompagnent, de leur part, **de prises de position et de silences suspects qui posent question :**

- Pourquoi le doublement du tunnel routier du Fréjus (sous prétexte de construire une galerie de sécurité, *en réalité plus large que le tunnel du Mont-Blanc !*), qui va servir – c'est désormais officiel – à dédier chaque tube à un sens de circulation et permettra donc *l'augmentation du trafic de poids lourds côtés français et italien*, ne suscite-t-il aucune réaction des *No-TAV* ? Pourtant, le ministre chargé des Transports de M. Berlusconi était le PDG – il avait nommé son épouse à sa place durant son mandat – d'une importante entreprise de BTP italienne spécialisée dans la construction de tunnels *routiers* et participant au doublement de celui du Fréjus. En outre, n'y aurait-il aucun risque de présence d'amiante ou d'uranium dans ce cas, dès lors que ce tunnel est routier ?
- Pourquoi une opposition farouche au tunnel ferroviaire est-elle entretenue par les *No-TAV* dans le Val de Suse au nom de l'écologie, alors que dans toutes les autres vallées alpines, les populations demandent le report du trafic de poids lourds vers le rail ?
- Comment faut-il comprendre le fait que l'un des principaux animateurs italiens des

No-TAV ait été longtemps un cadre supérieur de la société des autoroutes italiennes (SITAF), société qui, avec la Société française du tunnel routier du Fréjus (SFTRF), a été l'une des principales promotrices de l'utilisation de la pseudo « galerie de sécurité » du tunnel routier du Fréjus comme second tunnel ouvert à la circulation des poids lourds ?

- Pourquoi les *No-TAV* demandent-ils que la priorité soit accordée à l'axe autoroutier français Nord-Sud A6/A7 et demandent-ils aussi l'abandon de l'enquête publique sur le contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL) qui vise à développer le fret ferroviaire en lui évitant de traverser la gare de Lyon-Part-Dieu ? À qui profiterait avant tout l'abandon des projets ferroviaires, sinon aux richissimes sociétés d'autoroutes détenues, en majorité, par des groupes de BTP ?

Ces questions conduisent à avancer l'hypothèse d'une instrumentalisation, en Italie d'abord et également en France désormais, par un lobby routier et autoroutier qui paraît *beaucoup plus puissant en Italie qu'en France*, où il l'est pourtant déjà. Cela ne signifie pas que les habitants du Val de Suse ou les militants de base des *No-TAV* soient eux-mêmes des lobbyistes routiers ; on peut supposer qu'il s'agit pour la plupart de personnes sincèrement indignées et vraiment opposées au projet pour des raisons indépendantes des intérêts du BTP routier, et les brutalités policières contre eux sont inacceptables.

On peut néanmoins se demander si la situation tendue au Val de Suse ne résulte pas de provocations ou d'infiltrations réussies. Les intérêts capitalistes et leurs serviteurs policiers ont, *particulièrement en Italie*, depuis l'attentat de Milan en 1969, celui de la gare de Bologne quelques années plus tard, ainsi que l'enlèvement puis l'assassinat d'Aldo Moro par la « Brigade rouge » en 1978, une longue expérience de la manipulation et de l'instrumentalisation des groupes « extrémistes », fascistes ou gauchistes...

III – Conclusion : pour un débat informé et des conditions à un éventuel soutien partiel

La question pertinente est en définitive celle-ci : la réalisation de la partie « fret » du projet Lyon-Turin peut-elle permettre d'en finir avec la transformation des vallées alpines en couloirs à camions et quelles conditions doivent être remplies pour la soutenir ?

Ce projet pourrait être utile durant la période de transition de plusieurs dizaines d'années qui nous sépare d'une relocalisation effective de l'économie et, consécutivement, de la diminution du transport de fret *quel qu'en soit le mode*. Par analogie, un syndicaliste, même partisan de sortir du capitalisme, ne saurait sacrifier la défense des intérêts des salarié-e-s d'aujourd'hui, à l'intérieur de ce système, sur l'autel de cette sortie à un horizon aléatoire et plus lointain.

Le tunnel de base de 57 km envisagé sous le Fréjus présenterait des rampes maximales de 12 ‰ (au lieu de 30 ‰ sur la ligne classique) et autoriserait donc le passage de trains de 3 000 tonnes brutes. Le débit de cette ligne dédiée au fret (trains classiques et autoroute ferroviaire), pourrait ainsi être le triple de celui possible actuellement. Cette capacité lui permettrait de capter la totalité du trafic de transit à longue distance actuel à travers les Alpes, qu'il s'agisse de celui qui emprunte actuellement le tunnel routier du Mont-Blanc, celui du Fréjus ou celui du passage par Vintimille au Sud (autre couloir à camions particulièrement saturé).

Le projet Lyon-Turin pourrait donc être soutenu sous les conditions expresses suivantes, conformes à une

politique cohérente des transports et aux principes de base définis *supra* :

- Requalification, en international, du projet en tant que projet « fret » et non pas LGV.
- Mise en place d'une réglementation, calquée sur celle de la Suisse, imposant aux camions en transit sur longue distance d'emprunter le service d'autoroute ferroviaire à grand débit qui serait mis en place à partir du nord et du sud de la France (et pas seulement à partir de la région lyonnaise), ceci concernant aussi le transit par Vintimille : le but est de faire cesser la croissance du trafic de fret à travers les Alpes, d'obtenir *a minima* sa stabilité et *surtout* une diminution forte du trafic routier *sur les trois passages* du Mont-Blanc, du Fréjus et de Vintimille.
- Financement public du projet (donc en aucun cas en PPP) et mise en place rapide d'une « éco-vignette » poids lourds en France, à un niveau suffisant pour assurer ce financement. Le torpillage d'un tel projet par des « bonnets rouges » (qui n'avaient souvent de rouge que le bonnet) ne doit pas conduire à en nier la nécessité.
- Abrogation de la législation récente qui autorise les poids lourds de 44 tonnes de poids total à charge, une exception pouvant être faite pour le transport combiné rail-route.
- Abandon de tous les projets routiers et surtout autoroutiers entre Lyon et l'Italie, et sur la Côte d'Azur.

Notes

[1] Les opinions exprimées ici n'engagent que l'auteur.

[2] Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, un voyageur consomme l'équivalent de 0,9 litres d'essence aux 100 km en TGV, 3 litres/100 km en voiture et 8,5 litres/100 km en avion (calculs de l'auteur). Le voyageur en train émet, tout compris, environ 10 fois moins de gaz carbonique qu'en voiture et 20 fois moins qu'en avion. Pour le fret, la consommation d'énergie à tonnage et distance égales est environ trois fois moindre en train qu'en poids lourd et l'émission de gaz carbonique, tout compris, est 8 fois moindre. Globalement, en France, le train consomme 1,6 % de l'énergie consommée par les transports et émet 0,4 % des gaz à effet de serre dus aux transports, en assurant 9 % des trafics de voyageurs et de fret (cf. note suivante).

[3] Données issues des rapports de la Commission des comptes des transports de la Nation établis chaque année par le ministère chargé des Transports.

[4] Le transport routier de marchandises est particulièrement polluant : il représente le quart des émissions de gaz à effet de serre des transports et, du fait de la motorisation diesel des poids lourds, est un émetteur de particules fines (qui sont un cancérigène certain selon l'Organisation mondiale de la santé), tout particulièrement dans les zones urbaines et montagneuses, où elles tendent à stagner au fond des vallées.

Financiarisation au Brésil : « un tigre en papier, avec des dents atomiques » ?

vendredi 23 mai 2014, par [Pierre Salama](#)

Peut-on considérer qu'au Brésil il y ait une financiarisation heureuse ? Dans un monde où l'essor de la finance s'accompagne d'une inégalité de revenus croissante, d'une précarisation des emplois en forte hausse, d'une désaffiliation importante et d'une tendance à la stagnation des salaires réels, le Brésil se détache par sa singularité. D'un côté, la finance se développe, le crédit prend son essor, les réserves internationales augmentent, et d'un autre côté, la pauvreté baisse, les inégalités de revenus diminuent légèrement, les salaires augmentent, le ratio emplois formels/emplois informels s'améliore, le chômage est en baisse et les capacités de production oisives restent réduites. La financiarisation est-elle un « tigre en papier », comme jadis, dans les années 1960, la Chine qualifiait les États-Unis ?

À l'inverse, cette singularité brésilienne masque-t-elle un processus souterrain de décomposition en cours, cache-t-elle des menaces réelles sur l'emploi et les salaires ? Poursuivant dans la métaphore suggérée par le débat entre la Chine et l'URSS concernant les États-Unis, si la financiarisation est un tigre en papier, a-t-elle des « dents atomiques » ou, dit autrement, a-t-elle, à terme, des conséquences très graves au niveau de l'emploi et des salaires ?

Il en est de la financiarisation comme des miracles : ce sont le plus souvent des mirages. La désindustrialisation se rapproche d'un point de non retour au Brésil, les importations augmentent vertigineusement, surtout celle des biens industriels de moyenne et haute technologie, la vulnérabilité externe s'accroît et la dépendance vis-à-vis de l'exportation de matières premières est de plus en plus périlleuse, la croissance ralentit fortement et déjà la hausse des salaires réels devient de plus en plus modeste. L'essor de la financiarisation est-il principalement responsable de la désindustrialisation et des nouvelles formes de vulnérabilité au Brésil, ou bien faut-il chercher les principales causes de celles-ci à la fois dans la financiarisation et dans l'exportation de matières premières en plein essor dans les années 2000 ?

Après avoir défini ce qu'on entend par financiarisation et désindustrialisation et souligné

l'originalité de la voie brésilienne, nous chercherons à expliquer pourquoi les salaires et les emplois ont augmenté alors que dans d'autres pays ils ont régressé, nous analyserons les limites de ce modèle et nous montrerons combien le « tigre en papier » qu'est la financiarisation peut s'avérer dangereux tant pour les emplois que pour les salaires.

1. Finance, financiarisation, désindustrialisation, emploi, salaires, des évolutions « originales » au Brésil

A. De quoi parle-t-on ? Que signifie le terme financiarisation ?

Pour ne pas qu'il y ait de confusions et de faux débats portés par des définitions le plus souvent floues tant de la finance-financiarisation que de la désindustrialisation, il est nécessaire de préciser les termes utilisés. La financiarisation est le seuil à partir duquel le financier, plus lucratif que l'industriel, se développe aux dépens de ce dernier. Le secteur financier semble alors s'autonomiser du secteur productif. Dans ce sens, on peut dire que les relations entre la finance et le travail sont fétichisées et complexes. Fétichisées, parce que la finance et le travail semblent opérer l'une et l'autre dans deux domaines étanches : l'argent paraît s'autonomiser, et tel le miracle des petits pains, produire de l'argent à

partir de lui-même, sans que cela ait à voir avec le travail et les conditions de travail. Complexes, parce que des relations existent entre le développement de la finance et les conditions de travail (montant des salaires, emploi et types d'emplois), relations qui ne se manifestent pas seulement en période de crise ouverte. Dans le contexte de globalisation commerciale et financière, ces relations, dépassant le cadre national, sont difficiles cependant à déchiffrer.

Contrairement à de nombreux travaux, nous centrerons notre analyse sur les dividendes versés plutôt que sur le paiement des intérêts. Les intérêts nets reçus par le système financier sont certes importants et expliquent en partie le processus de financiarisation. Notre choix porte sur les effets de la financiarisation dans le secteur industriel et, à ce niveau, il nous est apparu que la financiarisation sous forme de versement de dividendes est plus importante que celle venant de l'attrait procuré par des taux d'intérêt élevés. L'idéal serait d'analyser la distribution de dividendes dans l'industrie de transformation afin de voir s'il existe un lien entre cette distribution et la désindustrialisation. Mais force est d'observer l'absence relative de données disponibles. On dispose de données concernant le versement de dividendes par grands secteurs (finance, matières premières, industrie en général) mais pas pour l'industrie de transformation. On ne dispose pas surtout de données concernant la part des profits consacrée au versement de dividendes. On sait qu'une disposition légale oblige les entreprises au Brésil à verser au minimum 25 % de leurs profits aux actionnaires, mais on sait aussi qu'avec la financiarisation, cette part a beaucoup augmenté sans que pour autant on puisse la mesurer avec précision. Aussi sera-t-on conduit à utiliser des variables *proxy* et le plus souvent à procéder par déduction logique.

Le flou dans les définitions, et plus exactement dans les périmètres concernés, est encore plus important lorsqu'on traite de l'industrie. Celle-ci peut être considérée 1/ soit comme incluant l'industrie de transformation, l'industrie extractive, l'industrie de l'eau, voire la construction civile ; 2/ soit comme l'industrie de transformation, qualifiée parfois de

manufacture et l'industrie extractive ; 3/ soit enfin comme uniquement l'industrie de transformation. Traitant de la désindustrialisation et des rapports que celle-ci entretient avec la financiarisation et de ses effets sur le travail, nous retenons la dernière définition de l'industrie, à savoir l'industrie de transformation. La désindustrialisation ne concerne en effet pas l'industrie en général mais l'industrie de transformation.

1. Finance et financiarisation

La finance, tel un Janus, a deux faces. L'une « vertueuse », l'autre « vicieuse ». L'essor des activités financières n'est pas, par nature, parasitaire. D'une manière générale, les entreprises agissent dans un environnement macroéconomique sur lequel elles ont en général peu de prise, et elles le font également dans un contexte d'information incomplète. La complexité de la production aujourd'hui augmente l'incertitude quant à la rentabilité des projets. La couverture de ces risques nouveaux conduit au développement de produits financiers également complexes. La complexification financière prend son envol avec la libéralisation financière (décloisonnement, désintermédiation et déréglementation). Elle a certes un coût, mais elle est censée produire un profit supérieur à ce coût [1]. Le développement de la finance, l'essor de produits financiers sophistiqués permettent donc *in abstracto* le développement du capital, car le cycle du capital ne peut se dérouler que si les activités financières permettent au capital productif d'être valorisé. L'essor d'un secteur industriel de plus en plus sophistiqué nécessite un développement plus que proportionnel du secteur financier. Le développement de la finance, de ce point de vue, est vertueux.

Les activités financières sont également parasites et prédatrices. Avec la globalisation financière et la libéralisation des marchés, la face vicieuse de la finance tend à l'emporter sur la face vertueuse. On dit alors que la finance, le financement des entreprises tendent à se transformer en financiarisation. Il y a basculement vers la « financiarisation » lorsque le développement de ces activités obéit davantage 1/ à une philosophie de la valeur actionnariale et du

pouvoir croissant des actionnaires, 2/ à l'attrait des nouveaux produits financiers [2] pour eux-mêmes, plutôt qu'à l'objectif de diminution des risques pris dans le financement du productif.

La conception actionnariale de l'entreprise s'est assez rapidement imposée ces deux dernières décennies. Les rapports des *managers* aux actionnaires ont changé. L'objectif prioritaire de l'entreprise est de plus en plus d'accroître la valeur des actions et d'augmenter les dividendes versés [3].

Au niveau mondial, selon le groupe Henderson [4], le montant total des dividendes versés s'est élevé à 1030 milliards de dollars en 2013. Celui-ci s'est accru de 43 % entre 2009 et 2013 et son taux de croissance moyen a été de 9,4 % ces cinq dernières années, soit bien au-delà du taux de croissance moyen du PIB mondial [5]. La part des économies émergentes passe de 10 % en 2009 à 14 % en 2013, de l'ensemble des dividendes versés dans le monde [6]. Les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) ont contribué pour plus de la moitié des versements des dividendes dans les économies émergentes. Au Brésil, le versement de dividendes, tous secteurs confondus, s'élève en 2009 à 9,9 milliards de dollars, en 2010 à 16,1 (+62,1 %), en 2011 à 20,9 (+30,2 %) [7]. À partir de 2012, le montant des dividendes versé baisse à 16,7 milliards de dollars (-20,1 %) et en 2013 à 13,1 (-21,6 %), suite à la baisse du cours des actions à la Bourse. En 2011, 60 % des dividendes versés aux actionnaires au Brésil sont le fait de dix entreprises. Deux entreprises se détachent : Vale (16 %) et Petrobras (8,5 %). Selon d'autres données (source Economica), l'indice des dividendes a baissé deux fois moins vite que la Bourse (Bovespa).

Bien que les données disponibles ne soient pas désagrégées, il est intéressant de comparer les entrées nettes d'investissements directs étrangers (IDE) au Brésil avec les sorties de capitaux au titre des dividendes versés et des profits rapatriés. Selon la Bradesco, entre janvier 2011 et janvier 2012, l'entrée d'IDE s'élève à 69,1 milliards de dollars et le versement des dividendes et profits rapatriés à 37,3. À mesure que le stock de capital étranger croît, le ratio flux d'investissements étrangers directs sur dividendes versés aux actionnaires baisse, les

dividendes augmentant plus rapidement que les entrées de capitaux. Ces sorties de capitaux sont aujourd'hui devenues considérables et expliquent en grande partie le solde négatif de la balance des comptes courants brésilienne (-80 milliards de dollars en 2013). Ils dépassent, et de loin, les sorties au titre du service de la dette externe.

Les sorties de capitaux au titre du paiement des dividendes et des profits rapatriés agissent négativement sur le solde de la balance des comptes courants. Après avoir été excédentaire de 2003 à 2006, le solde de la balance des comptes courants se dégrade progressivement pour atteindre -81.3 milliards de dollars en 2013 (3.6 % du PIB), soit une chute de presque 100 milliards de dollars par rapport à l'excédent de 14 milliards de dollars atteint en 2005. Ce déficit s'explique, ces dernières années, pour une part importante par l'ampleur des versements des dividendes et des profits rapatriés. L'ampleur du déficit de la balance des comptes courants est telle que l'équilibre de la balance des paiements exige des entrées nettes de capitaux de plus en plus importantes. La soutenabilité du modèle brésilien repose de plus en plus sur ces entrées : les investissements étrangers directs (64 milliards de dollars en 2013) et les investissements en portefeuille (25,5 milliards de dollars) en 2013 compensent de plus en plus difficilement ces déficits croissants de la balance des comptes courants.

Le plus souvent, l'augmentation des dividendes versés se fait au détriment des profits réinvestis, et en faveur de choix court-termistes au détriment du long terme.

La financiarisation est différente selon les pays et le niveau de développement atteint par leur secteur financier. Dans les pays industrialisés, elle affecte l'actif et le passif des entreprises non financières. Dans les économies émergentes latino-américaines, les produits financiers sophistiqués dits toxiques sont encore peu nombreux, seules les grandes entreprises (en jouant sur les taux de change anticipés) et les banques, parfois, les ont utilisés ces dernières années et encore est-ce dans une mesure relativement faible. De telle sorte qu'on peut penser que, dans ces pays, la financiarisation concerne

essentiellement les intérêts venant d'emprunts et les dividendes versés. Ce sont donc les contraintes imposées par le système financier aux entreprises (taux de profit élevé, forte rétribution des actionnaires, rémunération élevée sur capitaux empruntés) qui caractérisent la financiarisation plutôt que l'abus de produits toxiques. Selon les calculs de M. Bruno (2012) [8], la part des profits réinvestis dans les profits totaux baisse considérablement et se situe depuis le début des années 2000 aux alentours de 40 % à 50 % alors qu'elle était de 80 % en 1975.

B. Qu'entend-on par désindustrialisation précoce ?

Passé un certain stade de développement, il est habituel de constater une baisse relative de la part du secteur industriel dans le PIB au profit des services, sans que pour autant il y ait nécessairement désindustrialisation. Le terme de désindustrialisation est en général réservé à une baisse absolue de la valeur ajoutée de l'industrie et/ou à une réduction relative du poids de l'industrie nationale dans l'industrie mondiale en économie ouverte. On ne l'observe pas en Asie. On la constate dans la plupart des économies avancées, suite aux nombreuses délocalisations et à l'éclatement géographique de la chaîne de valeur. En Amérique latine, et plus particulièrement au Brésil, ce phénomène a tendance à intervenir beaucoup plus tôt que dans les pays avancés, d'où le recours à la notion de « désindustrialisation précoce ». On dit en effet qu'elle est précoce lorsque le revenu par tête au début de ce processus correspond à la moitié de celui des pays avancés au moment où débute leur désindustrialisation.

Au-delà du succès de quelques secteurs industriels comme l'aéronautique, l'automobile, l'industrie pétrolière, etc., la désindustrialisation se développe dans les années 2000 au Brésil. À la différence des pays avancés, la désindustrialisation n'est pas le produit de délocalisations massives, mais d'une destruction partielle du tissu industriel. Elle traduit à la fois la perte de compétitivité de l'industrie brésilienne et le niveau très insuffisant des

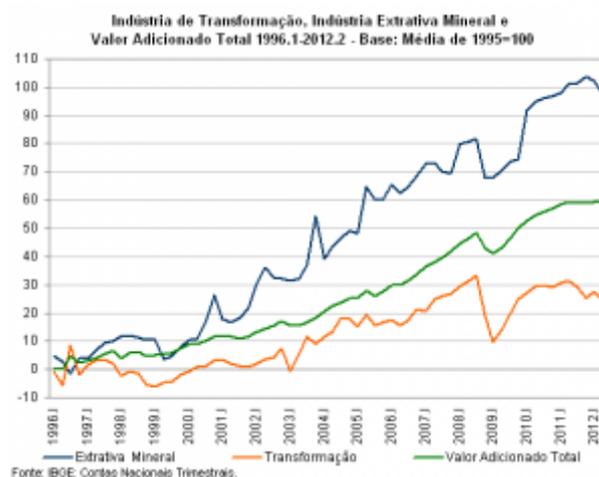
infrastructures (chemins de fer, ports et aéroports, routes), voire d'accès à l'énergie.

Afin d'éviter des confusions, il est important de préciser ce qu'on entend ici par « industrie » et de préciser son périmètre. Dans certaines présentations, l'industrie est composée de l'industrie de transformation, de la construction civile, des industries extractives minières, de la production et distribution de l'eau, du gaz et de l'électricité. Dans d'autres, seules deux composantes sont considérées : l'industrie de transformation et les industries extractives. Ces deux dernières n'ont ni le même poids, ni la même évolution comme on peut le voir dans le tableau et les graphique suivants (source : Carta IEDEI) :

Participação % da
Indústria de Transformação e Extrativa Mineral
no Total do Valor Adicionado: 1996, 2003, 2007, 2011

	Extrativa Mineral	Indústria de Transformação
1996	0,8	18,3
2003	1,0	17,0
2007	1,0	16,7
2011	1,0	15,1

Fonte: IBGE: Contas Nacionais Trimestrais.



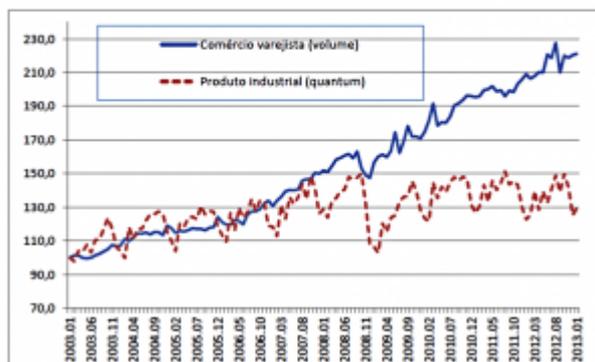
Autant l'industrie extractive croît rapidement de 1995 à 2012, autant l'industrie de transformation croît faiblement, de 25 % à peine entre ces deux dates. Enfin, selon d'autres présentations, le périmètre de l'industrie peut être circonscrit à celui de l'industrie de transformation. *L'étude de la désindustrialisation considère uniquement l'industrie de transformation.*

Le poids relatif de l'industrie de transformation dans

le PIB baisse. L'exemple du Brésil est emblématique. La part de l'industrie de transformation dans l'industrie de transformation mondiale (en valeur ajoutée) est de 1,8 % en 2005 puis de 1,7 % en 2011 après avoir été de 2,7 % en 1980, selon la banque de données de l'UNCTAD (2013). Selon la même source, en Chine, cette part était de 9,9 % en 2005 et de 16,9 % en 2011 et, en Inde, de 1,6 % et de 2,1 %. Le poids de l'industrie de transformation baisse relativement au Brésil, alors qu'il augmente fortement en Chine et légèrement en Inde.

Ainsi qu'on peut l'observer dans le graphique ci-dessous, l'augmentation de la demande des ménages, générée par la hausse des salaires réels, l'augmentation de l'emploi et l'essor du crédit à la consommation, ne se traduit pas par une augmentation de la production industrielle nationale. Celle-ci est satisfaite par une augmentation des importations.

Gráfico 2: Produto industrial (quantum) e vendas no comércio varejista (100=jan./2003)

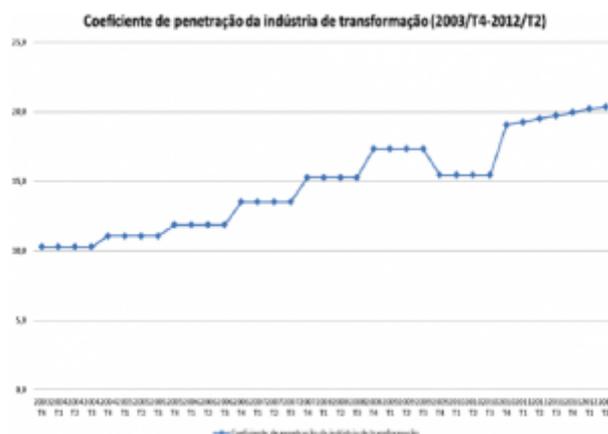


Source : Luiz Fernando de Paula, André de Melo Modenesi e Manoel Carlos de Castro Pire (2013) : « A Tela do Contágio das Duas Crises e as Respostas da Política Econômica », p. 74, in *A Economia Brasileira na Encruzilhada*, publié par l'[Associação Keynesiana Brasileira](#).

L'augmentation des importations de produits industriels est également le fait de la demande des entreprises. Des produits intermédiaires, semi-finis, des biens d'équipement sont soit non produits localement à cause de leur degré de technicité, soit produits mais à un prix supérieur à celui proposé par la concurrence internationale. L'appréciation de la monnaie nationale favorise ces importations dans la

mesure où leur prix en monnaie nationale devient plus faible. Cet avantage de change pour les entreprises fortement importatrices peut être accaparé par celles-ci. L'effet d'aubaine se traduit ainsi par une amélioration des marges.

Le coefficient de pénétration des importations dans l'industrie de transformation s'élève (voir graphique ci-dessous). Il double ces huit dernières années. On assiste donc à un processus de « désubstitution des importations », une part croissante de la valeur ajoutée n'est plus produite localement.



Source : IPEADATA in Jose Luis Oreiro (2013) : « A macroeconomia da estagnação com pleno emprego no Brasil », p. 80 in *A Economia Brasileira na Encruzilhada*, publié par l'[Associação Keynesiana Brasileira](#).

Ainsi que nous l'avons souligné, la production nationale ne peut suffisamment répondre à l'accroissement de la demande des ménages et de celle induite de produits intermédiaires et de biens d'équipement, faute d'investissements suffisants – ceux-ci se situent entre 16 % du PIB en 2004 et 18,4 % en 2013, voir le graphique ci-dessous – et d'une faible plasticité du tissu industriel. Pour autant, les capacités de production installées sont pleinement utilisées [9] en 2013, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous (source *Carta IEDI*).

Indústria de Transformação - Utilização Média da Capacidade Instalada - %

Discriminação	2013												2014
	Jan	Fev	Mar	Abr	Mai	Jun	Jul	Ago	Set	Out	Nov	Dez	Jan
Indústria de transformação	82,8	83,3	83,3	83,8	84,3	84,2	84,3	84,8	85,0	85,3	85,5	84,9	83,1
Sectores													
Bens de consumo	83,3	82,8	83,0	83,1	84,0	83,0	82,6	83,0	83,7	85,2	84,7	84,6	82,2
Bens de capital	81,0	82,8	84,3	83,7	82,2	82,9	82,2	82,5	83,8	82,9	82,8	81,8	78,1
Material de construção	89,2	89,5	88,6	90,0	88,9	88,8	89,0	90,9	90,9	90,3	91,4	90,1	89,4
Bens intermedieiros	84,1	84,8	84,6	85,3	86,3	86,2	86,5	86,4	86,3	85,4	85,4	85,1	84,8
Gêneros industriais													
Minerais não-metálicos	88,7	88,6	88,9	88,0	87,0	88,1	87,4	89,4	89,3	90,1	89,1	89,6	89,8
Metalurgia	84,5	86,5	84,9	85,5	86,7	85,9	85,9	85,2	86,0	86,4	86,0	84,9	84,9
Mecânica	81,5	82,7	85,0	83,9	83,9	83,9	84,5	84,5	86,3	86,1	86,2	85,9	86,6
Mat. elétrico e de comunicações	82,7	84,2	84,7	85,7	85,8	84,6	83,3	83,4	83,3	83,4	82,7	82,0	80,5
Material de transporte	86,1	86,0	87,0	87,3	87,0	85,6	85,3	85,1	84,4	84,7	84,4	84,4	82,5
Mobiliário	76,6	76,3	80,3	79,0	78,9	77,1	80,6	77,9	81,7	82,6	87,2	89,0	82,5
Papel e papelão	92,3	92,7	92,9	93,3	94,7	93,3	93,6	93,5	93,4	93,2	94,1	94,3	93,5
Química	83,6	84,5	83,6	84,1	84,8	85,1	86,1	86,1	86,2	84,8	84,8	84,7	84,4
Produtos farmac. e veterinários	70,6	76,4	78,6	76,5	76,5	77,8	78,8	79,0	77,4	78,0	77,6	75,2	72,4
Matérias plásticas	84,5	82,0	83,1	84,7	84,3	82,8	83,0	83,9	84,4	84,4	86,8	85,2	80,2
Têxtil	79,2	81,5	83,3	84,0	85,3	85,8	84,3	86,3	87,3	84,2	86,7	84,5	84,6
Vest., calçados e art. de tecidos	86,8	87,0	86,3	86,7	86,3	87,1	86,0	89,0	90,5	88,8	90,4	89,9	88,1
Produtos alimentares	77,3	77,4	76,0	77,6	78,2	80,0	80,5	82,0	83,0	84,9	85,5	83,6	76,5
Outros	81,4	79,5	80,0	80,9	80,3	81,7	81,1	81,4	81,2	82,8	82,9	84,4	82,5

Fonte: FOVIBCB.
Nota: (1) Porcentagem da capacidade máxima operacional utilizada no mês. O complemento de 100 representa o nível médio de ociosidade.

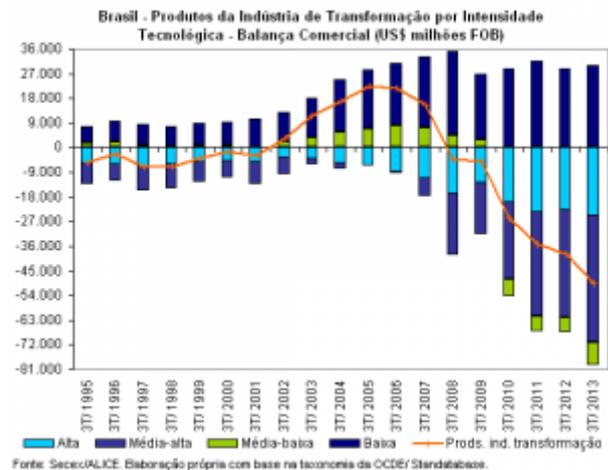
Les entreprises exportatrices de produits industriels sont défavorisées par l'appréciation du taux de change (voir graphique ci-dessous) mais aussi par l'insuffisance d'investissements passés et la faiblesse de leurs dépenses de recherche (à peine 1 % du PIB, concentrées sur quelques entreprises).



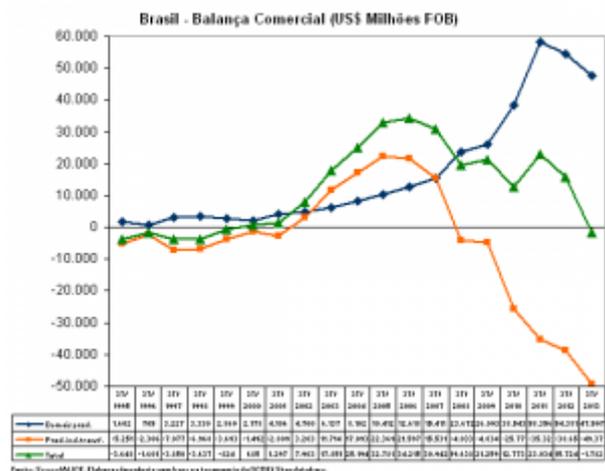
Source OCDE (2013) : *Etudos económicos da OCDE, Brasil (le coût unitaire du travail dans l'industrie de transformation)*

Le tissu industriel s'avère de plus en plus inadapté pour répondre à l'évolution de la demande mondiale de produits industriels. Les exportations régressent relativement plus ou moins fortement selon leur niveau technologique. Le solde de la balance commerciale de produits industriels est de plus en plus négatif. Plus précisément, les exportations de produits manufacturés (industrie de transformation) régressent en termes relatifs au Brésil, passant de 53 % de la valeur des exportations en 2005 à 35 % en 2012, au profit des exportations de matières

premières agricoles et minières. Le solde de la balance commerciale de produits de l'industrie de transformation devient négatif à partir de 2008. Ce déficit croît de 2008 à 2013, à cause notamment des produits de haute, moyenne-haute et moyenne-basse technologie. Seuls les produits de basse technologie conservent un solde positif de leur balance commerciale, comme on peut le voir dans les deux graphiques ci-dessous (source Carta IEDI).



Cependant, depuis 2001, grâce à l'exportation croissante de matières premières, le solde de la balance commerciale devient positif et atteint, selon la Bradesco, +46,5 milliards de dollars en 2006. Depuis ce solde décroît, et en 2013 il n'est plus que de +2,5 milliards de dollars, soit presque vingt fois moins important qu'en 2006 (voir graphique ci-dessous, source Carta IEDI).



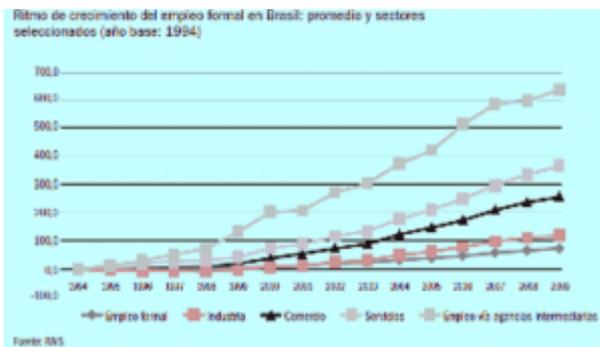
L'excédent de la balance commerciale est donc de plus en plus modeste et ne suffit pas à compenser les déficits des services [10]. Le déficit de la balance des

comptes courants est de ce fait croissant. Les déficits externe et interne (balance des comptes courants et budget), plus l'attrait éventuel d'autres places financières, viennent renforcer la volatilité des investissements en portefeuille et, ce faisant, les difficultés de « boucler » la balance des paiements. La contrainte externe réapparaît alors et, avec elle, le risque d'une croissance dite pendulaire, avec toutes ses conséquences négatives sur le volume de l'emploi et le niveau des salaires réels.

C. L'originalité brésilienne

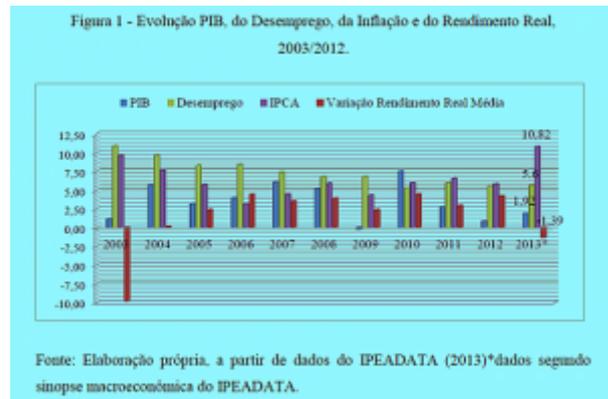
1. Un taux de chômage faible malgré une augmentation de la population économiquement active

L'emploi formel augmente dans l'ensemble des secteurs, faiblement dans l'industrie, fortement dans le commerce, très fortement dans les services (voir graphique ci-dessous). L'emploi formel croît plus vite que l'emploi informel depuis 2002 [11].



Source : à partir des données RAIS, Araujo Guimaraes N. (2012) : « [Que cambia cuando crece el trabajo asalariado y como el debate puede ayadar a comprenderlo](#) », Revista de trabajo, n° 10. L'emploi via des sociétés servant d'intermédiaires (interim) croît très rapidement, mais il ne concerne qu'un pourcentage très faible des emplois formels, soit 2 à 3 %.

La population économiquement active croît avec l'essor du salariat féminin et le taux de chômage tend à diminuer (voir graphique ci-dessous). Cette évolution est originale si on la compare à celle des pays avancés, surtout européens.

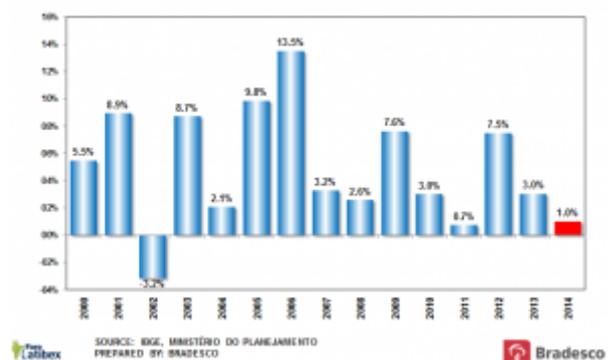


Source : [Associação Keynesiana Brasileira](#).

2. Des salaires réels en forte augmentation, mais dont la progression ralentit fortement

Les salaires réels augmentent également, parfois fortement (voir graphique ci-dessous). Mais cette progression est beaucoup plus faible depuis 2011, et, en 2013, elle devient négative. Selon le rapport économique de l'OCDE sur le Brésil, les salaires réels en dollars passent de 4,35 dollars en 2000, à 8,44 dollars en 2006 et à 11,65 dollars en 2011. Cet accroissement est en partie dû 1/ à une hausse importante du salaire minimum [12] (voir graphique ci-dessous), 2/ à un biais important entre la demande d'emplois des travailleurs qualifiés et une offre d'emplois des entreprises, tous secteurs confondus, davantage orientée vers le travail non qualifié, comme nous le verrons, et enfin 3/ à une augmentation du salaire réel en réaux et en partie la conséquence d'une forte appréciation du réal par rapport au dollar.

MINIMUM WAGE INCREASE IN REAL TERMS 2000-2014



Contrairement à ce qu'on observe dans les pays

avancés, la distribution fonctionnelle des revenus s'améliore en faveur des salariés. La part des salaires dans le PIB augmente et passe de 40,2 % de la valeur ajoutée en 2004 à 43% en 2010 selon l'évaluation de Bruno M. (2012, *op.cit.*), alors qu'elle diminue fortement puis se stabilise relativement dans les pays avancés à un niveau déprimé.

Plus surprenant, le coefficient de Gini [13] baisse, tout en restant encore à un niveau extrêmement élevé. La distribution personnelle des revenus s'améliore au détriment des 1 % les plus riches. Les données fournies par l'IBGE et la PNAD montrent qu'en 1996 la part des revenus des 1 % les plus riches dépassait celle des 50 % les plus pauvres (13,5 % contre 13 %) et qu'en 2012, elle lui est inférieure (12,9 % contre 18,5 %) [14]. La part des revenus du décile le plus riche baisse également entre ces deux dates, passant de 34,4 % à 29,1 %.

Cette diminution des inégalités n'a pas lieu dans les pays avancés. Au cours de ces vingt dernières années, on observe une augmentation importante de la part des revenus des 1 %, des 0,1 % et de manière encore plus prononcée, celle des 0,01 % les plus riches, au détriment du reste de la population. Bien qu'au Brésil les données sur la part des 0,1 % des plus riches et *a fortiori* sur celle des 0,01 % ne soient pas (bizarrement) disponibles, on peut supposer que cette part croît également, au vu des enquêtes faites par Cap Gemini sur l'augmentation du nombre de milliardaires au Brésil.

2. Des rapports de la finance à la désindustrialisation et au travail

A. La financiarisation est-elle une des causes importantes de la désindustrialisation précoce au Brésil ?

Les relations entre la finance et le travail diffèrent selon les pays. Elles diffèrent au Brésil de celles observées dans les pays avancés tant dans les pays anglo-saxons, comme le Royaume-Uni, les États-Unis, etc., que dans d'autres pays européens comme l'Allemagne, la France, etc. Nous allons présenter ici

surtout le cas anglo-saxon. Celui-ci est, par certains aspects, proche du cas brésilien : faible taux de chômage (jusqu'à l'éclatement de la crise financière en 2008), croissance élevée des crédits à la consommation, désindustrialisation, déficit de la balance commerciale de produits industriels. Les différences sont cependant importantes : dans les pays anglo-saxons, les salaires réels stagnent dans le meilleur des cas, au Brésil, ils augmentent. Dans un cas, la financiarisation favorise les délocalisations, elles-mêmes sources d'importations, dans l'autre, elle encourage directement les importations, le Brésil participant peu à l'éclatement international de la chaîne de valeur.

1. La financiarisation dans les pays avancés anglo-saxons

La valeur ajoutée produite se décompose en salaires, profits, impôts sur la production. Les profits se décomposent en profits réinvestis, versement de dividendes, paiement d'intérêts sur les prêts octroyés et enfin impôts sur les bénéfices. La recherche de la valeur actionnariale se traduit par une augmentation de la part des profits consacrée aux dividendes. Aussi, pour que la part des profits réinvestis dans la valeur ajoutée se maintienne, il faut que la part des profits totaux augmente dans la valeur ajoutée. C'est ce mouvement qui explique pour l'essentiel l'augmentation des inégalités entre profits et salaires observée dans les pays avancés. On dit alors que la distribution fonctionnelle des revenus se fait en faveur du capital et au détriment du travail. De là découle une tendance soit à la baisse, soit à la stagnation des salaires réels moyens selon les variations de l'emploi. Cette moyenne cache une dispersion accrue des salaires autour de la moyenne. Les plus bas salaires ont tendance à baisser en termes réels, grâce notamment à la multiplication des emplois à temps partiels (surtout dans les services et le commerce), à une désaffiliation plus importante des salariés. Les plus hauts salaires creusent l'écart.

a) La stagnation des salaires réels en moyenne devrait induire une faible demande des ménages, surtout en ce qui concerne celle des ménages les moins aisés, dont le salaire réel régresse. Par effet

d'entraînement, cette faiblesse différenciée de la demande devrait avoir des effets négatifs sur les entreprises situées en amont, produisant des produits intermédiaires et des biens d'équipement, et se traduire à terme par une chute de la rentabilité des entreprises. Compte tenu de la part croissante des dividendes versés et de cette baisse de la rentabilité, le taux d'investissement devrait fléchir et une tendance à la stagnation s'affirmer. Or, ce n'est pas cela qu'on observe jusqu'en 2008.

b) Dans une économie de plus en plus globalisée, la stagnation des salaires réels peut paraître insuffisante si la productivité du travail n'est pas suffisamment élevée. Dit autrement, les salariés des pays avancés « entrent en concurrence » avec ceux des pays émergents, surtout asiatiques, où les salaires sont beaucoup plus faibles. Même si les niveaux de productivité sont plus faibles dans ces pays, l'écart des salaires est si important qu'au total, pour toute une série de produits, les gains retirés par une délocalisation de certains segments de la valeur ajoutée produite localement peuvent s'avérer très rentables, et permettre ainsi aux entreprises de dégager suffisamment de profits pour rémunérer les actionnaires à la hauteur de leurs exigences. La globalisation est de nature à favoriser un sous-emploi, voire un chômage croissant [15].

c) Ces effets négatifs sont surmontés, pour un temps, par l'essor du crédit. La demande des ménages, au lieu de stagner, croît grâce à la montée des crédits qui leur sont octroyés quelles que soient leurs capacités de remboursement. L'accroissement de la demande des ménages et des demandes induites en produits intermédiaires, biens d'équipement, conduisent à la fois à une augmentation de la production mais aussi à une hausse considérable des importations. Le taux de salaire restant déprimé, l'emploi augmente et les risques sur la croissance du chômage s'éloignent. Trois cercles « vertueux » se mettent en marche et se chevauchent : 1/ salaires stagnants, crédit en forte progression, hausse de la demande des ménages, amélioration de la rentabilité, distribution de dividendes accrue ; 2/ crédit en hausse, création de produits financiers complexes, objets de haute spéculation, tendance à la financiarisation d'entreprises industrielles

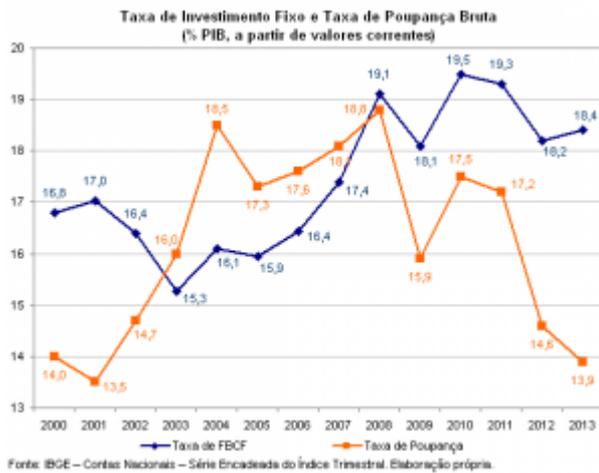
préférant mettre davantage de leur gains dans l'achat de ces produits plutôt que dans l'investissement productif, profits accrus des institutions financières et distribution des dividendes en hausse ; 3/ enfin, éclatement international de la chaîne de valeur, suite aux délocalisations et gains accrus permettant une distribution accrue de dividendes [16].

Il serait erroné d'attribuer à la seule financiarisation la cause de la désindustrialisation. La financiarisation se développe avec la libéralisation des marchés, elle en est une des manifestations. D'autres facteurs liés à cette libéralisation jouent en faveur de cette désindustrialisation. Mais, pour autant, le partage des profits favorisant le versement de dividendes a pour conséquence une insuffisance d'investissement dans la production génératrice d'une croissance peu élevée et d'une tendance plus ou moins prononcée à la désindustrialisation et, comme nous le verrons, d'une flexibilité plus prononcée du travail.

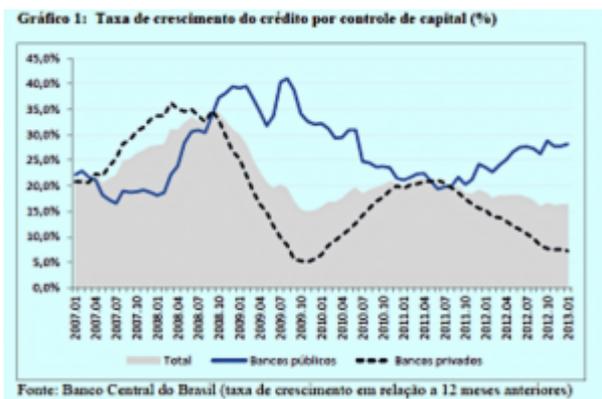
2. La financiarisation, responsable de la désindustrialisation au Brésil ?

La financiarisation a plus ou moins les mêmes effets dans les pays émergents que dans les pays avancés. L'augmentation absolue et relative des dividendes versés joue en défaveur des investissements dans le secteur industriel, et ce d'autant plus que, contrairement aux cas des pays avancés, la part des profits dans la valeur ajoutée progresse au lieu de régresser. Dès lors, l'augmentation de la part des dividendes versés et l'importance des intérêts nets payés se font au détriment des profits réinvestis. Ce processus se traduit par la difficulté d'augmenter le taux d'investissement et ainsi de générer de manière durable un taux de croissance plus important.

Le taux d'investissement augmente peu et reste à un niveau très médiocre (voir graphique ci-dessous, source *Carta IEDI*)



La hausse des salaires (voir *infra*) – bien que représentant un coût pour les entreprises – et le recours important au crédit à la consommation (voir graphique ci-dessous), en favorisant une hausse de la demande des ménages, devraient permettre une meilleure rentabilité dans le secteur industriel.



Source : Fernando de Paula (op. cit.)

De fait, plusieurs facteurs contrecarrent ce mouvement. La croissance de la productivité du travail est très faible (voir graphique ci-dessous). Faute d'équipements nouveaux en nombre suffisant, incorporant de nouvelles technologies, l'amélioration de la productivité du travail passe surtout par une organisation du travail privilégiant une flexibilité plus importante de la main-d'œuvre employée.

L'insuffisance d'investissement productif, jointe à celle d'un effort en recherche et développement extrêmement faible (1 % du PIB, à comparer avec les 4 % de la Corée du Sud et les 2,5 à 3 % des pays avancés), explique en grande partie la faiblesse de la croissance de la productivité du travail. Elle est de 28

% en dix ans dans l'industrie de transformation, et de 2,3 % en moyenne entre 2004 et 2011 dans l'industrie, contre 8 % en Chine.

Work force productivity in the industrial sector (Index, January 2002=100)



Source: IPEADATA, BCB, IBGE and BBVA Research

En raison de l'appréciation de la monnaie par rapport au dollar et de la hausse des salaires réels en monnaie nationale dans les années 2000, les salaires exprimés en dollars augmentent rapidement et grèvent la compétitivité du pays. Ainsi, selon le rapport économique de l'OCDE sur le Brésil, les salaires réels en dollars au Brésil passent de 4,35 dollars en 2000 à 8,44 dollars en 2006 et à 11,65 dollars en 2011. Comparativement, le salaire réel est de 6,48 dollars au Mexique et de 9,34 dollars à Taïwan en 2011. Aussi, le coût unitaire du travail au Brésil (rapport du salaire en dollars et de la productivité) passe de l'indice 100 au premier janvier 2003 à l'indice 183,6 au premier janvier 2012, soit une détérioration de plus de 80 % de la compétitivité. Dans le secteur industriel, industrie extractive incluse, la perte de compétitivité est plus importante, comme on peut le voir dans la dernière ligne du tableau ci-dessous, tiré de *Carta IEDI*, et dans le graphique ci-dessous de la BBVA pour l'industrie de transformation. Le coût unitaire du travail, exprimé en dollars, passe de l'indice 100 en 2002 à l'indice... 250 en 2012.

Indústria Geral
Produção (PF), Povoal Ocupado (PO), Folha de Pagamento Média Real (FMR),
Horas Pagas (HP), Produtividade (PF/HP) e Custo do Trabalho
Indicador acumulado: variação percentual
2002-2013

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Produção Física (PF)	2,7	0,0	8,3	3,1	2,8	6,0	3,1	-7,4	10,5	0,4	-2,5	1,2
Povoal Ocupado (PO)	-1,0	-0,6	1,8	1,3	0,0	2,2	2,1	-5,0	3,4	1,0	-1,4	-1,1
Folha de Pagamento Média Real (FMR)	-1,9	-3,6	7,7	2,3	1,4	3,6	4,0	2,6	3,3	3,3	5,8	2,4
Horas Pagas (HP)	-1,3	-0,9	2,1	1,0	0,4	1,8	1,9	-5,3	4,1	0,3	-1,9	-1,3
Produtividade (PF/HP)	4,1	0,9	6,1	2,0	2,4	4,1	1,1	-2,2	6,1	0,1	-0,7	2,4
Custo do Trabalho (FMR/HP)	-5,7	-4,5	1,5	0,2	-1,1	-0,5	2,8	4,9	-2,7	3,2	6,5	-0,1

Fonte: IBGE, FPMF e FIMES.

Unit labour cost in the industrial sector in BRL and USD (Index, January 2002=100)



Source: IPEADATA, BCB, IBGE and BBVA Research

La financiarisation des entreprises explique pour partie la désindustrialisation au Brésil, dans la mesure où elle tend à réduire la part des profits réinvestis et freine les investissements de long terme. L'entrée de devises explique également pour partie cette désindustrialisation. L'abondance relative de devises a une double origine :

a) La primarisation de l'économie brésilienne. Suite à la forte demande asiatique en matières premières, le Brésil, à l'égal d'autres pays latino-américains, se spécialise davantage dans la production de celles-ci. Grâce à l'exportation croissante de matières premières, le solde de la balance commerciale devient positif depuis 2001 [17].

Une re-primarisation à marche forcée

Dans les pays émergents, l'exploitation des matières première d'origine agricole et minière prend de plus en plus d'importance dans les années 2000. La forte demande des pays asiatiques explique à la fois la hausse des volumes échangés et celle de

leurs cours, voir graphique ci-dessous :



Source : IMF (9 avril 2014) : [Commodity market monthly](#). Les modes d'exploitation des matières premières sont accusés d'avoir des conséquences sérieuses sur la santé des populations et l'environnement. Ainsi, l'exploitation des « mégamines », peu ou pas réglementée, présente les conséquences suivantes : elle modifie la morphologie des terrains, elle change l'environnement, elle produit une contamination de l'air, elle affecte la qualité des eaux de surface, elle contamine les nappes phréatiques, elle détruit les sols, elle a un impact sur la flore et sur la faune. Ces effets ne sont pas sans conséquences sur les populations qui vivent sur les terres consacrées à ces exploitations minières. De plus en plus de terres sont consacrées à l'exploitation de matières premières agricoles. En 2010, 66 % des terres cultivées sont consacrées à la culture du soja au Paraguay, 59 % en Argentine, 35 % au Brésil, 30 % en Uruguay et 24 % en Bolivie. Ces chiffres traduisent l'accaparement des terres cultivables par la production du soja, au détriment d'autres cultures. Les terres deviennent des terres sans paysans, ces derniers migrant vers les villes. Ce tournant vers l'exploitation de matières premières est souvent justifié par le fait qu'il procure des devises et allège ce faisant la contrainte externe, qu'il procure des ressources financières pour financer des dépenses sociales et permettre à des populations pauvres de sortir de leur pauvreté. Afin de souligner ce changement de paradigme dans les arguments

échangés, M. Svampa le désigne comme « *Consensus des Commodities* » (matières premières), consensus succédant à celui de Washington. Voir Svampa M, (2013) : « *Consenso de los commodities y lenguajes de valoración en América Latina* », *Nueva Sociedad*, n° 244, 30-46

b) Les entrées massives de capitaux. En 2013, les investissements en portefeuille affluent (25,5 milliards de dollars en net), attirés par des taux d'intérêt réels élevés, une bourse qualifiée longtemps d'émergente et par l'assurance de pouvoir rapatrier les capitaux. Les investissements étrangers directs sont très importants (64 milliards de dollars la même année), attirés par le vaste marché qu'est le Mercosur et le retour à une croissance légèrement supérieure dans les années 2000 à celle des années 1990. Ces entrées massives de capitaux sont le reflet d'une globalisation financière de plus en plus importante, d'une financiarisation à l'échelle internationale, dépassant largement le degré atteint par la globalisation commerciale [18]. Pour les investissements en portefeuille, la rémunération du capital sous forme de taux d'intérêt élevés et, pour les investissements étrangers directs, l'importance des dividendes distribués, constituent un attrait particulièrement puissant.

L'afflux de dollars favorise « la maladie hollandaise » [19]. La désindustrialisation se développe au profit des importations, la logique économique tend à devenir de plus en plus rentière, la vulnérabilité de l'économie s'accroît car elle dépend toujours davantage de ces entrées de devises et de moins en moins de la production de richesses. Il suffit que le cours des matières premières baisse, que le volume des échanges se réduise et que les entrées de capitaux ralentissent, pour des causes exogènes, non maîtrisables par le gouvernement brésilien comme une crise mondiale, des politiques monétaires moins laxistes dans les pays avancés, etc., pour que les difficultés augmentent considérablement. L'offre de produits décline, faute de devises suffisantes, sans que l'industrie puisse prendre le relais, affaiblie par les effets de la maladie hollandaise.

Ce n'est pas seulement le poids de l'industrie qui est affecté par la maladie hollandaise, c'est également sa structure, comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous tiré de *Carta IEDI*.

Tabela 1: Participação % do Valor da Transformação Industrial da Indústria de Transformação- grupo de setores, 1996 e 2010

Grupos de setores da Ind.	1996	2010
Transformação		
baixa tecnologia	29,1	28,9
média baixa tecnologia	26,5	37,5
Fab. de produtos derivados do petróleo	5,6	14,4
média alta tecnologia	25,8	28,5
alta tecnologia	11,5	5,1

Fonte: IBGE- Pesquisa Industrial Anual.

Le poids relatif des secteurs de haute et moyenne technologie régresse, celui de la basse et moyenne basse technologie progresse. Or, ce ne sont pas dans ces secteurs qu'en général on trouve les produits d'avenir : 1/ leur élasticité de la demande par rapport au prix est grande, il suffit que les prix à l'importation soient plus faibles pour que ces secteurs soient menacés comme on peut le constater déjà avec l'invasion de produits asiatiques ; 2/ leur élasticité de la demande par rapport au revenu est par contre faible. Ils ne peuvent donc pas répondre aux nouvelles demandes qui surgissent tant au niveau national qu'international lorsque le revenu augmente.

Au total, plusieurs facteurs concourent à la désindustrialisation :

a) La financiarisation. La distribution des dividendes au détriment de l'investissement dans l'industrie de transformation maintient le taux d'investissement à un niveau déprimé. Les dividendes versés alimentent la spéculation et permettent que la bulle immobilière se développe. L'industrie, hors quelques entreprises fleurons, est de moins en moins compétitive. Seule une politique fiscale visant à taxer lourdement les dividendes versés pourrait inciter à limiter le versement de dividendes trop élevés.

b) L'afflux de capitaux de l'étranger, la reprimarisation de l'économie, l'appréciation de la monnaie nationale qui en découle tendent à réduire le taux de rentabilité dans l'industrie de transformation et, ce faisant, maintiennent le taux d'investissement à un niveau déprimé, ce qui accentue le processus de désindustrialisation et est à l'origine de comportements rentiers de plus en plus prononcés

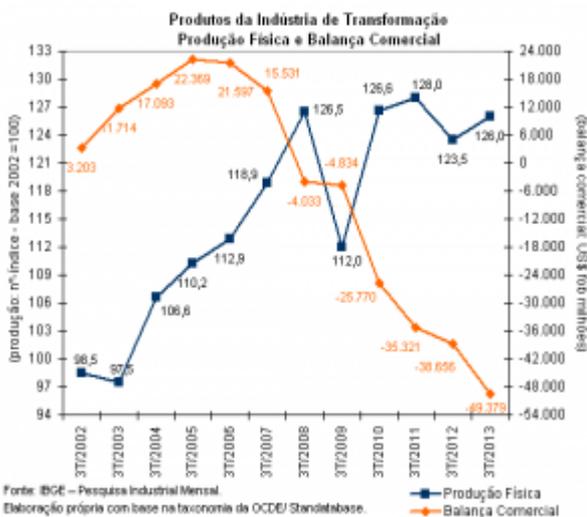
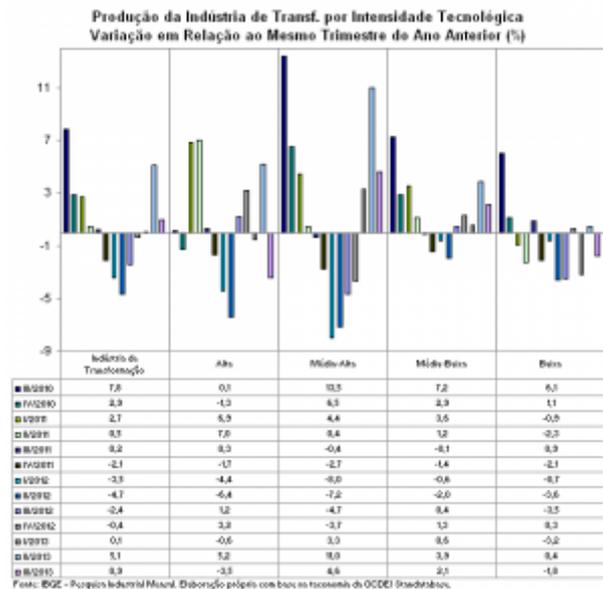
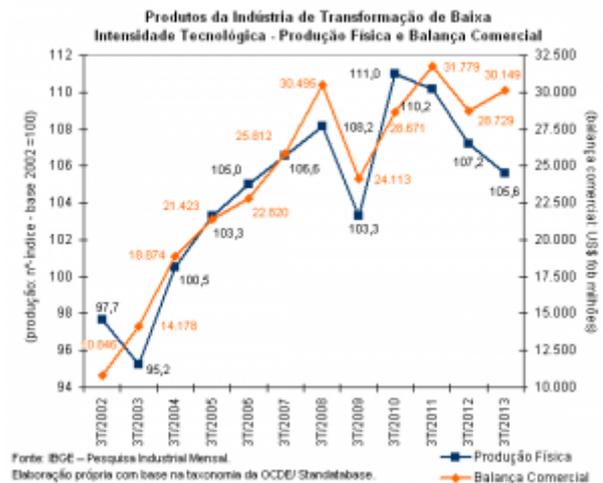
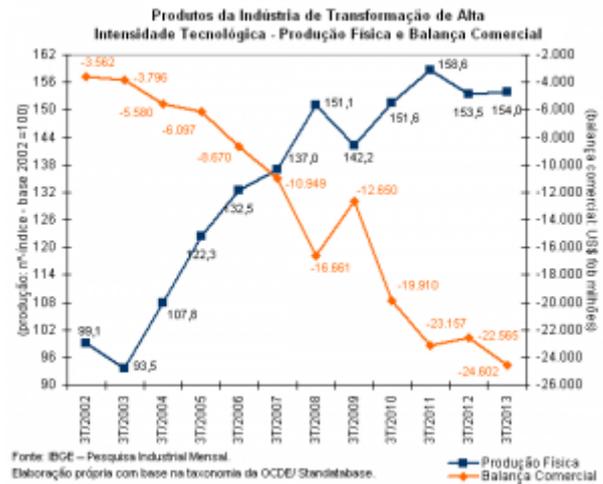
[20]. Seules une politique industrielle menée par un État stratège, une politique monétaire visant à « stériliser » l'afflux de capitaux de l'étranger et à maintenir un taux de change déprécié, sont de nature à s'opposer à cette désindustrialisation.

B. Les limites de la financiarisation « heureuse » : salaires et emplois, des lendemains qui déchantent

Comment expliquer l'originalité brésilienne ? Pourquoi observe-t-on une hausse des salaires et de l'emploi, alors que dans les pays avancés l'inverse se produit ? La financiarisation « heureuse » peut-elle durer ?

1. La désindustrialisation affecte également la composition de l'industrie et, ce faisant, la demande de travail.

Les branches à haute et à moyenne intensité technologique sont celles qui, en général, résistent le moins à la concurrence internationale (voir l'ensemble des graphiques ci-dessous, source *Carta IEDI*). Les branches à basse technologie résistent le mieux. Les produits fabriqués dans celles-ci sont peu porteuses d'avenir : d'un côté, les exportations sont peu dynamiques pour les raisons que nous avons évoquées, d'un autre côté, les pays où les salaires sont plus faibles constituent de véritables « menaces » à la poursuite de la production locale, comme on peut l'observer pour le secteur de l'habillement.

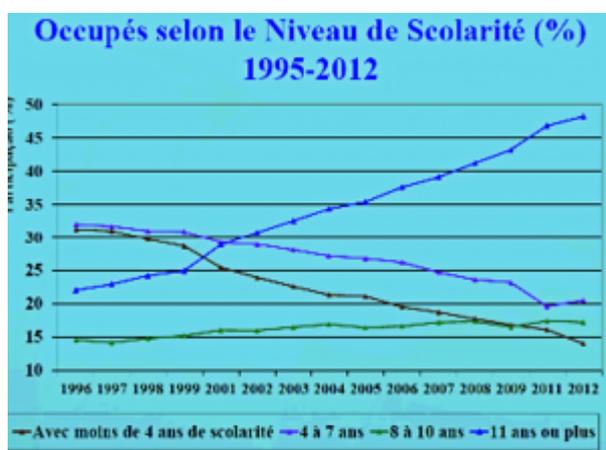


Comment expliquer alors la hausse des salaires et celle de l'emploi dans l'ensemble de l'économie ?

Plusieurs facteurs expliquent la hausse des salaires et de l'emploi. 1/ Les mécanismes d'indexation du salaire minimum à l'inflation passée et aux taux de

croissance du PIB aboutissent à une hausse sensible et rapide de ce salaire. Nous l'avons vu. 2/ l'offre et la demande de travail connaissent une évolution en ciseau. L'offre de travail est de plus en plus qualifiée grâce à un allongement de la durée des études, quand bien même la qualité de l'enseignement serait à améliorer. À l'inverse, la demande de travail l'est moins pour deux raisons : a/ L'industrie de transformation perd de l'importance en termes relatifs. Le poids des branches caractérisées par un niveau technologique bas croît relativement, alors que celui de haute et de moyenne haute technologie décline relativement. Les entreprises utilisant des techniques peu sophistiquées tendent à privilégier les emplois non ou peu qualifiés, à l'inverse des autres. b/ Le secteur des services et du commerce, secteur naturellement abrité de la concurrence internationale, absorbe de plus en plus d'emplois et ces derniers, mis à part certains secteurs, utilisent également davantage d'emplois peu qualifiés.

Il ressort de ce ciseau entre offre et demande d'emplois un processus de désaffiliation et de déclassement [21] de plus en plus prononcé, les jeunes au sortir de l'école ne trouvant pas suffisamment d'embauches à la hauteur de leur qualification supposée. Les emplois selon le niveau de scolarité augmentent rapidement pour ceux qui ont bénéficié de 11 ans et plus de scolarité, un peu moins rapidement pour ceux qui sont restés à l'école 8 à 10 ans et régressent pour les autres, comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous.



Un salarié qualifié ayant un emploi ne correspondant pas à sa qualification perçoit un salaire supérieur à

celui qu'il aurait eu s'il avait été à l'école moins d'années, comme le confirme le tableau suivant, élaboré par Sonia Rocha à partir des données officielles. Les personnes ayant suivi davantage d'années d'études par rapport à celles qui en ont suivi moins gagnent certes davantage, mais le ratio entre le revenu des premiers et celui des seconds tend à diminuer entre 1997 et 2009, à l'exception des plus hautes tranches. Le ratio : revenus des personnes qui ont suivi 15 ans d'études et plus sur revenu des personnes qui ont suivi l'école 12 à 14 ans tend à s'élever en faveur des premiers. L'évolution est la même pour la tranche 12 ans et plus par rapport à la tranche 8 ans à 11 ans (voir tableau ci-dessous)

Relations	1997	2002	2004	2009
(4 à 7)/(0 à 3)	1,46	1,47	1,46	1,31
(8 à 11)/(4 à 7)	1,64	1,50	1,43	1,38
(12 et plus)/(8/11)	2,65	2,93	3,05	2,78
(12 à 14)/(8 à 11)	1,73	1,85	1,74	1,54
(15 et plus)/(12 à 14)	1,89	2,07	2,21	2,28

Source: IDGE/PNGAD
* Hommes salariés occupés pour au moins 20 heures par semaine

La hausse du salaire minimum, le fonctionnement du marché du travail caractérisé par ce ciseau expliquent alors la réduction des inégalités de revenus (voir graphique ci-dessous).



2. Des lendemains qui déchantent ?

Les lendemains qui déchantent sont présents « en

pointillés ». Un ralentissement de l'activité économique, déjà observable, provoqué par les limites de la financiarisation et de la reprimarisation de l'économie transformeront ces lignes en pointillés en lignes à traits pleins. Trois facteurs transformeront une financiarisation « heureuse » en une financiarisation « malheureuse ».

a) Une plus grande flexibilité du travail permet de surmonter le conflit entre profits financiers et profits destinés à l'investissement, dans la mesure où les profits totaux peuvent croître suffisamment pour permettre un accroissement de la part relative destinée aux profits financiers, malgré la faiblesse relative de l'investissement productif. La recherche d'une plus grande flexibilité du travail, d'une précarité plus importante est *une contrainte* et non un choix permettant d'améliorer les profits. L'emploi formel augmente relativement à l'emploi informel, mais, le fonctionnement du marché du travail se libéralisant, l'emploi formel acquiert des caractéristiques de l'emploi informel...

b) Le ciseau entre l'offre et la demande de travail provoque nombre de frustrations légitimes. Comme, parallèlement, les services publics ne suivent pas les nouvelles demandes provenant d'une amélioration des niveaux de revenus, les frustrations d'une partie importante d'une nouvelle classe de travailleurs – le plus souvent dénommée classes moyennes de manière abusive – sont démultipliées et tracent les limites politiques de ce modèle de financiarisation « heureuse ».

c) La logique du fonctionnement du marché du travail est étroitement liée au mode d'insertion du Brésil dans la division internationale du travail : a/ La financiarisation et la reprimarisation produisent une désindustrialisation précoce et une spécialisation relativement tournée vers des branches à basse

technologie. La demande de travail porte davantage sur le travail peu qualifié, alors que l'offre de travail qualifié augmente. b/ L'abondance de ressources en devises permet de surmonter le hiatus entre une demande qui croît avec la hausse des revenus et une offre qui ne peut suivre. c/ Le Brésil devient de plus en plus dépendant de l'entrée des devises, que ce soit au titre des entrées de capitaux attirés par des taux d'intérêts élevés, la spéculation immobilière, des taux de rentabilité importants dans certaines branches ou dans des services publics privatisés, la politique d'appréciation de la monnaie nationale qui augmente le rendement des revenus rapatriés (dividendes...), ou bien suite à la demande croissante de matières premières de la part des pays asiatiques. Il suffit que les entrées de capitaux fléchissent, que le prix et le cours des matières premières baisse, pour que le bouclage de la balance des paiements devienne impossible. Le tissu industriel, délité par la désindustrialisation, ne pouvant répondre aux demandes, ces demandes seront nécessairement freinées par la mise en place d'une politique d'austérité. Les courbes des salaires et de l'emploi s'inverseront ce qui, pour les salaires, a déjà commencé à se faire.

En produisant de nouvelles vulnérabilités, financiarisation et reprimarisation tracent les limites économiques du modèle. La contrainte externe réapparaît alors et, avec elle le risque d'une croissance dite pendulaire.

En ce sens, on peut penser que, si la financiarisation est un tigre en papier, celui-ci a des dents atomiques.

Paris, 10 avril 2014.

L'auteur tient à remercier Julien Vercueil pour ses commentaires judicieux à une première version de cet article.

Notes

[1] En termes marxistes, nous dirions que le financier est « indirectement productif » (*Le Capital*, Livre 3). Le travail qui s'y déploie n'est pas productif, mais il n'est pas non plus improductif. Payé sur de la plus-value, il

permet de l'accroître, grâce, entre autres, à une rotation du capital plus importante. Mais l'essor du financier ne sert pas seulement à améliorer les conditions de valorisation du capital, il est également cause et conséquence de la spéculation. Sa dimension prédatrice sur la plus-value s'accroît et, dans cette mesure, le travail indirectement productif devient improductif, c'est-à-dire non susceptible de création de valeur, même indirectement. Cohabite ainsi dans ce type de travail deux dimensions : indirectement productif et improductif. Avec la financiarisation, le second l'emporte sur le premier.

[2] Ces produits deviennent toxiques lorsqu'ils ne sont pas fondés sur la capacité de remboursement des débiteurs à qui les crédits ont été octroyés mais sur l'anticipation de la valeur de leur richesse. Tant que la bulle financière se développe, l'argent semble produire de l'argent, mais, au moment où elle éclate, la crise de liquidité qui suit précipite la crise.

[3] En 2012, en France, les sociétés non financières ont distribué 8,9 % de leur valeur ajoutée brute produite en 2011, chiffre jamais atteint auparavant. Cette donnée d'autant plus surprenante qu'à la même époque l'excédent brut d'exploitation (ce qui reste aux entreprises pour payer les impôts, les intérêts, les dotations aux amortissements des investissements passés et les dividendes aux actionnaires) s'est fortement contracté en 2011. Le versement de dividendes a donc crû alors que la rentabilité baissait. De ce fait, les investissements sont devenus une variable d'ajustement. Deux exemples tirés de l'actualité sont révélateurs du poids croissant des actionnaires. Le premier concerne le groupe Orange, groupe spécialisé dans la téléphonie fixe et mobile. Cette entreprise, spécialisée dans les technologies nouvelles où des investissements massifs sont nécessaires, fût-ce pour maintenir les parts de marché et résister à la concurrence particulièrement forte dans ce secteur, a distribué en 2012 un montant de dividendes supérieur à son résultat net (respectivement 2 milliards d'euros et 0,8 milliard d'euros), grevant ainsi ses capacités d'investir suffisamment (*Le Monde*, 28 mai 2013). Le second exemple concerne le groupe Airbus (EADS). Selon le nouveau manager du groupe, l'entreprise serait devenue une « entreprise normale » en cherchant le meilleur retour sur investissement et la satisfaction de ses actionnaires. L'objectif est d'obtenir d'ici à 2015 une marge opérationnelle de 10 % et de redistribuer 30 à 40 % du résultat net aux actionnaires. Ce qui conduit le principal journal financier français à écrire : « Les objectifs sont conformes aux bonnes pratiques du secteur. Mais ils n'auraient jamais permis à EADS de s'engager sur des programmes aussi risqués que l'A380, l'A400M, le NH90 et même l'A350XWB » (*Les Échos*, 2 janvier 2014).

[4] Henderson Global investors (2014) : *Henderson Dividend Index*, (<http://www.henderson.com/henderson>) pour l'ensemble des données ci-dessus.

[5] D'une manière générale, l'augmentation des dividendes versés a été particulièrement élevée dans les industries à haute technologie (selon la classification du groupe Henderson, il s'agit de l'industrie aérospatiale, de la défense, de la construction, de l'ingénierie, de l'équipement électrique, des transports, de l'industrie en général. C'est cependant le secteur financier qui contribue le plus au versement de dividendes (24 %). L'industrie, hors télécommunications et produits de haute technologie (c'est-à-dire, selon Henderson : les télécommunications fixes et mobiles et pour les produits technologiques : hardware et électronique, semi conducteurs, software et services liés), verse en 2009, 57,6 milliards de dollars et en 2013, 74,3 milliards de dollars. En 2013, l'industrie verse moins que les télécommunications (81,8 milliards de dollars), un peu plus que les produits de haute technologie (62,7 milliards de dollars) et beaucoup moins que le secteur financier (217,6 milliards de dollars).

[6] Le secteur financier, dans les économies émergentes, contribue davantage au versement de dividendes que dans les pays avancés, soit 32 % en 2013, davantage que le secteur pétrole, gaz, énergie (26,2 %) et les matières premières d'origine minérales (10,9 %). Après avoir augmenté rapidement lors du boom du prix des matières premières, cette part a décliné avec le léger retournement de la tendance haussière de ces matières premières.

[7] La construction de ces données n'est pas précisée par le groupe Henderson. Il semble qu'il s'agisse du versement de dividendes des entreprises brésiliennes à leurs actionnaires et qu'elle exclue le versement de dividendes aux actionnaires étrangers fait par les entreprises multinationales et probablement celui versé aux actionnaires étrangers minoritaires.

[8] Bruno M. (2012), « [Regimen de crecimiento y acumulacion de capital en Brasil : una caracterizacion del periodo 1995-2010](#) », mimeo. Voir également, du même auteur (2008), « [Régulation et croissance économique au Brésil après la libéralisation, un régime d'accumulation bloqué par la finance](#) ».

[9] L'insuffisance d'investissement et des capacités de production pleinement utilisées sont sources d'inflation. Ce sont donc les conditions de l'offre plutôt que celles de la demande qui expliqueraient les tensions inflationnistes.

[10] La balance commerciale comprend l'ensemble des biens échangés (importations et exportations de biens), celle des services concerne principalement les services liés aux transports, voyages, construction, communication, assurance, services financiers, services informatiques, royalties ; les « nouveaux secteurs dynamiques » : services liés à la construction, l'informatique, les services personnels et culturels, les royalties, etc. Le solde de la balance des comptes courants comprend le solde de la balance commerciale des biens et services, auquel on ajoute celui des services « facteurs », c'est-à-dire liés au capital et au travail (dividendes, intérêts, transferts des travailleurs à l'étranger).

[11] L'emploi informel est de moins en moins le produit de rapports de production anciens de type autoritarisme – paternalisme. Il est de plus en plus une manière de contourner le paiement des cotisations sociales. En ce sens, il se rapproche de celui des pays avancés. La montée en puissance de l'emploi formel relativement à l'emploi informel ne signifie pas davantage de stabilité de l'emploi. Comme dans les pays avancés, la précarité, le temps partiel se développent et la flexibilité du travail augmente (pour une présentation de la question du chômage, voir Demazière D. Guimaraes N.A., Hirata H., Sugita K. (2013), *Etre chômeur à Paris, sao Paulo, Tokyo*, SciencesPo-Les Presses. Avec la libéralisation du marché du travail, on assiste ainsi à un double processus : moins d'emplois informels, davantage d'emplois formels (déclarés)... informalisés.

[12] Le salaire minimum augmente selon le taux d'inflation et la croissance du PIB passés. Il suffit que le PIB augmente fortement deux années de suite pour que cette hausse se transmette au salaire minimum. Plus la volatilité de la croissance du PIB est importante, plus le décrochage de la croissance du salaire minimum avec celle du PIB au temps t est importante dans un sens ou un autre. Cela a été le cas en 2011 (forte hausse du PIB en 2010) et 2013 et surtout en 2014 (faible hausse du PIB en 2012 et en 2013).

[13] Le coefficient de *Gini* est un indicateur global des inégalités mettant en rapport les pourcentages de la

population et les pourcentages du revenu distribué. Population et revenus, en pourcentage, forment les deux côtés d'un carré. Si 5 % de la population touchent 5 % du revenu, 10 % touchent 10 %, etc., la distribution des revenus est la même dans chaque cas, le croisement des ordonnées et des abscisses se situe sur la diagonale. La diagonale du carré traduit donc l'égalité parfaite. La distribution des revenus est plus ou moins inégale selon les pays : 10 % de la population touchent par exemple 5% des revenus, 20 % reçoivent 9 %, etc. Le croisement des ordonnées et des abscisses définit une ligne courbe nommée courbe de *Lorenz*. Celle-ci représente la distribution personnelle des revenus. La surface existant entre cette ligne et la diagonale, rapportée à la moitié de la surface du carré constitue un indicateur des inégalités, nommé Gini. Plus la courbe de Lorenz se rapproche de la diagonale, moins la surface occupée entre cette courbe et la diagonale est grande et moins le Gini est élevé, et inversement. Cette conclusion doit être nuancée. Il est nécessaire de la compléter à l'aide d'autres indicateurs car elle pourrait être trompeuse. En effet, la surface occupée entre cette courbe et la diagonale peut être produite par deux courbes de Lorenz différentes dans leur courbure. Un même coefficient de Gini peut donc refléter des distributions de revenus très différentes. Le coefficient de Gini, avant transferts sociaux (bourse famille, aide aux handicapés et *surtout* retraites) était de 0,631 en 1998 et de 0,598 après versement de ces transferts. Ces deux coefficients connaissent une nette réduction, tout en demeurant élevés : le Gini avant transferts est de 0,598 et, après transferts, de 0,543 en 2010 selon l'IBGE.

[14] Les données sur les 1 % les plus riches, tirées de l'IBGE et de la PNAD sont à interpréter avec prudence. Il est probable que cette part soit largement supérieure à celle indiquée. En effet, lors des enquêtes de la PNAD, il est demandé aux interviewés quels sont leurs revenus. Or, les détenteurs d'obligations, à taux d'intérêt élevés, ne déclarent pas l'intégralité des intérêts reçus, car ceux-ci sont le plus souvent réinvestis automatiquement.

[15] Elle permet cependant que des produits, dont certains segments sont délocalisés, soient vendus à des prix relativement faibles, moins élevés que s'ils étaient produits localement. Elle a donc un effet anti-inflationniste dont peuvent bénéficier les ménages, surtout pour les nouveaux produits de l'industrie électronique.

[16] Ces trois cercles « vertueux » se transforment brutalement en autant de cercles « vicieux » lorsqu'éclate la crise financière qu'elles sont générée : les salaires réels baissent, le chômage croît fortement.

[17] Selon la Bradesco, il est de +46,5 milliards de dollars en 2006. Depuis, ce solde décroît, et, en 2013, il n'est plus que de +2,5 milliards de dollars, soit presque vingt fois moins important. Cette réduction s'explique essentiellement par le déclin relatif des exportations des produits industriels, par des importations massives de ces produits et pour faible partie par la tendance aujourd'hui à une baisse à la fois des cours et des prix des matières premières échangées.

[18] sur ce point voir Kliass P. et Salama P.(2008), « A globalização no Brasil : responsável ou bode expiatório ? » in *Revista de Economia Política*, vol. 28, n° 3, 371-391.

[19] On entend, en général, par « maladie hollandaise » les effets produits sur les prix relatifs par l'augmentation des prix des exportations de produits de rente. Lorsque le cours de ces produits augmente, l'exportation de ces produits est de nature à procurer un excédent de devises. Si le cours de la monnaie nationale n'est pas stabilisé par des mesures de stérilisation, le cours de change s'apprécie. Cette appréciation modifie les prix relatifs entre les biens « échangeables » et ceux qui ne le sont pas. La

valorisation des exportations autres que celles de produits de rente souffre de cette appréciation, alors même que le prix des produits importés a tendance à baisser et rend moins compétitives les branches produisant des biens « échangeables ». Les exportations de produits, autres que celles des produits de rente, baissent, les importations augmentent. Les biens non « échangeables » profitent de ces mouvements des prix relatifs. Protégés « naturellement » de la concurrence extérieure, ils deviennent objets de spéculation. L'épargne s'oriente alors davantage vers le secteur immobilier, par exemple, que vers l'investissement productif. Ce mouvement des prix relatifs favorise de ce fait une désindustrialisation et ce qui a pu sembler une « chance » pour un pays se transforme en son contraire. L'appréciation de la monnaie nationale ne peut être attribuée à la primarisation de l'économie. Certes, le Brésil exporte de plus en plus de matières premières dont les prix ont fortement augmenté. Ces exportations desserrent sa contrainte externe et celle-ci ne joue plus comme limite à la croissance. Mais si la balance commerciale est devenue positive, celle des comptes courants ne l'est pas. Aussi, paraît-il difficile d'attribuer les effets désindustrialisants à la seule « maladie hollandaise » si on associe celle-ci à la spécialisation sur les matières premières. Ce sont fondamentalement les entrées de capitaux qui expliquent cette appréciation. C'est pourquoi il convient d'avoir une interprétation large de la maladie hollandaise, en ne la limitant pas aux seules entrées de devises liées à l'exportation de matières premières. Dès lors, celle-ci, via les entrées totales de devises, favorise la désindustrialisation tant que les effets de ces entrées sur l'appréciation de la monnaie nationale ne sont pas contrecarrés par une politique monétaire adéquate.

[20] Par des chemins intellectuels différents, nous rejoignons Serrano F. et Summa R. (2012) : « A desacelarecao rudimentar da economia brasileira desde 2011 » (miméo UFRJ, 1-37) sur le rôle essentiel joué par le taux d'investissement (voir notamment pages 16 à 20). Mais à l'inverse de ces derniers, notre analyse de la faiblesse du taux d'investissement se fonde à la fois sur la financiarisation et sur l'appréciation de la monnaie nationale.

[21] À la sortie de l'école, de plus en plus de jeunes ne trouvent que des emplois précaires, à temps partiel, dans des secteurs éloignés de leur spécialisation, ou bien encore des emplois qui ne correspondent pas à leur niveau de qualification, se situant à un niveau légèrement inférieur à celui correspondant au nombre d'années d'études qu'ils ont faites. Cependant, à partir d'un certain seuil, plus le nombre d'années d'études est important, moins la probabilité d'être désaffilié, ou bien encore déclassé, est forte.

Cinquante ans d'éducation populaire et de résistance à la dictature

vendredi 23 mai 2014, par [Aparecida Horta](#)

La génération à laquelle j'appartiens, née autour des années quarante, a vécu sa jeunesse et son début d'âge adulte sous la dictature qui a dominé le Brésil de 1964 à 1984. Notre début d'apprentissage de la vie démocratique s'est fait sous une apparente ouverture politique qui se mit en place à la fin des années 1970, de façon progressive, lente et articulée. Cependant, ce moment politique s'installait comme une transition négociée avec les anciens dictateurs, qui d'ailleurs se sont accordé une auto-amnistie pour leurs crimes d'usurpation de pouvoir, de tortures, de morts et de disparitions des opposants politiques. Cette transition négociée a permis également la réalisation d'élections indirectes qui se sont déroulées en 1985.

Si nous réfléchissons sur l'héritage de ces vingt et un ans de régime dictatorial au Brésil, nous verrons que ces deux décennies, pendant lesquelles nous étions absolument contraints au silence et privés de toute participation politique, ont été marquées profondément par la dépendance du pays à l'égard du capital étranger. Dans ce contexte, nous avons pu être témoins de différents phénomènes sociaux :

- Concentration des terres et capitalisation des campagnes où, soudain, les paysans se sont retrouvés obligés d'abandonner leurs terres et d'aller s'entasser dans les périphéries des grandes villes.
- Privatisation de l'éducation et dévalorisation des professeurs par la réduction salariale imposée.
- Diminution salariale intense.
- Répression de toutes les grèves ouvrières.

En plus de tout cela, une persécution horrible de tous ceux qui participèrent aux mouvements de résistance, ce qui aboutit à des milliers de Brésiliens torturés, emprisonnés, morts ou disparus.

La dictature civile-militaire a empêché les Brésiliens d'avoir la possibilité d'implanter les réformes de base qui faisaient partie du programme du gouvernement du Président João Goulard et qui avaient l'appui populaire. Elle a également tué les mouvements culturels populaires, arrêté la campagne nationale

d'alphabétisation qui prétendait se développer à partir de l'inspiration de Paulo Freire, qui lui-même fut emprisonné et exilé. Elle a annulé les propositions de réforme urbaine et agraire, ainsi que le contrôle sur les profits réalisés par les entreprises étrangères installées au Brésil. Elle nous imposa un retard de vingt et un ans, accentuant les inégalités sociales, le chômage, la question cruciale du logement dans les grandes villes, étouffant notre culture au profit de la culture nord-américaine diffusée par les médias. En même temps, elle a renforcé avec sa politique les secteurs conservateurs et réactionnaires, préoccupés des intérêts des propriétaires terriens, des entrepreneurs, des banquiers et des monopoles internationaux.

Malgré toute la répression et le contrôle répressif exercé dans les années 1970, les mouvements sociaux ont commencé à se réorganiser. Les communautés ecclésiales de base inspirées par la Théologie de la libération se sont multipliées, et divers centres d'éducation populaire ont surgi, qui ont été les protagonistes, au cours de ces années, de la création d'importants mouvements qui revendiquaient logement, santé, éducation, et qui participaient également à la lutte pour la re-démocratisation et pour l'amnistie. J'ai pu intégrer un de ces groupes d'éducation populaire dans l'Institut Sedes Sapientiae à São Paulo à partir de 1979 et, ainsi, j'ai accompagné de près tous les défis rencontrés par les éducateurs populaires au cours de

ces trente dernières années.

Le travail d'éducation populaire a certainement été l'un des facteurs qui permit la victoire des candidats de gauche au parlement et au pouvoir exécutif. C'est ce qui a permis de faire éclater la structure rigide du régime réactionnaire mis en place et alimenté tout au long de notre histoire. Sans aucun doute, ce fut déterminant, par exemple, pour l'élection de Luiza Erundina à la mairie de São Paulo en 1988, et de Luiz Inácio da Silva, Lula, comme président en 2002, après un très long cheminement de plus de dix ans. Diverses personnalités de gauche étaient également élues soit à des postes au niveau législatif, soit comme préfets ou maires, quelques-unes, d'ailleurs, ayant travaillé dans l'éducation populaire. Dans ces moments-là, l'enthousiasme et le travail de la militance compensaient de loin le manque de matériel pour les campagnes.

Dans cet effort pour contribuer à la construction d'une démocratie dans notre pays, tout en garantissant la participation des ouvriers et des paysans, le défi lancé aux éducateurs populaires n'a pas été mince quand est survenue la chute du Mur de Berlin, suivie de la crise et de la décadence du socialisme dans les pays de l'Europe orientale et en Union soviétique. Après un moment de perplexité, est vite apparu un nombre considérable de doutes et de questions. Mais la décennie 1990 apporta de nouveaux défis avec l'implantation de la politique néolibérale, principalement lors des deux gouvernements de Fernando Henrique Cardoso, avec tout le changement qu'il provoqua quant à la question du travail et des politiques de privatisations. Il y eut beaucoup de mobilisations populaires, d'efforts des éducateurs pour comprendre ce que signifiaient globalisation, « consensus de Washington », néolibéralisme, et faire en sorte que tous comprennent. Se sont organisées des campagnes questionnant l'énorme dette externe du pays, d'autres campagnes contre la privatisation, principalement da Vale do Rio Doce et de la Pétrobras, et également, contre l'entrée du Brésil dans l'ALCA (Aire de libre commerce des Amériques, créée par les États-Unis, visant les pays de l'Amérique du sud), etc. Ce furent des années de questionnements sur le fondement de l'éducation

populaire en même temps que de nombreuses réflexions sur sa relation avec l'État, une fois que nos organisations eurent été invitées à participer à des politiques publiques : il y eut donc de nombreuses discussions pour savoir si c'était correct ou non de participer.

L'apparition du Forum social mondial a été très importante et représenta un espace pour la discussion de nos utopies futures. Si le socialisme réel ne se montrait pas capable de construire un monde nouveau, le néolibéralisme représentait un échec total pour répondre aux maux produits par le capitalisme dans les sociétés contemporaines. Bien au contraire, il sut seulement aggraver ces maux, multipliant la pauvreté, le chômage, l'inégalité et la violence sociale dans le monde entier. À partir du forum social, surgirent de nouvelles approches des questions écologiques et la proposition de construire une économie durable et solidaire.

Ces thèmes ont commencé à faire l'objet de réflexion et de travail de beaucoup d'entités à partir des années 2000, en lien avec l'apparition de mouvements sociaux quant aux questions de genre, d'ethnie, d'orientation sexuelle. Surgirent aussi de nombreuses expériences d'économie solidaire, non seulement pour affronter le chômage, mais surtout pour permettre de vivre à partir d'une activité économique basée sur l'effort collectif et solidaire des travailleurs.

Le travail éducatif développé par le mouvement des « Travailleurs ruraux sans terre » est devenu un paradigme pour ceux qui pensent l'éducation populaire comme instrument de transformation sociale et comme forme de conscientisation des travailleurs.

Aujourd'hui, la complexité sociale et politique de notre pays montre l'importance de développer des actions pour défendre les droits de l'homme, des actions de formation des jeunes menacés par le chômage et les drogues, des actions de combat contre la violence sociale, la violence contre les femmes, la violence domestique et plus grave encore la violence policière, héritage que nous affirmons venir tout droit de la dictature. Avec l'augmentation

de la violence sociale, surgirent aussi des initiatives de travail cherchant une justice réparatrice qui puisse rendre la paix aux familles détruites par la perte d'êtres chers. Le mouvement d'alphabétisation, qui a été une proposition antérieure au Golpe, s'accrut au cours de ces dernières décennies et continue actuellement avec l'effort complémentaire des politiques publiques de l'enseignement pour atteindre jeunes et adultes ayant besoins d'être alphabétisés.

Au long de presque douze ans de gouvernement Lula et Dilma, les individus engagés socialement ont compris qu'avoir le gouvernement ne signifie pas avoir le pouvoir, et ont pris conscience de l'importance de continuer à faire pression pour obtenir les réformes. Les mouvements pour acquérir une parcelle de terre, un logement, les mouvements indigènes et autres groupes manifestent systématiquement en défense de leurs droits. Il y a également d'autres mouvements qui apparaissent avec des mots d'ordre et des formes différentes d'organisation, comme par exemple le mouvement pour le passe « livre-billet-gratuit » entre des correspondances de transports collectifs ou la levée sociale de la jeunesse.

Aujourd'hui plus que jamais, le travail d'éducation populaire est nécessaire pour faire contrepoids aux secteurs qui désirent annuler les conquêtes obtenues dans la dernière décennie, et qui bénéficient de l'appui des moyens de communication pour propager

leurs critiques et leur désinformation. Ils sont encore peu nombreux et bien timides, ceux qui osent défendre ouvertement un Golpe contre le gouvernement, mais tout ceci peut grandir très vite, si la population n'a pas d'instruments qui lui permettent de comprendre comment fonctionnent les engrenages d'une société injuste et inégale. Mais, davantage encore, quand les gouvernants du Parti des travailleurs (PT) ne créent pas une politique de communication qui leur permettrait de répondre aux successifs mensonges et aux campagnes diffamatoires menées par les médias.

Ce fut justement un procès criblé d'irrégularités et de mensonges qui jeta en prison deux compagnons, deux leaders nationaux du PT qui ont participé à la résistance contre la dictature. C'est contre eux que se déclencha la vindicte la plus grossière, la plus infâme que les moyens de communication pouvaient répandre. Cette situation exige que nous dénoncions et que nous soyons solidaires de José Dirceu et de José Genoíno.

Comme ces compagnons emprisonnés injustement, je fais partie d'une génération qui, depuis les années 1960, cherche à construire un monde plus juste et solidaire. Les générations futures devront continuer ce travail. Souhaitons que la connaissance de notre expérience, de nos erreurs et de nos réussites leur permette de réussir. Cette connaissance du passé fondée sur notre mémoire politique est indispensable pour garantir la démocratisation de notre pays.

Déstabiliser le compromis à droite, imaginer une stratégie pour la gauche

vendredi 23 mai 2014, par [Dominique Lévy](#), [Gérard Duménil](#)

À droite toute ! Pour ceux qui en doutaient encore, le pacte dit « de responsabilité » ajoute encore à la lisibilité des options économiques et politiques du gouvernement de François Hollande. Et le remaniement ministériel suscité par le recul du Parti socialiste aux élections municipales de mars 2014 n'a fait que confirmer ce diagnostic. Dans la situation où la crise de 2008 a laissé les économies d'Europe et des États-Unis, les politiques de toutes les droites – française, allemande, états-unienne... – tournent autour d'un même axe commun : peser sur le coût du travail. Cela signifie couper les pouvoirs d'achat et réduire les protections sociales, ou diminuer les coûts salariaux tout en prétendant ne pas entamer les salaires comme dans le pacte – la quadrature du cercle !

Il ne servirait à rien de tenter de doser les degrés de machiavélisme ou de naïveté qui supportent de telles options de la part d'un parti qui prétend encore incarner une « gauche ». Les justifications sont trop simples pour être honnêtes : il n'y aurait pas d'alternative face aux exigences de « compétitivité », un euphémisme pour désigner la situation de concurrence dans laquelle la mondialisation néolibérale a placé tous les travailleurs du monde. À ce programme, il faut objecter que tant que la grande convergence mondiale des coûts du travail n'aura pas été menée à son terme, il n'y aura pas de borne à cette quête ; que ce n'est pas pour demain, étant donné les écarts existants ; et que le grand « détricotage » des conquêtes du mouvement ouvrier en matières de niveau de vie, de protection sociale et de formation dans les pays les plus avancés, les nôtres, ouvre la voie, pour l'ensemble de la planète, vers une société que nous refusons.

Par quelles volontés ? Où se situent les intérêts et les pouvoirs fermant la porte à toute alternative ? Quelles sont les bases sociales de ce grand tournant vers la droite ? Et surtout, comment faire front ? Comment ébranler les alliances sociales qui commandent ce « compromis à droite » qui unit les composantes des classes supérieures. C'est là l'objet de *La grande bifurcation, En finir avec le néolibéralisme* – le livre que nous venons de publier [1]. « Bifurquer » signifie ici se détacher d'une

dynamique historique de régression sociale et rouvrir les voies du progrès social.

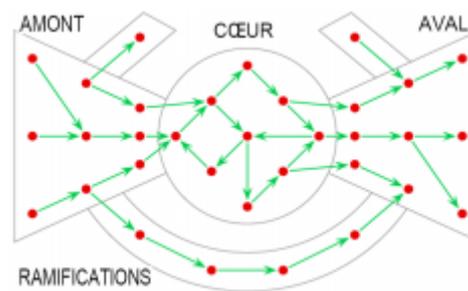
I - Le grand réseau de la propriété du capital

Le capital existe, de même que les classes capitalistes. Chacun est familier des noms des individus et grandes familles capitalistes, comme Bernard Arnaud ou Liliane Bettencourt en France. Mais, derrière ces milliardaires, se presse la plus ample cohorte des « simples » millionnaires. Quantité des actions qui supportent la « propriété des moyens de production » sont détenues par des institutions financières formant un système hiérarchique à plusieurs niveaux. Les plus riches ont créé leurs propres sociétés ; d'autres donnent à gérer leurs patrimoines. Les institutions financières de tout acabit qui possèdent ou gèrent ces avoirs forment un vaste réseau, dont l'activité est désignée par les économistes et la presse comme celle des « marchés ».

Des études d'un très grand intérêt ont été consacrées à l'exploration de ce vaste système de la propriété. Parmi les plus récentes et les plus intéressantes, on peut citer celle de S. Vitali, J. Glattfelder et S. Battiston [2]. Elle en décrit la structure pour l'année 2007 (à la veille de la crise), considérant l'ensemble

de toutes les sociétés transnationales recensées dans le monde (43 000), ainsi que 480 000 autres sociétés et les 77 500 gros actionnaires individuels qui sont liés par 1 007 000 relations de propriété à ces sociétés transnationales (directement ou indirectement). Dans la représentation qu'en donne cette étude, chaque agent est représenté sur un graphe par un point, et chaque détention d'actions par une flèche. La principale observation a trait à l'interconnexion des sociétés. Les unes possèdent les autres et réciproquement, dans ce qui apparaît comme une grande internationale du capital. Les auteurs identifient une gigantesque composante d'agents ainsi interconnectés au plan mondial, regroupant 36 % des transnationales et réalisant 94 % du bénéfice (l'excédent d'exploitation) de l'ensemble des sociétés.

Un examen plus soigneux révèle des structures des plus intéressantes. Le schéma ci-dessous en donne une illustration (où le nombre d'agents est réduit à une trentaine). Les auteurs utilisent la métaphore d'un « nœud papillon » : deux boucles et un nœud central. Dans la boucle de gauche, on trouve des agents principalement propriétaires (individus, sociétés, gestionnaires de portefeuilles et fonds, etc.). Dans le nœud proprement dit, on peut observer le cœur financier du système, avec son tissu de relations réciproques. On y dénombre seulement 1347 sociétés. Selon des critères encore plus stricts, 147 sociétés de ce cœur se possèdent mutuellement presque totalement et contrôlent 40 % du revenu d'exploitation de toutes les transnationales. Parmi les dix plus importantes de ces sociétés, on trouve des banques (Barclays, JP Morgan Chase, Merrill Lynch, Deutsche Bank...), des compagnies d'assurance (comme Axa) et des gestionnaires de portefeuilles (comme State Street). Dans la boucle de droite, en aval, 318 000 sociétés sont possédées par les agents du nœud central. Dans les parties supérieures et inférieures, on voit apparaître certaines ramifications faisant exception à la structure ci-dessus, mais ces liens sont minoritaires, la propriété et le contrôle s'exprimant principalement à travers les sociétés financières du cœur.



Source : Figure 2A de S. Vitali, J. Glattfelder, S. Battiston, 2011, *op. cit.* note 2.

II - La haute gestion

Ce réseau de la propriété fait face à un second pôle, celui de la haute gestion, dont le support institutionnel est le système des conseils d'administration. Les gestionnaires proprement dits, les insiders, y siègent aux côtés des représentants des institutions financières, les outsiders. Dans le capitalisme néolibéral, l'activité de ces outsiders tend à faire prévaloir les intérêts des propriétaires, à savoir la maximisation de la distribution de dividendes et des cours de bourse – notamment par le rachat de leurs propres actions par les sociétés, une pratique de grande ampleur. Les rémunérations des cadres du haut des hiérarchies sont indexées sur les performances boursières, et ceux-ci en tirent les plus grands avantages, créant une convergence des intérêts entre les deux catégories sociales.

La présence physique des cadres des institutions financières au sein des conseils d'administration des sociétés non financières n'est pas indispensable à l'imposition des intérêts des propriétaires. Les institutions détenant les titres peuvent « voter avec leurs pieds », c'est-à-dire vendre les actions d'une société au bénéfice d'autres sociétés où elles réinvestiront leurs fonds, et donc faire baisser les cours de la première, avec les conséquences qu'on peut imaginer dans un système où les performances des entreprises sont mesurées à la bourse. Mais l'intervention directe des cadres financiers renforce considérablement la puissance du dispositif.

Ces mécanismes ont, en outre, leur police, constituée par certains fonds spéculatifs (hedge funds) – pas la

majorité de ces fonds mais de très puissants – susceptibles de mobiliser d'énormes moyens financiers. Hors de toute réglementation, ces fonds contraignent les hauts gestionnaires insiders, à tout sacrifier (l'emploi, les salaires, l'investissement...) à ces intérêts du sommet des hiérarchies sociales, surtout si ces entreprises détiennent des liquidités susceptibles d'être dépensées au bénéfice direct des propriétaires. Le Wall Street Journal appelle ces fonds spéculatifs les « ogres » des conseils d'administration.

Qui gouverne ?

Le pouvoir de ces institutions du cœur financier du système est tel qu'on peut y voir une structure mondiale de gouvernement économique parallèle aux gouvernements au sens usuel des institutions politiques. C'est en leur sein que sont décidées les stratégies d'entreprise, de fusion, de restructuration, d'alliance et de localisation de la production au plan mondial. Ce sont elles qui font obstacle aux politiques industrielles des États. Le système a pour évidente condition de fonctionnement le libre-échange, le libre mouvement des capitaux et la mondialisation des mécanismes financiers.

Face à ces structures, les gouvernements et les banques centrales gèrent les situations macroéconomiques comme ils le peuvent ; à des degrés divers, il n'est guère exagéré d'affirmer que les gouvernements se gardent à gauche par d'interminables « bricolages » et amusent le peuple, en se mettant dans la pratique au service des classes supérieures dont le « quartier général » est ce cœur financier. Dans ce contexte, il n'y a effectivement pas d'alternative, c'est-à-dire pas d'autres modes de gestion et d'autres politiques.

Il faut enfin souligner que ce grand réseau de la propriété et son complément, celui de la haute gestion, forment une grande nébuleuse impérialiste, dont la fonction est de concentrer les revenus extraits du monde entier. Les mêmes études montrent que son centre est la finance anglo-saxonne. Considérant les 50 plus grands détenteurs de contrôle, la domination des États-Unis est évidente : 24 sociétés sur les 50 sont états-uniennes,

8 appartiennent au Royaume-Uni (5 pour la France). On notera que l'Allemagne ne joue pas un rôle important dans ces relations. Les études définissent des « communautés », soit des ensembles de sociétés fortement liées et centrées sur certains pays. Depuis la communauté des États-Unis vers l'Europe, on dénombre 31 927 liens de propriété, contre 2 552 dans la direction inverse.

Les bases sociales de la convergence des actions des deux pôles de gouvernement

Nous n'interprétons pas l'alliance de fait entre ces deux structures de pouvoir – du gouvernement économique et des gouvernements traditionnels – en termes de « trahison » des élites d'un parti. Il faut y voir un phénomène social plus profond, qui a pris son origine dans le grand virage de la contre-révolution néolibérale du début des années 1980 (en France dans le revirement de François Mitterrand), débouchant sur la comédie de la « troisième voie » ou de la prétendue « social-démocratie ». Il s'agit fondamentalement de structures de classe et de luttes de classe.

On supposera ici connue notre thèse générale concernant l'évolution historique des structures de classe. Les structures de classes de nos sociétés se sont complexifiées à la suite de l'apparition, à la fin du XIX^e siècle, d'une troisième classe, distincte des capitalistes et des classes populaires d'ouvriers et d'employés, la classe des cadres des secteurs privés et publics. Nous donnons à la notion de cadre un contenu plus restreint que la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles, désignant ce qui pourrait être de l'ordre de grandeur des 5 % des salariés du haut des hiérarchies des entreprises et de l'administration. Du point de vue des rapports de production, les cadres du secteur privé ne sont pas les propriétaires de moyens de production, mais ils prennent les décisions concernant l'usage de ces moyens, et « encadrent » les autres salariés. On aboutit ainsi à une structure sociale tripolaire : classes capitalistes, classes de cadres, et les classes populaires d'ouvriers et d'employés.

Une alliance de classe au sommet

Une première lecture simple des transformations sociales au cours des dernières décennies consiste à voir dans le néolibéralisme le rétablissement de l'hégémonie des classes capitalistes, qui avait connu un net recul au cours des premières décennies de l'après-guerre (les « Trente Glorieuses »). Ces classes ont rétabli leur hégémonie dans le néolibéralisme, au terme d'une lutte de classes dont elles sont sorties vainqueurs.

Cette problématique ignore cependant un aspect important des dynamiques sociales. Le néolibéralisme n'aurait pas pu être imposé par les classes capitalistes sans la collaboration des cadres, qui sont les décideurs et acteurs directs dans la gestion et la conduite des politiques. La base sociale du néolibéralisme est, en fait, une alliance entre capitalistes et cadres face aux classes populaires, sachant que les classes capitalistes y jouent un rôle dirigeant. Cette alliance fut plus difficile à établir en France qu'aux États-Unis, mais sous le double effet des menaces et des hautes rémunérations, la transition s'est opérée, tout en permettant aux cadres, grâce à leurs rémunérations élevées, d'entrer dans le monde de la propriété. La hausse des inégalités de revenus fut si spectaculaire qu'il est désormais courant d'analyser le néolibéralisme comme un pouvoir des « riches », mais, à nos yeux, cette référence cache des rapports de classe.

Le néolibéralisme marqua ainsi un renversement de l'alliance entre les cadres et les classes populaires, qui s'était établie dans l'entre-deux-guerres ou l'après-guerre dans la continuité du mouvement ouvrier. Cet ordre social se caractérisait par certains traits « sociaux-démocrates », en prenant la notion dans un sens étendu, avant que le terme ne soit dévoyé dans son usage médiatique actuel [3]. Abstraction faite de ses aspects négatifs, comme le productivisme destructeur et l'impérialisme, il faut souligner les principaux aspects progressistes du compromis social de l'après-guerre : (1) une gestion des entreprises par les cadres, relativement autonome des intérêts des actionnaires, et tournée vers le progrès technique et organisationnel et la croissance ; (2) des politiques industrielles et

monétaires aux objectifs similaires ; (3) un secteur financier largement au service du secteur non financier ; (4) le progrès des pouvoirs d'achat et de la protection sociale, et l'élévation du niveau culturel ; (5) des inégalités de revenu relativement faibles. À ces traits furent substitués ceux dérivant des objectifs de classe du néolibéralisme : avant toute chose, la maximisation des distributions de dividendes et des cours de bourse.

Les deux pôles de gouvernement dans la transition néolibérale

Dans les années 1990, le néolibéralisme était souvent interprété en référence à l'opposition entre le *marché* et l'*État*, comme manifestation de l'avancée du premier et du recul du second (selon la grille de lecture du libéralisme économique en tant que *laissez-faire*). Il manquait à cette problématique la référence explicite aux structures et pouvoirs de classe.

Les ordres sociaux se forment au sein de multiples institutions et à travers de nombreuses pratiques. Le cadre analytique introduit précédemment conduit cependant à la définition de *deux centres*, en fait, des institutions de « gouvernement » dans un sens étendu. Le premier est l'État au sens traditionnel, où se déterminent les dominations de classe et les compromis entre classes, et qui est en même temps le vecteur de la mise en œuvre des pratiques correspondantes. On peut parler de « politique » au sens premier du terme, sachant que le champ économique est directement en jeu. S'y définissent les politiques économiques ; s'y négocient les traités ; y sont prises les décisions concernant les infrastructures, les services publics, les systèmes de formation, etc. Le second centre, aujourd'hui dominé par le cœur financier du système, celui où s'articulent la propriété et la gestion (ce que nous appelons l'« interface propriété-gestion »), joue un rôle parallèle dans la formation des ordres sociaux et leurs pratiques. C'est là que sont prises les grandes décisions concernant les stratégies d'entreprises. S'y décident les fusions et acquisitions, les choix industriels, les localisations de la production, etc.

Tout comme les sociétés privées, l'État possède ses

propres cadres, ceux des administrations et également une catégorie particulière de cadres du haut des hiérarchies, à savoir le personnel gouvernemental et des hauts fonctionnaires. Ceux-ci sont directement acteurs dans le jeu des dominations et compromis, et liés à leurs collègues des instances privées. Les ponts sont très importants entre ces deux centres, en termes de formation et de communication, mais aussi par le passage direct de certains individus d'un centre à l'autre. Les deux catégories de dirigeants se sont rejointes dans la contre-révolution néolibérale.

Le Parti socialiste français, dont les membres possédaient beaucoup de ces caractéristiques « cadristes » de gauche de l'après-guerre, en alliance aux classes populaires (quant aux actions politiques et à leur idéologie), s'est finalement rallié à la nouvelle alliance à droite sous le couvert de la « modernité » et d'une vision étroite de ses intérêts, à l'image de la classe des cadres considérée globalement. Le premier volet de cette grande mue a été l'adhésion aux politiques néolibérales, qui favorisent le secteur financier, condamne l'industrie française au déclin et les travailleurs au chômage. Son second volet est l'érosion des conquêtes sociales du mouvement ouvrier. Jusqu'à récemment, certains acquis historiques avaient été préservés, assaisonnés à la sauce aigre-douce du « social-libéralisme », mais cette retenue n'a plus guère cours aujourd'hui.

Conclusion : dans la dérive à droite des gouvernements socialistes, il faut voir bien davantage que la trahison des élites, à savoir un effet de la redéfinition des alliances de classe dans le néolibéralisme. Cette nouvelle configuration possède deux volets, respectivement au sein des cadres du privé et du public, mais les mêmes fondements de classe.

Les voies que dessinent les dynamiques socio-économiques en cours

Comme nous l'avons anticipé dès la fin des années 1990, la sortie de la crise des années 1970 (une crise de rentabilité du capital) était susceptible de déboucher sur une nouvelle crise aux mécanismes

très distincts, dont le caractère financier et mondial serait prononcé. Nous écrivions en 2000 que le néolibéralisme, ainsi déstabilisé, verrait son avenir compromis, mais que le scénario de 1929 ne se reproduirait pas :

On peut l'affirmer : il n'y aura pas de répétition du laisser-faire des années 1929-1933. Soit la finance prendra la situation en main, introduisant à une nouvelle phase du néolibéralisme, plus centralisée, mais consacrant ses intérêts ; soit elle passera la main, nous conduisant au-delà du néolibéralisme. Cette option ne dépend pas que d'elle : faut-il rappeler qu'elle n'est pas le seul acteur social ? [4]

L'hypothèse d'une fin du néolibéralisme provoquée par la crise de 2008 fut assez naturellement associée par de nombreux militants de gauche à un retour à l'ordre social antérieur, celui de l'après-guerre (l'accent étant placé sur la remontée de l'intervention étatique et la réglementation du secteur financier). Un tel retour est évidemment souhaitable mais, malheureusement, loin d'être évident, et son contenu doit être précisé. C'est là que la problématique des trois composantes des structures de classe – capitalistes, cadres, classes populaires – et du jeu des dominations, alliances et leadership revêt toute son importance.

L'analyse précédente suggère trois scénarios fondamentaux : (1) la poursuite du néolibéralisme, c'est-à-dire l'alliance entre capitalistes et cadres sous le leadership des capitalistes, avec la continuation des crises financières et du recul de l'industrie ; (2) ce que nous appelons le *néomanagérialisme*, soit la même alliance anti-populaire, mais sous le leadership des cadres (une remontée de l'action des cadres des secteurs publics et privés, avec un souci d'efficacité, de croissance et de défense de la base industrielle, à une certaine distance de la maximisation des cours boursiers) ; et (3) un nouveau *compromis à gauche*, l'alliance des classes populaires et des cadres. Les configurations qui se mettent actuellement en place, dans le sillage de la crise au sein de différents pays se laissent mieux définir en termes d'*hybridation* entre les deux premières configurations :

- Les États-Unis sont présentement engagés sur une trajectoire qui préserve la domination des classes capitalistes, ainsi que les pouvoirs et revenus des plus hauts cadres, notamment financiers, au sein du réseau mondial des grandes institutions financières, lui-même intouchable. L'élément nouveau est la remontée de l'intervention étatique dans ce que nous appelons un « néolibéralisme administré ». Son caractère fondamental est la conduite de fortes politiques gouvernementales : de très vigoureuses politiques budgétaires et monétaires (comme le *quantitative easing*), des politiques industrielles (nouvelles technologies et énergies, en particulier les gaz de schiste), de nouvelles formes de protectionnisme... Ce rôle de l'État n'implique pas la modification des objectifs de classe, ou seulement marginalement. Nous faisons l'hypothèse que ces corrections de trajectoires vont s'étendre vers les entreprises dans une certaine inflexion des procédures de gestion (le contrôle du rachat de leurs propres actions par les sociétés, un frein placé à l'exportation de capitaux...). Dans notre terminologie, le « néolibéralisme administré » états-unien peut être interprété comme un premier pas vers le néomanagérialisme.
- Notre diagnostic est que l'Allemagne combine déjà des caractères néolibéraux et néomanagériaux (fortement hérités de l'après-guerre). Le niveau des performances industrielles permet l'existence d'un surplus du commerce extérieur et une propension structurelle à l'inflation peu élevée, ce qui autorise la poursuite des politiques macroéconomiques très orthodoxes et permet au pays de se poser en donneur de

leçons face à ses partenaires européens. Au total, symétriquement à la configuration états-unienne, en Allemagne, la dimension néomanagériale est forte au sein des entreprises mais la nécessité de politiques très actives ne se fait pas sentir au plan macroéconomique (pas de politique monétaire audacieuse, pas de déficit du budget).

- Comparativement aux deux cas précédents, la situation de la France témoigne d'arbitrages également spécifiques entre les options néolibérale et néomanagériale. Dans les années 1990, les gouvernements français ont mis en marche un vaste programme de privatisation (les « réformes ») des grandes institutions financières héritées de l'après-guerre (comme la Caisse des dépôts et consignations ou les Caisses d'épargne). L'aventure s'est terminée de manière catastrophique par l'effondrement des cours de bourse de ces institutions, et, pour plusieurs d'entre elles (comme le Crédit lyonnais ou Dexia), par une quasi-faillite. Cette dérive faisait écho aux orientations financières des grandes entreprises françaises, à l'inverse des allemandes. À l'opposé de l'Allemagne, les investissements directs à l'étranger de la France sont très fortement réalisés dans le secteur financier. Jusqu'au début des années 2000, l'industrie française, plus petite que l'industrie allemande en proportion du PIB, croissait à un rythme égal à celui de l'Allemagne, mais elle a subitement décroché suite aux orientations vers le secteur financier, et subi de plein fouet la crise de 2008, incapable de se relever. Au plan macroéconomique, la France, qui n'a pas l'atout industriel de l'Allemagne, se débat avec des politiques qui se

voudraient orthodoxes, sans véritablement y parvenir car la récession est bien « au coin de la rue ». Au total, en France, les aspects néomanagériaux sont beaucoup moins affirmés qu'aux États-Unis ou en Allemagne (chacun selon leurs modalités).

Bifurquer

Inutile de souligner que, par référence à la grille des possibles qu'on a dessinée, le grand absent du tableau précédent est le compromis à gauche entre les classes de cadres et les classes populaires. Nous en parlons en termes de « bifurcation », c'est-à-dire de sortie des voies actuellement tracées, alors que la perspective de la section précédente était celle des évolutions en cours. Des dynamiques de lutte et d'innovation sociale sont évidemment à mettre en œuvre, et cela le plus rapidement possible, pour dépasser un tel horizon et bloquer la régression actuelle. Mais un tel processus n'est présentement pas même amorcé – sachant qu'on ne parle ici que d'un tournant vers un nouvel ordre social qui conserverait ses caractéristiques de classe, et pas d'une révolution « socialiste », quel que soit le contenu d'une telle notion.

Quelle stratégie pour la gauche ?

On l'a dit, tout compromis social s'exprime dans le fonctionnement des institutions étatiques, c'est-à-dire dans un exercice du « pouvoir » politique où se forment les pratiques assurant la coexistence des intérêts des classes ainsi alliées – toujours dans un certain rapport de force, puisqu'il s'agit d'un compromis interclasses. Il faut donc parvenir à gouverner ! Le but de la présente analyse n'est pas de dire comment réussir une telle entreprise, ce qui relèverait d'un tout autre type de considérations, mais de contribuer à combler le prétendu vide des alternatives. Car il y en a.

On a souligné l'existence d'une double structure de gouvernement, le gouvernement économique avec son cœur financier et le gouvernement politique. Une fois assurée la conquête des institutions gouvernementales au sens traditionnel par les forces

populaires, deux types de mesures visant à briser l'alliance propriétaires/actionnaires devraient donc être prises très rapidement pour s'assurer le contrôle de l'autre centre : (1) Il faut reconstruire un secteur financier indépendant du *cœur financier*, et au service des entreprises non financières ; (2) Les modalités néolibérales de gestion des sociétés (le fonctionnement des conseils d'administration, le lieu privilégié d'interaction des propriétaires et des gestionnaires) doivent être brisées.

L'existence d'un secteur financier indépendant de la finance anglo-saxonne est un préalable à toute politique de gauche (macroéconomique, industrielle, sociale, écologique, anti-impérialiste ou culturelle). Sa forme institutionnelle pourrait être inspirée de la France de l'après-guerre, avec un secteur public significatif, ou de l'exemple des *Hausbank* allemandes. En ce qui concerne la gestion des sociétés, l'exemple du compromis de l'après-guerre – dans ses diverses variantes, française, suédoise, allemande, etc. – est aussi très précieux.

Concernant la transformation de la gestion des sociétés, les pratiques de distribution massive de dividendes et de rachat de leurs propres actions par les sociétés, ou l'action des fonds spéculatifs au profit des propriétaires, ainsi que l'indexation des rémunérations des dirigeants sur les performances boursières devraient être interdites. Dans les deux cas, reconfiguration financière et nouveaux critères de gestion, les institutions gouvernementales joueraient nécessairement un rôle central. Il reviendrait à ces institutions, parlements, gouvernements et banques centrales, de définir les règles et politiques. Et c'est pourquoi on ne peut pas éluder la question du pouvoir.

On peut pronostiquer un départ massif des « capitaux », notamment étrangers, au sens où les détenteurs d'actions des sociétés les vendraient. Il y aurait tout à gagner à cet exode, et on peut même affirmer qu'il s'agirait là d'un des effets recherchés. Les sociétés fonctionnant avec les nouvelles méthodes de gestion pourraient les racheter, les sociétés se possédant mutuellement. Dans l'horizon pas radicalement post-capitaliste ici considéré, on peut voir dans cette propriété réciproque une des meilleures

configurations envisageables (une propriété commune mais gardant des caractères de classe du fait de la position des cadres dans le dispositif). Dans certains cas, des sociétés pourraient être nationalisées, associant les cadres des administrations à leur gestion, comme dans le cas des services publics ou de certaines institutions financières.

Certaines limites devraient être placées à la mobilité des capitaux, de même qu'au libre-échange. Dans les deux cas, ces opérations devraient être soumises à la négociation entre pays ou régions du monde, dans un esprit de bénéfice réciproque (il est absurde d'envisager de se passer de commerce extérieur, et les échanges doivent être équilibrés).

Pour nous, il est clair que l'espace géographique pour sortir du néolibéralisme et mettre en œuvre les deux réformes stratégiques – (1) la reconstruction d'un secteur financier et (2) le nouveau fonctionnement des conseils d'administration – est l'espace européen. Ce qui signifie, évidemment, une remise en question des traités et des institutions européennes actuelles. Deux types de raisons permettent d'être optimistes quant aux possibilités de mener à bien cette stratégie au niveau européen :

- D'un point de vue économique, les réseaux de propriété du capital en Europe sont relativement déconnectés des réseaux anglo-saxons. Un point fort est la survie de réseaux de gestion (d'administration croisée) au plan européen. Les objectifs de limitation des mouvements de capitaux et de protection aux frontières pourraient se situer aux frontières européennes.
- Au plan politique, il est absolument nécessaire de fonder la sortie du néolibéralisme (et de la mondialisation néolibérale tous azimuts) sur des fondements significativement internationalistes. Quelles qu'en soient les limites, l'horizon européen est très préférable à l'espace national, et seul susceptible de motiver les fractions les

plus jeunes de la population. On notera qu'il n'y a guère d'enthousiasme à attendre de la part des jeunes vis-à-vis d'une Union européenne désespérante, et que c'est là que se situe le blocage du processus visant à surmonter les nationalismes.

Comment ?

Dans la conduite d'un tel processus historique, les rôles des deux classes impliquées dans le compromis à gauche seraient distincts. On peut voir dans les classes populaires la force sociale principale susceptible d'imposer par ses luttes une telle bifurcation, et dans les cadres la cheville ouvrière du nouvel ordre social par leur compétence d'organiseurs.

Les classes populaires sont les victimes directes des dynamiques néolibérales et le potentiel de révolte va croissant. Pourtant, dans le contexte créé par la crise et le chômage structurel, et sous le prétexte de l'immigration, les extrêmes droites exercent un effet d'attraction sur des fractions non négligeables de ces classes. Ce résultat est facilement obtenu par le recours au double discours du racisme et de la xénophobie ; à cela, on peut adjoindre la méfiance vis-à-vis des élites, qu'entretiennent les comportements de nombreux dirigeants. Enfin, dans le cas du Front national, on peut ajouter la reprise des thèmes radicaux de sortie du néolibéralisme empruntés aux argumentaires des gauches radicales dans leurs variantes les plus orientées vers le repli national. C'est là la face la plus déplaisante des dynamiques sociopolitiques actuellement en cours.

Symétriquement, le ralliement des cadres aux options néolibérales n'est, heureusement, pas sans failles. Qu'il s'agisse de gestion ou de politiques, leur adhésion au néolibéralisme s'est faite au mépris de leur vocation historique en tant qu'organiseurs conscients de leurs actions, les métamorphosant en « maximisateurs » des cours de bourse (au service d'une autre classe). Malgré l'attractivité des hauts revenus, cette forme d'aliénation génère des tensions à tous les niveaux des hiérarchies. De plus, les

diverses catégories de cadres d'entreprise (financier, administratif, technique – du haut et du bas des hiérarchies...) ont profité à des degrés très inégaux des orientations néolibérales, suscitant mécontentement et résistance. Plus immédiatement, le glissement vers la droite du Parti socialiste français est en train de saper sa base électorale et provoque un rejet de la part des militants de gauche. Ces ferments de dissociation sont un terreau sur lequel pourrait fleurir de nouveaux projets progressistes.

Dans la mesure où l'Europe est le seul espace dans lequel on puisse mener raisonnablement cette stratégie, une convergence des pressions des populations de divers pays européens en faveur du changement doit se manifester. Il faut donc se confronter ici à l'objection majeure qui est souvent faite à une telle stratégie. Le jugement définitif tombe comme un couperet : « l'Allemagne s'y opposera ».

Toutes les formes de coordination internationale des luttes doivent évidemment être recherchées.

Pourtant, les forces de la gauche doivent se mobiliser dans chaque pays, en vue de la conquête d'une majorité de changement. Qu'un gouvernement déterminé à rompre avec les pratiques néolibérales, accède au pouvoir, disons en France pour ne pas chercher plus loin, et se rende dans les institutions européennes en réclamant des mesures d'exceptions et la révision des traités dans un sens opposé à celui qui a présidé à leurs révisions successives depuis la création de l'Union européenne. Un mur de boucliers se dresserait alors en faveur de l'orthodoxie de la part des gouvernements en place, mais on peut aussi pronostiquer une vague de mouvements populaires dans nombre de pays, car la résignation est le produit du désespoir – et il n'y aucune raison d'en exclure l'Allemagne. Il s'en suivrait un désordre évident, mais aucune sortie des voies néolibérales n'est envisageable dans le respect de la paix sociale.

Notes

[1] G. Duménil, D. Lévy, *La grande bifurcation. En finir avec le néolibéralisme*, La Découverte, Paris, 2014, 200 p.

[2] S. Vitali, J. Glattfelder, S. Battiston, 2011, « The Network of Global Corporate Control », PLOS ONE, Vol. 6, n° 10 : e25995. doi:10.1371/journal.pone.0025995.

[3] Les modalités en sont diverses. En France, par exemple, le compromis de l'après-guerre fut établi une première fois avant la guerre dans le Front populaire. Aux États-Unis, la *New Deal coalition* fut scellée pendant le New Deal.

[4] *Crise et sortie de crise, Ordre et désordres néolibéraux*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p. 236.

C'est le moment de bifurquer

vendredi 23 mai 2014, par [Jean-Marie Harribey](#)

Gérard Duménil et Dominique Lévy viennent de publier *La grande bifurcation, En finir avec le néolibéralisme* (Paris, La Découverte, L'Horizon des possibles, 2014). Les auteurs sont deux chercheurs en économie sortant de l'ordinaire. D'abord, parce que, depuis au moins trente ans, ils analysent ensemble, avec une précision méticuleuse, les soubresauts de l'économie capitaliste mondiale dans sa phase néolibérale, et cela, ce qui fait toute leur originalité, en utilisant les concepts et la méthodologie de Marx. [1] Ensuite, parce qu'ils ne se contentent pas de produire des analyses très techniques de renommée internationale, notamment sur l'économie des États-Unis, ils ont à cœur d'en présenter l'essentiel destiné aux militants, aux citoyens engagés dans la lutte quotidienne contre les dégâts des politiques néolibérales. À ce double titre, leurs contributions dans les colloques « Marx international » et dans la revue *Actuel Marx*, ou encore dans le cadre d'Attac, sont toujours reçues avec beaucoup d'intérêt.

Le néolibéralisme est une structure de classes

Les deux auteurs nous offrent ici une synthèse théorique et pédagogique de leur travail à la portée de tous. En proposant une vision de long terme sur l'histoire du capitalisme contemporain, ils montrent que le néolibéralisme se définit comme un renversement du rapport de force entre les classes sociales. Mais, sur ce point, ils proposent une relecture du marxisme qui mérite attention. Alors que la période de l'après-Seconde Guerre mondiale avait été caractérisée par un compromis scellé entre les classes populaires et les cadres, le néolibéralisme voit l'alliance se renverser : classe capitaliste des propriétaires et haut encadrement des secteurs privé et public sont unis pour enrichir les actionnaires et assurer leurs positions de pouvoir. L'« amorçage du dépassement de la propriété capitaliste » (p. 47) a été anéanti par le néolibéralisme.

Dans ce contexte, s'est mis en place un réseau de la propriété très concentrée autour des firmes transnationales et de la finance. « La modification de la relation entre la propriété et la gestion dans le néolibéralisme s'est opérée sous l'effet de l'action d'institutions financières, propriétaires stables ou éphémères, qui visait à garantir la prééminence des propriétaires. » (p. 114). Le cœur du capitalisme se

caractérise ainsi : « Si l'on se restreint aux agents qui 1) appartiennent au cœur, 2) font partie des grands détenteurs de contrôle, et 3) sont des sociétés transnationales, on isole un groupe de 147 sociétés ? Celles-ci contrôlent 40 % de la valeur de toutes les sociétés transnationales et possèdent un contrôle réciproque presque exclusif sur elles-mêmes. » (p. 118).

Mais ce modèle, à dominante anglo-saxonne, est entré en crise. Dès lors, l'exploration d'un nouveau chemin du progrès social redevient possible : c'est l'occasion d'une grande bifurcation qui se présente aujourd'hui. Certes, rien n'est assuré et les potentialités sont différentes de part et d'autre de l'Atlantique. Le paradoxe est que l'hégémonie états-unienne n'est pas terminée mais que sa poursuite appellera une plus grande intervention de l'État. En Europe, les choses ne sont pas plus simples : il existe une opposition entre la tendance néolibérale financière, comme en France, et la tendance néolibérale-managériale-industrialiste de l'Allemagne, bien que celle-ci ne soit pas épargnée par ce clivage. L'issue de cette opposition dépendra des luttes sociales.

Comment briser une structure de classes

?

On le voit, le néolibéralisme est une affaire de classes, en sortir sera aussi une affaire de classes : il faudra briser l'alliance entre propriétaires et cadres. Tel est l'enseignement du livre de Gérard Duménil et Dominique Lévy. Il permet d'ouvrir un débat crucial : si « dans cette interprétation des dynamiques historiques, la classe des cadres joue un rôle clé, non pas comme auxiliaire, mais comme acteur à part entière de la lutte des classes », comment comprendre que « seules les classes populaires sont susceptibles d'assurer par leur lutte la prévalence d'une voie favorable, celle d'une vraie gauche » (p. 169) ?

Voilà le problème : si c'est une classe, celle des cadres, qui fait basculer l'histoire, qui fait adopter l'un ou l'autre des chemins au carrefour de la bifurcation, qui est donc une classe-pivot dont le choix détermine l'avenir dans un sens ou dans l'autre, la classe capitaliste étant finalement immuable dans la défense de ses privilèges, quel rôle reste-t-il pour les classes populaires ? Dans un cas, les cadres condamneraient à rester dans le néolibéralisme, dans l'autre ils ouvriraient la voie d'un autre possible. Le rôle d'accoucheur de l'histoire, pour reprendre une métaphore marxiste serait-il dorénavant tenu par la classe des cadres dont la bascule serait déterminante ? L'hypothèse « cadrisme » abandonne-t-elle celle de la lutte des classes au sens de Marx entre deux pôles aux intérêts antagoniques, bourgeoisie/prolétariat, ou bien l'améliore-t-elle en la dépassant ? Autant de questions tant théoriques que politiques et stratégiques, propres à revivifier le débat au sein d'une gauche de gauche.

Dans un ouvrage théorique antérieur que Gérard Duménil avait signé avec le philosophe Jacques Bidet [2], on trouvait l'idée que la classe capitaliste exerçait pleinement sa domination lorsqu'elle réussissait à faire se *fondre en elle* (l'expression est de moi) la classe des « compétents ». J'avais exposé à l'époque la remarque suivante : « Comment les classes dominées pourraient-elles sceller une alliance avec l'un des deux pôles des classes dominantes, les compétents, puisque celles-ci n'exercent leur

domination que par l'unité de leurs deux pôles ? Ce serait supposer le problème résolu : les classes dominantes ne dominent plus puisque seule l'unité propriétaires-compétents rend possible la domination. » [3] Au vu de l'intégration massive du très haut encadrement, dont l'enrichissement est allé de pair avec celui des propriétaires, quelle chance reste-t-il de voir se rompre cet attelage ? Les classes populaires ne devraient-elles pas compter sur leurs seules propres forces ? D'ailleurs, Gérard Duménil et Dominique Lévy précisent bien : « on ne saurait guère faire confiance aux classes de cadres quant à leur capacité à effectuer délibérément ce choix de la gauche, autrement que sous la pression des luttes populaires renouvelées » (p. 177).

Comment bifurquer ?

Gérard Duménil et Dominique Lévy continuent de creuser le sillon qu'ils tracent depuis plusieurs années. À leur actif, il faut souligner le souci de relier l'évolution des structures productives du capitalisme, les rythmes des saccades de la rentabilité du capital, les transformations des rapports entre les classes et la conduite des politiques économiques et sociales. Ils prolongent et actualisent ici leurs analyses précédentes, dont on peut tirer l'idée que la crise actuelle est venue détruire l'illusion de la cohérence du modèle néolibéral. Et c'est cette crise qui peut « ébranler les certitudes et transformer les doutes en rébellion » (p. 177).

Les auteurs terminent leur ouvrage en indiquant quelques pistes pour bifurquer. On y reconnaîtra celles que les différents mouvements luttant contre les politiques néolibérales ont souvent popularisées. Au chapitre financier, d'abord, réduire le pouvoir des financiers et des actionnaires, modifier les règles de rémunération des cadres, interdire les paradis fiscaux. Et ne pas avoir peur du départ des financiers, ce sera l'occasion de recentrer la propriété des entreprises non financières, sans exclure la possibilité de les nationaliser.

Au plan des politiques économiques, les auteurs affirment la nécessité de rompre avec la libre

mobilité des capitaux et le libre-échange, de reterritorialiser la production et de protéger le commerce extérieur européen. Les moyens sont la politique industrielle et le contrôle des mouvements de capitaux. Au passage, les auteurs apportent une pierre au débat sur l'Europe. Car, pour eux, la reprise en main du secteur financier doit se mener au niveau européen. « Il n'y a pas de salut dans la fermeture des frontières. » (p. 182). Dans un texte plus récent, ils estiment même que « la dislocation de la zone euro ou la sortie de certains pays jouant la carte de l'isolement serait désastreuse » [4].

Au fur et à mesure que l'on passe de l'analyse théorique au projet politique, les questions concrètes se posent et je dirais que ce sont celles qui sèment le trouble à gauche de la gauche. Comment organiser une Union européenne et une mondialisation qui ne soient pas néolibérales, quasiment la quadrature du cercle ? Puisque – et les auteurs le disent clairement (p. 182) – les pays européens sont contraints d'importer, ils doivent aussi exporter, et donc équilibrer leurs comptes extérieurs, sous peine de passer sous la coupe des financiers, alors il faut harmoniser la nécessité d'une certaine compétitivité avec les préoccupations sociales et écologiques.

C'est une des raisons qui motive le choix de Gérard Duménil et Dominique Lévy en faveur de ce qu'ils appellent « les voies du gradualisme : un programme de dépassement du capitalisme par étapes » (p. 175),

c'est-à-dire un nouveau « compromis à gauche ». Et le compromis n'est pas simplement d'ordre économique, il est social : le gradualisme des transformations économiques s'articule au compromis à construire entre classes populaires et cadres. Les auteurs sont donc cohérents.

Tout est-il réglé, ne serait-ce que sur le papier ? Ce serait trop beau. Une autre question, et peut-être pas la moindre, pourrait être posée. Le fil conducteur de Gérard Duménil et Dominique Lévy est l'analyse de classes qui permet de comprendre la périodisation de l'histoire du capitalisme. Mais que devient, dans la perspective théorique tracée par eux, l'évolution du rapport salarial qui noue le capital et le travail ? Est-ce qu'on peut déceler les transformations de la gestion de la force de travail à travers les soubresauts de l'alliance – défaite pendant l'après-guerre, reconstruite sous le néolibéralisme – entre capitalistes et cadres ? L'accent mis sur « l'hypothèse cadrisme » ne conduit-il pas à faire moins de cas du rapport fondamental qui structure le capitalisme ? La question est peut-être d'importance, justement pour avoir une chance de peser sur la nouvelle structuration de classes que souhaitent Gérard Duménil et Dominique Lévy.

À suivre donc : la bifurcation est une idée qui commence à s'implanter. À mon sens, elle forme un couple avec celle de transition pour dépasser le capitalisme.

Notes

[1] Notamment *Crise et sortie de crise, Ordre et désordres néolibéraux*, Paris, PUF, 2000 ; *Économie marxiste du capitalisme*, Paris, La Découverte, Repères, 2003 ; *The Crisis of Neoliberalism*, Cambridge, Harvard University Press, 2011 ; « [Dynamiques historiques : modes de production, classes, ordres sociaux et État](#) », *Actuel Marx*, n° spécial, Octobre 2011 ; « Dettes souveraines : limites du traitement keynésien d'une crise structurelle », *Actuel Marx*, n° 51, Premier semestre 2012 ; « Crise et horizons post-néolibéraux », *Actuel Marx*, n° 51, Premier semestre 2012 ; « Dynamique des modes de production et des ordres sociaux », *Actuel Marx*, n° 52, Deuxième semestre 2012.

[2] J. Bidet, G. Duménil, *Alter-marxisme, Un autre marxisme pour un autre monde*, Paris, PUF, 2007.

[3] J.-M. Harribey, « [Questions à Jacques Bidet et Gérard Duménil](#) », Congrès Marx international V, 3 au 6 octobre 2007.

[4] « À propos de la grande bifurcation, En finir avec le néolibéralisme », Entretien de Bruno Tinel, *Actuel Marx*, n° 55, premier semestre 2014, p. 191.

Une question stratégique centrale : En finir avec le néolibéralisme

vendredi 23 mai 2014, par [Gustave Massiah](#)

Voilà un livre remarquable. Rigoureux et audacieux. Gérard Duménil et Dominique Lévy abordent directement la question stratégique centrale, celle de la sortie du néolibéralisme, en tant que phase actuelle de la mondialisation capitaliste. Ils s'attaquent à la question la plus difficile, celle d'une sortie positive dans les vieux centres, particulièrement en Europe.

Il s'agit de réaffirmer un projet d'émancipation qui se situe dans la continuité de deux siècles et demi de luttes, des révolutions du XVIII^e siècle et de la montée en puissance de la classe ouvrière qui a suivi le développement de la grande industrie. Le livre ambitionne d'explorer le passage d'un projet progressiste à une émancipation sociale radicale.

Il faut prendre conscience du triomphe du néolibéralisme, mais aussi de son épuisement. Quelles sont alors les possibilités ouvertes, dans la prochaine période, d'un projet progressiste dans la perspective d'une émancipation radicale ? Quelle phase succédera au capitalisme néolibéral ? Dans l'hypothèse d'une grande bifurcation, entre les nouvelles formes de domination par les classes supérieures et celle de nouvelles voies de progrès et d'émancipation, comment redéfinir les notions de droite et de gauche ?

Le capitalisme n'est pas la fin de l'Histoire, mais il faut s'intéresser à l'histoire longue du capitalisme. Les auteurs mettent en évidence la transformation des institutions et celle de la propriété privée des moyens de production. Ils définissent les trois étapes de la révolution de la propriété privée : révolution des sociétés par actions ; révolution financière des grandes banques ; révolution managériale par les coresponsables des tâches capitalistes. Cette révolution s'accompagne des mécanismes de coordination et de contrôle centraux par les gouvernements, les banques centrales et la gouvernance des institutions internationales. Elle met en évidence l'articulation et la confrontation entre les réseaux de la propriété, les actionnaires, et les réseaux de la gestion, les hauts gestionnaires.

Le livre se réfère aux nombreux travaux de Gérard Duménil et de Dominique Lévy et à une approche néo-marxiste et alter-marxiste qui a été développée par

Gérard Duménil et Jacques Bidet. L'ambition est d'ouvrir le champ d'investigation du politique, à partir des structures de classes et des luttes des classes. Cette interrogation est fondamentale comme l'avaient tentée, dans les années 1960, Louis Althusser, Etienne Balibar et bien d'autres, ainsi que Daniel Mothé et Serge Mallet avec la nouvelle classe ouvrière et dans les années 1970, Nicos Poulantzas avec les classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui.

Le livre met en avant le renouvellement des structures de classes en insistant sur la montée des nouvelles classes de cadres. Les cadres formeraient une classe sociale montante, au-delà d'une catégorie supérieure du salariat ou d'une catégorie particulière des capitalistes. La classe des cadres joue un rôle central dans l'évolution des trois ordres sociaux du capitalisme managérial qui sont : la première hégémonie financière, le compromis managérial, le néolibéralisme. Le capitalisme managérial donne toute sa place au cadrisme. Dans la finance capitaliste, les institutions financières gérées par les cadres pourraient s'autonomiser et même échapper aux capitalistes. Les cadres financiers forment la frontière de la propriété et de la haute gestion. La contradiction entre capitalistes et cadres pourrait déboucher sur la possibilité d'une transition, du capitalisme au cadrisme, analogue à l'évolution de la bourgeoisie par rapport au féodalisme.

Les auteurs reviennent sur les décennies 1950 à

1970, analysées comme celles d'un compromis à gauche dans les vieux centres. Les résultats ne sont pas négligeables : les revenus et les patrimoines sont moins inégalitaires, le secteur financier est contrôlé au service de la croissance, l'alliance salariale et la gouvernance cadriste sont fortes dans les entreprises, les gouvernements gèrent les compromis et étendent la protection sociale, les économies sont gérées nationalement. Dans cette période, l'interface entre propriété et gestion et les structures étatiques bipolaires assure une démocratie interne aux classes dirigeantes, étendue aux classes populaires. Il ne s'agit pas d'un hymne au keynésianisme. Les progrès ont été permis par les politiques impérialistes et la destruction de l'environnement.

Le triomphe du néolibéralisme se traduit par le déclin de la démocratie étendue, accentué par le ralliement des partis de gauche à l'alliance entre les cadres et les capitalistes. La nouvelle pratique institutionnelle met les institutions spécialisées à l'abri du jeu électoral. La contre-révolution néolibérale s'impose dans les années 1980. Mais il reste des résistances au triomphalisme néolibéral. La victoire des classes dominantes n'annule pas les très fortes contradictions.

Les cadres forment une classe sociale organisatrice du capitalisme. En partant des cadres d'entreprises, les autres hiérarchies sociales, les cadres des administrations publiques forment de fait des fractions de la même classe. On arriverait alors à une structure de classe tripolaire du capitalisme organisé : les capitalistes ; dans le salariat, les employés et les ouvriers ; les cadres qui se détachent des fractions supérieures des employés.

Le compromis social de l'après-guerre a modifié les formes de la propriété capitaliste. Ce qui a amené la contre-révolution néolibérale. Il y a une possibilité de nouvelle phase du capitalisme, la transition du néolibéralisme au néomanagérialisme. Elle correspondrait à une logique cadriste en symbiose avec les classes capitalistes. L'échec des alliances avec les couches populaires marque la classe des cadres malgré leur intérêt à s'autonomiser en tant qu'organisateur des capitalismes. Le choix pour les cadres, du point de vue de leur intérêt, d'une alliance

avec les couches populaires serait celui d'une alliance néomanagériale sous la direction des cadres.

L'autonomisation des cadres face aux capitalistes peut-être gradualiste ou révolutionnaire. Les deux ont échoué du fait du succès des classes capitalistes. La voie social-démocrate a été gradualiste. Dans l'alliance des cadres avec les couches populaires, il y a aussi une histoire d'alliance révolutionnaire. Le projet mettait en avant l'émancipation des travailleurs et l'efficacité de l'organisation économique et sociale ; la planification centralisée devant se substituer à l'ordre capitaliste. Le progrès dans l'organisation de la socialisation l'a emporté sur le progrès social. Les cadres ne réussirent pas à réformer la société ou ne le voulurent pas. L'échec du soviétisme est lié au passage du cadriste politique révolutionnaire au cadriste bureaucratique conservateur. La nouvelle classe dirigeante, à partir des cadres politiques techniques et bureaucratiques, résulte, suivant la formule de Trotsky, du substitutisme des classes dominées par leurs élites. Cette bourgeoisie d'État organise le basculement au néolibéralisme et en retire des avantages considérables pour les dirigeants.

Le compromis social de l'après-guerre a modifié les formes de la propriété capitaliste. D'où la contre-révolution néolibérale. Il y a une possibilité de nouvelle phase du capitalisme, la transition du néolibéralisme au néomanagérialisme. Elle correspond à une logique cadriste en symbiose avec les classes capitalistes. L'échec des alliances avec les couches populaires marque la classe des cadres malgré leur intérêt à s'autonomiser par rapport aux capitalistes.

L'enjeu des affrontements politiques qui accompagnent la montée en puissance des cadres concerne les alliances avec les autres classes. Du point de vue de l'émancipation sociale, il y a deux alliances possibles : une alliance à droite avec le renforcement des cadres dans leur alliance avec les capitalistes ; une alliance de gauche autour de l'amélioration de la situation des couches populaires. Cette bifurcation peut se prolonger pour la transition au-delà du capitalisme. Un nouveau compromis de

classes, liant cadres et couches populaires, reposerait au départ sur le leadership économique et politique des cadres ; mais il ne serait possible que grâce à la force des luttes populaires. Les cadres ne feront pas spontanément le choix de la gauche. Il faut pour cela la pression des luttes populaires renouvelées. L'opportunisme de classe des cadres dépend des luttes des classes et des luttes populaires.

Le livre s'attaque directement à l'avenir des sociétés états-unienne et européenne. Il aborde rapidement les changements de l'arène internationale et l'érosion de l'hégémonie des vieux centres. Il montre que de nombreux changements sont en cours dans les périphéries en résistance ou en progression. Il n'insiste pas sur les conséquences qualitatives du poids du changement géopolitique sur les évolutions économiques.

Aux États-Unis et en Europe, les droites convergent pour faire peser sur les classes populaires le poids de la crise. Il y a aussi des divergences. Les auteurs différencient la finance anglo-saxonne marquée par l'activisme actionnarial, le contrôle par les réseaux de propriété, le cœur du capitalisme mondial formé de 147 sociétés et l'hégémonie des États-Unis. La prolongation du néolibéralisme aux États-Unis peut s'appuyer sur la baisse des coûts du travail et la flexibilité et des coûts de l'énergie avec les gaz de schiste. Le rôle croissant des cadres dans les instances centrales pourrait renforcer leur place dans un compromis avec les propriétaires, comme le suggèrent les mesures prises après 2008 sur les distributions de dividendes et contre les rachats de leurs actions par les grandes banques.

Les auteurs abordent l'Europe à l'épreuve du néolibéralisme et s'attachent aux singularités européennes, à l'industrialisme à l'allemande et à la financiarisation à la française. Ils mettent en avant l'hybridité néolibérale et néomanagériale et le renforcement des réseaux de gestion européens. Au-delà des contradictions entre propriétaires et gestionnaires, ils pointent l'accord des classes dirigeantes et l'alliance des droites contre les classes populaires pour imposer l'austérité.

La proposition est de réussir en Europe le compromis à gauche, de le préserver et de le dépasser. Il s'agit de rassembler les trois gauches radicales : la gauche économique et sociale ; la gauche écologiste et la gauche de transformation par les alternatives concrètes. Le projet est de briser l'hégémonie financière, de reconquérir l'autonomie de la gestion, de reconquérir l'autonomie des politiques dans la mondialisation

L'alliance inter-classes peut-être gradualiste ou révolutionnaire. La question du pouvoir est centrale. Comment le prendre face aux capitalistes et leurs alliés ? Comment ici et maintenant briser l'alliance entre les capitalistes et les cadres ? Comment éviter que l'histoire se répète et que les cadres ne forment une nouvelle classe dirigeante et acceptent l'alliance avec les capitalistes ? La démocratie prend plusieurs dimensions ; l'autonomie des couches populaires, la démocratie interne aux classes de cadres, la démocratie étendue. Le projet est de conduire aussi loin que possible la séparation entre capitalistes et cadres pour aller jusqu'à la suppression de la propriété capitaliste. Ensuite et en même temps, mettre sur les rails le dépassement du rapport cadriste. La grande bifurcation est celle qui partage l'effacement des rapports de classes ou leur perpétuation. Plutôt que de définir une stratégie par rapport à un horizon idéal dans un lointain avenir, il faut se positionner aujourd'hui par rapport aux bifurcations actuelles. La transition est un cheminement, le futur n'est pas écrit et les choix dans le présent commandent l'avenir.

Plusieurs interrogations se dégagent. Quelle phase de la mondialisation capitaliste pourrait succéder au néolibéralisme ? Existe-t-il une nouvelle classe montante qui pourrait se différencier des capitalistes ? Quelles sont les alliances possibles pour les couches populaires ? Comment tenir compte de l'histoire et de la tentative d'une réponse révolutionnaire dans l'alliance entre les cadres et les couches populaires ? Quelles sont les marges de liberté aux États-Unis et en Europe ? Voilà des questions essentielles qui viennent enrichir le débat politique actuel.

Les nouveaux habits du commun

vendredi 23 mai 2014, par [Thomas Coutrot](#)

Avec *Commun* (La Découverte, 2014), Pierre Dardot et Christian Laval (D&L) nous font un beau cadeau. On n'a pas souvent l'occasion de se coltiner un livre aussi volumineux où pratiquement chaque page éclaire les idées ou alimente la curiosité. Dévoilons d'emblée la thèse centrale du livre, qui en indique à la fois l'ambition théorique et l'importance pour un mouvement comme Attac : « 'commun' est devenu le nom d'un régime de pratiques, de luttes, d'institutions et de recherches ouvrant sur un avenir non capitaliste.

Le propos de ce livre est précisément de refonder le concept de commun de façon rigoureuse, et ceci en ré-articulant les pratiques qui y trouvent aujourd'hui leur sens, et un certain nombre de catégories et d'institutions, parfois très anciennes, qui ont fait du commun, dans l'histoire occidentale, un terme à la fois valorisé et maudit. » Il s'agit donc de mettre au jour les fondements historiques, juridiques et politiques de cette rationalité du commun, source de formes démocratiques nouvelles qui, seules, pourront permettre la reprise du mouvement de l'émancipation humaine là où le libéralisme et le socialisme l'ont laissé, plutôt mal en point.

Les apports du livre peuvent être classés en trois catégories : les mises au point salutaires, les avancées théoriques et les apories. Les mises au point concernent un certain nombre de thèses sur les communs actuellement en vogue dans la gauche critique internationale. Dardot et Laval en reconnaissent avec bienveillance les apports mais en mettent en lumière les limites. Les avancées théoriques ont trait rien moins qu'à la conception même de la transformation sociale – nécessairement révolutionnaire – dans les conditions créées par le néolibéralisme. Même – et peut-être surtout – les apories contribuent à la richesse de l'ouvrage en ouvrant, en creux ou en plein, de riches pistes pour la construction d'un commun théorique émancipateur.

1. Mises au point salutaires

Elles s'adressent notamment à des auteurs emblématiques comme N. Klein, D. Harvey ou bien M.

Hardt et A. Negri. La thèse selon laquelle le néolibéralisme se caractérise principalement par de « nouvelles enclosures » (privatisation de la protection sociale et des services publics, brevetage du vivant et des connaissances, etc.) ou repose prioritairement sur « l'accumulation par dépossession » (baisse des salaires et des droits sociaux, asservissement économique par la dette, etc.) éclaire sans aucun doute des aspects importants du néolibéralisme. Mais en mettant l'accent de façon unilatérale sur des aspects destructifs (des protections et des compromis sociaux antérieurs) et extérieurs aux rapports de production, elle sous-estime la reconfiguration productive auquel le capital soumet le salariat et l'ensemble de la société en s'appuyant sur l'action volontariste de l'État.

Dans l'analyse des mécanismes de la domination capitaliste contemporaine, ces thèses ne donnent pas sa place, centrale, à la façon dont le capital productif, sous l'égide de la finance, a restructuré les mécanismes de l'extraction de la plus-value à l'échelle mondiale grâce au dispositif de l'entreprise néolibérale en réseau et à la colonisation de tous les espaces de vie. Pour D&L, « le néolibéralisme ne favorise donc pas tant une 'accumulation par dépossession' qu'une accumulation par subordination élargie et approfondie de tous les éléments de la vie de la population, sa consommation, ses transports, ses loisirs, son éducation, sa santé, les usages des espaces et du temps, sa reproduction sociale et culturelle et, *in fine* les subjectivités. »

C'est également une compréhension insuffisante du dispositif néolibéral qui conduit Negri et Hardt à une théorie du capitalisme cognitif fort éloignée des réalités empiriques, quand ils écrivent par exemple que « le travail cognitif et affectif produit en général une coopération indépendamment de l'autorité capitaliste » (cité par D&L p. 198, d'après *Commonwealth*, p. 195).

Je serai en revanche plus réservé sur la critique que D&L adressent au travail de Peter Linebaugh (*The Magna Carta Manifesto*), auquel ils reprochent de vouloir donner à la Grande Charte et à la Charte de la Forêt britanniques du début du XIII^e siècle une « actualité politique immédiate ». Or, le propos de Linebaugh n'est pas de brandir les chartes comme étendard des luttes actuelles, mais de montrer comment ces textes ont pu, au cours des siècles, être utilisés et recyclés de mille manières par les opprimés en lutte (contre les enclosures bien sûr, mais aussi contre l'esclavage, le colonialisme, l'oppression des femmes...), et même – de façon paradoxale mais qui rend hommage à la puissance évocatrice de ces textes dans la mémoire populaire – par les oppresseurs. La mise au jour du contenu et de l'histoire de la production et de l'usage de ces chartes, largement méconnues du public français, est en réalité assez décapante pour ce même public, tant ces textes semblent anticiper les grandes déclarations de 1789, incluant même des garanties sur les droits économiques des pauvres. Ces garanties (ici, principalement, l'accès aux communs forestiers), sans représenter sans doute « un véritable droit des pauvres aux communs », comme D&L l'observent pour tempérer l'enthousiasme de Linebaugh, ne sont pourtant apparues dans les constitutions bourgeoises que bien longtemps après les révolutions...

2. Avancées théoriques

Je ne commenterai pas ici les pages très éclairantes où Dardot et Laval revisitent l'histoire du droit de propriété à la lumière de travaux anthropologiques, historiques et juridiques récents. Les développements consacrés à « l'illusion de la

propriété collective archaïque », appuyés sur les travaux d'Alain Testart, montrent combien l'institution centrale, dans nombre de sociétés européennes, n'était pas un quelconque communisme primitif, mais bien plutôt une forme de « démocratie primitive », inégalitaire, mais fondée sur la délibération collective. L'analyse de la séparation entre droit public et droit privé dans le droit romain, et surtout de la place – méconnue – réservée par ce droit à l'*ager publicus*, ce « public non étatique », est elle aussi passionnante, montrant notamment comment « la sphère du commerce des biens a pu être reconnue comme sphère autonome » grâce à cette institution.

Je concentrerai donc le propos sur le travail d'élucidation théorique concernant le commun. Il doit être évalué au regard de la tradition intellectuelle dans laquelle Dardot et Laval s'inscrivent, celle d'un « marxisme occidental », critique et non dogmatique. Ils s'inscrivent ici plus spécifiquement dans la lignée de Cornelius Castoriadis, que sa critique radicale du déterminisme marxien n'a aucunement conduit, au contraire, à renoncer au projet d'émancipation humaine, mais au contraire à le reformuler en critiquant radicalement les stratégies étatistes et en plaçant au cœur de ce projet l'autonomie individuelle et collective, source de l'auto-institution consciente de la société – autre nom de la démocratie.

Dardot et Laval retravaillent l'apport de Castoriadis. Celui-ci réservait l'usage du terme de « *praxis* politique » à l'action collective consciemment orientée vers l'autonomie. Pour D&L, la dichotomie castoriadienne entre d'un côté, le pouvoir instituant de l'imaginaire social, non nécessairement conscient ou émancipateur (par exemple la production sociale des mœurs ou du langage), et de l'autre la *praxis* émancipatrice (« la politique » finalisée par l'autonomie), « ne ménage pas aisément de pont entre ces deux ordres de pratiques ».

D&L élaborent alors une conceptualisation qui vise à jeter « un pont » entre la *praxis* instituante (à la différence de Castoriadis, la *praxis* n'est pas nécessairement émancipatrice, elle peut reproduire ou transformer les modes de domination sans les subvertir), et le commun. « La *praxis* instituante est

autoproduction d'un sujet collectif dans et par la coproduction continuée de règles de droit » (p. 445). Le principe du commun, lui, est celui « de la co-obligation fondée sur la codécision et la co-activité (p. 465). Le critère capital de « co-décision », qui me semble au cœur de la distinction faite par Dardot et Laval entre praxis instituante et commun, renvoie à la participation active de chacun aux décisions qui le concerne : la définition même de la démocratie. Pour D&L, « il n'est de *praxis* instituante émancipatrice que celle qui fait du commun la nouvelle signification de l'imaginaire social ». (Notons peut-être un léger flottement dans l'ouvrage, puisque p. 23 le commun était défini comme « le principe politique d'une *co-obligation* pour tous ceux qui sont engagés dans une même *activité* », sans référence à la co-décision).

Cette caractérisation du commun par la nature de l'agir politique à l'œuvre permet de disposer enfin d'une conception débarrassée des fastidieuses et arbitraires distinctions (« non-rivalité », « non-exclusivité »...) des économistes, supposées permettre de cerner ce qui ferait échapper les biens communs au sort « naturel » des biens économiques, la transformation en marchandise. Elle permet de dépasser le dualisme étreiqué entre le public étatique et le privé marchand, mais tout autant de ces distinctions mal fondées entre « biens communs naturels » et « biens communs construits » ou « biens communs de la connaissance ». Les « biens communs naturels » n'ont évidemment rien de naturel en tant qu'ils sont communs : ce qui en fait des biens potentiellement communs, ce n'est pas leur nature (eau, poissons, forêts...) ni leur caractère naturel, mais le fait que leur production (et non seulement leur « usage ») puisse s'organiser suivant des règles démocratiquement négociées par les parties prenantes concernées, et régulièrement adaptées aux évolutions de la situation via la délibération collective.

Cette approche fournit un outil décisif pour penser le commun non plus comme un principe local, exotique ou résiduel, apte à organiser les quelques espaces sociaux (bassins de pêche, réseaux d'irrigation ou encyclopédies en ligne), dont ni le marché, ni l'État, ne peuvent ou ne veulent s'emparer, mais comme un principe général d'organisation des rapports sociaux,

à la fois dans la sphère économique et politique : « la politique du commun n'est pas réservée uniquement à de petites unités de travail et de vie séparées les unes des autres. Elle doit traverser tous les niveaux de l'espace social, depuis le local jusqu'au mondial en passant par le national » (p. 460). La politique du commun est donc une nouvelle clé pour ouvrir les chemins de l'émancipation humaine en tirant les leçons de l'échec du libéralisme et de l'étatisme. Elle « conduit à introduire partout, de la façon la plus profonde et la plus systématique, la forme institutionnelle de l'autogouvernement, qu'on prendra soin de distinguer de ce qui s'est appelé dans l'histoire du XX^e siècle autogestion, laquelle, si on se veut fidèle à ce que signifie le terme de gestion, se limite à la dimension de l'organisation et ne concerne que l'organisation des choses » (p. 459).

3. Limites à dépasser... en commun

On ne saurait s'y tromper : faire du commun le principe politique dominant de nos sociétés est un projet révolutionnaire qui suppose des crises politiques et sociales majeures. Dardot et Laval pointent bien l'aporie principale de tout projet radical : « d'un côté l'insurrection doit combattre les institutions étatiques établies et vise leur destruction mais de l'autre, elle a besoin d'institutions 'alternatives', faute de quoi elle ne saurait subir avec succès l'épreuve de la durée. » En effet « tout institué, une fois posé, a tendance à s'autonomiser relativement à l'acte qui l'a posé, en vertu d'une inertie propre contre laquelle il faut continuellement lutter. La praxis instituante est donc tout à la fois l'activité qui établit un nouveau système de règles et l'activité qui cherche à relancer en permanence cet établissement de manière à éviter l'enlisement de l'instituant dans l'institué » (p. 445).

Le projet suppose donc de construire « des institutions qui feraient du conflit lui-même l'élément essentiel de leur propre construction » (p. 416). On aurait pu attendre que les « propositions politiques » qui concluent l'ouvrage proposent des illustrations concrètes de cette idée. Comment construire des règles institutionnelles » qui, au-delà des moments

insurrectionnels nécessairement temporaires, donnent une effectivité permanente à l'activité « instituante » sans la transformer en routine institutionnelle ?

L'oubli du tirage au sort

L'idée proudhonienne d'une « double fédération permettant d'assurer l'articulation entre les deux sphères du politique et du social-économique » ouvre certainement à cet égard une piste intéressante. Aux deux principes complémentaires qui structurent le capitalisme (l'État comme « principe de centralisation politique » et le marché comme « principe d'insolidarité économique » ou « d'anarchie mercantile et industrielle »), « il convient d'opposer non pas deux principes distincts mais un seul et même principe, celui de mutualité, lequel implique aussi bien l'autonomie municipale que la solidarité économique » (p. 561). On voit alors émerger l'idée d'un « fédéralisme radicalement non étatique plutôt que strictement interétatique », où « l'État ne disparaît pas mais ne constitue plus qu'un échelon parmi d'autres à l'intérieur d'un continuum institutionnel qui l'excède tant par le bas que par le haut » (p. 559).

Cependant, si ce dualisme institutionnel semble pouvoir avantageusement remplacer celui que constituent le marché et l'État capitalistes, désormais entrés en relation fusionnelle et non d'équilibrage réciproque, il ne résout aucunement la question clé de la révolution permanente : la continuité de la praxis instituante. Une fois l'élan instituant retombé, les délégués élus des différents niveaux de la fédération politique (à base territorialisée) et de la fédération économique (à base fonctionnelle) pourront – et ils n'y manqueront pas, comme dans le système représentatif capitaliste – s'autonomiser de la base et accumuler les pouvoirs. Jusqu'à constituer des forces difficilement résistibles de restauration de l'hétéronomie et de la domination de classe.

Il me semble que Dardot et Laval sont ici étrangement silencieux sur un courant fort vivace de la réflexion politique contemporaine, celui qui réhabilite le mécanisme du tirage au sort comme

institution radicalement démocratique. Sans vouloir évidemment entrer ici dans le fond du sujet, le tirage au sort peut instaurer au cœur des institutions un mécanisme de contre-pouvoir dotant ce « n'importe qui » ranciérien qu'est le sujet démocratique du droit à participer au pouvoir. Il ne saurait évincer l'élection – qui seule permet la confrontation et le choix entre projets politiques différents –, mais il peut exercer une influence d'équilibrage permanent, servir de corde de rappel pour bloquer la tendance à l'autonomisation des élus, non pas de façon éruptive (comme le font les insurrections), mais pour ainsi dire à la source, au moment même de la prise de décision abusive qui enclenche la spirale de l'autonomisation, de la cooptation ou de la corruption des élus. Les Athéniens avaient admirablement compris la nature démocratique du tirage au sort : il ne s'agit évidemment pas d'imiter leurs institutions, mais d'inventer celles qui permettront aux citoyens ordinaires de tenir une place active dans l'équilibre des pouvoirs dans un régime de croisière démocratique non agonistique.

Quelles ressources pour la communauté politique ?

Une des questions décisives pour tout projet révolutionnaire est celle du sujet révolutionnaire. Qu'est-ce qui fonde la capacité d'un groupe humain à développer une « praxis instituante » ? La thèse de Dardot et Laval se veut radicale, au risque d'être vue comme unilatérale : « l'appartenance est la conséquence, et non la cause, de la participation. » Autrement dit, les appartenances héritées (le clan, la culture, la nation, l'humanité même...) ne peuvent fonder le commun. Il me semble que cela ne doit pas être interprété de façon hâtive, comme une négation des ressources cognitives et affectives qu'une appartenance héritée peut fournir à la praxis instituante. Pour Dardot et Laval, celle-ci « ne part jamais de rien, elle a toujours à s'accomplir *in situ*, 'dans' et 'à partir de' conditions données qu'elle n'a pas produites » ; mais, et c'est là un clivage décisif par rapport aux thèses essentialistes qui réifient la « nation » ou la « culture », « en même temps elle fait advenir de nouvelles conditions et accomplit par là-même une véritable 'subjectivation' en produisant de

nouveaux sujets par auto-altération des acteurs » (p. 440).

C'est cependant là un point sur lequel les auteurs sont peu disert, voire semblent parfois elliptiques. Peut-on dénier aux appartenances héritées toute aptitude à favoriser la production du commun ? Ainsi de ce passage sur les communs médiévaux, dont Dardot et Laval refusent qu'ils soient érigés en source d'inspiration au nom du fait qu'ils « procédaient de coutumes seigneuriales ancestrales et s'encastrent, de ce fait, dans un réseau de dépendances personnelles à l'échelon local, inscrivant chaque individu *dans une pluralité de communautés d'appartenance au chevauchement très complexe* » (je souligne). Le déclin des dépendances personnelles dans les sociétés capitalistes abolit-il pour autant la « pluralité de communautés d'appartenance au chevauchement très complexe » ? Ces communautés sont-elles seulement un instrument de l'assujettissement de l'individu aux dépendances ou traditions héritées, ou ne sont-elles pas aussi des réservoirs de ressources pour l'action collective ? Pour prendre un exemple dans l'actualité, l'identité basque de Bixi n'est-elle pas un carburant qui, mis au service de la construction d'un commun qui dépasse très largement le territoire d'ancrage (puisqu'il s'agit du climat de la planète !), alimente une considérable énergie militante ? Le refus justifié des spasmes identitaires ne doit pas amener à négliger le rôle irremplaçable des solidarités de proximité (géographique ou culturelle) dans les affects favorisant l'action collective.

Prenons l'exemple de la communauté humaine. Hans Jonas fonde « l'éthique de responsabilité » qui constitue l'humanité en communauté politique à partir de l'expérience primitive que chacun peut vivre ou imaginer, celle du pleur d'un bébé abandonné auquel aucun passant ne peut rester sans répondre par un engagement dans l'action. C'est pour lui cette éthique qui fonde notre obligation à prendre soin des générations futures en limitant nos prélèvements irréversibles sur la nature. Dardot et Laval considèrent au contraire que « le commun n'est ni l'humanité comme essence morale ou dignité (*Menschheit*), ni l'humanité comme espèce

(*Menschengattung*), ni l'humanité comme aptitude à sympathiser avec d'autres hommes (*Humanitat*) », mais « le commun est à penser comme co-activité, et non comme co-appartenance, co-propriété ou co-possession » (p. 48). On peut critiquer maints traits élitistes ou conservateurs chez Jonas, mais l'éthique de responsabilité ne peut-elle être considérée comme une source active de la co-activité des femmes et des hommes qui, partout sur la planète, agissent – sans doute pas encore « ensemble » mais n'est-ce pas là précisément le projet à viser – pour le « bien vivre » ? Bien sûr, c'est cette co-activité elle seule qui réussira – ou non – à constituer l'humanité comme une communauté politique effective capable d'inverser le cours catastrophique de son action sur la nature. Mais est-il utile de nier le pouvoir coagulant de représentations et de dispositions héritées, qui facilitent dans une large mesure l'action commune tout en se transformant dans le cours de cette action ? Il suffit, me semble-t-il, de préciser, comme le font les auteurs, que le commun, s'il ne se construit pas à partir de rien, « suppose toujours une institution ouverte sur son histoire, sur la distribution des places, des statuts et des tâches qui la caractérise, sur les relations de domination et d'exclusion qui s'y jouent, sur tout ce qui vient fonctionner comme son inconscient » (p. 451). On pourrait ainsi conserver le pouvoir mobilisateur des identités sans tomber dans les travers essentialistes du nationalisme ou du communautarisme, sans rabattre l'espace de la démocratie sur la nation ou (pire encore) l'État.

À suivre... Cette note n'épuise évidemment pas les débats que va certainement soulever l'ouvrage de Dardot et Laval dans les mois et années à venir. Il y aurait bien d'autres thèses à discuter, sur la coopération ouvrière, sur les résistances salariales dans le capitalisme néolibéral, sur l'analyse proposée par les auteurs des travaux d'Elinor Ostrom, de Hannah Arendt, de Mauss ou de Proudhon... Il y a beaucoup d'absents comme les mouvements pour la transition écologique, les féminismes, les approches post-occidentales... On ne peut qu'inviter chacun à se pencher sur ce livre et à en faire sa propre lecture, en en mettant à profit les limites et les apories pour faire progresser sa propre réflexion. Une chose est

sûre, on n'a pas fini de discuter de *Commun*.

La revue des revues

Investissement direct étranger, démiurge du capitalisme !

vendredi 23 mai 2014, par [Jacques Cossart](#)

Le terme « investissement » séduit-il en raison de la promesse d'avenir qu'il évoque ? Les propriétaires du capital prétendent sans vergogne que leurs profits sont le fait générateur indispensable pour investir, alors que cela n'est plus vérifié dans la période néolibérale (voir « [Le débat sur le taux de profit](#) » de Michel Husson). Par ailleurs, quand il s'agit d'investir à l'étranger, l'**IDE** (investissement direct à l'étranger) devient le Graal que recherchent tous les pays.

1/ Rapports CNUCED

Depuis 1991, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) établit chaque année un rapport sur le développement dans le monde ; elle a publié en 2013 son vingt-troisième **WIR** (*world investment report*). À propos des chaînes de valeur dont il est question dans cette étude, on se reportera à « [Le marché, outil indépassable ?](#) ». On pourra aussi voir les [tendances générales](#) sur la période 2005-2013.

On observera, sur les figures 2 et 5 du rapport (p. XIV et XX) montrant l'évolution du nombre des contrats portant sur les IDE (FDI, en anglais) au cours des périodes 1990-2012 et 1983-2012, que la reprise de l'IDE tardait. Tant en ce qui concerne les IDE d'entrées que de sorties, les chiffres de 2012 sont inférieurs – en dollars courants – à ceux enregistrés au milieu des années 2000, avant la crise. On remarquera aussi que les traités d'investissement bilatéraux sont très largement majoritaires.

Les IDE à destination des pays en voie de développement, emmenés par les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), sont désormais plus importants que ceux à destination des pays développés (figure 2). Le cas particulier de la Chine est évoqué plus loin.

Même si la CNUCED ne se montre pas particulièrement suspicieuse quant à la nature de l'opération en supposant qu'il s'agit bien d'un « investissement » dès lors qu'il y a entrée de capitaux, elle attire néanmoins l'attention sur les pays

d'accueil desdits capitaux. C'est ainsi qu'elle note que les paradis fiscaux, OFC (*offshore financial centres*), et les zones spéciales, SPE (*special purpose entities*), ont attiré, en 2012, 680 milliards de dollars, soit un peu plus de la moitié de l'IDE de l'année (voir figure 1.16, page 15).

Les profits annuels générés en 2011 par les 21 000 milliards de dollars de « stocks » d'IDE sont évalués à 1 500 milliards, faisant apparaître une rentabilité moyenne globale de 7 % (voir figure 1.22, page 20) qui va de 5 % pour les IDE dans les pays développés à 8 % dans les pays en développement et 13 % dans les pays en transition. La CNUCED estime que 2/3 des revenus des IDE restent dans les pays où s'opère l'investissement.

On sait que les investisseurs font tout pour obtenir la plus grande [protection de leurs avoirs](#) à l'étranger ; ils y sont d'ailleurs aidés par les gouvernements. En outre, de nombreux accords bilatéraux (près de 3 000 en 2013 selon la CNUCED) imputent aux États hôtes les charges financières de ce qui sera jugé comme défavorable à l'investisseur. Tout en prônant l'arbitrage extra-judiciaire (composé de trois arbitres réputés indépendants, mais on sait les nombreuses déviations en la matière), les rapporteurs estiment que cet arbitrage doit être profondément modifié, notamment en établissant un mécanisme de recours et en instituant un tribunal international permanent de l'investissement.

Le rapport consacre plus de 120 pages aux chaînes mondiales de valeur (CMV). Quand on sait que ces CMV sont, pour l'essentiel, contrôlées par les transnationales, lesquelles sont à l'origine de près de

80 % du commerce mondial, on comprend que, aux yeux des investisseurs, le processus mérite d'être protégé de la compétition générale. Aussi la CNUCED propose-t-elle de renforcer les synergies entre commerce et institutions compétentes, de promouvoir des pactes de développement industriel régional, enfin d'établir des zones franches « viables ». On ne peut que redouter pareille orientation ; en effet, la zone franche a pour résultat essentiel d'instituer dans lesdites zones des règles spécifiques en matière fiscale et sociale, au détriment des États et au bénéfice des transnationales. En outre, les transferts de technologie, qui sont vantés comme devant permettre au pays d'accueil d'en profiter, sont très largement exagérés. Par exemple, les 20 % d'emplois formels concentrés dans les zones franches de [Madagascar](#) ne semblent guère avoir constitué un facteur de développement du pays ; en revanche, elles sont profitables aux entreprises qui s'y installent.

À propos du terme « entreprise », il convient de garder à l'esprit quelques ordres de grandeur. En France, l'INSEE [recense en 2012](#) près de 2,5 millions d'entreprises. Dans le monde, elles se comptent sans doute en centaines de millions. Il y aurait [43 000 transnationales](#) dont à peine 1 300 formeraient le cœur du système et seulement 50 détiendraient un puissant réseau leur offrant un contrôle de plusieurs secteurs mondiaux de production de biens et services. Le [classement du Financial Times](#) <http://www.ft.com/intl/indepth/ft5002013> indique que les 500 transnationales les plus importantes réaliseraient, hors secteur bancaire, un chiffre d'affaires de près de 17 500 milliards de dollars. Celles dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 100 milliards seraient, toujours d'après FT, 43, mais réaliseraient un volume d'activité annuel de près de 7 800 milliards avec un profit déclaré de 6,25 % de ce montant. S'agissant des banques, la CNUCED indique que les 50 banques les plus importantes possèdent en 2012 un [total d'actifs](#) de plus de 45 000 milliards de dollars. On comprend que la compétition générale évoquée plus haut ne tracasse guère ces quelques dizaines d'entreprises dans le monde.

Un autre rapport de la CNUCED, « [Promoting Low-](#)

[Carbon Investment](#) », paru fin 2013, est fort peu mentionné dans les médias. Serait-ce parce que l'un des six messages clés lancés par l'organisation de Genève se rapporte à la réglementation à mettre en place pour faire en sorte que les IDE participent à une véritable action de développement ?

2/ IDE chinois aux États-Unis

Le consultant états-unien Rhodium Group (Rh), qui s'est baptisé du nom du métal rare rhodium, est spécialisé sur l'Asie et, d'abord, la Chine. Il publie [Chinese FDI in the US](#) qui rend compte de l'IDE chinois aux États-Unis pour 2013 et 2014.

On y verra une nouvelle illustration de la place sans cesse grandissante de la Chine dans l'économie mondiale, particulièrement états-unienne.

Inexistant en 2000, l'IDE chinois outre-Atlantique a atteint, en 2013, 14 milliards de dollars, trois fois plus qu'en 2011. Pour apprécier ce montant, il faut le comparer à celui du total de l'IDE chinois dans le monde, soit 84 milliards de dollars en 2012, et à la somme des IDE enregistrés aux États-Unis, 168 milliards de dollars (moins de 10 milliards pour l'Europe).

On remarquera que :

- Trois secteurs d'investissement, énergie, immobilier et surtout nourriture, absorbent quelque 90 % du total.
- En 2005, 100 % de l'IDE se portent sur le secteur public, alors qu'en 2013, le secteur privé en concentre plus de 78 %.
- Les emplois générés par des investissements sont évalués 75 000 environ en 2013, alors que c'était moins de 10 000 en 2005.
- Les principaux attraits des États-Unis pour les investisseurs chinois, outre l'importance du marché, sont la sécurité juridique, le niveau d'instruction de la main-d'œuvre. Cette analyse aboutit à des résultats semblables à ceux de toutes les

études sérieuses portant sur les motivations des investisseurs dans leurs choix d'implantation géographique : elles portent d'abord sur la qualité environnementale des affaires. Cela montre, s'il en était besoin, que les discours sur la « compétitivité » sont très largement « incomplets » quand ils se lamentent sur le niveau des charges fiscales ou sociales ; dans les enquêtes, elles figurent en queue de liste des incitations à investir. S'il n'en allait pas

ainsi, comment pourrait-on expliquer que, au vu des [statistiques](#) de la CNUCED, la France, souvent dénoncée comme le pays aux charges et réglementations insupportables, figure, de 1975 à 2010, parmi les cinq premières destinations de l'IDE. Il est vrai que, après 2005, la Chine apparaît aux premières places mettant à profit la proximité des « clients » ; figurent aussi, Singapour, Hong Kong ou les îles Vierges britanniques dont on imagine parfaitement, en l'occurrence, les motivations des « investisseurs ».

Organisation internationale du travail (OIT)

vendredi 23 mai 2014, par [Jacques Cossart](#)

Sous le titre « [Promouvoir le travail décent dans l'industrie chimique : Initiatives novatrices](#) », l'Organisation internationale du travail (OIT) publie une étude qui vante les dispositions prises par cette industrie pour y promouvoir un « travail décent et productif ».

1/ Novatrices, les initiatives de l'industrie chimique ?

Sous le titre « [Promouvoir le travail décent dans l'industrie chimique : Initiatives novatrices](#) », l'Organisation internationale du travail (OIT) publie une étude qui vante les dispositions prises par cette industrie pour y promouvoir un « travail décent et productif ».

Serait-ce parce que l'OIT est, c'est tant mieux, une agence tripartite de l'ONU – associant à égalité des représentants des États, des salariés et des employeurs – qu'elle publie ce rapport particulièrement laudatif à l'égard du patronat de ce secteur ?

Ledit secteur occupe, en 2011, la première place dans les [échanges mondiaux](#), même si, depuis 1967, les soldes des échanges dans cette filière, de l'Allemagne, du Japon, de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis ont vu leur pourcentage dans le commerce mondial diminuer, pendant que celui de la Chine rejoignait celui des grands pays industrialisés.

S'agissant d'emplois décents, il est difficile de ne pas se référer aux grandes catastrophes provoquées par l'industrie chimique. Si Bhopal en Inde et ses 25 000 victimes, il y a trente ans, reste encore présente dans tous les esprits, il semble bien que Dow Chemical (le fabricant de l'« agent orange » de sinistre mémoire), qui a racheté en 2001 Union Carbide, le propriétaire de l'usine à l'époque, n'ait pas à supporter les conséquences de ces comportements criminels ; c'est en effet, en chiffre d'affaires, le deuxième groupe mondial chimique (57 milliards de dollars), derrière BASF.

Au-delà de cette catastrophe emblématique, l'industrie chimique est en bonne place, sans doute la première avec l'industrie pétrolière, dans le palmarès des responsables des dizaines de grandes catastrophes industrielles du 21^e siècle. Les États-Unis ont [officiellement enregistré en 2012](#), pour l'industrie chimique, 22 morts et 2,3 % de blessés. Beaucoup plus inquiétants, les chiffres fournis par l'OIT sont, pour 2008, de plus de 651 000 morts « dus à une exposition à des substances dangereuses, notamment à des produits chimiques utilisés au travail ». Tout aussi effrayants sont les pourcentages de morts provoquées par des substances chimiques, jusqu'à 15 % pour les cancers du poumon !

On ne peut, dès lors, que se réjouir des efforts que cette industrie entreprendrait. En effet, l'affaire n'est pas mince, puisque l'OIT recense dans les cinq pays comptant chacun plus de 100 000 travailleurs dans ce secteur (Allemagne, Brésil, Chine, Japon, Russie), près de 3,3 millions d'employés, dont 2,5 millions en Chine. Il convient d'y ajouter les près de [800 000 employés états-uniens](#) qui, bizarrement, ne sont pas pris en compte dans l'étude de l'OIT, ce qui porte à 4,1 millions le nombre de salariés pour les six pays considérés.

Le chiffre d'affaires global est évalué par l'OIT à 3 600 milliards de dollars en 2011. En dix ans (2000-2010), il [aurait augmenté](#) de 63 %. Aux États-Unis, le salaire médian lui, n'aurait [varié que de 2,2 %](#) entre 2012 et 2013.

Même s'il est parfaitement compréhensible que l'OIT se rapproche de l'industrie pour mener ses enquêtes, on est quelque peu surpris à l'énoncé des têtes de chapitre de ce rapport : initiatives pour accroître l'employabilité, accroître la notoriété de la marque,

partenariats dans l'éducation. De même, on peut rester dubitatif à la lecture de la conclusion du rapport : « le dialogue social peut être un moyen efficace de remédier aux conséquences négatives d'ordre économique, social et politique de la crise financière mondiale qui persiste et de renforcer la confiance entre les mandants tripartites en vue d'affronter les défis actuels et à venir de l'industrie chimique ».

2/ Rapport sur le travail dans le monde 2013

Chaque année, l'OIT publie un rapport sur le travail dans le monde ; le titre du rapport 2013, publié en anglais, [Repairing the economic and social fabric](#), porte sur la nécessité de restaurer le tissu économique et social. Pourtant, son contenu montre bien l'ambivalence de cette agence de l'ONU. Elle se reflète aussi d'ailleurs au niveau de son organisation ; un directeur général élu – il vient habituellement du monde syndical – et un président du conseil d'administration, élu lui aussi, plutôt choisi dans le milieu politique ou patronal – les trois derniers présidents français sont Gilles de Robien, Philippe Seguin et Yvon Chotard, ancien dirigeant du CNPF. Cette dualité se retrouve dans les publications de l'OIT, d'une part celles qui s'inscrivent dans la « norme » internationale dont le « la » est donné par les organisations financières internationales, et d'autre part des publications spécifiques plus « indépendantes ». Le rapport annuel entre plutôt dans la première catégorie : respecter l'idéologie dominante, en montrant la partie du verre à moitié plein plutôt que l'autre. Le rapport 2013 ne déroge

pas à l'habitude. La page 35 en fournit un parfait exemple : le commentaire indique, en titre, que dans les économies émergentes et en voie de développement, la taille des catégories à revenu moyen augmente au cours de la première décennie 2000, alors que les graphiques donnés en illustration indiquent que le nombre d'êtres humains vivant avec moins de 2 \$ par jour a augmenté dans les pays pauvres pour atteindre toujours, dans les deux groupes de pays retenus, quelque 1,8 milliard à la fin de la décennie.

On peut aussi se reporter à des rapports ou ouvrages moins contraints, comme par exemple un [rapport publié en janvier 2014](#) à propos de la mise en place d'une croissance tirée par les salaires. Bien sûr, on y sacrifie à l'indispensable croissance, mais on y énonce aussi que « la raison principale pour laquelle les travailleurs ne reçoivent qu'une part réduite du revenu national, c'est l'existence des politiques de ces trente dernières années qui ont distribué les revenus non pas par rapport au travail, mais par rapport au capital ». On y lit encore que l'accroissement des inégalités a pour causes des politiques menées dès avant la crise qui les a encore accentuées.

Aussi étrange que cela puisse paraître, on remarque de nouveau l'évocation de la « théorie » du ruissellement ; elle prétend, on le sait, qu'il ne sert à rien d'imposer les riches puisque, sans prélèvements, ceux-ci dépenseraient leur argent, faisant ainsi « tourner la machine économique » créant de l'emploi. Magie que n'avait pas comprise Keynes ! Il semble bien cependant que, avec beaucoup d'autres, l'OIT ne porte guère grand crédit à ce postulat.

Trop d'impôt tue l'impôt !

vendredi 23 mai 2014, par [Jacques Cossart](#)

Il fallait bien que l'aphorisme de comptoir soit véhiculé avec l'élégance supposée que savent donner les « savants », en particulier lorsqu'ils sont économistes. Arthur Laffer l'a fait avec sa fameuse courbe en cloche qui prétendait démontrer que, passé le taux maximum qui sépare les taux faibles des pourcentages dissuasifs, le rendement de l'impôt diminuerait à due proportion. Pour élégante et simple qu'elle soit, la courbe de Laffer n'a jamais été validée par l'histoire économique. Les coups de menton des Thatcher et autres Reagan ne valent pas démonstration !

D'autres, moins éminents, continuent pourtant d'avaliser la sentence. Ainsi, en France, le président du Medef, Pierre Gattaz se montre très satisfait des vœux du président de la République. Dans un entretien publié le 4 janvier 2014 par *Le Monde*, il ne cache pas sa satisfaction. « Quand j'entends le président de la République parler d'un pacte de responsabilité, je suis satisfait [...] Il a lancé le projet général de sortir le pays de l'ornière et a montré un cap qui nous va bien [...] L'idéal serait de faire 100 milliards d'économies de dépenses publiques en cinq ans. » On le comprend d'autant mieux que, lors de sa conférence de presse du 14 janvier 2014, François Hollande précisait, s'il en était besoin, « le temps est venu de régler le principal problème de la France : produire plus et mieux. Agir sur l'offre. L'offre crée la demande ». Soyons justes, Monsieur Hollande ne s'est jamais, semble-t-il, prétendu keynésien !

Le taux de la croissance états-unienne serait, selon la plupart des prévisionnistes, comprise entre 2,7 % et 3,2 % pour 2014, très loin devant les 0,2 % français annoncés par l'INSEE. Autrement dit, au regard de la sacro-sainte croissance tant vantée par le président français, son gouvernement et le Medef, les mesures budgétaires et fiscales adoptées par les États-Unis semblent beaucoup plus efficaces que les coupes budgétaires et les promesses françaises de réduction fiscale.

Le très sérieux [Congressional Budget Office](#) (CBO) états-unien nous livre un document fort bien fait, dont plusieurs des données fournies portent sur la période 1973-2023. L'objet n'est pas de dresser ici

des lauriers à l'administration américaine ; on succombera d'autant moins à cette tentation que l'on remarquera, par exemple, un impôt sur les profits représentant quelque 3 % du PIB pendant que celui portant sur les revenus personnels atteint près de 8 % ; et ça ne semble pas devoir s'améliorer d'ici 2023.

En revanche, on observe qu'entre 2009 et 2015, les recettes fiscales de Washington doivent augmenter, en dollars courants, de 63 %. Sur la période 2009-2013, les politiques conduites par les gouvernements français, elles, ont entraîné [une augmentation](#) (en euros courants) de 17 %. Sur quel côté de la courbe de Laffer se trouve-t-on de part et d'autre de l'Atlantique ?

Si, en Europe, les déficits tétanisent beaucoup moins les marchés financiers que les différents responsables, cette tétanie ne semble pas avoir touché ceux de Washington. Ainsi, on découvrira, dans les calculs et les prévisions portant sur les 51 budgets états-uniens de la période 1973-2023, que seuls quatre présentent un excédent ; le déficit, lui, a dépassé les 10 % du PIB en 2009. Sans vouloir prétendre que telle devrait être l'orthodoxie budgétaire, on ne peut qu'observer, sur la période 1994-2012, la [relative modestie française](#) ; le déficit a, une seule fois en 2009, dépassé 7 % du PIB.

Alors que le Conseil d'orientation des retraites se montre fort préoccupé de l'augmentation de l'espérance de vie en France qui devrait conduire aux mesures antisociales que l'on sait, le CBO paraît plus « serein » et conclut : « Compte tenu du vieillissement de la population et de la hausse des

coûts des soins de santé, parvenir à un budget
fédéral durable exigera des États-Unis de ne pas
poursuivre les politiques des quarante dernières

années et, au moins, d'augmenter nettement le
pourcentage des recettes fédérales dans la part du
PIB. »

Mali : après la victoire militaire, la victoire économique ?

vendredi 23 mai 2014, par [Jacques Cossart](#)

Le Fonds monétaire international (FMI) publie « [Continued Modernization of the Malian Tax System and Administration](#) », qui montre la voie que doit emprunter le Mali dans le secteur extractif, aurifère en premier lieu.

On a, avec ce rapport, un pur exemple de ce qu'est capable de produire « l'expertise » internationale, en particulier celle des institutions financières internationales, sur lesquelles se calquent toutes les autres expertises à travers le monde. Les experts du FMI étudient comment, dans le domaine administratif et fiscal, devrait se comporter le pays en matière de politique extractive. Le rapport s'appuie sur une parfaite connaissance chiffrée du secteur, qui débouchera sur un éventail de propositions dont on comprend le ressort idéologique, comme, par exemple, le regret de voir le code minier de 2012 empêchant le versement de dividendes en l'absence d'un bénéfice comptable, alors que la situation de trésorerie le permettrait. Plusieurs autres recommandations visent effectivement à renforcer l'environnement fiscal, par exemple le regret exprimé quant à la non-existence de mesures permettant de taxer les profits « excédentaires » ! En revanche, l'étude ne souffle pas un mot de l'exonération de la TVA et de la TPS (taxe sur les produits et services) dont jouit cette industrie et de sa quasi-exonération de l'impôt sur les bénéfices. On ne saura pas davantage que les privatisations voulues par la Banque mondiale ont été opérées en faveur des transnationales (Afrique du Sud en premier lieu, États-Unis, Canada et Suisse). C'est sans doute pourquoi le Mali est considéré comme l'un des pays du monde offrant aux propriétaires la meilleure protection de leurs investissements. En fait, il s'agit d'un parfait cahier des charges relatif aux futures missions du FMI ou de ... cabinets privés spécialisés.

Mais là ne réside sans doute pas la remarque centrale au sujet de ce rapport. Il s'agit de sa déconnexion complète – sans doute en partie

volontaire et en partie résultant de l'enfermement technocratique des experts – avec la réalité sociale du pays.

Comment, en effet, publier une telle étude portant sur l'exploitation de l'or au Mali sans aborder les graves conséquences qu'elle entraîne ? Pas un mot sur [l'utilisation des enfants dans les mines](#) dont on imagine les conditions dans lesquelles elle se poursuit. L'industrie aurifère emploierait officiellement quelque 17 000 personnes. On ne saura rien des grèves très dures intervenues à la mine de Sadiola appartenant à la transnationale sud-africaine AngloGold Ashanti, un peu sur le modèle des mouvements sanglants de Marikana en Afrique du Sud. Ce mouvement avait été déclenché par les conditions de travail détestables et la dénonciation des licenciements abusifs.

L'or serait à l'origine de 17 % du PIB du pays, à peu près au même niveau que la culture et l'industrie cotonnières. Mais le coton fait vivre trois millions de familles. Encore convient-il de rappeler que le cours mondial de cette fibre, faussé notamment par les subventions des États-Unis en faveur de leurs propres producteurs, impose à ces familles des revenus particulièrement bas.

Le [rapport 2013](#) du PNUD offre une meilleure vue globale des conditions imposées à ce pays classé par l'organisation onusienne au 182^e rang des 187 pays qu'elle étudie. On remarquera que les Maliens ont une espérance de vie à la naissance de moins de 52 ans (contre plus de 80 pour les pays à développement humain très élevé) ; plus de la moitié de la population vit avec un revenu inférieur à 1,25 \$PPA, pour un revenu annuel moyen de 964 \$PPA (32 931 dans les pays à développement très élevé) ; 68,9 % des

adultes sont analphabètes ; 60 % vivent sur des terres dégradées ; et la croissance annuelle de la population est de 3 % sur la période 2000-2015 (France : 0,5 %).

C'est sur cette toile de fond que le président français, François Hollande, déclarait le 19 septembre 2013 à

Bamako, à propos de l'intervention militaire Serval : « C'est une victoire, une grande victoire pour le Mali que nous fêtons aujourd'hui [...] Aujourd'hui, c'est tout le Mali qui a été libéré et qui est souverain ». Plus de cinq décennies après l'indépendance politique du pays, il fallait donc que celui-ci fût « libéré » !

Quand le FMI renforce les évidences

vendredi 23 mai 2014, par [Jacques Cossart](#)

Le Fonds monétaire international (FMI) publie un [Working Paper](#) relatif à l'efficacité des restrictions de sorties de capitaux. Cette étude est menée à partir de l'examen portant sur 37 économies émergentes, dont près de la moitié en Europe, notamment de l'Est. Le Fonds monétaire international (FMI) publie un [Working Paper](#) relatif à l'efficacité des restrictions de sorties de capitaux. Cette étude est menée à partir de l'examen portant sur 37 économies émergentes, dont près de la moitié en Europe, notamment de l'Est.

Sa conclusion, dont les auteurs ont testé la robustesse, peut être présentée ainsi : le renforcement des restrictions de sortie de capitaux se révèle efficace à la condition qu'existe l'une, au moins, des conditions suivantes :

- existence de fondamentaux macroéconomiques puissants ;
- bonnes institutions ;
- bonne observation des restrictions déjà existantes.

Ainsi donc, le FMI, pour le moins son équipe d'experts, conclut sur l'efficacité du contrôle de la sortie de capitaux. Par exemple, un pays disposant de bonnes institutions – permettant notamment d'édicter et faire observer la régulation décidée – verra les mesures qu'il prendra pour restreindre les sorties de capitaux couronnées de succès.

On est très loin de l'autorégulation tellement vantée, en particulier par le secteur bancaire. Il est vrai que pareille conclusion n'apparaît pas en clair.

Trente ans de la France

vendredi 23 mai 2014, par [Jacques Cossart](#)

Le service public des statistiques françaises, l'INSEE, publie fin janvier 2014 « [Trente ans de vie économique et sociale](#) ». Si l'étude porte sur les trois décennies 1980, 1990 et 2000, elle reprend des données qui vont bien en deçà, puisque certaines remontent à 1949 et même 1910 ; il s'agit donc d'une photographie de la France prise dans un large cadrage.

Les auteurs consacrent d'abord 56 pages à présenter globalement ces décennies françaises. Le reste de la publication est constitué de *fiches thématiques* qui examinent tour à tour : population et territoires, emploi et revenus, conditions de vie et société, économie et finances et système productif. Le tout fournit l'ensemble de données chiffrées dont on peut avoir besoin, sous forme de tableaux, graphiques et courbes ; on trouvera aussi des cartes géographiques illustrant parfaitement le propos.

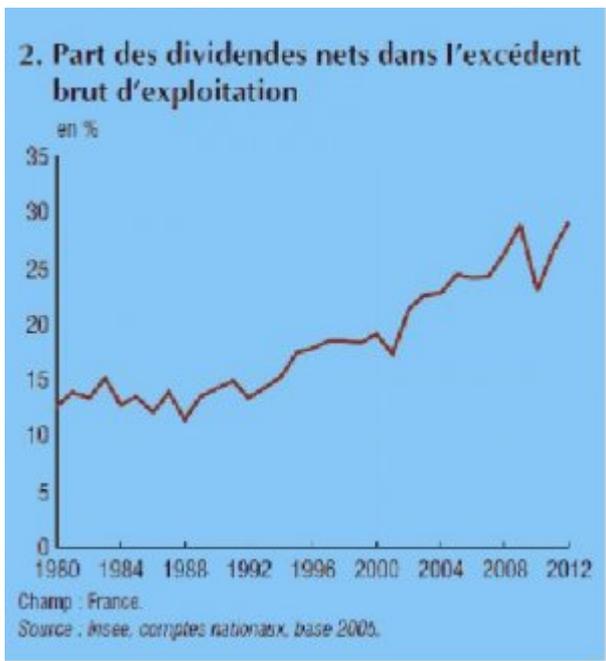
Pour une vue d'ensemble de l'évolution, entre 1949 à 2012, de la part des différents secteurs dans la valeur ajoutée globale, on se reportera au graphique de la page 12. On y verra, entre autres, que les services marchands, qui représentaient 35 % du total de l'activité nationale, comptent, en 2012, pour 50 %, pendant que l'agriculture passait de quelque 18 % à moins de 2 %. On observera sur celui de la page suivante la dégradation globale, à peu près continue, du taux d'investissement ; ce constat n'est pas sans intérêt alors même que gouvernement et Medef prétendent qu'il est plus qu'urgent de redresser la compétitivité prix – entendons, baisser les rémunérations – dont le mauvais état « plomberait » l'économie française ! On notera pourtant, sur le graphique de la page 14, une dégradation à peu près continue, elle aussi, du pouvoir d'achat.

Les causes de la faiblesse de l'investissement avaient été analysées par l'étude de CLERSE de l'Université de Lille 1 : « [Le coût du capital et son surcoût](#) ». Le graphique 2 de la page 125 du document de l'INSEE, qui montre l'évolution entre 1980 et 2012 de la part des dividendes nets dans l'excédent brut d'exploitation, vaut d'être reproduit

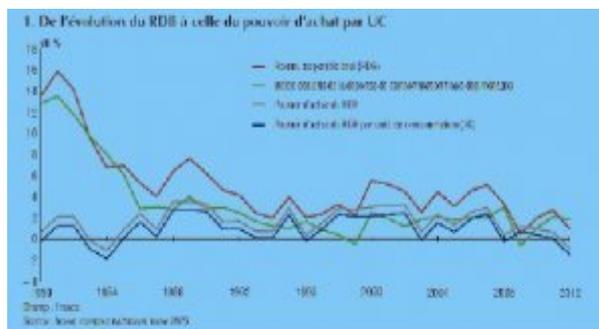
ici.

On trouvera, pour la période 1980-2012, un premier graphique qui est la copie du graphique 2 de la page 125 ; le second correspond au graphique 1 de la page 93. Établis sur les mêmes bases (2005), par le même organisme, ils ne laissent pas d'impressionner : pendant que les dividendes ont plus que doublé, la part du bénéfice brut d'exploitation qu'ils absorbent, l'augmentation annuelle du revenu brut disponible a, aux variations cycliques près, décliné tout au long de la période. On notera la forte chute de cette progression annuelle dans le début des années 1980, qui correspond à la mise en œuvre de la « révolution » ultralibérale à travers le fameux consensus de Washington.

On sait les conditions imposées, en moyenne, aux femmes en matière d'emploi, très sensiblement inférieures à celles constatées pour les hommes ; c'est particulièrement vrai pour les salaires.



Toutefois on observera, sur les graphiques 3 de la page 91, combien elles sont bien plus nombreuses à devoir se contenter d'un contrat à durée déterminée. Même si l'INSEE ne précise pas si ces CDD sont voulus ou non, on peut soupçonner qu'une part importante d'entre eux ne l'est pas.



Ralentissement du réchauffement ?

vendredi 23 mai 2014, par [Jacques Cossart](#)

Pour une mise en perspective de cet article, on se reportera à « [Les gaz à effet de serre \(GES\) sont-ils majoritairement de la responsabilité humaine ?](#) »

Nature climate change, mensuel spécialisé de la revue *Nature* qui compte plusieurs dizaines de publications, diffuse en février 2014 un [article](#) analysant un relatif ralentissement de l'augmentation de la température moyenne de l'atmosphère ; en 2012 la baisse s'établirait entre 0,1°C et 0,2°C. Aux quelques scientifiques qui, contre l'avis de l'immense majorité de leurs pairs, verraient là la confirmation de leur négationnisme à l'égard du réchauffement climatique et plus encore quant à ses causes qui ne seraient en rien anthropiques, il convient de rappeler que 99 % de la chaleur introduite par les GES dans le climat de la terre se portent ailleurs que dans l'atmosphère, notamment dans les océans. Mais, surtout, il convient d'être attentif à l'analyse des scientifiques qui ont conduit cette étude ; elle n'est pas accessible gratuitement ; une traduction de l'*abstract* est donnée ici.

« Malgré l'augmentation continue des émissions de GES dans l'atmosphère, la température moyenne mondiale de l'air terrestre est restée plus ou moins stable depuis 2001. Divers mécanismes ont été proposés pour expliquer ce ralentissement du réchauffement de surface. Un élément clé du hiatus global qui a été repéré tient à la température froide de surface du Pacifique oriental, mais il n'est pas clairement identifié comment l'océan est resté relativement froid, en dépit de l'augmentation continue du forçage radiatif [1]. Ici, nous montrons

que le renforcement marqué des vents de surface du Pacifique au cours des dernières deux décennies – sans précédent au regard des observations/analyses des données et non pris en compte par les modèles climatiques – est suffisant pour expliquer le refroidissement du Pacifique tropical et un ralentissement substantiel du réchauffement de surface, accentué par le biais de l'absorption de la chaleur souterraine de l'océan. L'absorption supplémentaire est due à l'augmentation de la subduction [2] autour des îlots peu profonds du Pacifique, renforçant les effets de la thermocline [3] équatoriale. Dans le même temps, le renforcement des vents de surface a augmenté les remontées d'eaux équatoriales dans le Pacifique central et oriental, y abaissant ainsi la température de surface de la mer, ce qui entraîne un refroidissement supplémentaire dans d'autres régions. L'effet net de ces vents anormaux est un refroidissement de la température moyenne mondiale 2012 de l'air, en surface, de 0,1°C à 0,2 °C, ce qui peut expliquer en grande partie le hiatus dans le réchauffement de surface observé depuis 2001. Ce hiatus pourrait persister pendant une bonne partie de la présente décennie si les vents de surface persistent, toutefois le réchauffement rapide devrait reprendre une fois que les vents anormaux auront diminué. »

Autrement dit, rien de bien réjouissant, sauf pour les climato-sceptiques.

Notes

[1] Le forçage radiatif est défini comme la différence entre l'énergie rayonnante émise par un système et celle reçue.

[2] Subduction : passage d'une plaque tectonique océanique sous une autre plaque.

[3] Thermocline : transition thermique rapide entre les eaux de surface et les eaux profondes.

Capitalisation boursière

vendredi 23 mai 2014, par [Jacques Cossart](#)

Un [dossier](#) publié le 2 janvier 2014 par *lesechos.fr* vaut la peine d'être regardé. Il montre, à partir des données tirées de *Bloomberg News*, la situation de la capitalisation boursière mondiale. Cette agence de référence en matière financière appartient à Michael Bloomberg, maire de New York jusqu'à la fin de l'année 2013 et figurant à la seizième place des fortunes mondiales dans le dernier classement Forbes.

La capitalisation boursière [1] mondiale à fin 2013 s'élève, selon cette étude, à près de 62 000 milliards de dollars courants, soit le double de l'évaluation réalisé dix ans plus tôt ; pour donner une référence d'ordre de grandeur, le produit mondial est évalué (2012) par la Banque mondiale à quelque 72 000 milliards de dollars courants.

Sans surprise, on compte 11 groupes états-uniens (dont Google et Microsoft) parmi les 15 plus fortes capitalisations mondiales. La capitalisation boursière des 40 sociétés du [CAC 40](#) français s'établissait en mars 2014 à plus de 1 600 milliards de dollars courants ; dont plus de 10 % de ce montant pour le seul groupe pétrolier Total.

L'objet de ce très court article n'est évidemment pas de fournir une analyse de l'histoire boursière. Simplement, à partir des chiffres publiés à satiété à longueur de médias, il s'agit de rappeler combien l'appellation d'« investisseurs » décernée aux acheteurs et vendeurs en bourse ne correspond guère à la qualification qui définirait leur fonction économique ; mieux vaudrait leur attribuer une dénomination correspondant à la nature de leur activité, à savoir la spéculation.

L'exemple du groupe Total illustre parfaitement combien l'activité boursière a peu à voir avec une

véritable occupation de nature économique respectant l'intérêt des citoyens et leur environnement. Le groupe pétrolier, dont la capitalisation boursière au 4 mars 2014 est de 112 milliards d'euros, présente à fin décembre 2012 un total d'actifs – ceux-là mêmes supposés importer pour les « investisseurs » – d'environ 171 milliards d'euros contre 164 milliards un an plus tôt ; soit en augmentation de 4 %. Sur la période portant du 19 avril 2013 au 28 février 2014, le cours de l'action a épaissi de 32 % !

Dans son très riche « [En finir avec les inégalités extrêmes, Confiscation politique et inégalités économiques](#) », Oxfam International rappelle que 1% des individus les plus riches du monde s'octroient 46 % des richesses produites sur la planète, pendant que plus de 7 milliards doivent se contenter de ce qui reste ! On peut parier, sans grand risque de perdre, que ces quelques-uns savent « investir » en bourse ! Ils savent pertinemment aussi qu'ils seront largement récompensés, comme on le voit clairement dans la note « [Les cotisations sont une 'charge', mais pas les dividendes ?](#) » qui met en évidence, avec le graphique 4, la croissance continue de la part des dividendes dans la valeur ajoutée ; elle a pratiquement été multipliée par 3 depuis la fin des Trente Glorieuses !

Notes

[1] La capitalisation boursière, à une date donnée, est le montant obtenu par le produit du prix, sur le marché boursier, d'une action par le nombre d'actions considérées.

Chômage en Europe

vendredi 23 mai 2014, par [Jacques Cossart](#)

L'institut européen de la statistique, Eurostat, publie le 31 janvier 2014, les chiffres du [chômage en Europe](#). Il s'élève à 12 % dans la zone euro et à 10,7 % dans l'UE28.

Cette courte note de six pages donne l'essentiel des statistiques du chômage tel que comptabilisé dans les pays européens et leurs divers regroupements. Elle offre aussi des comparaisons avec trois pays hors de l'Union européenne : l'Islande, la Norvège et les États-Unis. Enfin elle montre l'évolution du chômage sur la période 2000-2013.

On sait combien, dans les cercles patronaux et gouvernementaux, ceux-ci *mezzo voce*, le « modèle » allemand est vanté. Aussi, n'est-il pas inutile d'accorder quelque attention aux données relatives à l'Allemagne et à la France.

Dans le premier pays, le taux de chômage est de 5,1 % de la population active, soit quelque deux millions

de personnes ; en France avec un taux de 10,8 %, ce sont un peu plus de trois millions. Toutefois si on compare le [taux de pauvreté](#) dans le deux pays, retenu à 50 % du revenu médian, les chiffres sont les suivants : 8 millions d'Allemands vivent sous ce seuil pendant qu'il s'agit de 4,5 millions de Français.

Pour plusieurs observateurs et de nombreuses ONG, les chiffres indiqués ici sont sous-estimés. Ils montrent toutefois que les calculs effectués par le même institut, à partir de la même matrice de données (82 millions d'habitants outre-Rhin contre 63 millions en France), conduisent à constater que l'Allemagne compte 3,5 millions de pauvres de plus que son voisin.

La dette publique doit-elle ne pas dépasser un certain seuil ?

vendredi 23 mai 2014, par [Jacques Cossart](#)

Une étude avait fait grand bruit en 2010, qui était conduite par deux éminents économistes, Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff : « [Growth in a Time of Debt](#) ». Ses auteurs y affirmaient, après étude de 44 pays sur 200 ans, qu'une dette publique supérieure à 90 % de leur PIB, conduisait, irrémédiablement et quel que soit le cas de figure, à une récession.

Cette étude, grossièrement entachée d'erreurs mises au jour par deux étudiants – mais « [Tout le monde peut se tromper !](#) » –, a fait un flop, sans pour autant tempérer l'enthousiasme qu'elle avait déclenché dans le landerneau ultralibéral. Parmi les adorateurs de cette divine surprise, il faut signaler le commissaire européen aux affaires économiques et monétaires, Olli Rehn, artisan convaincu du bien-fondé de la rigueur européenne.

On ne peut que saluer l'amende honorable du FMI qui publie en février 2014 un *working paper* (WP) montrant qu'il n'y a pas de seuil magique en la matière : « [Debt and Growth : Is There a Magic Threshold ?](#) »

À partir de leur étude, les auteurs affirment n'avoir relevé, dans l'examen attentif d'un siècle de statistiques, aucun seuil au-delà duquel la croissance serait compromise. Il s'agit de la confirmation d'un [précédent WP](#) de janvier 2013, signé de l'économiste en chef du FMI, Olivier Blanchard, et d'un autre économiste de l'institution de Washington, Daniel Leigh. Ce papier admettait les erreurs du FMI quant au multiplicateur budgétaire : les coupes dans les budgets ont une action dépressive plus importante qu'annoncé.

Parmi les très nombreuses études qui mettent en cause le bien-fondé des ressorts théoriques des «

politiques de l'offre » – dénomination remise à l'honneur par le président de la République française – on peut citer : « [Prévisions de l'OCDE pendant et après la crise financière : un post-mortem](#) », étude publiée en février 2014. L'organisation du château de la Muette est suffisamment réputée comme soutien indéfectible du toujours vivace « Consensus de Washington » pour qu'il vaille la peine de citer l'une des conclusions du rapport : « Les pays dans lesquels l'assainissement budgétaire a été plus vigoureux que prévu sont aussi ceux où la croissance a été inférieure aux prévisions [...]. L'hypothèse réitérée selon laquelle la crise de la zone euro allait s'estomper au fil du temps et les écarts de rendement des obligations souveraines se resserrer a constitué une source d'erreur plus importante. »

C'est aussi le cas de la *Federal reserve board* (FED) des États-Unis qui publie en janvier 2014 « [How Well Did Social Security Mitigate the Effects of the Great Recession ?](#) ». On peut, notamment, y lire : « Nous constatons que, pour les personnes vivant sous le choc de la Grande récession, les pertes moyennes de bien-être sont notablement plus faibles dans une économie avec sécurité sociale que dans une économie sans un programme de sécurité sociale »

Les experts internationaux semblent de plus en plus convaincus que la rigueur nuit à la croissance et à la qualité de vie des citoyens !

Inégalités et OCDE

vendredi 23 mai 2014, par [Jacques Cossart](#)

L'OCDE répondrait-elle de plus en plus souvent à l'objet même de sa mission, « coopération et développement » ?

Elle publie le 18 mars 2014 son rapport annuel « [Society at a Glance 2014](#) ».

Au travers de nombreux indicateurs, elle y analyse la situation de l'OCDE dans son ensemble et de chacun des pays qui la composent. Cette étude très bien documentée la conduit à réclamer des mesures urgentes pour lutter contre la montée des inégalités et les fractures sociales. Chacun des pays fait l'objet d'un [examen particulier](#) présenté, comme on le verra pour la France par exemple, de manière à offrir au lecteur les liens lui permettant d'accéder aux tableaux de calculs et aux comparaisons avec les autres pays.

On remarquera ainsi que le revenu moyen des 10 % les plus pauvres des ménages français s'établit, en 2012, à 9 500 \$ contre 7 100 \$ pour la moyenne OCDE, 9 600 \$ pour les Allemands et 11 900 \$ pour les Norvégiens. Le coefficient de Gini [1] est, pour la France, à peine meilleur que la moyenne OCDE, 0,30 contre 0,31 pour un indice qui va, dans l'ensemble de la zone, de 0,24 en Islande à 0,50 pour le Chili.

Les titres des paragraphes constituant le résumé (pages 12 et 13) valent la peine d'être traduits : la crise financière a fait le lit d'une crise sociale ; les conséquences sociales pourraient persister pendant des années ; investir aujourd'hui pour éviter la hausse des coûts demain ; les groupes vulnérables ont besoin d'être soutenus maintenant ; les possibilités de coupes dans les dépenses répondant au chômage sont limitées ; un ciblage peut entraîner des économies tout en protégeant le plus vulnérables ; soutien des familles en difficulté pour leur permettre de faire face à l'adversité ; les gouvernements doivent planifier pour faire face à la prochaine crise.

À l'issue de leur étude, les rapporteurs fournissent

sept observations générales quant aux conséquences de la crise :

- Le nombre de personnes vivant dans un foyer sans aucune ressources d'activité a été multiplié par 2 en Espagne, Grèce et Irlande et a augmenté d'au moins 20 % en Estonie, aux États-Unis, en Italie, en Lettonie, au Portugal et en Slovénie.
- Les revenus des ménages pauvres ont diminué plus fortement que ceux des ménages aisés et ils ont moins profité de la reprise ; en particulier en Espagne, en Estonie, en Grèce, en Irlande et en Italie.
- Les jeunes sont davantage exposés qu'avant la crise à la pauvreté : la part des 18-25 ans vivant dans des ménages dont le revenu est inférieur au revenu médian national a augmenté dans la plupart des pays ; de 5 % en Espagne, en Estonie et en Turquie ; de 4 % en Irlande et au Royaume-Uni ; et de 3 % en Grèce et en Italie.
- La part des personnes qui déclarent qu'elles n'ont pas les moyens d'acheter suffisamment de nourriture a augmenté dans 23 pays, en particulier en Grèce et en Hongrie, mais aussi aux États-Unis.
- Les taux de fécondité ont baissé davantage encore depuis la crise, aggravant les défis démographiques et budgétaires liés au vieillissement. Alors qu'il était orienté à la hausse depuis 2000, atteignant 1,75 enfant par femme en 2008,

le taux de fécondité est retombé à 1,70, la baisse des revenus et les incertitudes amenant peut-être un plus grand nombre de couples à différer un projet d'enfant ou à avoir moins d'enfants.

- S'il est trop tôt pour mesurer les effets à long terme de la crise sur la santé des populations, on sait que le chômage et les difficultés économiques contribuent à divers problèmes de santé, favorisant notamment les maladies mentales.
- Les dépenses en faveur de l'éducation, par rapport au PIB, ont diminué dans la moitié des pays de l'OCDE depuis le début de la crise, en particulier en Estonie, aux États-Unis, en Hongrie, en Islande, en Italie, en Suède et en Suisse. Cette baisse aura

avant tout un impact sur les plus pauvres et, à long terme, cela pourrait entraîner une moindre participation à l'éducation, de moindres performances et moins de mobilité ascendante pour les enfants issus de familles à bas revenu.

Il ne s'agit sans doute pas de 147 pages destinées à fournir un vade-mecum pour changer radicalement la société qui nous est imposée. Pour autant il n'est pas inutile de souligner l'engagement, documenté, des auteurs pour, d'une part montrer l'importance des dégâts, d'autre part souligner combien les divers plans d'austérité imposés, en particulier au sein de l'Union européenne, sont désastreux pour les peuples et lourds de dangers pour l'avenir.

Notes

[1] Le coefficient de Gini mesure ici les inégalités de revenus d'une population ; 0 supposerait une égalité parfaite et 1 une inégalité totale.

Le négoce des matières premières, y compris alimentaires

vendredi 23 mai 2014, par [Jacques Cossart](#)

Au cours de la décennie 2000, le commerce mondial a été multiplié par 3, pour atteindre, en 2011, plus de 16 000 milliards de dollars courants pendant que, sur la même période, le PIB mondial a doublé et alors que le négoce des matières premières – compte non tenu des produits financiers dérivés dont il est très friand – a enregistré un coefficient multiplicateur de 6.

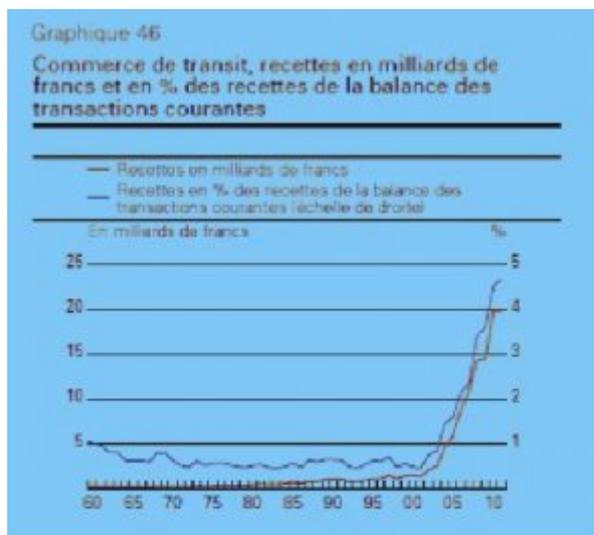
La [Déclaration de Berne \(DB\)](#), ONG suisse créée en 1968, déploie ses très riches activités sur tout ce qui touche au développement (ou sous-développement) du Sud, en particulier pour souligner le rôle de la Suisse dans ce domaine. Elle a publié un rapport particulièrement bien documenté « [Swiss Trading SA. La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières](#) », Déclaration de Berne (Éd.), Éditions d'en bas, 368 pages, Lausanne, deuxième édition, avril 2012.

La DB présente ainsi la nouvelle édition de son [ouvrage](#) : « Ces dernières années, le secteur du négoce des matières premières n'a cessé de croître sur le territoire helvétique, avec les villes de Genève et Zoug comme points stratégiques. 'Success story' ou roman noir sur fond de sous-enchère fiscale et d'exploitation ? »

On verra, entre autres, la reproduction ci-dessous du graphique établi par la Banque nationale suisse (balance des paiements 2011), montrant l'augmentation considérable du commerce de transit, instrument de base du négoce de matières premières, au cours des cinquante dernières années. On remarquera que ce commerce de transit a été multiplié par 20 au cours de la décennie 2000, pour atteindre quelque 25 milliards de dollars au début des années 2010. Par voie de conséquence, la part de cette activité dans les recettes de la balance des transactions courantes est passée à plus de 4 %. L'ensemble des services représente, en 2010, 8 % du PIB du pays ; ils sont regroupés en trois catégories

dont le commerce de transit constitue le tiers.

On est en droit de s'interroger sur les raisons profondes de l'attraction de la Suisse, notamment les cantons de Zoug et de Genève, exercée sur les grandes compagnies internationales de négoce. Pourquoi donc les Vitol, Louis Dreyfus et autres Glencore, dont le montant des chiffres d'affaires est sensiblement supérieur à celui du PIB de la Suisse, vont-ils s'y réfugier ? Bien entendu, son « accueil fiscal », qui permet à toutes ces sociétés de négocier individuellement le montant de leur impôt, constitue un attrait de taille. Mais, plus encore, la fuite fiscale – dite optimisation – permet à ces géants d'éviter de contribuer là où ils mènent leurs activités. C'est la solide réputation de paradis fiscal de la Suisse qui est le ressort profond de cet engouement. Ces compagnies ne se laissent pas impressionner, elles, par la disparition de leur pays d'adoption des radars de la lutte contre les « territoires non coopératifs ».



Sur la richesse et la valeur

vendredi 23 mai 2014, par [La Rédaction des Possibles](#)

La discussion autour du livre de Jean-Marie Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2013, dont le [n° 1 des Possibles](#) avait donné un aperçu, s'est développée dans la revue *Contretemps*, dans *Politis* et dans *Charlie Hebdo*.

Avec les contributions de :

- Michel Husson, « [Un livre inestimable. À propos de J.-M. Harribey, 'La richesse, la valeur et l'inestimable'](#) », *Contretemps*, mai 2013.

- Jean-Marie Harribey, « [Entretien](#) », Thierry Brun, *Politis*, n° 1247, 4 avril 2013.

- Jean-Marie Harribey, « [Entretien](#) », Francis Sittel, *Contretemps*, n° 19, 3^e trimestre 2013.

- Bernard Maris, « [La richesse selon Harribey](#) », *Charlie Hebdo*, 8 janvier 2014 et 5 février 2014.

- Antoine Artous, « [Jean-Marie Harribey, la 'sphère](#)

[non marchande' et la théorie de la valeur de Marx](#) », *Contretemps*, décembre 2013.

Jean-Marie Harribey, « [Le saut périlleux et le saut assuré, ou comment dépasser une croyance marxiste au sujet des services non marchands. Éléments de réponse à Antoine Artous](#) », *Contretemps*, décembre 2013.

Antoine Artous, « [À nouveau sur J.-M. Harribey, la 'sphère non marchande' et la théorie de la valeur de Marx](#) », *Contretemps*, mars 2014.

Jean-Marie Harribey, « [Contre une croyance qui a la vie dure, suite de la discussion avec Antoine Artous](#) », *Contretemps*, mars 2014.

Les Possibles, Printemps 2014

vendredi 23 mai 2014

Adresse

Attac, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

Directeur de la publication

Jean-Marie Harribey

Secrétariat de la rédaction

Isabelle Bourboulon, Maxime Combes, Jacques Cossart, Nicolas Haeringer, Jean-Marie Harribey,

Esther Jeffers, Frédéric Lemaire, Christiane Marty, Pascal Paquin, Jeanne Planche, Dominique Plihon, Jean Tosti, Aurélie Trouvé

Responsables techniques

Edgard Deffaud, Sophie Lambert-Evans, Éric Le Gall, Wilfried Maurin, Pascal Paquin, Tom Roberts, Rémi Sergé, Olivier Tétard

Comité éditorial

Sylvie Agard, Christophe Aguiton, Verveine Angeli, Paul Ariès, Geneviève Azam, Daniel Bachet, Jacques Berthelot, Catherine Bloch-London, Martine Boudet, Isabelle Bourboulon, Thierry Brugvin, Thierry Brun, Alain Caillé, Claude Calame, Christian Celdran, François Chesnais, Françoise Clément, Maxime Combes, Pierre Concialdi, Philippe Corcuff, Jacques Cossart, Thomas Coutrot, Christian Delarue, Vincent Drezet, Cédric Durand, Guillaume Duval, Mireille Fanon-Mendès-France, Daniel Faugeron, David Flacher, Fabrice Flipo, Pascal Franchet, Bernard Friot, Jean Gadrey, Susan George, Jérôme Gleizes, Gérard Gourguechon, André Grimaldi, Janette Habel, Nicolas Haeringer, Jean-Marie Harribey, Michel Husson, Esther Jeffers, Isaac Johsua, Pierre Khalfa, Serge Le Quéau, Frédéric Lemaire, Christiane Marty, Gus Massiah, Antoine Math, Dominique Méda, Georges Menahem, Denise Mendez, Pascal Paquin, René Passet, Évelyne Perrin, Dominique Plihon, Thierry Pouch, Daniel Rallet, Juan Roy de Menditte,

Jean-Claude Salomon, Catherine Samary, Denis Sieffert, Vicky Skoumbi, Jean-Louis Sounes, Daniel Tanuro, Bruno Tinel, Michel Thomas, Jean Tosti, Éric Toussaint, Stéphanie Treillet, Aurélie Trouvé, Patrick Viveret

Contact avec la revue et soumission d'articles

Les propositions d'articles nouveaux ainsi que les contributions répondant à des textes publiés dans les numéros précédents de la revue doivent être adressées au secrétariat de la revue : revue-cs-secretariat@list.attac.org

La revue a noué un partenariat avec Mediapart à travers une « édition » créée sur ce site : <http://blogs.mediapart.fr/edition/la-revue-du-conseil-scientifique-dattac>. À chaque parution trimestrielle de la revue, un des articles sera mis en ligne sur Mediapart.